

Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Comité d'héraldique



Armorial des municipalités du Québec

Tome I – printemps 2023 – 3^e édition

Armorial des municipalités du Québec
Troisième édition - tome I – printemps 2023

Remerciements

La rédaction du premier tome de l'Armorial des municipalités du Québec fut rendue possible grâce aux conseils et aux encouragements de Claire Boudreau, héraut d'armes du Canada à l'Autorité héraldique du Canada. Elle nous a encouragés vivement dans ce projet et elle croit que cet ouvrage fera mieux connaître les armoiries municipales au Québec.

Cette troisième édition présente toutes les armoiries avec des images conformes à leur blasonnement.

La Société de généalogie de Québec, par son président, Guy Auclair, remercie chaleureusement les municipalités qui, par leur autorisation, ont permis cette première publication. La Société de généalogie est fière de contribuer à la mémoire de la symbolique des municipalités et de mettre en lumière leur histoire.

Cet Armorial fut réalisé grâce aux nombreux bénévoles du comité héraldique de la Société de généalogie de Québec. Des remerciements spéciaux vont à Serge Garceau, chargé de la coordination et de la mise en place des opérations, de la cueillette des informations et de leur conservation. Ils vont aussi à Marc Beaudoin, aih, historien et héraldiste, idéateur de l'Armorial du Québec qui a révisé, corrigé et rédigé plusieurs des blasonnements de ce volume.

Des remerciements sont aussi adressés aux autres collaborateurs, dont Normand Arsenault, Marjolaine Charest, Sabine Champagne, Mathieu Landry, Hélène Lachance, Pierre Murat, Sylvie Pelletier, Julie Routhier, Lucie Roy et Denyse Simard, pour leur précieuse contribution à ce projet.

Il faut aussi remercier nos anciens collaborateurs dont Daniel de L'Étoile, Michel Lortie, Odette G. Grenier et Ginette Morin-Nault, lesquels ont successivement colligé l'information et développé la plateforme de saisie de données.

De plus, grâce à la collaboration du comité de l'informatique d'Yvon Lacroix, le tome I est rendu disponible sur le site Web de la Société de généalogie de Québec.

Un merci tout spécial est adressé à tous pour leur contribution à la collecte d'informations et à leur saisie dans la base de données et dans l'Armorial des municipalités du Québec présentées dans cette première édition.

Mariette Parent

Avant-Propos

L'adoption d'armoiries par les municipalités est avant tout un emblème qui fait honneur à l'histoire de la municipalité, à ses fondateurs, à leurs métiers ou professions, à ses valeurs et celles de ses citoyens ou encore à des marques géographiques qui les caractérisent. Tout ceci est représenté par des éléments constituant les armoiries et leurs significations.

Bien que l'histoire du Québec et de ses municipalités soit relativement courte, si nous comparons aux pays européens, vous trouverez à la lecture de cet Armorial une richesse insoupçonnée tant dans le choix des symboles que dans leur agencement. Toutes ne respectent pas les règles traditionnelles de l'art héraldique, certaines ont une signature typique des sociétés qui les ont conçues, mais elles surprennent souvent par la créativité qui s'en dégage.

On y trouve aussi des armoiries d'anciennes municipalités. Bien qu'elles ne servent plus de signatures visuelles, ces armoiries font partie de l'histoire des municipalités qui leur ont succédé.

Les armoiries sont accompagnées de leur blasonnement, s'il est existant, de leur date de création et d'adoption, de la symbolique des éléments figurant dans les armoiries, des auteurs et créateurs qui les ont conçues et un aperçu historique des origines de la municipalité.

Le blasonnement des armoiries de certaines municipalités a été corrigé lorsqu'il ne décrivait pas correctement les armoiries reproduites, ou qu'il était fautif en regard des règles héraldiques.

L'Armorial des municipalités du Québec s'inscrit dans le vaste projet de constituer l'inventaire de toutes les armoiries en usage au Québec.

En souhaitant que ce premier tome incite les municipalités à inscrire leurs armoiries dans le prochain volume de l'Armorial des municipalités du Québec, et qu'il sensibilise d'autres municipalités à se doter d'armoiries représentatives de leur histoire et de leur dynamisme.



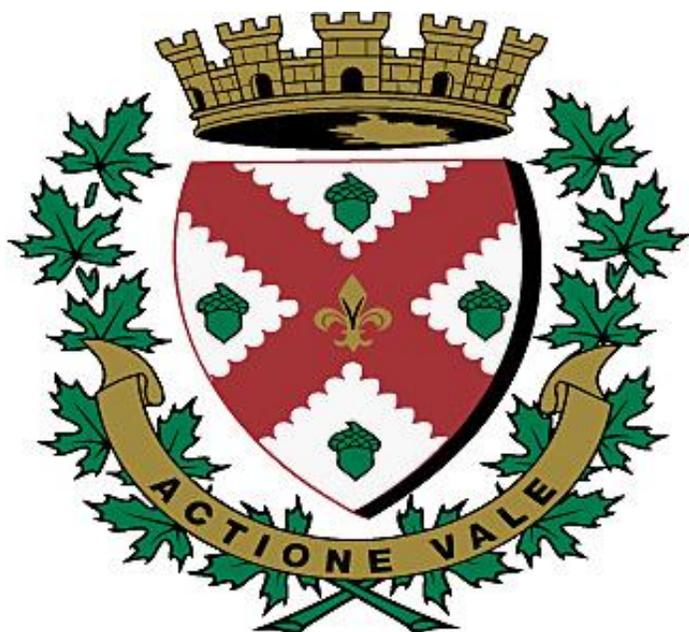
Bonne découverte !

LES MUNICIPALITÉS DU TOME I

Acton Vale (Ville).....	1	Cowansville (Ville)	61
Albanel (Municipalité).....	3	Desbiens (Ville)	63
Alma (Ville).....	5	Deux-Montagnes (MRC)	65
Amos (Ville)	7	Dollard-Des Ormeaux (Ville).....	67
Baie-Comeau (Ville).....	9	Donnacona (Ville)	69
Baie-des-Sables (Municipalité).....	11	Estérel (Ville).....	71
Baie-D’Urfé (Ville)	13	Ferme-Neuve (Municipalité)	73
Baie-Saint-Paul (Ville).....	15	Fort-Coulonge (Village).....	75
Beauport (Ancienne ville).....	17	Fortierville (Municipalité).....	77
Bedford (Ville)	19	Fossambault-sur-le-Lac (Ville)	79
Beloeil (Ville)	21	Frampton (Municipalité)	81
Berthier-sur-mer (Municipalité).....	23	Gallix (Ancienne municipalité).....	83
Berthierville (Ville)	25	Gatineau (Ville).....	85
Bois-des-Filion (Ville).....	27	Gore (Canton)	87
Boucherville (Ville)	29	Granby (Ville).....	89
Bristol (Municipalité).....	31	Grande-Rivière (Ville)	91
Brossard (Ville)	33	Grenville (Village)	93
Cap-Chat (Ville)	35	Grenville-sur-la-Rouge (Municipalité)	95
Cap-Saint-Ignace (Municipalité).....	37	Ham-Nord (Canton)	97
Cap-Santé (Ville).....	39	Hampden (Canton)	99
Carignan (Ville).....	41	Havre-Saint-Pierre (Municipalité).....	101
Cayamant (Municipalité).....	43	Hérouxville (Paroisse).....	103
Chambord (Municipalité).....	45	Honfleur (Municipalité)	105
Champlain (Municipalité).....	47	Howick (Municipalité).....	107
Charette (Municipalité).....	49	Huntingdon (Ville)	109
Châteauguay (Ville)	51	Joliette (Ville).....	111
Chibougamau (Ville).....	53	Labelle (Municipalité).....	113
Clermont (Ville).....	55	Lac-Bouchette (Municipalité)	115
Cleveland (Canton).....	57	Lac-des-Plages (Municipalité).....	117
Cloridorme (Canton)	59	Lac-Etchemin (Municipalité).....	119

Lac-Mégantic (Ville).....	121	Lingwick (Canton)	165
Lac-Sergent (Ville)	123	Lorrainville (Municipalité)	167
Lac-Simon (Municipalité)	125	Louiseville (Ville).....	169
La Doré (Paroisse)	127	Maniwaki (Ville).....	171
La Malbaie (Ville).....	129	Marston (Canton)	173
Lambton (Municipalité).....	131	Matane (Ville)	175
La Motte (Municipalité)	133	Mayo (Municipalité)	177
L’Ancienne-Lorette (Ville)	135	McMasterville (Municipalité)	179
Lanoraie (Municipalité).....	137	Mont-Joli (Ville)	181
La Pocatière (Ville)	139	Mont-Laurier (ville).....	183
La Prairie (Ville)	141	Montmagny (ville)	185
La Sarre (Ville)	143	Montréal-Est (Ville)	187
L’Ascension de Patapédia (Municipalité).....	145	Mont-Saint-Michel (Municipalité).....	189
L’Assomption (Ville)	147	Napierville (Municipalité).....	191
La Tuque (Ville).....	149	Neuville (Ville)	193
Laval (Ville).....	151	New Carlisle (Municipalité)	195
L’Avenir (Municipalité).....	153	New Richmond (Ville)	197
La Visitation-de-l’Île-Dupas (Municipalité).....	155	Val-des-Sources (Asbestos, Ville)	199
Lebel-sur-Quévillon (Ville).....	157	Les municipalités par région administrative	201
Le Bic (Ancienne municipalité).....	159	Index des pièces et figures	203
L’Épiphanie (Ville)	161		
L’Île-Perrot (Ville)	163		

ACTON VALE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville d'Acton Vale

L'auteur des armoiries de la ville est inconnu. Elles ont été réalisées bien avant 2009, année du 150^e anniversaire de la ville. Le conseil de ville décida, à ce moment, de se doter d'un logo plus moderne.

Elle a conservé, malgré tout, ses armoiries qui se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'argent au sautoir engrêlé de gueules chargé d'une fleur de lis d'or et cantonné de quatre glands de sinople ;*

Cimier *Une couronne murale de cinq tours d'or crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches de feuilles d'érable de sinople croisées en pointe ;*

Devise « ACTIONE VALE ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **croix de saint André**, la ville d'Acton Vale est située dans la paroisse dédiée à saint André, apôtre, dont le martyre sur la croix est symbolisé par la couleur rouge. Les bords dentelés évoquent les chardons de l'Écosse dont cet apôtre est aussi le saint patron.

L'emblème **fleur de lis** de couleur dorée, qui ornait jadis le drapeau des rois de France, souligne que la population francophone a toujours été largement majoritaire dans Acton Vale depuis ses débuts.

Les **glands de chêne** révèlent l'origine du nom du canton d'Acton qui fut donné à ce territoire dès la proclamation de 1792.

De provenance anglo-saxonne presque millénaire, « Ac'tun » suggère la présence de chênes dans certains endroits, mais cette essence est plutôt rare dans notre région.

Acton vient du saxon « ac » pour chêne et « tun » pour « ferme ou enclos » ou de « Oaktown » qui signifie « ville des chênes ». La couleur verte, symbole d'espérance, est un présage de vigoureuse croissance.

Quant à l'addition du terme Vale, qui signifie petite vallée, on peut y voir un rapport avec le début des Appalaches, relief caractéristique des Cantons de l'Est auquel les habitants de la ville sont reliés par la géographie et l'histoire.

Le cimier

La **couronne murale** est l'attribut des villes, statut qui fut accordé à Acton Vale depuis 1890.

Les supports

Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada et elles sont de la variété de l'érable argenté qu'on retrouve en abondance dans nos régions.

La devise

« **Actione Vale** » la devise parlante, Actione Vale est une transposition latine du nom d'Acton Vale. C'est une invitation à la population de la ville à assumer sa croissance dans tous les domaines par son dynamisme et sa persévérance.

L'histoire

Origine et signification

Le canton d'Acton Vale doit sa création à la première ligne de chemin de fer internationale au monde qui traversait le canton d'Acton depuis 1850 et qui reliait Montréal à Portland, Maine.

Son développement s'est appuyé sur les ressources naturelles de la région, l'agriculture et la forêt. Vers 1855, la découverte d'une mine de cuivre d'une teneur exceptionnelle apporta à la ville une bonne renommée, mais d'une courte durée à cause de l'épuisement rapide du filon.

La paroisse de Saint-André-d'Acton fut créée canoniquement en 1858 et devient une municipalité de paroisse en 1862. C'est en 1890 qu'Acton Vale obtient le statut de ville.

La nouvelle Ville d'Acton Vale fut fondée en 2000 avec la fusion de l'ancienne Ville d'Acton Vale et de la municipalité de paroisse de Saint-André-d'Acton.

Le nom d'Acton, d'origine anglaise, vient du mot « Oaktown », d'où Acton. Plusieurs localités en Angleterre portent ce nom. Vale signifie val, du mot latin « Vallis », vallée. En mettant la paroisse sous la protection de saint André, on a voulu rappeler les premiers concessionnaires du canton d'Acton, qui pour la plupart, étaient des Écossais. On sait que saint André est le patron des Écossais.

Références :- Wikipédia, Acton Vale

- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Acton Vale

Le drapeau de l'Écosse : *D'azur au sautoir d'argent*, représente la croix du martyr chrétien : l'apôtre saint André, patron de l'Écosse sur un fond bleu.



ALBANEL (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville d'Albanel

Les armoiries ont été conçues par monsieur Guy Lapointe et adoptées par le Conseil municipal le 1^{er} août 1988.

Ces armoiries ne possèdent pas de blasonnement.¹

Le symbolisme

Les armoiries

Soleil : Il symbolise le cercle de vie, l'union d'une population qui ne cesse de s'agrandir, d'où les petits rayons qui deviennent plus grands avec les années.

Blé : Il symbolise que les gens ont vécu de la culture agricole depuis la colonisation. De plus, les deux gerbes de blé représentent la population vivante et vivace du village et de la paroisse du canton d'Albanel.

Charrue : Elle symbolise l'un des premiers outils de travail de nos ancêtres, pour cultiver la terre à l'époque.

Parchemin : Il symbolise la venue ici de notre premier fondateur : le Père Albanel, Jésuite.

Plume et encrier : Ils représentent la culture que les ancêtres colonisateurs d'Albanel ont léguée.

Souche et roue : Ils symbolisent la prospérité croissante de la municipalité depuis sa fondation. La souche placée devant la roue représente l'union entre le passé et l'avenir qui s'annonce des plus prometteur.

Ruban stylisé : il symbolise l'union pour ne former qu'une seule municipalité unie du nom d'Albanel.

1899 : Représente la date à laquelle le premier conseil municipal s'est formé, pour donner le nom à la municipalité, en octobre de cette année-là.

Ce que représentent **les couleurs** :

Noir : tout ce qui a été légué par les ancêtres depuis l'origine de la municipalité.

Bleu : que les premiers colons, sont arrivés sur l'eau en bateau.

Gris : tous les métaux et matériaux utilisés pour ériger notre municipalité avec les ans.

Vert : la richesse du patrimoine québécois : la forêt.

Brun : la terre qu'il a fallu défricher et semer pour en récolter ce qu'on a aujourd'hui.

Doré : les lettres de noblesse qu'a su se donner la municipalité avec les ans.

Jaune : l'espoir et le dévouement qui animent les citoyens depuis sa fondation.

Blanc : l'inconnu, cet avenir qui reste encore à découvrir, à faire et à bâtir au sein de la Municipalité.

¹ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

La devise

Les mots « FOI et PAIX » forment la devise que les gens ont bien voulu se donner.

L'histoire

Origine et signification

Située entre Dolbeau-Mistassini et Normandin au Lac-Saint-Jean, cette municipalité est née de la fusion du canton et du village d'Albanel en avril 1990. La fusion a réuni deux territoires ayant une même histoire.

En 1891, la mission du canton d'Albanel était desservie par les curés de Saint-Méthode et de Normandin. En 1902, la paroisse de Sainte-Lucie fut érigée. Elle couvrait une partie du canton d'Albanel et les îles adjacentes de la rivière Mistassini. Dès 1892, le bureau de poste local reprenait le nom du canton proclamé en 1883, lequel devait également servir à identifier la municipalité de canton en 1899 et celle de village en 1930.

Les Albanéolois doivent le nom de leur municipalité au père Charles Albanel (vers 1616-1696), missionnaire et explorateur jésuite et père fondateur de la région.

Fondé en pleine crise économique en 1930, le village d'Albanel a été constitué à même le territoire du canton. Ce dernier comportait d'excellentes terres propres à la culture, parmi les plus belles de la région jeannoise à l'époque. Les ressources hydrauliques, grâce à la chute aux Français sur la rivière Mistassini, et la mise sur pied de quelques fromageries ont contribué à une croissance économique humble, mais significative, de ce modeste village. Sans doute, la culture de la gourgane, grosse fève des marais, demeure présentement l'activité locale majeure, phénomène que souligne, par ailleurs, la tenue d'un Festival de la gourgane depuis 1974.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Albanel

En 2014, la municipalité inaugure, dans la cadre des cérémonies du 125^e anniversaire de la municipalité, un monument érigé devant l'édifice municipal.

Cet obélisque est un hommage aux bâtisseurs d'Albanel. Sur la façade de l'obélisque, la première plaque reproduit les armoiries de la municipalité du canton d'Albanel avec sa description.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Guy Lapointe

ALMA (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville d'Alma

Les armoiries d'Alma ont été créées en 1968 par l'abbé Bernard Audet, du Petit Séminaire de Chicoutimi, membre de la Société française d'héraldique et de sigillographie et de la Heraldry Society d'Angleterre. L'exécution est due à M. Bertrand Audet, d'Alma, diplômé de l'École des Beaux-Arts de Québec.

Elles tiennent compte des trois éléments synthétisant les principales caractéristiques du lieu : la topographie, l'histoire et l'économie.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur à la jumelle ondée d'argent accompagnée en chef d'une quartefeuille du même et en pointe d'une roue dentée aussi du même, à deux éclairs d'or brochant en bande et en barre sur la jumelle ;*

Cimier *Une couronne murale à trois tours crénelées d'or maçonnée et ouverte de sable ;*

Supports *Deux pieds de bleuets (Vaccinium Canadense) de sinople fruité d'azur croisés en pointe en sautoir et liés d'or ;*

Devise « CRESCIT EUNDO ».

Le symbolisme

Les armoiries

Au centre de l'écu, on voit une représentation stylisée des **deux rivières** qui permettent au lac Saint-Jean d'écouler ses eaux pour former le Saguenay : la Grande Décharge et la Petite Décharge. Un complexe hydroélectrique important est à la base de l'économie de la cité d'Alma : c'est ce qui est rappelé par les **deux éclairs**.

La cité d'Alma a été formée en 1962 par la fusion de quatre municipalités : Alma, Naudville, Riverbend et Isle-Maligne. Cet événement ainsi que l'unité qui en résulte sont symbolisés par la **quartefeuille** qui apparaît à la partie supérieure de l'écu.

La **roue dentée** symbolise évidemment l'industrie.

Le cimier

La **couronne murale** est habituellement utilisée par les villes pour timbrer leurs armoiries.

Les supports

Les **pieds de bleuets** situent la cité d'Alma au Lac-Saint-Jean. Il est normal que cette décoration apparaisse autour de l'écu de la principale ville de la région.

La devise

La devise CRESCIT EUNDO peut se traduire ainsi : la croissance de la cité accompagne son mouvement.

L'histoire

Origine et signification

Damase Boulanger de Saint-Thomas-de-Montmagny, est considéré comme le fondateur d'Alma. Il s'installe en 1856 près de la glissoire (slide en anglais) construite pour faciliter le passage du bois au-dessus des rapides. La déformation de slide en slaille a valu aux premiers Almatois le surnom de Slaillons ou habitants du « Pays de la slide ».

Le toponyme Alma a d'abord été attribué à l'île située à la sortie du lac Saint-Jean, entre la Grande-Décharge au nord et la Petite-Décharge au sud. Il s'est étendu, en 1879, au territoire de Saint-Joseph-d'Alma, qui devient une municipalité de village en 1917 et une ville en 1924.

Connue sous le seul nom d'Alma depuis 1954, la superficie de la ville a augmenté, en 1962, par l'annexion des municipalités de Naudville (1944), d'Isle-Maligne (1924) et de Riverbend (1925). Formant alors la cité d'Alma, l'endroit reçoit son statut actuel à la faveur de la fusion intervenue avec Saint-Joseph-d'Alma.

Alma a été, à l'origine, comme toutes les autres localités de la région, une colonie agricole devenue un centre industriel important grâce à la construction d'une puissante centrale hydroélectrique à L'Isle-Maligne, puis à l'ouverture d'une papeterie et d'une aluminerie. Centre géographique du Royaume du Saguenay, elle est considérée comme la métropole du Lac-Saint-Jean et porte avec fierté le titre de Ville de l'hospitalité.

La ville d'Alma, créée le 21 février 2001, est issue du regroupement de la ville d'Alma et de la municipalité de Delisle.

Références : - Révolution- Saglac, ville d'Alma, armoiries
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Alma

Renseignements artistiques

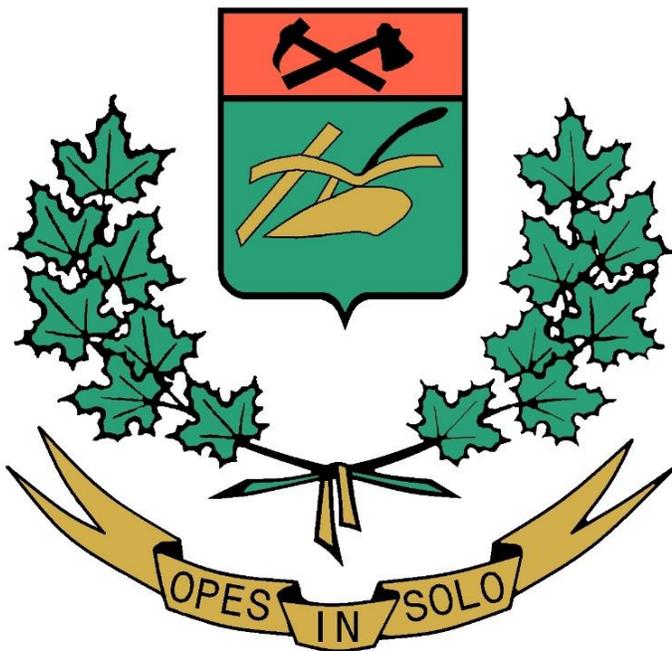
Conception et réalisation :

Abbé Bernard Audet

Artiste-peintre

Bertrand Audet

AMOS (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville d'Amos

Les armoiries d'Amos ont été conçues en 1938 par l'artiste Roland Morin et elles ont été adoptées par résolution de la ville le 11 juin 1938.

Elles se blasonnent ainsi :²

Armoiries De sinople à une charrue d'or ; au chef cousu de gueules chargé d'un pic de mineur et d'une hache de sable passés en sautoir ;

Supports Deux rinceaux d'érable de sinople croisés en pointe en sautoir et liés par un ruban d'or ;

Devise « OPES IN SOLO ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries de la ville d'Amos illustrent le travail effectué pour éliminer la nature vierge afin de la remplacer par une nature façonnée par l'homme.

La partie du haut, avec ses **haches** et sa couleur **rouge**, représente le défrichage réalisé par les pionniers. Le rouge correspond aux feux avec lesquels on brûlait les abattis. Dans la partie du bas, la **charrue** et le **vert** rappellent l'agriculture effectuée une fois les terres défrichées.

Les supports

Les rinceaux d'érable symbolisent l'appartenance au Canada.

La devise

« Opes in solo » signifie « Richesse dans le sol ».

² Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

Au début du XX^e siècle, la région de l'Abitibi-Témiscamingue apparaissait comme une terre promise, un vaste territoire vierge qu'il fallait coloniser. Venus des régions plus au sud, des milliers d'habitants s'y installèrent afin d'en exploiter les ressources naturelles.

Originellement, la ville a été nommée « Latulipe », du nom de monseigneur Élie-Anicet Latulipe (1859-1922), évêque du diocèse d'Haileybury de 1915 à 1922, diocèse qui englobait le territoire de la ville.

Auparavant elle portait le nom algonquin Koakikashi, portage des grands pins, puis d'Harricana, souvent orthographié Harricanaw, à l'époque de la construction du chemin de fer Transcontinental.

En 1914, lors de son incorporation, la première à survenir en Abitibi, la ville fut nommée Amos. C'était en l'honneur de Lady Alice Gouin, née Alice Amos, épouse de Sir Lomer Gouin, premier ministre du Québec à ce moment. La ville d'Amos fut surnommée le Berceau de l'Abitibi et la Fille aînée de l'Abitibi.

Située au cœur de l'Abitibi, Amos jouit, par sa localisation, d'une situation privilégiée qui la place au centre des principales voies de circulation de l'Abitibi. Elle est aussi traversée par la rivière Harricana, voie de communication qui a joué un rôle prépondérant au début du siècle dans le développement et la colonisation de la région, reliant les nouveaux centres miniers entre eux.

Références : - Ville d'Amos, présentation de la ville
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Amos

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Roland Morin

BAIE-COMEAU (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Baie-Comeau

Créées au début des années 60 par Henry J. Giles, les armoiries de la Ville de Baie-Comeau sont utilisées de façon très restreinte, principalement dans un cadre historique ou protocolaire.

Elles ont été enregistrées auprès du Registraire des marques de commerce le 2 décembre 1987.

Les armoiries ne possèdent pas de blasonnement.³

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries se distinguent du symbole de la ville, une étoile de mer stylisée.

L'**anc**re posée sur les ondulations symbolise la mer et le commerce maritime.

L'avant-plan montre la topographie de la région nord-côtière et la coupe de **sinople (vert)** symbolise les ressources forestières environnant la ville.

Les **coupes de gueules (rouge) et de pourpre (violet ou brun)** illustrent la formation précambrienne du terrain ainsi que les nombreuses possibilités de gisements exploitables.

Les **lignes de foudre** expriment pour leur part la puissance hydroélectrique mise en valeur dans la région.

L'**étoile** qui domine le tout signifie que Baie-Comeau est appelée à une haute destinée et que celle-ci est assurée par la puissance dont elle est comblée

L'histoire

Origine et signification

La ville de Baie-Comeau, située sur la Côte-Nord à 350 kilomètres au nord-est de Québec, est érigée entre les embouchures de la rivière Manicouagan et de la rivière aux Anglais, en incluant l'anse du Moulin et la baie Comeau. Elle doit son existence à la construction d'une papeterie en 1936, décidée par le véritable fondateur de Baie-Comeau, le colonel Robert R. McCormick, éditeur du *Chicago Tribune*.

³ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

Le nom de la ville, d'abord attribué au bureau de poste en 1929, sous la forme « Comeau Bay », francisée en 1936, est tiré de celui de la baie ; il rappelle le rôle culturel majeur du naturaliste Napoléon-Alexandre Comeau (1846-1923), auteur de *La vie et le sport sur la Côte-Nord*, œuvre publiée en 1945 et qui a fortement contribué à son renom. Médecin et naturaliste important, il a notamment effectué un sauvetage, en 1886, de gens prisonniers des glaces sur le Saint-Laurent. Ce geste lui a valu une admiration sans bornes de la part des Nord-Côtiers d'alors.

Érigée en 1937, la ville de Baie-Comeau devait connaître un essor remarquable. La fusion de Baie-Comeau et de Hauterive en 1982 s'est réalisée non sans que les Baie-Comiens n'aient offert une certaine résistance ; pour marquer la fusion, un nouveau gentilé a été adopté : Baie-Comois. La ville de Hauterive, qui avait pris la relève de l'ancien village industriel de Saint-Eugène-de-Manicouagan établi en 1889, tirait son nom descriptif de sa position géographique sur la partie la plus haute des rives de la Manicouagan.

La Reine de la Côte-Nord ou l'Étoile de la Côte-Nord (tels sont les surnoms de Baie-Comeau) se caractérise par trois activités majeures reliées au papier, à l'aluminium et à l'agriculture, aspects que cristallise l'expression populaire Papalugrain, tiré de l'initiale de *p*apier, d'*al*uminium et de *gr*ain, celui-ci représentant le volet agricole, quoique, dans ce dernier cas, c'est le lieu de transit des grains et non la vocation agricole proprement dite de Baie-Comeau qui est mis en relief.

Référence : Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Baie-Comeau

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Henry J. Giles

BAIE-DES-SABLES (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Baie-des-Sables

Les armoiries de la municipalité de Baie-des-Sables furent réalisées par L'Institut généalogique Drouin de Montréal. Le 3 mai 1957, le club 4-H et le maire Philippe Morin ont présenté au conseil municipal les armoiries officielles où elles furent adoptées à la même date.

La municipalité utilise toujours ces armoiries qui sont demeurées inchangées depuis.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur à une ancre à dextre et une gerbe de blé à senestre le tout d'or accompagné en chef d'une étoile d'argent, à une terrasse d'or chargée d'un chardon de gueules ;*

Supports *Deux branches de feuilles d'érable au naturel, croisées en pointe en sautoir ;*

Devise « J'ACCUEILLE ET RETIENS ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**ancre** et la **gerbe de blé** sont les symboles des deux ressources principales de Baie-des-Sables : soit la pêche et l'agriculture.

L'**étoile** représente la paroisse de Baie-des-Sables qui est dédiée à Marie sous le vocable L'Assomption-de-Notre-Dame.

La **terrasse** symbolise le territoire de la paroisse de Baie-des-Sables qui fut d'abord octroyé à la famille écossaise MacNider.

Le **chardon** symbolise l'Écosse.

L'**or** souligne mieux les sources de revenus par la pêche et l'agriculture;

L'**argent** emblème de l'honneur sans tache.

L'**azur**, couleur céleste, est l'emblème de la perfection et symbolise l'aspiration de Baie-des-Sables vers des destinées prospères.

Le **gueules**, couleur du feu et du sang, symbolise la charité et plus précisément l'hospitalité de Baie-des-Sables.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada

La devise Pour Baie-des-Sables, la devise choisie est tout à fait appropriée : elle est accueillante grâce à sa magnifique baie sablonneuse, elle retient grâce à ses richesses de la pêche et de l'agriculture.

L'histoire

Origine et signification

Cette municipalité du Bas-Saint-Laurent située entre Les Boules et Saint-Ulric-de-Matane, portait, à l'origine, le nom de municipalité du canton de MacNider en rappel de Mathew MacNider, propriétaire de la seigneurie de Mitis, en 1802. Le bureau de poste de l'endroit a d'ailleurs porté ce nom de 1864 à 1902.

Constituée en 1859, ce n'est que vers le début des années 1930 que les premiers colons écossais à s'y établir commencent à la dénommer Sandy Bay ou Sandy Beach, en raison de la proximité d'une magnifique baie sablonneuse.

Obéissant aux impératifs de l'usage de même qu'aux pressions linguistiques des francophones, les autorités municipales modifient, en 1932, l'appellation originelle en Baie-des-Sables, équivalent français de Sandy Bay, nom du bureau de poste entre 1902 et 1925, avant qu'il ne cède la place à Baie-des-Sables.

D'ailleurs, il semblerait que la remarquable batture de sable que l'on retrouve à la limite ouest de la municipalité portait déjà, sous le Régime français, le nom d'Anse aux Sables, attesté chez Stanislas Drapeau en 1863, comme variante dénominative de la récente paroisse de L'Assomption-de-Notre-Dame, ouverte comme mission en 1853. Il pourrait alors s'agir d'une réminiscence historique, ce qu'aucun document incontesté ne permet cependant de soutenir formellement.

Les Baie-des-Sabliens coulent des jours heureux rythmés aux humeurs du fleuve, exempts de l'agitation des grands centres urbains, atmosphère que traduit admirablement la pièce musicale intitulée Baie des Sables, œuvre conjointe d'André Gagnon et de Claude Léveillée.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Baie-des-Sables

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Institut généalogique Drouin de Montréal

BAIE-D'URFÉ (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Baie-D'Urfée

Les armoiries de la ville de Baie-D'Urfé furent adoptées en 1960. Le maire, Thomas Roche Lee, en avait fait la demande à monsieur R.S. Buckham. Il proposa, le 2 février 1960, une réplique des armoiries de l'abbé François Saturnin Lascaris d'Urfé.

En 2012, la ville officialisa ses armoiries auprès de l'Autorité héraldique du Canada qui les lui concéda le 15 août 2012 et enregistra son blason au volume VI page 178 de son registre.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *De vair au chef de gueules ;*

Supports *Une couronne d'épines de sinople ;*

Cimier *Une couronne de marquis d'or.*

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries ont été portées par François Saturnin Lascaris d'Urfé (1641-1701), missionnaire sulpicien et premier prêtre résident de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île, où se trouve aujourd'hui la ville de Baie-d'Urfé. Le dernier membre de la famille de Lascaris d'Urfé est décédé en 1794. La ville utilise ces armes depuis 1960, en reconnaissance du lien qui l'unit à la famille.

La répétition non orthodoxe du motif du **vair** à la base des armes rappelle celle retrouvée sur une tasse en argent qui a appartenu à François Saturnin Lascaris d'Urfé.

Les couleurs héraldiques correspondent aux significations suivantes :

- La moitié supérieure de l'écu en **rouge (gueules)** – la charité
- Les cloches renversées **bleu (azur)** – la prudence
- Le fond **blanc (argent)** des cloches – la foi et l'honneur

Les supports

La **couronne d'épines** rappelle l'affiliation religieuse de l'abbé d'Urfé avec les Sulpiciens. Sa couleur de **sinople (vert)** signifie la loyauté.

Le cimier

La **couronne** qui le surmonte est celle de François d'Urfé, marquis de Baugé. Sa couleur d'**or** symbolise la justice.

L'histoire

Origine et signification

La paroisse de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île fut érigée à l'été 1685. Elle fut construite sur ce qui est appelé aujourd'hui la pointe Caron. François Saturnin Lascaris d'Urfé, un missionnaire sulpicien et descendant de l'aristocratie française, fut nommé curé de cette nouvelle paroisse.

L'automne de 1687 fut témoin d'attaques furtives menées par les Iroquois et l'administration de la paroisse fut rapatriée à Lachine. L'abbé d'Urfé retourna en France. Lorsque le registre de Saint-Louis fut rouvert en 1703, il fût choisi de reconstruire l'église sur un site protégé par le Fort Senneville, plus près des rapides.

La paix s'installa au début du XVII^e siècle. Les habitants transformèrent cette région en terres agricoles qui furent subdivisées pour les générations suivantes. Malgré la présence de l'agriculture, plusieurs furent bûcherons, pêcheurs et commerçants de fourrures. D'autres devinrent artisans, forgerons, charpentiers, charrons, bourreliers et maçons.

En 1902, des résidents demandèrent que la gare soit rebaptisée gare de Baie-D'Urfé. Ce nom fut choisi aussi pour la ville. La charte de la Ville de Baie-D'Urfé fut accordée en 1911.

François Saturnin Lascaris d'Urfé

Les armoiries du propriétaire original, le prêtre sulpicien François-Saturnin Lascaris d'Urfé, marquis de Baugé (1641-1701), sont gravées sous le fond du gobelet.

On y reconnaît un écu composé de vair au chef de gueules à l'intérieur d'une couronne d'épines surmontée d'une couronne de marquis.



Gobelet. Vue de détail des armoiries

Pascale Bergeron, © Univers culturel de Saint-Sulpice

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

R.S. Buckham

Assisté par

Les héralds de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre

D. Robert Tunstall

Calligraphe

Shirley Mangione

BAIE-SAINT-PAUL (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Baie-Saint-Paul

Toutes les recherches, la composition et la réalisation des armoiries de Baie-Saint-Paul ont été faites aux ateliers du Collège canadien des armoiries de Montréal en 1957.

Le conseil municipal les a adoptées la même année et réadoptées en 1996.

Elles se blasonnent ainsi :⁴

Armoiries *De gueules au chêne d'or, feuillé et fruité du même ; au chef cousu d'azur chargé d'un monde d'or, brochant sur deux glaives d'argent, en sautoir et accompagné de deux aigles d'argent ;*

Supports *Deux branches de feuilles d'érable de sinople croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;*

Devise « MA FORCE DE EN HAUT »

Le symbolisme

Les armoiries

La **couleur rouge** forme le fond des armoiries de la municipalité pour rappeler saint Paul, le Patron de la Ville, car le rouge est le symbole du martyr.

Les **deux glaives**, dans la partie supérieure de l'écu, rappellent aussi saint Paul qui eut la tête tranchée par ordre de l'empereur Néron.

Le **chêne** est le symbole du courage, de la force et de la stabilité. C'est le meuble le plus important des armoiries et il symbolise le courage dans l'adversité dont ont fait preuve les pionniers, les Simard, les Tremblay et tous les autres qui ont peiné pour s'implanter dans cette région.

Le symbole héraldique du **monde** représente la déité et la monarchie; son emploi dans les armoiries de Baie-Saint-Paul revêt une double signification: il rappelle que saint Paul évangélisa une grande partie de l'Empire romain et grec et il est le symbole de la royauté.

La **couleur bleue** symbolise la France, mère patrie des pionniers.

Les « **deux aigles** » sont tirés des armoiries de Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec, à qui l'on doit la colonisation de Baie-Saint-Paul dont il était seigneur. Au printemps de 1678, Monseigneur de Laval envoya Noël Simard coloniser cette riche et immense région.

Les supports

Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada.

⁴ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

La devise

Elle signifie que c'est par la grâce du Tout-Puissant que les pionniers de Baie-Saint-Paul ont travaillé depuis plus de trois cents ans pour établir la culture et les traditions de la France sur des bases solides.

L'histoire

Origine et signification

Baie-Saint-Paul figure parmi les premiers endroits du Québec à avoir été colonisés. C'est aux environs de 1650 que l'on estime l'arrivée des premiers occupants. Le lieu **Baie Saint-Paul** fut d'abord nommée **Baie de l'Islet**, puis **Baie du Gouffre** par Samuel de Champlain en raison d'un tourbillon qu'il observa à la confluence de la rivière et du fleuve.

Puis, Pierre Boucher, en 1665, rédigeant son rapport au roi de France sur les dommages causés par le tremblement de terre de 1663, est le premier à parler de la Baie "dite" de Saint-Paul.

En 1855, le territoire est érigé en une municipalité : **Saint-Pierre-et-Saint-Paul-de-la-Baie-Saint-Paul** qui sera modifié en 1964 pour **Baie-Saint-Paul**. En 1893, une partie du territoire sera détachée pour créer la municipalité du village de Baie-Saint-Paul qui accédera au statut de ville en 1913.

Le 3 janvier 1996, la paroisse et la ville de **Baie-Saint-Paul** se regrouperont à nouveau avec la municipalité de Rivière-du-Gouffre. Quant à la paroisse fondée en 1681 et dont le territoire fut défini en 1722, elle portait déjà le nom Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Baie-Saint-Paul a fait partie de la seigneurie de la côte de Beaupré, qui a été formée en 1636, et appartient encore aujourd'hui au Séminaire de Québec.



Le drapeau de la ville de Baie-Saint-Paul est à l'image de ses armoiries.

Les armoiries de Baie-Saint-Paul telles que produites en 1957 par le Collège canadien des armoiries et présentées le 17 novembre 1957 dans le périodique : Action catholique.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal



BEAUPORT (ANCIENNE VILLE)



Reproduites avec l'autorisation de
l'arrondissement de Beauport

Les armoiries de l'ancienne ville de Beauport ont été composées et réalisées par les ateliers du Collège canadien des armoiries de Montréal.

Elles se blasonnent ainsi :⁵

Armoiries *Palé d'azur et d'argent à un navire à trois mâts d'or ; au chef de gueules à la croix de sable bordée d'argent et chargée d'une fleur de lis du même ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches d'érable d'or croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;*

Devise « DIEU AYDANT »

Le symbolisme

Les armoiries

Les **barres verticales** bleues et blanches représentent le fleuve Saint-Laurent, la rivière Notre-Dame-de-Beauport et le Sault de Montmorency, limites originelles de la seigneurie de Beauport.

Le nom Beauport indique un lieu où les navires peuvent accoster facilement. Le navire ancien illustre cette idée et crée ainsi des armoiries « parlantes ».

La **croix noire** symbolise la foi de nos ancêtres (symbole du christianisme).

L'emblème **fleur de lis** rappelle en premier lieu la compagnie de la Nouvelle-France qui a concédé la seigneurie de Beauport à Robert Giffard en 1634. En second lieu, elle rappelle la première appellation de la ville, Notre-Dame-de-Beauport, la fleur de lis étant aussi un symbole marial.

Le cimier

Au sommet des armoiries trône une structure en forme de tourelles de château. Elle est associée au fait que la seigneurie de Beauport relevait directement du Château Saint-Louis de Québec.

Les supports : Les **feuilles d'érable** soutenant l'écu représentent le Canada.

La devise : En relation avec la foi des ancêtres qui demandent l'aide de Dieu.

⁵ Blasonnement rédigé par des membres du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

Le 15 janvier 1634, la Compagnie des Cent-Associés concède à Robert Giffard, un chirurgien et apothicaire, la seigneurie de Beauport. Les terres seigneuriales sont circonscrites par les rivières Beauport, Montmorency et le fleuve Saint-Laurent.

Une quinzaine de familles s'y établissent au XVII^e siècle. Un bourg est créé du nom de Fargy (par l'inversion des deux syllabes de Giffard). Il s'agit du premier embryon de village. Les principaux chemins de cette commune, aujourd'hui définie comme le Vieux-Beauport, sont les avenues Royale, des Cascades et Seigneuriale. Le manoir seigneurial y est érigé entre 1637 et 1642.

Le 8 juin 1845, la seigneurie de Beauport devient la municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-la-Miséricorde-de-Beauport mais une loi abolit cette municipalité le 1^{er} septembre 1847. Le 1^{er} juillet 1855, la municipalité de paroisse est reconstituée sous le même nom.

Le 19 février 1913, le village de Beauport est créé de la scission de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Miséricorde-de-Beauport. En 1945, la municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-la-Miséricorde-de-Beauport change de nom pour devenir Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

À la fin du XIX^e siècle, le village se densifie. Juristes et médecins se joignent aux cultivateurs et artisans. Malgré sa proximité avec la ville de Québec et le développement du secteur de Montmorency, les environs de Beauport restent agricoles jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le 12 janvier 1924, le statut du village de Beauport change en celui de Ville de Beauport. Ce statut est changé, à nouveau, le 2 février 1963 quand elle devient Cité de Beauport. Beauport redevient ville le 7 janvier 1967. Le 1^{er} janvier 1976, les municipalités de Giffard, Villeneuve, Courville, Montmorency, Sainte-Thérèse-de-Lisieux et Saint-Michel-Archange sont fusionnées à Beauport.

Lors des réorganisations municipales de 2002, Beauport est fusionné à la ville de Québec. D'abord identifié comme le 5^e arrondissement, la nouvelle division reprend le nom de l'ancienne municipalité.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal

BEDFORD (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Bedford

Les armoiries de la ville de Bedford ont été conçues par le Collège canadien des armoiries probablement en 1957.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'argent, à un lion de gueules, tenant dans ses griffes des éclairs passés en sautoir, de même ; à un chef de sable, chargé d'une roue dentée d'or, accostée de deux herses du premier ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées ;*

Supports *Deux branches d'érable de sinople, feuillées et tigées de même, tigées croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules ;*

Devise « *Nec Aspera Terrant* ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**argent**, deuxième métal en héraldique. L'argent est également le métal principal dans les armoiries du Duc de Bedford.

À un **lion**, figure héraldique, symbolise le courage et la magnanimité. Le lion est la figure principale des armes du Duc de Bedford, en mémoire duquel le même lien est présent dans les armoiries de la Ville de Bedford.

Le **gueules**, couleur rouge en héraldique, symbolise la charité, la justice.

Les **éclairs** symbolisent les pouvoirs électriques de la Ville de Bedford.

À un **chef**, la partie supérieure de l'écu. La Ville de Bedford est le chef-lieu du comté de Missisquoi.

L'émail **sable**, couleur noire en héraldique symbolise la simplicité honorable.

La **roue dentée** est le symbole de l'industrie.

L'**or**, premier métal en héraldique, est le rayonnement, au milieu duquel, autrefois, les artistes représentaient les saints et les héros. L'or signifie : éclat, justice, foi, force et constance.

Les **deux herses** symbolisent l'agriculture, les premiers cultivateurs de la région de Bedford.

Le cimier

La **couronne murale** symbolise la ville.

Les supports

Les **branches de feuilles d'érable** soutenant l'écu représentent le Canada.

La devise

La devise « Nec Aspera Terrent » veut dire en français : qu'aucune difficulté ne t'effraie.

L'histoire

Origine et signification

La ville de Bedford a été créée en 1890. Ses limites ont été dessinées à l'intérieur de celles de la paroisse de Saint-Damien établie sur les bords de la rivière aux Brochets, en 1866. Longtemps considérée comme le chef-lieu du comté de Missisquoi, elle est distante de 86 kilomètres de Montréal et tout près de la frontière du Vermont.

Depuis presque le début du XIX^e siècle, le village de Bedford est connu. Il comptait déjà 400 habitants en 1860, jouait le rôle de chef-lieu de comté et renfermait un bureau d'enregistrement et des industries.

Le premier colon installé sur les lieux y arrive en 1812. Il paraît plus que probable que ce nom ait été apporté ici par les loyalistes qui connaissaient de nombreux Bedford dans les ex-colonies d'où ils provenaient (Pennsylvanie, Virginie, etc.). Il aurait été facilement accepté par les autorités coloniales étant donné qu'il s'agissait d'un nom ancien, illustré par les Plantagenêts (vers 1400) et, plus tard, par les Russell.

La ville pourrait également être redevable de son nom à lord John Russell, 4^e duc de Bedford (1710-1771), major général et homme politique anglais, secrétaire d'État (1748-1751) et gouverneur général d'Irlande de 1756 à 1761 ou à l'un de ses descendants portant le même nom qui a vécu de 1792 à 1878. Il était le troisième fils du 6^e duc de Bedford, ministre des Colonies, il fut premier ministre de Grande-Bretagne de 1848 à 1852 puis en 1865 et 1866.

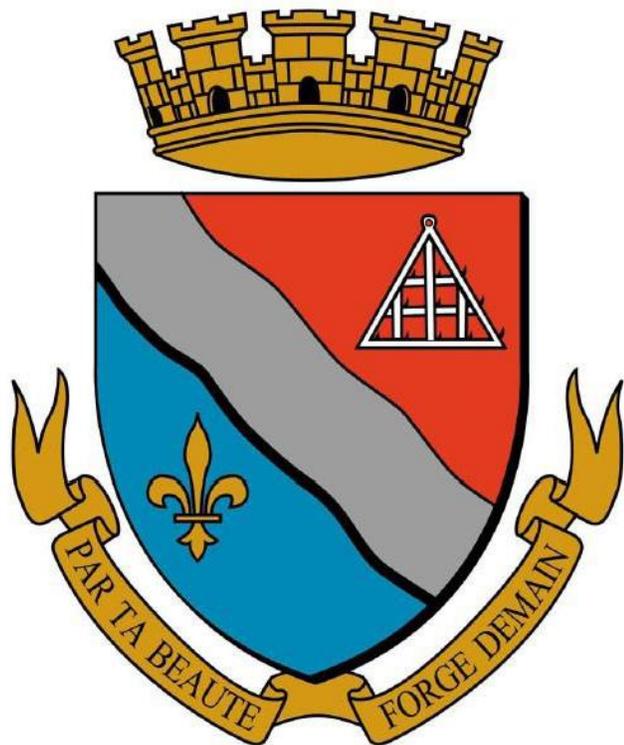
Référence : Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Bedford

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal

BELOEIL (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Beloeil

Les armoiries de la ville de Beloeil ont été conçues par l'héraldiste André Genest et adoptées par le conseil municipal le 2 mars 1964.

Elles se blasonnent ainsi :⁶

Armoiries *Tranché de gueules et d'azur à la bande ondée d'argent, accompagnée en chef d'une herse de même (Hertel) et en pointe d'une fleur de lis d'or ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées et maçonnées de sable ;*

Devise « PAR TA BEAUTE FORGE DEMAIN ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **bande ondée** d'argent représente le baudrier. L'ondée évoque ici la belle rivière Richelieu.

L'**argent** symbolise la beauté, la victoire et la pureté.

Le **gueules**, la couleur rouge, signifie, grandeur, audace, vaillance.

La **herse**, ce meuble est de la famille Hertel, Beloeil étant une ancienne seigneurie.

L'**azur** signifie joie, savoir, loyauté et clarté.

L'emblème **fleur de lis** souligne l'ascendance française des pionniers de Beloeil.

L'**or** signifie justice, foi, force et constance.

Le cimier

La **couronne murale** à cinq tours crénelées est l'emblème des villes. Beloeil a donc droit à ce rayonnement.

La devise

Par sa devise, la Ville de Beloeil fait connaître son but et sa ligne de conduite. La devise c'est le cri de chaque citoyen de Beloeil. Les citoyens de Beloeil savent que leurs dirigeants appliqueront cette devise pour édifier une ville qui porte déjà la beauté dans son nom et son site.

⁶ Blasonnement corrigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

Officiellement, Beloeil a été érigée en paroisse en 1832, reconnue civilement en 1835 et établie en municipalité de paroisse en 1855. Dans la pratique toutefois, on peut faire remonter la création de la paroisse (Saint-Mathieu) à 1772; année de l'ouverture des registres d'état civil et année de l'inauguration du presbytère, chapelle de Beloeil qui précéda la première église (1787).

En 1903, Belœil a été créée comme municipalité de village. Elle a eu le statut de ville en 1914, sur la rive du Richelieu, à l'ouest de la ville de Mont-Saint-Hilaire. Principalement résidentielle, tout en étant une ville de service, Belœil ne compte que quelques usines dont une petite fabrique de meubles. Comme la majorité des municipalités richelaines, son expansion vers l'intérieur des terres est récente.

Elle tire son nom de la seigneurie de Belœil, nom orthographié Belleuelle, Belœuil, Bellœil, Bel-œil, concédée à Joseph Hertel de Saint-François (1671-1723) en 1694. L'appellation a également été attribuée à la paroisse de Saint-Mathieu-de-Belœil fondée en 1772 et précédée de la mission de Belœil en 1768. L'origine du nom Belœil a fait couler beaucoup d'encre.

Deux thèses s'affrontent : Léon Dewinne croit qu'on a voulu rappeler une petite ville de Belgique, près de la frontière française, remarquable par la beauté de son site. Ce qui paraît peu probable; d'autres croient qu'il y a un lien avec le panorama d'une grande beauté qu'offre le mont Saint-Hilaire depuis Belœil.

Il semblerait que la seconde hypothèse soit la bonne selon les travaux de Pierre Lambert. Ce dernier signale qu'en 1693, Jean-Baptiste Hertel, fils de Joseph-François, en remontant le Richelieu pour fixer l'emplacement d'une concession seigneuriale projetée, escalade le mont Saint-Hilaire et s'écrie : « Quel bel œil », expression ayant pour sens, objet d'une grande beauté, allusion ici au panorama.

Belœil a un accord de jumelage avec Medicine Hat en Alberta.

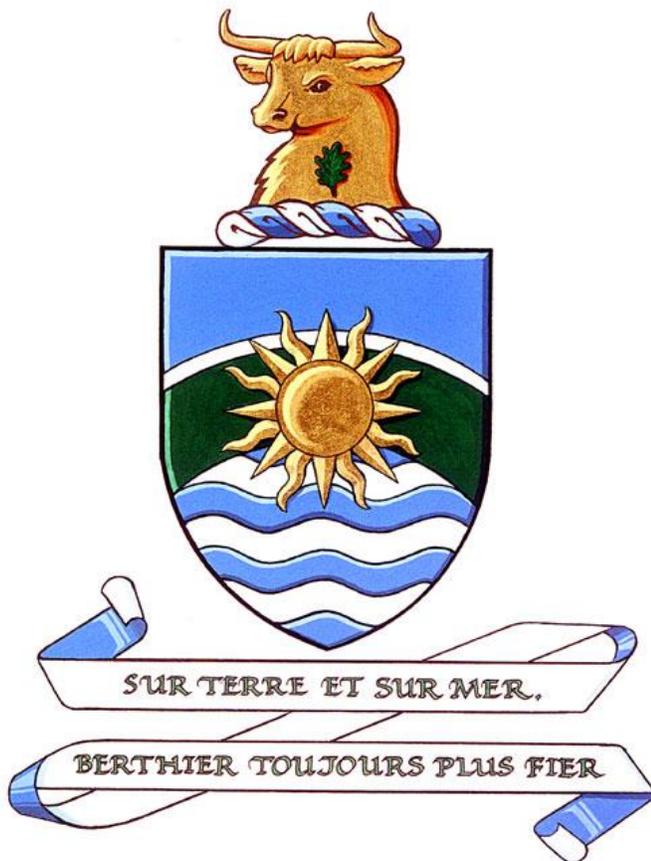
Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Beloeil (ville)

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

André Genest

BERTHIER-SUR-MER (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la municipalité de Berthier-sur-Mer

Les armoiries de la municipalité de Berthier-sur-Mer ont été conçues en 1997 par Auguste Vachon, héraut Saint-Laurent, assisté par les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada. Elles ont été dessinées par l'artiste peintre Robert Létourneau et par la calligraphe Judith Bainbridge.

Le conseil municipal les a adoptées par résolution le 7 avril 1997 et elles se blasonnent ainsi :

Armoiries Coupé-voûté d'azur sur burelé-ondé d'argent et d'azur à une fasce aussi voûtée de sinople brochante sur le coupé, son côté supérieur bordé d'argent, à un soleil d'or brochant sur le tout ;

Cimier Une tête de taureau d'or chargée d'une feuille de chêne de sinople ;

Devise « SUR TERRE ET SUR MER, BERTHIER TOUJOURS FIER ».

Le symbolisme

Les armoiries

La conception des armoiries s'inspire de la géographie de la région.

Les **barres ondéées** alternativement blanches et bleues représentent le fleuve Saint-Laurent.

La **bande verte** symbolise les forêts et l'agriculture. Elle est courbée pour faire allusion aux endroits plus montagneux et aux anses du fleuve.

Le **bleu** du haut représente le ciel.

La **barre blanche** entre le bleu et le vert a surtout pour objet de trancher clairement entre ces deux couleurs. Elle pourrait aussi faire allusion aux pistes cyclables qui peuvent servir également au ski l'hiver.

Le **soleil** surplombant le tout est essentiel aux activités récréatives aussi bien qu'à l'agriculture. Il se dégage de l'ensemble une impression d'eau, de verdure et d'ensoleillement, tout ce qu'il faut pour faire plaisir aux vacanciers.

Le cimier

La **tête de taureau** du cimier fait allusion aux armoiries des Berthier du Périgord d'où provenait le seigneur Alexandre Berthier alors que la **feuille de chêne** rappelle les armoiries des Saint-Aignan de Normandie et le premier seigneur, Nicolas Marsolet de Saint-Aignan.

L'histoire

Origine et signification

Le 29 octobre 1672, Alexandre Berthier, officier au régiment de Carignan, reçoit de Talon la seigneurie de Bellechasse (Berthier-en-bas) et achète, l'année suivante, celle du sieur Hugues Randin (Berthier-en-haut ou Villemur). Il donna son nom à cette seigneurie et redonna le nom de Bellechasse à sa première seigneurie.

Alexandre Berthier décéda en 1708 et avait auparavant légué tous ses biens à sa bru, Marie-Françoise Viennay-Pachot, veuve d'Alexandre fils. La seigneurie fut achetée le 25 avril 1718 par Pierre de Lestage, marchand de Montréal. Elle passa par la suite à ses neveux qui, le 7 mars 1765, la vendirent à James Cuthbert, d'origine écossaise. Au décès de ce dernier en 1798, son fils James hérita de la seigneurie qui la passa à son décès en 1849 à son fils Edward Octavian qui fut le dernier seigneur de Berthier.

De 1672 à 1845, les seigneurs se succédèrent et en 1845 une proclamation du gouverneur Metcalfe nommait d'autorité les membres du premier conseil municipal à siéger à Berthier. Dans l'intervalle de dix ans, les conseils municipaux sont nommés par le gouverneur général.

Le régime municipal que nous connaissons aujourd'hui débuta avant la fin du régime seigneurial en 1854. Dans l'usage d'alors, celle de Bellechasse dite Berthier devient Berthier-en-Bas, c'est-à-dire en bas de Québec, afin notamment de la distinguer de Berthier-en-Haut, c'est-à-dire en haut de Québec, qui deviendra Berthierville.

Il faudra attendre l'année 1971, pour qu'elle prenne le nom de Berthier-sur-Mer. Le mot Mer reflète l'habitude répandue des gens du Bas-Saint-Laurent d'appeler le fleuve ainsi en raison de sa largeur croissante, de la marée et de la salinité des eaux. En 2004, la paroisse de Berthier-sur-Mer obtient le statut de municipalité.

Références

- Ville de Berthier-sur-Mer, Municipalité, À propos
- Dictionnaire biographique du Canada, Berthier Isaac
- Wikipédia, Berthier-sur-Mer
- Commission de la toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Berthier-sur-Mer (ville)

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Auguste Vachon, héraut Saint-Laurent

Assisté par

Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre

Robert Létourneau

Calligraphe

Judith Bainbridge

BERTHIERVILLE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Berthierville

Les armoiries de Berthierville ont été réalisées par l'Institut généalogique Drouin de Montréal en 1950 et rappellent les grandes lignes de son histoire. Elles regroupent dans un même écu les emblèmes propres à la cité, perpétuant le souvenir des deux grandes familles qui furent à l'origine de son développement et de sa prospérité.

Elles se blasonnent ainsi :⁷

Armoiries Tiercé en pal, au 1, de gueules à un dragon d'or tenant une épée d'argent ; au 2, de sinople à une cornue d'argent chargée d'une flamme de gueules au chef cousu d'azur chargé d'un agneau d'argent nimbé d'or ; au 3, d'or à la fasce de gueules accompagnée en chef d'une guivre d'azur.

Le symbolisme

Les armoiries

Le **dragon** est le symbole de la force et de l'orgueil. Il est l'emblème de la ville de Bergerac où naquit en 1638 le capitaine Alexandre Berthier, propriétaire de 1673 à 1708 environ, de la seigneurie portant son nom là où s'élève aujourd'hui la Ville de Berthierville.

L'**épée** rappelle la valeur militaire et le courage guerrier du capitaine Berthier, qui conquiert ses grades et titres par les armes et fut glorieusement blessé en combattant pour sa foi et son roi.

La **cornue d'argent** représente les Distilleries Melchers qui ont constitué l'une des deux principales industries de 1898 à 1985.

La **flamme** évoque la fabrique d'allumettes connue sous le nom « The Eddy Match Company Limited » qui procura du travail aux Berthelais de 1919 à 1957.

L'**auréole** est le symbole de la sainteté. L'agneau auréolé est l'emblème de sainte Geneviève, patronne de la paroisse religieuse de Berthier (et de Paris) qui fut une humble bergère.

Les **armoiries blasonnées en 3 sont celles des Cuthbert**. Cette famille, d'origine écossaise, acquit la seigneurie de Berthier en 1765 et la posséda pendant un siècle. La **guivre (serpent) sur fond or** rappelle que James Cuthbert a toujours considéré saint Cuthbert comme l'un de ses ancêtres qui vécut au VI^e siècle et chassa les serpents d'Écosse.

L'**or** est le symbole de la foi, la constance, la loyauté et la richesse. Le **gueules** symbolise le courage. L'**argent** représente la prospérité par le travail et l'**azur** symbolise la beauté.

La devise

Bien qu'elle n'apparaisse pas aux armoiries de la ville de Berthierville la devise est : « Semper fortius » « Avec toujours plus de courage ». Elle est à la fois le rappel d'une vérité historique et l'expression d'un idéal.

⁷ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

L'histoire de la ville débuta en 1672 lorsque l'intendant Talon concéda une seigneurie au sieur Hugues Randin, enseigne d'une compagnie du régiment de Carignan-Salières. L'année suivante, la seigneurie fut vendue à Isaac de Villemur, dit Alexandre Berthier qui la nomma seigneurie de Berthier-en-Haut.

En 1703, Alexandre Berthier céda sa seigneurie à sa belle-fille, Marie-Françoise Vienney Pachot, veuve de son fils aussi appelé Alexandre Berthier. La seigneurie fut achetée le 25 avril 1718 par Pierre de Lestage, marchand de Montréal. Elle passa par la suite à ses neveux qui, le 7 mars 1765, la vendirent à James Cuthbert, d'origine écossaise, juge de paix et membre du Conseil législatif.

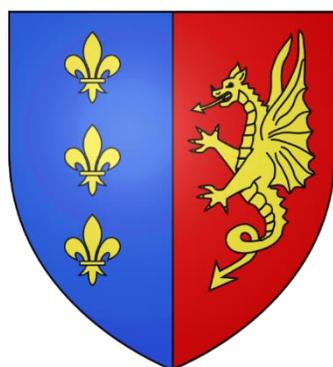
Au décès de ce dernier en 1798, son fils James hérita de la seigneurie qui passa à son décès en 1849 à son fils Edward Octavian qui fut le dernier seigneur de Berthier.

En 1852, la municipalité du village de Berthier fut érigée. En 1865, son statut passa à celui de ville et ce, jusqu'en 1942, moment où elle devient Berthierville.

L'usage a cependant maintenu Berthier, Village de Berthier et Berthier-en-Haut pour identifier l'endroit. La population n'utilise Berthierville que depuis récemment.

Ci-contre, les armoiries de Berthierville telles que conçues par l'Institut généalogique Drouin en 1950.

Les couleurs étaient légèrement différentes et la devise était bien affichée sous l'écu.



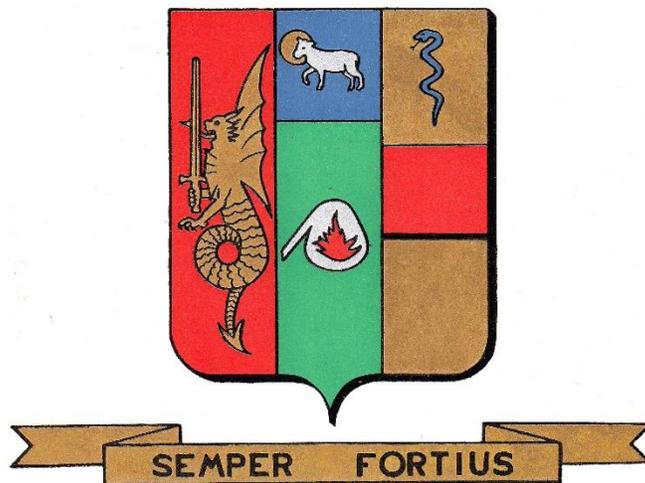
Les armoiries de la ville de Bergerac, une commune française du département de Dordogne où est né en 1638 Alexandre Berthier.

« Parti, au 1^{er} d'azur à trois fleurs de lys d'or mises en pal, au 2^e de gueules au dragon d'or volant mis en pal »

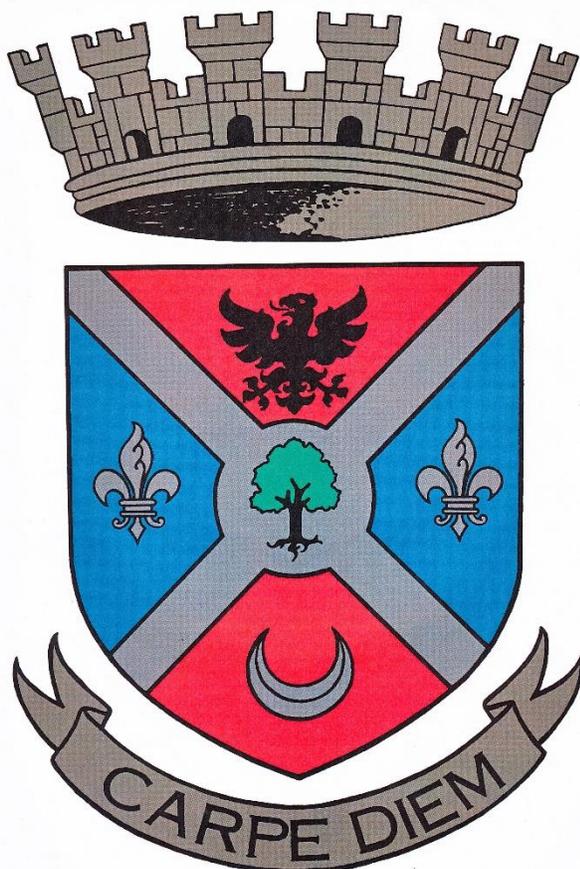
Source : Wikipédia Bergerac (Dordogne)

L'écu de James Cuthbert, extrait de ses armoiries telles qu'enregistrées à l'Autorité héraldique du Canada au Vol. VI, p. 155.

D'or à une fasce d'azur chargée de trois quintefeuilles d'argent, accompagnée en chef d'un serpent d'azur glissant en pal.



BOIS-DES-FILION (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville Bois-des-Filion

Les armoiries de la ville de Bois-des-Filion ont été réalisées par la Maison héraldique de Montréal en 1980.

Elles ont été adoptées par une résolution du conseil municipal le 7 novembre de la même année.

Les armoiries demeurent la signature officielle du cabinet du maire et du Service du greffe. Elles ont été déposées à titre de marque de commerce le 1^{er} mai 2015.

Elles se blasonnent ainsi :⁸

Armoiries Écartelé en sautoir de gueules et d'azur, au sautoir noué d'argent chargé d'un arbre arraché de sable feuillé de sinople, cantonné en 1, d'une aigle de sable, au 2 et 3, d'une fleur de lis d'argent et au 4, d'un croissant du même ;

Cimier Une couronne murale d'argent à six tours crénelées maçonnées et ouvertes de sable ;

Devise « CARPE DIEM ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **croix argentée** illustre la croisée des chemins Nord-Sud (la Montée Gagnon, dite autrefois la ligne de Ste-Anne-des-Plaines) et Est-Ouest (le chemin de la Grande-Côte).

L'**arbre** rappelle symboliquement le boisé d'érables d'antan.

L'**aigle** rappelle l'emblème de la Seigneurie Lepage de Sainte-Claire (devenue ensuite Saint-Louis-de-Terrebonne) dont le territoire de Bois-des-Filion est originaire.

Le **croissant** évoque les armoiries du seigneur Céloron de Blainville dont le territoire de Bois-des-Filion est également originaire.

L'emblème **fleur de lis** rappelle celui de la province de Québec.

Le cimier : La **couronne murale** est l'emblème des villes.

La devise : CARPE DIEM signifie « Mets à profit le jour présent ».

⁸ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

Antoine Feuillon dit Filion fut le premier colon à s'y s'installer. Il reçut du seigneur Louis Lepage de Sainte-Claire de Terrebonne un bois d'érables situé aux confins de la seigneurie. Le sentier qui le traverse devint populaire, car il menait au passage à gué de la rivière afin d'aller à la grande ville. On passait donc par le Bois de Filion.

En 1913, on y construisit la première chapelle avec l'arrivée de l'abbé De Bray. En 1945, un groupe de propriétaires entreprit les démarches pour incorporer la ville. Et c'est en 1949 que fut officialisé le village de Saint-Maurice-de-Bois-des-Filion. À cette époque, la population se compose de 342 familles permanentes et de 800 familles saisonnières qui reviennent au village durant la belle saison.

En 1955, une croix lumineuse fut érigée sur la colline dédiée à Notre-Dame de Bois-des-Filion. Cette croix est la deuxième en hauteur de la province, après celle du mont Royal.

Le 27 octobre 1980, la municipalité du village de Bois-des-Filion obtint le statut de ville sous le nom de : Ville de Bois-des-Filion.

Note

Les faits relatés sont tirés du livre intitulé L'histoire de Bois-des-Filion (1980), écrit par François Daoust, citoyen et historien de Bois-des-Filion.

Les armoiries des Lepage de Sainte-Claire. Louis Lepage de Sainte Claire fut le 4^e seigneur de Terrebonne et propriétaire à ce titre de la seigneurie durant 24 ans. Elles se blasonnent ainsi :

« D'argent à l'aigle de sable, armée, becquée, languée et éperonnée de gueules »



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

La Maison héraldique de Montréal

BOUCHERVILLE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Boucherville

Les armoiries de la ville de Boucherville sont inspirées grandement de celles de Pierre Boucher, créées en 1659. Elles ont été revues par du personnel de la ville et de Vasco Design International, puis adoptées par le conseil municipal le 13 janvier 1993.

La version ci-contre des armoiries est celle utilisée en 2019 par la municipalité dans sa signature visuelle. Elle pourrait se blasonner ainsi :⁹

Armoiries *D'azur au chevron sommé d'un lis de jardin accosté de deux glands, accompagné en pointe d'un rocher sommé d'une croix latine le tout d'argent ;*

Cimier *Une silhouette azur de couronne murale à cinq tours ;*

Supports *Deux branches de feuilles d'érable d'argent bordées de sable et sous l'écu un listel d'azur.*

Le symbolisme

Les armoiries : Inspirées par les armoiries de Pierre Boucher, fondateur de Boucherville, les armoiries de la ville sont composées des emblèmes suivants : la **couronne**, les **deux glands**, le **lys**, le **chevron**, la **croix** et les **roches**, et le **listel**.

Pour souligner la vie riveraine de la ville et afin de conserver un lien historique avec les premières armoiries, la couleur bleue et le noir deviennent les couleurs officielles de Boucherville.

Le cimier : La **couronne murale**, attribut des villes.

Les supports : Les **branches d'érable**, appartenance au Canada.

L'histoire

Origine et signification

La seigneurie des Îles-Percées est l'une des plus anciennes de la région de Montréal. Elle fut fondée en 1667 par Pierre Boucher pionnier, gouverneur de Trois-Rivières et premier urbaniste du territoire qu'il nomma Boucherville. Les travaux de défrichement ont permis d'établir un premier groupe de pionniers. Pour se défendre contre les incursions iroquoises, le seigneur fit du bourg une place fortifiée. À l'intérieur de cette enceinte s'élevait le manoir du seigneur, des maisons de colons et une chapelle en bois érigée en 1670. Dès 1673, l'élevage s'ajouta à l'agriculture.

En 1678, Monseigneur de Laval érigea la paroisse sous le vocable de la Sainte-Famille. La première école de garçons ouvrit ses portes en 1689. L'érection canonique de la paroisse Sainte-Famille fut décrétée en 1692.

⁹ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Pierre Boucher décéda en 1717 à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. L'agriculture restera la vocation principale de Boucherville durant près de trois siècles.

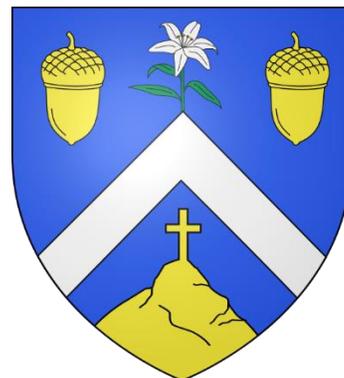
L'année 1845 marque la création de la municipalité de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville et l'organisation de la Commission scolaire. La tenure seigneuriale fut abolie en 1854. Pendant près d'un siècle, Boucherville a connu cependant une période de stagnation.

C'est en 1950 que Boucherville eut un nouvel envol. L'industrie s'y installa en 1965. La construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et celle de la route Transcanadienne contribuèrent au peuplement de la ville et au développement du parc industriel.

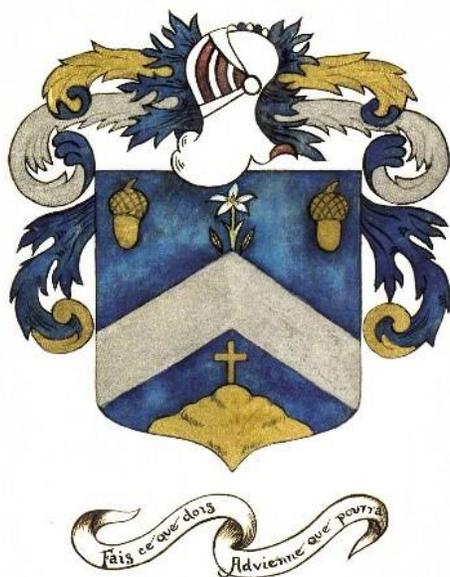
Boucherville a su conserver son cachet patrimonial. Aujourd'hui, le Vieux-Boucherville, avec ses rues étroites, ses maisons ancestrales et son église classée monument historique, constitue l'un des joyaux du patrimoine architectural québécois.

Les armoiries de la ville étaient différentes au moment de leur conception en 1993. L'écu de la ville de Boucherville se blasonnait ainsi :

« D'azur, au chevron d'argent, sommé d'un lis de jardin au naturel accosté de deux glands d'or et en pointe d'un rocher sommé d'une croix latine du même. »



Source : Wikipédia - Boucherville



Quant aux armoiries de Pierre Boucher, Seigneur de Boucherville, elles devaient ressembler à celles ci-contre.

Selon les lettres de noblesse enregistrées par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France en 1710 elles se blasonnent ainsi :

« D'azur et un chevron d'argent, sommé à la pointe d'un lis au naturel, à costé de deux glands d'or et accompagné en pointe d'un rocher de mesme sommé d'une croix d'or, un escu timbré d'un casque de profil orné de son lambrequin d'argent, d'azur et d'or. »

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Le personnel de la ville et de Vasco Design International

BRISTOL (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Bristol

Le 6 octobre 1989, une signature visuelle en forme d'armoiries fut présentée à la municipalité de Bristol et à la communauté par le Wyman Women's Institute. Cet emblème fut conçu librement par des membres de l'Institut et dessiné par Dale Schutt de L'Île-du-Grand-Calumet en Ontario.

La municipalité l'utilise surtout pour ses informations touristiques. Cette signature visuelle, qualifiée d'armoiries par la municipalité de Bristol, est une création artistique qui n'a pas les qualités d'une composition formelle d'armoiries.

Le symbolisme

La description

Sur l'écusson est représenté Bristol du Sud au Nord. Il montre d'abord la Rivière des Outaouais, ensuite les terres agricoles, ensuite les forêts à la base des montagnes, et finalement les montagnes elles-mêmes.

Le cimier

La **couronne** est le symbole du jumelage avec la Ville de Bristol, en Angleterre. Elle démontre aussi les racines dans les Îles Britanniques et l'Europe, la plupart des premiers pionniers étant venus de l'Écosse, de l'Irlande et de la France.

Les **drapeaux** croisés indiquent la loyauté envers le pays et la province.

Le **castor** est un symbole national et un animal très répandu dans la région.

Les supports

Les deux **cerfs**, un de chaque côté de l'écusson, illustrent un animal qui est aussi très répandu dans la collectivité.

L'ensemble est complété par des **iris versicolores** qui sont l'emblème floral provincial.

L'histoire

Origine et signification

Le canton de Bristol fut proclamé en 1834. Ce nom fait allusion à une ville d'Angleterre dans le comté de Gloucestershire, remarquable par ses installations portuaires.

Le bureau de poste fut établi en 1845 et en 1855 fut constituée la municipalité de canton de Bristol. Elle fut peuplée d'abord par des colons d'origine anglaise, écossaise et irlandaise, mais ensuite, plusieurs Allemands, Polonais et Français se joignirent à l'assortiment de pionniers de la région.

Au fil des ans, l'agriculture, de même que les industries forestière, minière et piscicole furent développées, permettant le début d'une économie diversifiée et établissant une base économique pour la jeune population. En 1835, le premier moulin à l'eau fut lancé par William King, et en 1837, un deuxième fut mis en opérations par un M. Stewart qui arrivait d'Écosse.

Au début, le transport se faisait sur des bateaux qui remontaient la rivière des Outaouais jusqu'au pied des Chutes des Chats. Les premiers bateaux à vapeur, le *Lady Colborne* et le *George Buchanan*, furent en service dès 1836.

La région de Bristol fut la base du premier chemin de fer équestre au Canada. Ce chemin de fer fut en service à partir de la Baie Pontiac jusqu'en 1886. La compagnie *Union Forwarding* le gérait à partir du village de Pontiac jusqu'au village Union (Unionville) au-dessus des Chutes des Chats.

En 2004, la municipalité du canton de Bristol devenait la municipalité de Bristol.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Bristol
- Grand Québec, Bristol

La signature visuelle de la municipalité de Bristol comme illustrée sur leur carte promotionnelle.



Renseignements artistiques

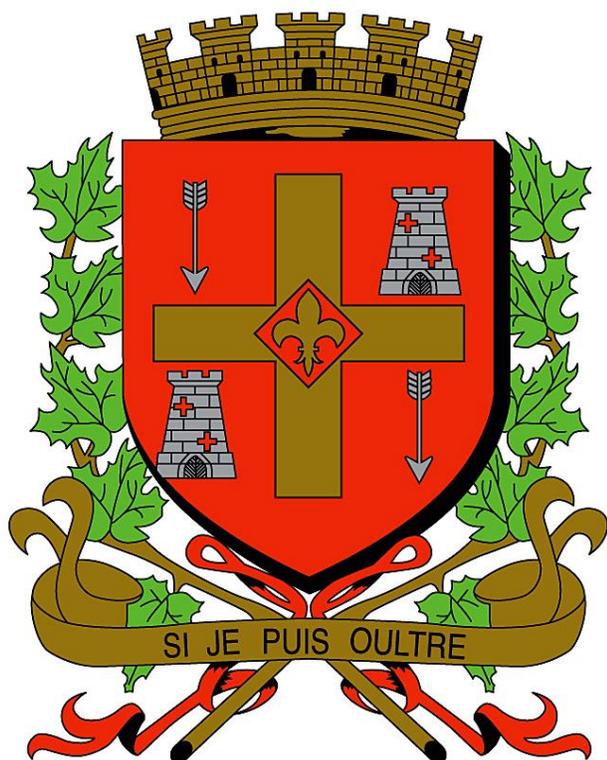
Conception et réalisation :

Les membres de Wyman Women's Institute

Artiste :

Dale Schutt de L'Île-du-Grand-Calumet.

BROSSARD (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Brossard

Les armoiries de la ville de Brossard furent réalisées par le Collège canadien des armoiries en janvier 1959. Elles ont été adoptées l'année même par le conseil municipal.

Les armoiries ont été légèrement modifiées depuis et leur blasonnement a été refait par l'Institut généalogique Drouin en 1972.

Elles se blasonnent ainsi : ¹⁰

Armoiries *De gueules à la croix alaisée d'or chargée d'un carreau posé en losange du champ aussi chargé d'une fleur de lis d'or : cantonnée aux 1 et 4, de deux flèches versées d'argent, aux 2 et 3, de deux tours de même maçonnées de sable et ajourées du champ ;*

Cimier *Une couronne murale d'or de cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches de feuilles d'érable de sinople tigées d'or croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;*

Devise « SI JE PUIS OULTRE ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **croix** rappelle cette splendide seigneurie qui fut concédée aux Pères Jésuites, seigneurs de Laprairie-de-la-Madeleine, le 1^{er} avril 1747 par Monsieur de Lauzon, Gouverneur général de la Nouvelle-France.

L'emblème **fleur de lis** placé au centre de la croix rappelle aussi les traditions françaises de notre pays, tandis que la **couleur rouge** est le symbole de la grandeur. Si Brossard est une ville toute récente, cette couleur devient pour elle le symbole de ses destinées futures.

Les **flèches et les tours** d'argent rappellent Urbain Brossard, l'ancêtre des familles Brossard du Canada dont les membres furent les pionniers de la région. On compte parmi ses descendants le premier maire de la ville, Monsieur Georges-Henri Brossard. La Flèche est une ville fort ancienne du Maine français et les flèches qui figurent dans les armoiries de Brossard rappellent donc les origines du vaillant pionnier, Urbain Brossard.

Les tours sont aussi extraites des armoiries de la ville de La Flèche, mais elles rappellent encore qu'Urbain Brossard était maçon et symbolisent par conséquent le métier de ce premier ancêtre. Coïncidence pour le moins étrange, le prénom Urbain tire sa racine du latin URBANUS qui signifie ville, par conséquent, la tour a une triple signification.

¹⁰ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Le cimier : La **couronne murale**, attribut des villes.

Les supports : Les **branches d'érable**, appartenance au Canada.

La devise : La devise « Si je puis, outre » écrite en vieux français signifie « si possible, j'irai encore plus loin ». Elle renferme la promesse d'un riche avenir pour la nouvelle ville.

L'histoire

Origine et signification

Cette ville résidentielle, qui résulte de la fusion, en 1978, de la municipalité de Notre-Dame (1952), anciennement Laprairie (1845) puis Notre-Dame-de-Laprairie-de-la-Madeleine (1855), et de la ville de Brossard (1958), auparavant La Nativité-de-Laprairie (1951) et Laprairie (1952), est située en Montérégie à proximité du pont Champlain.

Jadis, les lieux étaient connus sous l'appellation de Brosseau, tirée du patronyme du maire de la municipalité primitive, Pierre Brosseau (1858-1860; 1866-1868; 1878-1880), et retenue pour le bureau de poste entre 1952 et 1959.

Son fondateur moderne, dont le nom a été choisi pour la nouvelle ville, est Georges-Henri Brossard, maire d'abord de la paroisse, de 1944 à 1958, puis de la ville jusqu'en 1967. C'est grâce à son initiative si la municipalité rurale s'est rapidement imposée comme une banlieue importante. Cet essor s'inscrit parfaitement dans la forte croissance qu'ont connue les municipalités de la Rive-Sud dans la période d'après-guerre.

Les Brossardois faillirent devenir des Forgetvillois, car on se proposait de nommer l'endroit, en 1958, Forgetville en souvenir de monseigneur Anastase Forget (1885-1955), premier évêque du diocèse de Saint-Jean en 1934.

Le premier ministre Maurice Duplessis a favorisé Brossard, car Forget pouvait, disait-il, être rapproché de l'anglais « forget », oublier, et il désirait éviter que les citoyens de la ville soient étiquetés comme des gens qui oublient.

Référence : Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Brossard

Selon le blasonnement du Collège canadien des armoiries, les armoiries de 1959 de la ville de Brossard ressembleraient à celles-ci contre.

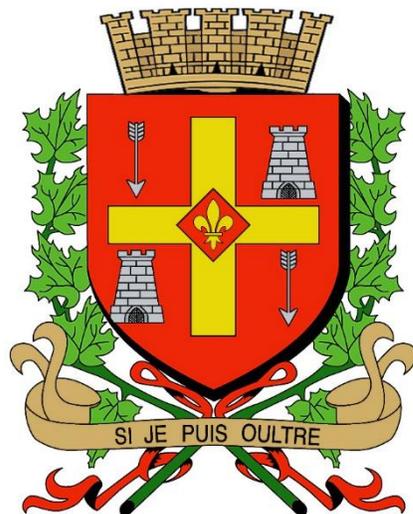
« De gueules à la croix alésée d'or, chargée en cœur d'une macle du champ surchargée d'une fleur de lys d'or, cantonnée en chef à dextre et en pointe à senestre, d'une flèche d'argent posée en pal la pointe en bas, en chef à senestre et en pointe à dextre, d'une tour aussi d'argent, maçonnée de sable. »

L'écu timbré d'une couronne murale de cinq tours au naturel, est entouré de deux branches d'érable feuillées au naturel. Sous l'écu, sur un listel, la devise : SI JE PUIS, OULTRE. »

Renseignements artistiques

Conception et réalisation initiale :

Collège canadien des armoiries



CAP-CHAT (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Cap-Chat

Les armoiries de la ville de Cap-Chat ont été réalisées en 1987 par la firme Lucien Lévesque Inc. Le conseil municipal les a adoptées par résolution le 24 février 1988.

Elles se blasonnent ainsi :¹¹

Armoiries *D'argent, à la fasce abaissée d'azur, au rocher de Cap-Chat d'or brochant sur le tout ; à la champagne d'argent, au pal d'azur chargé d'un bateau du champ, adextré de deux sapins de sinople et senestré d'une gerbe de blé d'or ; au chef aussi d'argent chargé d'une croix d'azur ;*

Devise « CAP VERS L'AVENIR ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **croix**, symbole de la religion, a été de toute l'existence de Cap-Chat.

La **gerbe de blé** symbolise l'une des activités principales dans la vie de Cap-Chat : l'agriculture. En effet, les pionniers ont eu à

défricher, sur terrain plat comme sur terrain montagneux, à semer, à récolter et à faire l'élevage.

Le **bateau** rappelle une activité de toujours à Cap-Chat : la pêche sous le regard du cap Chat et de son phare.

Les **conifères** représentent ce qui a caractérisé Cap-Chat et qui le caractérise encore : le défrichage, les chantiers, la colonisation, le trappage et l'exploitation minière.

Le **rocher** en forme de chat, représente l'effigie de la ville et l'apport du tourisme et de la pêche sportive dans la rivière Cap-Chat.

La devise

La devise « **Cap vers l'Avenir** » regroupe toute l'histoire de la ville et la foi dans son avenir. La devise évoque son nom, ses réalisations, la colonisation de Saint-Octave-de-l'Avenir et l'installation du camp de cadets.

¹¹ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ.

L'histoire

Origine et signification

La ville de Cap-Chat a été créée le 15 mars 2000. Elle est issue du regroupement de la ville de Cap-Chat et de la municipalité de Capucins. Le canton de Cap-Chat, proclamé en 1842, est à l'origine du nom de la ville de Cap-Chat (1968), celle-ci ayant successivement été identifiée comme la municipalité de la paroisse de « Saint-Norbert-du-Cap-Chat » (1845), « Saint-Norbert-du-Cap-Chatte » (1885), à nouveau « Saint-Norbert-du-Cap-Chat » (1957) qui fusionnera à la municipalité du village de Cap-Chat (1926).

Cette municipalité de la Gaspésie, où une mission fut établie en 1815, devrait son nom, selon l'opinion populaire, à un rocher en forme de chat à demi accroupi tout près de la ville. La carte du père Ducreux de 1660 indique « Promontorium Felis », *promontoire du chat*, à la hauteur de Cap-Chat, ce qui soutient cette thèse.

Une légende micmaque raconte que la Fée-Chat a enfermé dans une prison de pierre un chat sauvage qui tuait de nombreux animaux sur la grève cap-chatienne. Une autre explication, plus probable, soutient que le toponyme Cap-Chat provient de la déformation du nom d'Aymar de Chaste, 3^e lieutenant général de la Nouvelle-France en 1603. La ville de Cap-Chat a d'ailleurs une rue à son nom.

Références : - Commission de la toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Cap-Chat
- Ville de Cap-Chat, histoire

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

La firme Lucien Lévesque Inc.

CAP-SAINT-IGNACE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Cap-Saint-Ignace

Les armoiries de la municipalité de Cap-Saint-Ignace ont été conçues et réalisées par Monseigneur Jean-Paul Gélinas avant 1982.

Elles n'ont pas de blasonnement.

Le symbolisme

Les armoiries

Le **fond d'azur** : la paix du milieu.

Le **Cap d'or** : le Petit Cap de la géographie locale.

Le **clocher d'argent** : la paroisse et son patron saint Ignace de Loyola, confesseur.

La **terre** labourée d'or : la florissante agriculture.

L'**oie en vol** et le **chevreuil d'argent** : la chasse aux petits et gros gibiers et la célébration annuelle de la fête de Saint-Hubert, patron des chasseurs.

Le **fleuve Saint-Laurent** ondé d'argent.

Les supports

Les **épis de blé** d'or en supports : les traditions et la foi des citoyens.

La devise

La devise des armoiries « Mets le Cap sur la Vaillance » provient du nom de la Municipalité et de l'appellation populaire des gens de Cap-Saint-Ignace, « Les Vaillants ».

L'histoire

Origine et signification

En 1672, l'intendant Talon concéda à Geneviève de Chavigny une terre partant du Saint-Laurent depuis un petit cap que des jésuites avaient nommé « Saint-Ignace ». Il accorda aussi à Nicolas Gamache, Louis Gagné et Guillaume Fournier des terres depuis la concession de Geneviève de Chavigny. Deux années plus tard, le gouverneur Frontenac céda à René Lepage un fief qui compléta ce qui constitue le territoire actuel de Cap-Saint-Ignace.

Une chapelle fut construite à l'anse ouest du Petit-Cap et en 1700, Mgr de Saint-Vallier inaugura la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola. La première chapelle, trop petite, fut remplacée par une église de pierre en 1721. Cependant, l'érosion de la côte la fit s'écrouler vers 1744.

Le troisième lieu de culte, érigé sur le site actuel de l'église, fut inauguré en 1773. L'édifice fut démoli en 1881 pour faire place à un bâtiment qui fut détruit par le feu en 1890 et remplacé par l'église actuelle.

En 1690, le seigneur de Vincelotte fit bâtir un moulin à vent pour moudre le blé des censitaires. Le moulin fut remplacé vers 1823 par un moulin à eau, plus performant, construit aux abords du Bras Saint-Nicolas.

Vers 1845, deux chantiers maritimes s'établirent à Cap-Saint-Ignace pour exporter du bois vers l'Angleterre. L'entreprise passa à la compagnie Price Brothers qui, en 1915, la transféra à Montmagny. Une manufacture de laine vit le jour en 1881. Elle fut vendue en 1959 pour devenir « Lasalle Blanket ». Bien des gens y ont travaillé jusqu'à sa fermeture en 1987.

Aujourd'hui, même si la production laitière est importante, la culture horticole et celle des pommes et des petits fruits s'avère tout aussi florissante.

L'activité industrielle est centrée sur le bois, le métal et l'imprimerie. L'exploitation forestière et la transformation du bois font partie d'une longue tradition à Cap-Saint-Ignace.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Monseigneur Jean-Paul Gélinas

CAP-SANTÉ (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Cap-Santé.

Les armoiries de Cap-Santé ont été conçues en 1957 par le Collège canadien des armoiries de Montréal et adoptées la même année par le conseil de la municipalité de la paroisse de Ste-Famille-de-Cap-Santé.

Elles illustrent Cap-Santé avec des chevrons qui évoquent le Cap, leur nombre trois, la Sainte Famille et les étoiles qui rappellent les armes de la famille Robineau, seigneur et baron de Portneuf.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à trois chevrons entrelacés de gueules ; au chef de gueules chargé d'une fleur de lis d'or, accompagnée de deux étoiles du même ;*

Support *Deux branches de feuilles d'érable au naturel, croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;*

Devise « EX UNITATE VIRES ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les **chevrons entrelacés** évoquent le cap. Ils sont trois pour rappeler que la paroisse est sous le patronage de la Sainte-Famille.

L'emblème **fleur de lis** rappelle les origines françaises et avec les **étoiles** est aussi une évocation des armoiries de Pierre Robineau de Bécancour, baron de Portneuf.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada.

La devise : La devise de Cap-Santé se traduit par : « L'union fait la force » et elle réfère évidemment aux trois chevrons entrelacés qui figurent dans les armoiries municipales.

L'histoire

Origine et signification

L'origine inconnue du nom « Cap-Santé » a donné lieu à de nombreuses hypothèses. D'abord, le nom de Cap-Santé est apparu en premier en 1679, dans les registres de la paroisse desservie par une mission jusqu'en 1708, date de la nomination du premier curé résident, l'abbé Pageau Morin.

Cependant, l'abbé Morin nomme la paroisse dans les registres de 1721 : la paroisse du Cap de la Sainte-Famille. Pour le nom « Cap-Santé », on a évoqué la guérison de soldats qui ont débarqué à cet endroit. Puis, la salubrité remarquable du site lui aurait valu sa dénomination. On a aussi argué que jadis, lorsque les gens franchissaient le cap Santé sur le périlleux chemin du Roy, celui-ci signifiait le cap du salut.

L'explication la plus sérieuse a été proposée par l'historien de l'art, Gérard Morisset. Selon lui, la paroisse s'appelait le Cap de la Sainte-Famille jusqu'aux environs de 1725. À cette époque, il s'écrivait « Cap de la Sante Famille ». Peu à peu, il devint Cap de la Sante. Avec le temps, seuls le premier et le dernier mot sont demeurés pour faire « Cap-Santé ».

Références : - Commission de toponymique du Québec, banque de noms de lieux, Cap-Santé.
- La vie du Cap-Santé - 1679-1979, livre souvenir
- Commission scolaire de Portneuf, Armoiries de Cap-Santé
- LE CITOYEN ville de Cap-Santé, juillet 2003, Vol. 28, no. 5

Les armoiries de Cap-Santé telles que dessinées en 1957 par le Collège canadien des armoiries de Montréal.

À sa création, les auteurs croyaient que ces armoiries étaient « parlantes » puisqu'elles auraient été basées en partie sur le nom de la municipalité tel qu'expliqué par un historien. Ils font référence à la note de l'abbé Gratien qui raconte le dur hiver de 1535 que passa le navigateur Jacques Cartier. Ce dernier était sur les bords de la rivière Sainte-Croix (Saint-Charles) qu'il assimila à tort à la rivière Jacques-Cartier.

Cette erreur est sans doute à l'origine de la légende qui veut que Cartier ait trouvé sur le promontoire du Cap-Santé une herbe médicinale qui guérit ses hommes du scorbut. Pour cette raison, il nomma ces hauteurs escarpées « Cap-Santé ».

Les armoiries de Pierre Robineau de Bécancour, baron de Portneuf dont les étoiles ont été reprises dans les armoiries de la ville de Cap-Santé. Elles se blasonnent ainsi :

« D'azur à la cotice d'or, accompagnée de six étoiles du même posées en orle à une fleur de lis posée sur une fasce de gueules ».

Les livres d'histoire nous montrent plusieurs versions des armoiries de la famille Robineau, toutes avaient des étoiles d'or et la fasce de gueules à la fleur de lis fut autorisée par le roi Louis XIV en 1681.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal



Source : Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, vol II, p. 881

CARIGNAN (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Carignan

Les armoiries proviennent de la famille Chastelard de la région d'Auvergne-Rhône-Alpes en France. Elles ont été dessinées en l'honneur de Henri de Chastelard, marquis de Salières, sixième fils de Claude de Chastelard et de Jeanne de Musy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Colonel d'infanterie, il commandait le régiment de Carignan-Salières en 1665.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à trois chevrons d'azur.*

Devise « HONNEUR ET PATRIE ».

Le symbolisme

Les armoiries

Azur : joie, savoir, loyauté et clarté

Or : éclat, justice, foi, force et constance

Chevrons : les éperons du chevalier.

L'histoire

Origine et signification

En 1642, Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, lève un régiment. Vers 1659, le régiment du prince et celui du colonel Henri Chastelard de Salières forment un même corps qui prend le nom de régiment Carignan-Salières.

En juin 1665, le régiment débarque à Québec. Son arrivée en Nouvelle-France représente un chapitre marquant de l'histoire du Québec. En effet, de 1665 à 1667, les soldats ont sécurisé les possessions françaises en Amérique du Nord en construisant des forts et en menant des expéditions militaires qui ont permis la conclusion de la paix avec les diverses nations de la Confédération iroquoise. Cette paix a mis fin aux relations tendues qui compromettaient le développement de la Nouvelle-France, notamment celui de Montréal.

En 1665, les soldats du régiment Carignan-Salières érigent un premier fort de pieux appelé fort Saint-Louis au pied des rapides du bassin de Chambly. La construction du fort Sainte-Thérèse se termine quant à elle le 15 octobre 1665, jour marquant la fête liturgique de Sainte-Thérèse.

Par la même occasion, les soldats du régiment Carignan-Salières ouvrent un chemin entre le fort et la future île de Montréal. Le chemin de Chambly, nommée aujourd'hui la route 112, devient la première route du Canada.

Près de 400 soldats ont choisi de s'établir au pays après la démobilisation du régiment, contribuant ainsi de manière considérable à l'expansion de la colonie. Dans les années qui ont suivi leur établissement, plus de 280 d'entre eux se sont mariés, notamment avec des Filles du roi. Ces soldats ont laissé leur nom à plus d'une vingtaine de villes et villages du Québec, comme Chambly, Varennes ou encore Berthier. De nos jours, nombre de leurs descendants vivent au Québec et en Amérique du Nord.

Le territoire situé autour du bassin porte le nom de Chambly jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En 1855, la partie rurale du territoire prend le nom de municipalité de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly.

La municipalité de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly (1855) adopte le nom de Carignan en 1965.

Référence : - Ville de Carignan, un peu d'histoire

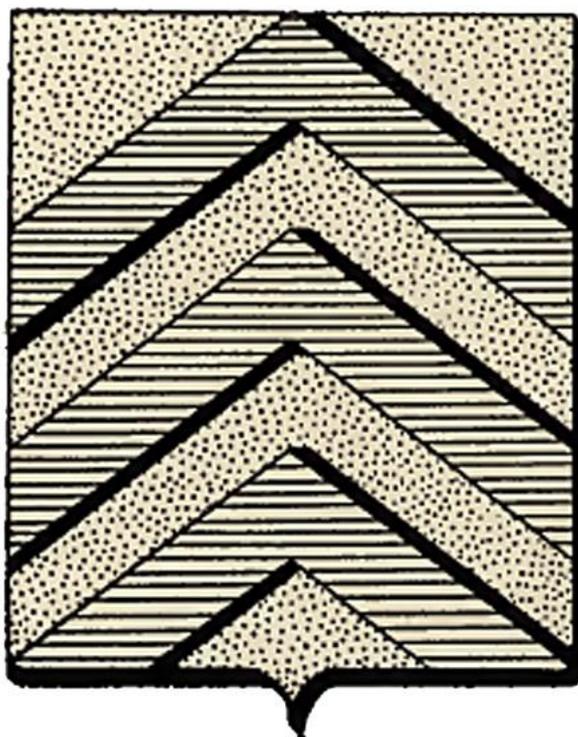
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Carignan.

Les armoiries de Henry de Chastelard, sieur de Salière telles que répertoriées dans L'armorial du Canada Français de Massicotte et Roy.¹²

Elles se blasonnent ainsi :

D'or, à trois chevrons d'azur.

Henri de Chastelard de Salières, né **Henri de Chastelard**, appelé aussi le marquis de Salières fut colonel de régiment et commandant du régiment de Carignan-Salières.



¹² Dans l'armorial de Massicotte et Roy le prénom du colonel Henri Chastelard de Salières est écrit « Henry » contrairement à la grande majorité de références historiques.

CAYAMANT (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Cayamant

Les supports

L'écu est enveloppé de **feuilles d'érable** symbolisant l'appartenance au Canada.

La devise

Finalement, on y retrouve le slogan de la municipalité : « Cayamant, là où il fait bon vivre ».

Les armoiries de la municipalité de Cayamant ont été conçues par madame Jeannine Brousseau et elles ont été dévoilées en 1993 lors du 75^e anniversaire de la paroisse Saint-Roch.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement.¹³

Le symbolisme

Les armoiries

L'année de fondation 1906 y figure, de même que le **complexe municipal** et l'**église** Saint-Roch.

La **canne à pêche** et la **carabine** illustrent la chasse et la pêche au début de la colonisation jusqu'à nos jours.

Les **arbres** représentent la richesse naturelle de la municipalité qui est la forêt.

Le cimier

L'**aigle** représente la rivière de l'Aigle qui a été à la base de la colonisation de Cayamant.

¹³ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

L'histoire de la localité remonte aux années 1880 alors que l'industrie forestière mettait en exploitation le secteur Dépôt-de-l'Aigle. Ce chantier était accessible par la rivière Picanoc et plusieurs travailleurs installèrent leur famille sur les rives du lac Cayamant.

Érigée en 1906 comme municipalité du canton de Dorion, elle est depuis 1988 connue sous le nom de Cayamant en l'honneur du lac de ce nom. Son bureau de poste y a été établi en 1943.

Par ailleurs, Lac-Cayamant identifie la localité véritablement établie en 1918, année de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Roch-du-Lac-Cayamant.

Le nom de Cayamant est d'origine algonquine et signifie « lac porc-épic » ou « lac qui a une baie au fond ».

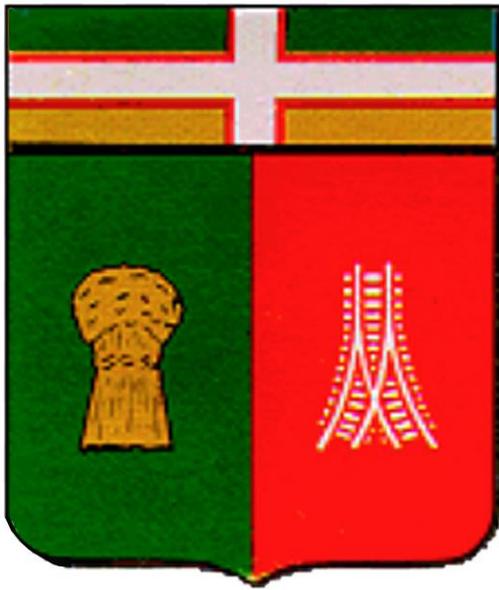
Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Cayamant

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Madame Jeannine Brousseau

CHAMBORD (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Chambord.

Les armoiries de la municipalité de Chambord ont été adoptées par le conseil municipal en 1957.

Elles se blasonnent ainsi : ¹⁴

Armoiries Parti, de sinople à la gerbe d'or, de gueules à un centre ferroviaire d'argent ; au chef du drapeau saguenéen, qui est coupé de sinople et d'or à la croix d'argent bordée de gueules brochant sur le tout ;

Devise « LABEUR ET FIDÉLITÉ ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le champ est parti, c'est-à-dire divisé verticalement. Cette division est imposée par le double caractère de la localité, qui comporte essentiellement un territoire agricole et un centre ferroviaire. Ce double caractère est également la note distinctive de Chambord par rapport aux autres localités de la région.

Le côté dextre est de sinople. Le vert convient à la fois aux champs cultivés, qui forment le premier plan de la grande terrasse de Chambord, et à la forêt, qui les encadre en arrière-plan. Son meuble est une gerbe qui symbolise l'agriculture par laquelle ces champs sont exploités. La gerbe d'or est un symbole de foi, de force et de richesse, traits qui conviennent à l'agriculture, la première et la plus fondamentale des richesses.

Le côté senestre est de gueules. Le rouge est emblème de courage, d'ardeur et de fidélité. Ces notes sont bien associées à l'idée de cette forme d'activité que constitue le service de chemin de fer. Le meuble, un centre ferroviaire, précise le rôle de Chambord, qui est le point d'aboutissement de la voie ferrée mettant la région en communication avec l'extérieur et celui d'où partent les voies de pénétration et de service dans les diverses parties de la région. (Alma, Chicoutimi, Dolbeau, Chibougamau).

On a placé en chef le drapeau du Saguenay. Cette pièce honorable est l'élément qui situe Chambord dans la carte du monde, en déterminant que c'est dans et pour le Royaume du Saguenay que cette localité joue son rôle par la culture du sol et par le service ferroviaire qui lui est propre.

La devise

La devise « labeur et fidélité » exprime une magnifique synthèse de tout ce que ces armoiries font supposer de vertus chez la population dont elles sont l'expression héraldique.

¹⁴ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

En 1845, le village de Chambord fut fondé et nommé en l'honneur d'Henri d'Artois, « comte de Chambord » et prétendant au trône de France à cette époque. Il se situe dans une anse du lac Saint-Jean, entre les rivières Métabetchouane et Ouiatchouan.

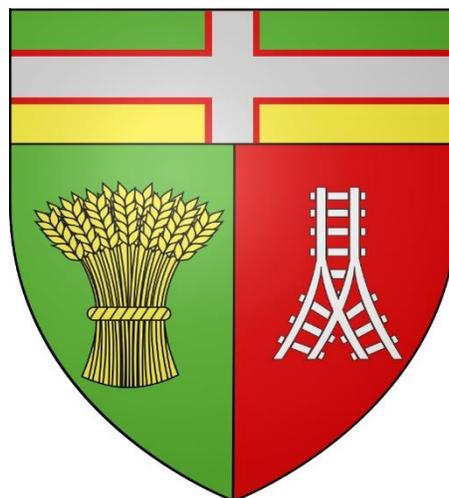
Le chemin de fer a joué un rôle capital dans l'évolution du village, car depuis 1888 tout le trafic ferroviaire de Québec vers la région passe par Chambord.

On croit que l'arpenteur Pascal-Horace Dumais (1836-1906) aurait suggéré l'appellation Chambord pour identifier le bureau de poste, ouvert en 1872. Intellectuel curieux, Dumais recevait des journaux de France et il se serait passionné pour la vie du comte de Chambord.

En 1916, la composante toponymique **Chambord** est intégrée au nom municipal, alors que l'on procédait à sa modification en faveur de **Saint-Louis-de-Chambord**. En 1973, intervenait la fusion de la municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Chambord à celle du village de Chambord, créée en 1932. Surnommé Royaume de la ouananiche en raison de l'abondance de ce poisson dans les eaux qui la baignent, Chambord demeure, grâce à l'hospitalité des Chambordais, un endroit typique imprégné de la mentalité jeannoise.

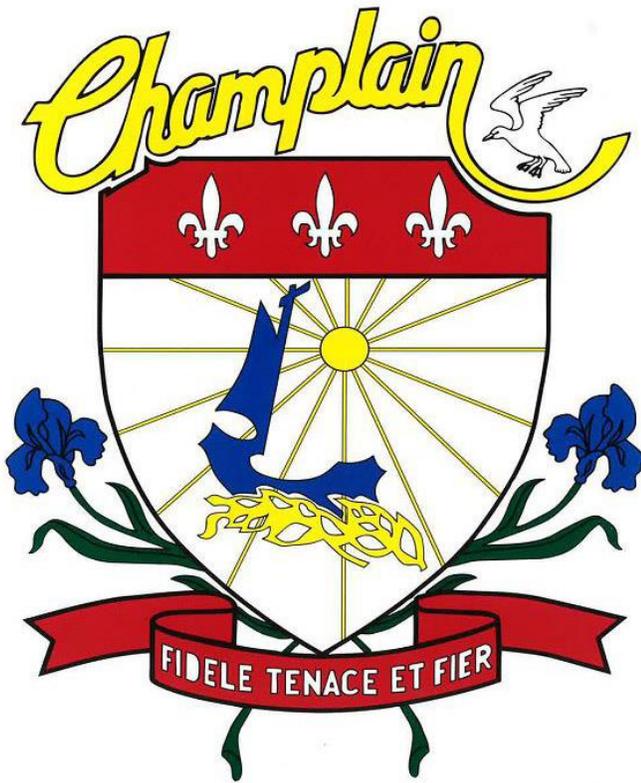
Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Chambord

Les armoiries de la municipalité de Chambord sont illustrées sur la page de la ville du site Wikipédia. Les armoiries ont été dessinées ainsi :



Source : Wikipédia – Chambord (Québec)
Par Judicieux — Travail personnel, CC BY-SA 4.0,

CHAMPLAIN (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Champlain

Les armoiries de la municipalité de Champlain ont été conçues par monsieur Roger Bornais en 1980 et elles ont été adoptées en décembre de la même année par le conseil municipal.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement.¹⁵

Le symbolisme

Les armoiries

Un **bateau** (d'azur) portant la croix chrétienne vogue allègrement sur des vagues constituées de **gerbes de blé** (d'or), emblème du 300^e anniversaire. Ce graphique veut représenter la navigation, la proximité du majestueux fleuve Saint-Laurent et les arrêts que le grand découvreur, Sieur de Champlain, fit lors de ses nombreux passages. En effet, Champlain et d'autres navigateurs empruntaient l'embouchure de la petite rivière pour s'y mettre à l'abri des vents et des cohortes d'Indiens qui eux aussi utilisaient les grandes eaux. Certains marins, trouvant les abords de la rivière tellement accueillants, s'y installèrent pour s'adonner à la culture du sol.

Un **soleil radieux** d'or couvre entièrement le champ inférieur (d'argent) de l'écu et symbolise chaleur, richesse et fierté.

La **partie du haut** formant une barre est de gueules (rouge : couleur royale) et représente le chemin du roi qui, dans son tracé original traversait le village de Champlain. Cette barre met en évidence trois fleurs de lis. Celles-ci évoquent les 300 ans d'appartenance française.

La **baie** provoquée par le jambage de la dernière lettre du mot « Champlain » représente effectivement la baie existante en face du site du village et contient un paisible oiseau aquatique tout prêt à se poser sur la terre accueillante de Champlain, superbe lieu de villégiature.

Le cimier

Il est composé de l'**identification du patelin**. Le lettrage altère délibérément le haut de l'écu pour montrer que le tracé du chemin du roi fut modifié à plusieurs reprises par l'action combinée de l'homme et des éléments non sans une certaine nostalgie des habitants locaux.

Les supports

L'écu est soutenu dans ses côtés par **deux iris** (d'azur), accompagnés de tiges entrecroisées (de sinople), fleur ornementale et odorante, symbole du pouvoir royal et de la protection divine. Cette fleur du poète est débordante de valeurs précieuses qui collent bien à la terre et aux gens de Champlain. De plus, les abords des cours d'eau sont l'endroit où elle se retrouve à foison.

¹⁵ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

La devise

Pour finir, un *listel* (de gueules) supporte la devise (d'argent) « FIDÈLE, TENACE ET FIER » qui se veut un orgueil pour les temps passés et programme pour l'avenir.

FIDÈLE : Évoque un attachement aux ancêtres, aux traditions à la foi.

TENACE : Évoque la qualité première de toute la population de Champlain autant celle d'hier que d'aujourd'hui.

FIER : Évoque un noble sentiment d'enracinement, d'appartenance à Champlain.

L'histoire

Origine et signification

La municipalité de Champlain fut créée en 1982 par la fusion de la paroisse de La Visitation-de-Champlain (1845) et le village de Champlain (1917). La municipalité tire son nom de la seigneurie de Champlain concédée le 8 août 1664 à Étienne Pézard de la Touche.

Selon la version populaire, ce nom aurait été attribué à cette municipalité de la région de la Mauricie par Samuel de Champlain qui, émerveillé par la beauté des lieux, se serait écrié : « Quel beau champ plein! »

Cependant, on sait que c'est le fondateur de Québec qui a été honoré ainsi... par lui-même puisqu'il identifie le cours d'eau sur la table qui accompagne sa carte de 1632 : « Rivière de Champlain »

Excellent cartographe et explorateur, Champlain a occupé le poste de gouverneur de la Nouvelle-France entre 1612 et 1629 puis entre 1633 et 1635. Arrivé au pays en 1603, il fonde Québec en 1608, doit livrer bataille aux Anglais en 1628-1629 et se résoudre à la reddition. De retour à Québec en 1633, il rétablit le commerce des fourrures et pacifie les Iroquois. On lui doit, entre autres, de précieux récits de voyage.

La municipalité de Champlain était un endroit de villégiature et de retraite de maints capitaines de bateaux. Champlain était composé, à l'origine, d'îlots de populations regroupés en villages qui avaient comme noms Laborde, Sainte-Marie, Picardie, appellations et entités qui ont longtemps prévalu.

La commune française d'Hiers-Brouage et la municipalité de Champlain se sont jumelées. Rappelons que Brouage est le lieu natal de Champlain.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Champlain

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Monsieur Roger Bornais

CHARETTE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Charette

En 1987, la municipalité de Charette organisa un concours populaire en vue de la création d'un emblème. Des propositions reçues c'est celle de madame Lucie Thériault qui fut retenue. Le conseil municipal adopta alors ses armoiries.

Elles n'ont pas de blasonnement.¹⁶

Le symbolisme

Les armoiries

L'écu est divisé en quatre parties égales, ou quartier, qui représentent les éléments importants de la vie et de l'histoire de la municipalité que sont l'agriculture, la forêt, le moulin à scie et l'industrialisation d'hier et de demain. Les trois premiers illustrent nos origines et notre vie actuelle et le quatrième est un prolongement vers l'avenir.

Le **sapin stylisé** dans le premier quartier bleu symbolise les magnifiques paysages de la région et la forêt, ressource économique importante.

Les **deux roues d'engrenage**, dans le quartier rouge symbolisent l'industrialisation, la franche coopération et le désir permanent d'aller plus

loin, selon la devise : **Fièremment et toujours mieux.**

L'emblème blanc de la **fleur de lis** entre les deux quartiers symbolise la pureté et évoque l'emblème du Québec.

Le troisième quartier vert illustre l'agriculture et la **croix d'or** symbolise la foi des habitants de Charette.

La **roue dentelée**, dans le quatrième quartier représente le moulin à scie qui a marqué l'origine de Charette.

La **bande courbée d'argent** traversant les quartiers 1, 2, et 4, représente la rivière Yamachiche génératrice du moulin à scie.

La **ligne pointillée** au centre de l'écu symbolise le chemin de fer, élément important relié étroitement au moulin à scie.

Les couleurs : Le **bleu** exprime la voûte céleste, le **rouge**, couleur de sang, témoigne de l'amour et de la charité et les ressources indispensables à la vie, le **vert** symbolise l'agriculture et la forêt, l'**argent** souligne la rivière, le **noir** indique les industries, le **blanc** symbolise la clarté et l'**or** symbolise la foi et la religion.

¹⁶ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

Le cimier

Au-dessus de l'écu, le Roi-Soleil, source de lumière, de chaleur, de vie, rayonne sur les quatre partitions.

Les supports

De chaque côté de l'écu, les **feuilles d'érable** évoquent nos érablières et elles sont aussi l'emblème du Canada.

La devise

Sous l'écu un listel d'or chargé de la devise « FIÈREMENT ET TOUJOURS MIEUX » en lettres de sable.

L'histoire

Origine et signification

Petite localité de la région de la Mauricie située à l'ouest de Saint-Étienne-des-Grès, Charette existe officiellement depuis 1918 par suite de sa constitution à même le territoire de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges établie en 1914. D'abord attribué au bureau de poste en 1910, le nom de Charette rappelle l'un des premiers habitants, Édouard Charette, originaire de Sainte-Ursule, paroisse du Maskinongé située à quelque 20 kilomètres au sud-ouest de Charette, qui y a bâti un moulin à scie et un moulin à farine vers 1875.

Or, le toponyme retenu pour la gare ferroviaire étant la forme anglaise Charette's Mills, les Charettois d'alors ont réclamé un nom français et ont fini par avoir gain de cause. La municipalité de Charette appartient à la MRC de Maskinongé; auparavant elle était rattachée à la MRC du Centre-de-la-Mauricie qui a cessé d'exister, le 31 décembre 2001, à la suite de la création de la nouvelle ville de Shawinigan.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Charette

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Madame Sylvie Thériault

CHÂTEAUGUAY (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Châteauguay

Les armoiries de la ville de Châteauguay furent créées par monsieur Raymond Lambert de la Heraldic House en 1976. Elles ont été adoptées par résolution du conseil municipal le 7 septembre 1976.

Elles se blasonnent ainsi :¹⁷

Armoiries *D'argent, au chevron de gueules chargé d'une feuille d'érable accostée de deux roses d'argent, accompagné en pointe d'un moulin à vent au naturel sur un tertre de sinople, au chef d'azur ondé d'argent, chargé d'une fleur de lis du même adextré d'une gerbe de blé d'or et senestré d'une roue dentée d'argent ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à six tours crénelées maçonnées et ouvertes de sable ;*

Devise « UNITA FORTIOR ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **feuille d'érable**, l'emblème **fleur de lis** et la **couronne crénelée** incarnent les trois paliers gouvernementaux.

Le « **chef d'azur ondé d'argent** » représente les eaux de la rivière Châteauguay, du lac Saint-Louis et du fleuve Saint-Laurent.

Le **chevron rouge « gueules »** symbolise la protection des chevaliers de la seigneurie, remémorant ses antécédents historiques d'avant-poste fortifié (1677-1689).

Les **roses** proviennent des armes de Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil et de Châteauguay.

Le **mont de sinople surmonté d'un moulin à vent** reproduit l'île Saint-Bernard, qui conserve encore la tour maçonnée d'un des plus vieux moulins à vent en Amérique du Nord construit entre 1686 et 1688.

Les **ails du moulin en forme de croix** rappellent le travail de Marguerite d'Youville et, traditionnellement, la croix du chemin (événements historiques de 1838).

La **gerbe de blé** et la **roue dentelée** imagent la richesse de la terre et le mouvement, l'élan vers l'avenir.

Le cimier : La **couronne murale** est l'emblème des villes.

La devise : Elle signifie : Plus forte parce qu'unie.

¹⁷ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

La ville de Châteauguay est riveraine du Saint-Laurent, du côté sud, sur les bords du lac Saint-Louis, à une trentaine de kilomètres au sud de Montréal, à peu de distance de la réserve indienne de Kahnawake.

Établie en 1855 en tant que municipalité de la paroisse de **Saint-Joachim-de-Châteauguay**, cette agglomération est devenue la ville actuelle en 1975, par suite du regroupement des villes de **Châteauguay** (1968) et de Châteauguay-Centre (1960) qui suivait la fusion intervenue en 1968 entre les villes de **Châteauguay** (1912) et de **Châteauguay Heights** (1948).

Ce nom lui a été attribué en vertu de l'appartenance de son territoire à la seigneurie de Châteauguay, concédée à Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay (1626-1685) par Frontenac en 1673. Le seigneur de Longueuil aurait bâti sur l'île Saint-Bernard, à l'embouchure de la rivière du Loup, appelée aujourd'hui **Rivière Châteauguay**, un magasin fortifié dénommé **Chasteau de Gay**, peut-être en rappel du chargé d'affaires ou fermier de la terre seigneuriale dénommé Guay, Gay ou Gué.

À environ 30 kilomètres de la ville, sur les bords de la rivière Châteauguay, s'est déroulée, en 1813, la fameuse bataille de Châteauguay au cours de laquelle le lieutenant-colonel de Salaberry a repoussé les 3 000 Américains du général Hampton à l'aide de 1 700 hommes et d'une troupe d'Abénaquis.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Châteauguay

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Monsieur Raymond Lambert, Heraldic House

CHIBOUGAMAU (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Chibougamau

Les armoiries de la ville de Chibougamau ont été créées par l'abbé Bernard Audet, héraldiste du Petit Séminaire de Chicoutimi et réalisées par l'artiste-peintre Bertrand Audet d'Alma.

Elles ont été par la suite adoptées en 1959 par le conseil municipal.

Les armoiries se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à la fasce engrêlée de gueules accompagnée en chef de trois sapins arrachés de sinople et en pointe d'un marteau de géologue de sable ;*

Cimier *Une couronne au profil d'une mine ;*

Supports *Deux rinceaux d'érable de sinople croisés en pointe en sautoir ;*

Devise « TERRA NOSTRA DAT FRUCTUM SUUM ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries de Chibougamau symbolisent le fait que la ville tire principalement ses richesses de son sous-sol et de ses forêts. C'est pourquoi tout le champ de l'écu est d'or.

L'**or** évoque la dignité, l'éclat, la foi, la force et la prospérité.

La **fasce engrêlée de gueules**. Le gueules désigne la couleur rouge. Celle-ci connote la justice, le courage et l'héroïsme. L'écu est ainsi traversé d'une bande rouge présentant des bords qui rappellent le mouvement des vagues (engrêlé). Cela renvoie au cuivre, qui est l'un des principaux métaux extraits du sous-sol chibougamois, et rappelle le lac Chibougamau qui se trouve au cœur de la ville.

Accompagnée en chef de **trois sapins arrachés de sinople**. Le chef correspond à la partie supérieure de l'écu. Celui des armoiries de Chibougamau compte trois sapins arrachés à la nature qui illustrent les richesses que la ville tire de l'exploitation de ses forêts. Sinople désigne le vert et symbolise évidemment la nature, mais aussi la fertilité et l'espoir d'une nature sans cesse renouvelée.

En pointe d'un **marteau de géologue de sable**. Le marteau du géologue, à l'origine des nombreuses découvertes de minerai, tant dans le passé que dans le présent, occupe la place centrale des armoiries. Dit de sable, soit de couleur noire, ce marteau et son emplacement réitèrent le rôle de premier plan des activités minières, mais également leur rôle fondateur dans l'histoire de la ville.

Le cimier

La richesse du sous-sol est également représentée par la couronne ornant le sommet extérieur de l'écu (en cimier). Remplaçant la couronne murale des armoiries traditionnelles, cette couronne atypique souligne le rôle central de l'industrie minière pour la ville. On y reconnaît ainsi aisément le profil d'une mine, avec ses fosses et ses strates, typiques des activités de creusage du sol. Solidement posée sur le sommet de l'écu qu'elle décore, la couronne minière est le complément du marteau du géologue qui orne le centre des armoiries.

Les supports

Le rinceau disposé symétriquement sur deux branches de part et d'autre de l'écu est composé de 16 **feuilles d'érable** à sucre. Leur grand nombre et leur disposition témoignent de la place de la ville au cœur de la forêt, mais également de l'omniprésence de l'industrie forestière à Chibougamau.

La devise

La devise latine de Chibougamau : *Terra nostra dat fructum suum*, soit « Notre terre nous livre ses fruits ». Cette devise est inspirée des confessions de saint Augustin, qui abordent la question de l'abondance que procure la terre. Dans ce cas-ci, la terre désigne tant la surface du sol que le sous-sol dont on extrait le minerai.

L'histoire

Origine et signification

Cette ville, sise à 200 kilomètres au nord-ouest du lac Saint-Jean, qui doit son existence aux importantes richesses minières du territoire, constitue le lien qui joint la plaine du Lac-Saint-Jean et la région abitibienne. Créée en municipalité de village minier en 1952, elle prendra le statut de ville en 1954.

La région de Chibougamau occupe le troisième rang des producteurs de cuivre au Canada, tout en exploitant de significatifs gisements d'or. Les Chibougamois s'accommodent bien du climat nordique que la manifestation annuelle du Festival des folifrets (déformation de folies froides), en mars, aide à rendre agréable depuis 1967.

Le sens de ce nom de lieu autochtone a suscité maintes interprétations. Certains estiment qu'il proviendrait de la forme **Shabogamaw**, « lac traversé de bord en bord par une rivière », des racines crieuses *shabo*, « au travers » et *gamaw*, « lac », « étendue d'eau ». D'autres croient qu'il faut y voir un mot innu ayant pour sens « lieu de rendez-vous ». D'autres enfin proposent les sens de « là où l'eau est bloquée », « très petit détroit ».

Référence : - Commission de toponymie du Québec, noms et lieux du Québec, Chibougamau

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Abbé Bernard Audet

Artiste :

Bertrand Audet

CLERMONT (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Clermont

Les armoiries de la ville de Clermont ont été créées en 1955 par le Collège canadien des armoiries. Elles ont été revues par la suite et probablement corrigées par l'héraldiste et prêtre Lucien Godbout.

Les armoiries se blasonnent ainsi : ¹⁸

Armoiries D'or à la bande de sable accompagné, en chef d'un orignal passant de gueules et en pointe, de trois coupeaux d'azur mouvants d'un lac (ou rivière) de sinople, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or ;

Supports Deux branches de feuilles d'érable de sinople, liées du champ ;

Devise « Vérité en Dieu ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **bleu** symbolise les origines françaises des Clermontois. Le bleu symbolise la paix : Clermont, village paisible.

L'**or** symbolise la richesse matérielle. Clermont était au moment de la création de ses armoiries la municipalité la plus prospère de Charlevoix. Elle est aussi la plus dynamique. L'or souligne également les richesses spirituelles : la religion catholique prend toute la place au cœur des croyants.

Le **vert** symbolise l'espérance, l'espoir en l'avenir. Il souligne également la forêt, principale activité économique de Clermont.

La **bande** souligne la division du territoire de la ville en deux parties égales. Symbolise la droiture et l'honnêteté des Clermontois, la fidélité.

L'**orignal** symbolise la fierté. Il rappelle également que Clermont est un paradis de chasse. Il rappelle aussi la part de l'agriculture dans notre société.

Les **monts** soulignent la topographie accidentée du territoire de la municipalité, la beauté des paysages, de la forêt et la montagne de la croix érigée en 1950.

Les **ondes** symbolisent le fleuve, les nombreux lacs et rivières (rivière Malbaie). Elles soulignent également que Clermont est un lieu de pêche.

L'emblème **fleur de lis** rappelle les origines françaises, l'attachement des Clermontois à la province de Québec et son appartenance.

¹⁸ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Les supports : Les deux **branches de feuilles d'érable** indiquent que Clermont est une ville et que celle-ci fait partie du pays de l'érable.

La devise : On ne peut trouver meilleure devise pour manifester sa foi et l'importance que l'on accorde à celui qui est maître de la vie et de la mort. C'est un hommage aux fondateurs.

L'histoire

Origine et signification

Le 16 février 1935, la ville de Clermont en Charlevoix, située à quelques kilomètres au nord-ouest de La Malbaie, sur la rivière du même nom, était créée sous le statut de municipalité, modifié en 1949 pour celui de village et pour son statut actuel en 1967.

Quelques hypothèses ont été avancées en regard de l'origine, faisant tantôt état du prénom d'un pionnier, tantôt de la combinaison des mots clair et mont, reflétant les caractéristiques grandioses du paysage environnant.

Il est cependant acquis que le nom de la ville vient de la paroisse de Saint-Philippe-de-Clermont fondée au début des années 1930 par le célèbre écrivain charlevoisien Félix-Antoine Savard, né à Québec. Il a voulu rendre hommage à Blaise Pascal (1623-1662), écrivain, auteur des Pensées, qu'il admirait littérairement et spirituellement et qui était originaire de la ville française de Clermont-Ferrand.

Outre la magnificence du paysage, les Clermontois peuvent compter sur la présence d'un établissement papetier prospère établi en 1920 et d'un centre industriel important pour assurer leur subsistance.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Clermont

Les armoiries de la ville des Clermont sont illustrées sur Wikipédia et elles pourraient se blasonner ainsi :

D'or à la bande de sable accompagnée au chef d'un orignal de gueules et en pointe d'une montagne à 3 coupeaux d'azur posée sur un fleuve ondé de sinople, au chef d'azur à trois fleurs de lys du champ.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries,
Revue et corrigées par l'abbé Lucien Godbout.



Source : Wikipédia – Clermont (Charlevoix-Est)
Par Spedona — Travail personnel, CC BY-SA

CLEVELAND (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité du canton de Cleveland

Les armoiries de la municipalité du canton de Cleveland ont été réalisées en 2005, lors du 150^e anniversaire de la municipalité. Elles ont été conçues par Roman Masson et réalisées par les imprimeries Martineau et le conseil municipal les a acceptées par une résolution le 6 juin 2005.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement.¹⁹

Le symbolisme

Les armoiries

L'Écu écartelé (bouclier) est composé de quatre écrans, le premier écran d'**azur au lac d'argent**, représentant les **deux plans d'eau** sur le territoire, soit le Lac Denison et le Lac Spooner Pond.

Le deuxième écran de **sinople à la grange d'argent** représente l'agriculture.

Le troisième écran de **sinople avec ses arbres argent** représente la forêt. Finalement, le quatrième écran d'**azur** affiche des représentations de **l'ancienne mine**, du **tourisme** et de la **famille**, de couleur argent.

Le cimier

Afin de souligner la présence importante de la famille Cleveland dans la région, d'où le nom du Canton lui-même, les Armoiries incluent le **Heaume** (casque) et les **Lambrequins** (cape) représentatifs de la famille Cleveland.

Les supports

Cantonné de deux **feuilles d'érable** de gueules et de deux **fleurs de lis** d'azur représentant le pays et les origines des colons et des citoyens.

¹⁹ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

La Municipalité du Canton de Cleveland fut érigée en 1855, tout près de la Ville de Richmond en Estrie. C'est l'arrivée de la ligne ferroviaire en 1850 qui fera augmenter la population d'immigrants issus des îles britanniques venus défricher le territoire longeant la rivière St-François.

Le Canton de Cleveland a été ainsi nommé en l'honneur de la famille Cleveland. Monsieur Georges Nelson Cleveland fut le premier maire de la municipalité, un important propriétaire terrien et le solliciteur de la proclamation du canton.

En raison de la densité particulière du réseau routier local ainsi que de celui voisin de Melbourne, on a surnommé la région immédiate le Fil d'araignée.

Référence : - Municipalité du Canton de Cleveland.

Renseignements artistiques

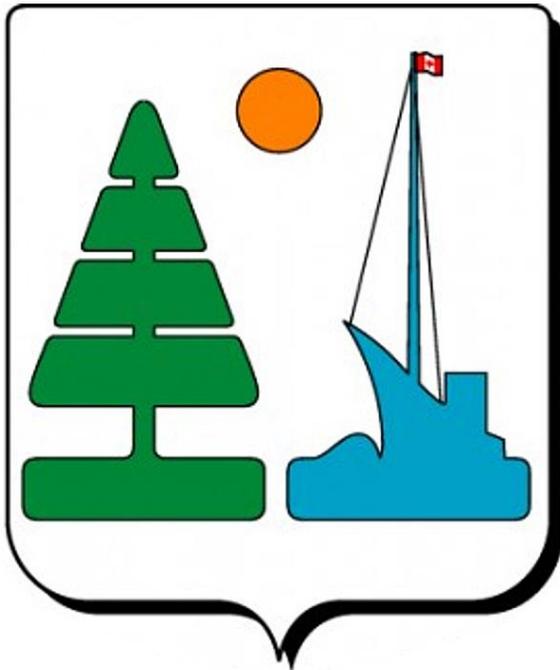
Conception et réalisation :

Roman Masson

Assisté par

Les imprimeries Martineau.

CLORIDORME (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité du Canton de Cloridorme.

Les armoiries du canton de Cloridorme ont été conçues par Marco Plasse, fils de Lauretta Plasse, originaire de Cloridorme.

La municipalité de Canton a adopté ses armoiries et les utilise abondamment dans ses communications.

Les armoiries se blasonnent ainsi : ²⁰

Armoiries *D'argent à dextre un sapin stylisé de sinople ; à senestre, la silhouette d'un bateau voguant d'azur ayant un drapeau canadien flottant à son mat accompagné en chef un soleil orangé.*

Le symbolisme

Les armoiries

Le navire et le sapin représentent les deux industries importantes à Cloridorme, soit la pêche et la forêt.

Le soleil qui se lève annonce un jour nouveau et sa lumière est symbole de foi.

Le drapeau du Canada flotte au mât du navire et la forme de l'écusson et celle du ruban sont les mêmes que celles de la province de Québec.

L'histoire

Origine et signification

Le canton de Cloridorme regroupe environ 750 Cloridormiennes et Cloridormiens. Il comprend les villages de Pointe-à-la-Frégate, La Petite-Anse, Cloridorme et Saint-Yvon qui s'étirent sur 16 kilomètres le long du littoral montagneux du golfe du Saint-Laurent, au nord-ouest de Gaspé.

Les premiers colons y viennent vers 1838 et une première mission religieuse est fondée en 1852.

²⁰ Blasonnement rédigé par des membres du comité d'héraldique de la SGQ

Le nom de Cloridorme vient probablement de l'un des premiers colons, Cloridon Côté. Ce nom est devenu « Cloridorme ». Les anciens habitants de la paroisse de Sainte-Cécile disent encore « Cloridon ».

D'autres sources soutiennent que la dénomination de Cloridorme ne vient pas d'un certain Cloridon Côté, mais bien du mot « cloridorme » qui signifie « l'enclos où les eaux y dorment ».

Cloridorme est une municipalité axée sur la pêche. Aussi n'est-il pas étonnant d'y voir de nombreux bateaux. On peut également pêcher depuis le quai de Cloridorme. L'économie du village s'appuie sur son usine de pêche alimentée par des chalutiers et de grandes barges. L'industrie du bois est aussi une source de revenu pour les habitants, et divers emplois sont reliés au commerce et aux services.

Références : - Histoire du Québec, Cloridorme

- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Cloridorme

Les armoiries de la municipalité du Canton de Cloridorme sont clairement affichées sur le panneau d'identification de la municipalité.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Monsieur Marco Plasse.

COWANSVILLE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Cowansville

Les armoiries de la ville de Cowansville ont été conçues par monsieur Maurice Charrier, un citoyen de Cowansville. Elles ont été adoptées par le conseil municipal en 1954.

Elles se blasonnent ainsi : ²¹

Armoiries *D'azur à une bande onnée d'argent accompagnée en pointe d'une foi de carnation parée d'or au chef cousu de gueules chargé d'un cor d'argent accosté de deux roues dentées d'or ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches d'érable aux couleurs d'automne ;*

Devise « FORTITUDO ET DECOR ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**azur**, la couleur bleue, symbolise la pureté et l'espace.

La **bande**, figure héraldique, traverse l'écu du haut en bas en oblique de gauche à droite vue de face, la bande onnée symbolise la rivière Yamaska qui traverse Cowansville.

L'**or**, premier métal en héraldique, est le symbole de la gloire.

L'**argent**, deuxième métal en héraldique, signifie la victoire et la pureté.

Une **foi**, deux mains jointes ensemble, illustre la bonne entente entre toutes les races et les autorités de la ville, la confiance entre eux et dans l'avenir.

L'expression « de **carnation** » désigne la couleur chair en héraldique. Les mains sont de couleur chair ou de carnation.

Paré, un bras revêtu d'une manche. En l'occurrence, les deux bras sont vêtus d'or.

Au **chef**, la partie supérieure de l'écu.

Le **cor** est placé en mémoire de Peter Cowan, le premier maître de poste de la place, en honneur duquel aujourd'hui la ville porte le nom de Cowansville.

Les **deux roues dentées** symbolisent l'industrie de Cowansville, sa prospérité et son développement.

Le cimier : La **couronne murale** symbolise la dignité de la ville.

Les supports : Les **branches de feuilles d'érable** soutenant l'écu représentent le Canada.

²¹ Blasonnement corrigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

La devise

Elle est tirée du livre la Sagesse de Salomon : **Fortitudo et decor** ou *Vitalité et beauté*, celle-ci traduit bien le dynamisme de la ville et sa situation privilégiée au cœur d'une région reconnue pour ses attraits naturels, son développement harmonieux et la fierté de ses habitants.

L'histoire

Origine et signification

La ville de Cowansville est au centre de la Haute-Yamaska, sur les berges de la rivière Yamaska, entre Granby et Dunham, près de la frontière américaine. Créée en 1876 comme municipalité de village, elle est devenue ville en 1931. Toutefois, les lieux ont porté les noms de Nelsonville et de Churchville, avant son appellation actuelle.

Le village de Nelsonville fut nommé en l'honneur de lord Horatio Nelson (1758-1805), amiral, héros de Trafalgar. Ce nom a eu cours de 1805 à 1845. Entre 1831 et 1841, le nom de Churchville désignait le bureau de poste. Il s'est par la suite étendu au village.

Une sérieuse confusion postale, due à la ressemblance entre Nelsonville, toujours en usage, et la localité de Nelson en Ontario, a amené la modification du nom de la localité.

D'abord attribuée au bureau de poste ouvert en 1841, l'appellation de Cowansville devait être adoptée officiellement pour l'entité municipale dans le troisième quart du XIX^e siècle. Elle honore un ancien marchand local, l'Écossais Peter Cowan, né en 1818, et qui a été un temps shérif du district de Bedford. Il s'y installa avec son frère Andrew en 1836 et remplit la fonction de premier maître de poste.

En 1964, Cowansville annexait la municipalité du village de Sweetsburg (1875), dont le nom rappelait un des premiers habitants, Gardner Sweet. Un bureau de poste (1854-1866) et une paroisse, Saint-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg (1876), ont également immortalisé le patronyme. Les Cowansvillois habitent une ville industrielle et prospère, notamment dans la confection de meubles et de chaussures ainsi que dans le domaine de la soie artificielle, de l'industrie textile et du plastique.

Référence : - La Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Cowansville

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Maurice Charrier

DESBIENS (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation de
la ville de Desbiens

Les armoiries de la ville de Desbiens ont été conçues par monseigneur Victor Tremblay, historien. Elles ont été adoptées par la suite par le conseil municipal le 14 juin 1976.

Les couleurs et les meubles furent modifiés par la suite pour donner les armoiries en couleur de la ville de Desbiens.

Elles se blasonnent ainsi :²²

Armoiries *D'azur à une foi de carnation accompagnée en chef à dextre d'un château d'eau de gueules et d'un clocher d'argent à senestre, au chef d'azur soutenu d'un filet d'or chargé d'une ouananiche contournée au naturel ;*

Devise « L'UNITÉ PAR LE TRAVAIL ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les meubles sont un château d'eau, un clocher et une poignée de main.

Le **château d'eau** portant un réservoir élevé évoque l'industrie par l'une de ses silhouettes caractéristiques.

Le **clocher** rappelle l'idée de paroisse qui s'identifie avec la ville comme unité territoriale et qui met l'activité religieuse en regard de l'activité économique à laquelle elle est constamment associée.

Un meuble est rouge et l'autre d'argent, comme représentant des éléments propres de la ville, mais non des constitutifs de la ville même.

Le troisième meuble est une **poignée de main** symbolisant l'accord de tous les éléments, matériels et humains, religieux, éducationnels, sportifs, sociaux et artistiques pour former la cité.

Le chef d'**azur** (bleu) est là pour situer géographiquement la ville de Desbiens, au bord du lac Saint-Jean et de la rivière Métabetchouan, lieu par excellence où abonde la ouananiche.

Le **poisson** est au naturel parce qu'il est un élément représenté sous forme concrète et non pas sous forme symbolique.

²² Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

L'histoire moderne de cette région débute le 16 juillet 1647, avec la découverte du lac Saint-Jean par le père jésuite Jean De Quen qui pose le pied sur le site de la future ville de Desbiens. En 1652, les pères jésuites y fondent une mission. Un peu plus tard, en 1676, un poste de traite des fourrures y est construit par le marchand Pierre Bécart de Granville.

Entre 1760 et 1778, on y construit une petite poudrière sur le bord de la rivière Métabetchouane.

On a déjà dit qu'en 1896, une scierie, construite par Louis Desbiens, entre en opération au bord de la rivière Métabetchouan. En 1922, le gouvernement ouvre dans le village un bureau de poste sous le nom « Moulin-Desbiens » qui changera pour simplement « Desbiens » l'année suivante.

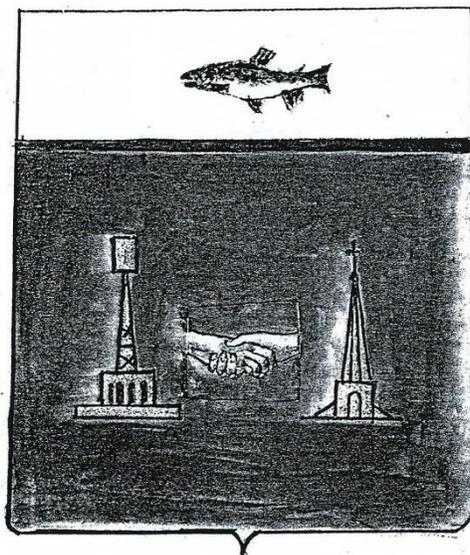
Une pulperie par la St-Raymond Paper est érigée la même année sur l'emplacement de la première scierie. Le 16 août 1926, la municipalité de la paroisse Saint-Émilien est constituée. En 1963, elle est érigée en ville et adopte le nom « ville de Desbiens ». L'église Notre-Dame fut construite en 1940.

Le nom « **Desbiens** » commémore le souvenir de Louis Desbiens, considéré comme le fondateur de la ville, qui a fait construire une scierie sur le bord de la Métabetchouane, laquelle a contribué au développement économique de cette municipalité.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Desbiens (ville)
- Histoire du Québec – ville de Desbiens

Ci-contre, les armoiries de la ville telles que conçues par Victor Tremblay et transmises aux autorités de la ville le 10 juin en 1976. Monseigneur Tremblay les a blasonnées ainsi :

« De sinople à la tour-réservoir d'argent à dextre et au clocher du même à senestre encadrant une poignée de main d'or. Au chef d'azur chargé d'une ouananiche au naturel ».



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Mgr. Victor Tremblay

DEUX-MONTAGNES (MRC)



Reproduites avec l'autorisation
de la MRC de Deux-Montagnes

Les armoiries de la municipalité régionale de comté (MRC) furent conçues en 1984 par monseigneur Jean-Paul Gélinas, héraldiste. Elles ont été adoptées par le conseil de la MRC en juin 1984.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur à deux monts d'or surmontés d'une croix du même et portant un calumet de paix au naturel à ses pieds mouvants d'un lac d'azur ondé d'argent, en pointe. En chef, neuf étoiles d'or désordonnées ;*

Cimier *Un châtelet à deux tours de gueules ajouré d'azur ;*

Supports *Deux tiges de quatre épis de blé d'or et de cinq feuilles de pommier de sinople croisées en pointe en sautoir ;*

Devise « REGROUPER, AMÉNAGER, HARMONISER ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **fond d'azur** : les eaux et le ciel bleu de Deux-Montagnes.

Les **neuf étoiles d'or** : les neuf municipalités intégrées à la MRC de Deux-Montagnes : Deux-Montagnes, Oka (paroisse), Oka (village), Pointe-Calumet, Saint-Eustache, Saint-Joseph-du-Lac, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Placide (paroisse) Saint-Placide (village).

Les **deux monts d'or** : du nom de la MRC et des collines d'Oka et de Saint-Joseph-du-Lac.

Le **calumet de paix** au naturel : les Autochtones.

Le **lac ondé d'azur** en pointe : le lac de Deux Montagnes ainsi que les rivières des Mille Îles, du Chêne, au Prince et du Chicot.

Le cimier

Les **deux tours de gueules** (rouges) en chef extérieur : pour les villes et villages de la MRC.

Les supports

Les **épis de blé et les feuilles de pommes** représentent les productions majeures des fermes du territoire de la MRC.

La devise

Regrouper, aménager, harmoniser, devise inspirée des trois objectifs de la MRC de Deux-Montagnes.

L'histoire

Origine et signification

La MRC fut constituée en 1983 par un décret gouvernemental. À l'époque, son mandat consistait à élaborer et à mettre en œuvre un schéma d'aménagement pour l'ensemble de son territoire.

Le territoire actuel de la MRC de Deux-Montagnes est formé d'une partie de l'ancienne seigneurie des Mille-Isles et d'une partie de l'ancienne seigneurie du Lac des Deux-Montagnes.

La seigneurie des Mille-Isles fut accordée en 1683 à Michel Sidrac du Gué, sieur de Boisbriand, capitaine du régiment de Carignan. Elle retourna au domaine royal en 1714. Quelques jours plus tard, elle fut concédée à nouveau aux deux gendres de Boisbriand, Jean Petit, trésorier de la marine et Charles Gaspard Piot de Langloiserie, lieutenant du roi.

Les héritières de Jean Petit et de Charles Gaspard se sont mariées et en 1752 la seigneurie des Mille-Isles fut partagée entre la seigneurie de Blainville et la seigneurie Dumont appelée aussi « Rivière-du-Chêne ». Quant à la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes elle fut concédée le 17 octobre 1717 aux ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, déjà seigneurs de Montréal.

Le nom provenait des deux montagnes que les coureurs des bois, les voyageurs et avant eux les peuples autochtones, apercevaient sur la rive nord-ouest du lac après le portage de Sainte-Anne-de-Bellevue. L'une de ces montagnes est la montagne du Calvaire et l'autre, sa jumelle, se trouve à la hauteur de Saint-Joseph-du-Lac.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux,
Deux-Montagnes (MRC)

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Monseigneur Jean-Paul Gélinas.

DOLLARD-DES ORMEAUX (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Dollard-Des Ormeaux

Les armoiries de la ville ont été proposées par monsieur C.I. Shelley, ingénieur de la ville, au conseil municipal, le 4 août 1964. Le conseil les a adoptées par résolution, exactement comme elles furent soumises par monsieur Shelly.

Elles ne possèdent pas de blasonnement.²³

Le symbolisme

Les armoiries

On y voit bien sous forme stylisée l'emblème **fleur de lis**, symbole de la province de Québec et la **feuille d'érable**, symbole du Canada.

Elle présente aussi l'image d'un homme tenant une longue carabine, debout devant un fort, qui représente vraisemblablement le personnage historique d'**Adam Dollard, Sieur des Ormeaux**.

Cette image évoque l'arrivée de Dollard des Ormeaux et ses compagnons au fort du Long-Sault et la bataille historique qui s'en suit.

La devise

L'écu est entouré d'un listel portant, au-dessus, le nom de la ville et à la pointe la devise : « Viribus Unitas »

L'histoire

Origine et signification

C'est en 1714 qu'une première paroisse du nom de Saint-Joachim de Pointe-Claire a été créée en ces lieux. Après une longue histoire de fusions et défusions des paroisses, la municipalité de Dollard-Des Ormeaux fut créée le 29 juillet 1924 en se détachant de la municipalité de Sainte-Geneviève. Elle obtint le statut de ville en 1960.

²³ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

La ville porte le nom célèbre du Sieur des Ormeaux, Adam Dollard, un soldat français né en 1635 et tué par des Iroquois à Long Sault en 1660. Ce personnage est l'un des plus controversés de notre histoire. En effet, les spécialistes divergent d'opinion quant au rôle que lui et ses seize compagnons d'armes, morts au Long Sault en mai 1660, ont joué dans la sauvegarde de Ville-Marie, Montréal aujourd'hui

Qu'il s'agisse ou non d'un acte d'héroïsme, il appert que l'exploit du Long Sault a eu des conséquences bénéfiques pour la colonie. On a écarté provisoirement la menace iroquoise, permis aux habitants de Montréal de faire la récolte et d'échapper à la famine en 1660-1661.

Ainsi, les Iroquois ont été dissuadés, par cette farouche résistance, d'attaquer la ville fondée par Paul de Chomedey de Maisonneuve en 1642 et, par voie de conséquence, sauver la Nouvelle-France. Cet épisode marque une première, car cette fois, on prenait l'offensive contre les Iroquois, alors que jusqu'à ce moment on se contentait de les attendre.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux,
Dollard-des-Ormeaux
- Histoire du Québec - Dollard-Des Ormeaux

Le drapeau

La ville n'utilise pas ses armoiries comme signature visuelle, mais un logo distinctif. En revanche son drapeau flotte aux côtés de celui du Canada et du Québec devant l'hôtel de ville.

Et son drapeau est chargé des armoiries de la ville.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Monsieur C.I. Shelley.

DONNACONA (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Donnacona.

Les armoiries de la ville de Donnacona ont été faites après 1967, car elles illustrent la fusion de l'ancienne ville de Donnacona avec la municipalité des Écureuils.

Donnacona utilise un logo comme signature visuelle ; ses armoiries sont cependant toujours présentes aux pages de son histoire.

Elles se blasonnent ainsi :²⁴

Armoiries De gueules à la tête du chef iroquoien Donnacona au naturel à dextre et d'un écureuil grignotant d'or allumé du champ à senestre, à une roue d'or issant d'une mer ondée d'azur et d'argent ;

Cimier Une couronne murale d'argent de cinq tours crénelées ouvertes de gueules et maçonnées d'azur ;

Devise « METS L'ÉPAULE À LA ROUE ».

Le symbolisme

Les armoiries : Le fond **rouge** symbolise le courage des fondateurs. La **tête du chef iroquoien** représente le chef Donnacona.

L'**écureuil** est un symbole de la municipalité des Écureuils. La **roue d'eau** représente l'usine à papier de Donnacona. Les **lignes ondulées** symbolisent la rivière Jacques-Cartier.

Le cimier : La **couronne** symbolise la ville.

La devise : Elle symbolise bien l'esprit des citoyens de la ville qui, depuis le début de l'histoire, ont toujours su comment mettre l'épaule à la roue.

L'histoire

Origine et signification

L'histoire débuta au XVII^e siècle, avec la traite de la fourrure. Sur le bord du fleuve, à cet endroit, s'avance une longue pointe de sable, qui était couverte de chênes et de noyers, un paradis pour les écureuils. Les navigateurs, hivernant à l'ouest de cette pointe, la nommèrent Pointe-aux-Écureuils.

Le territoire de la ville de Donnacona provient de deux seigneuries. Celle de Jacques-Cartier, à l'ouest, concédée en 1649 à Anne Gasnier resta sans colonisation pendant plusieurs décennies en raison de la présence fréquente des Iroquois. Celle de Bélair dit de la Pointe-aux-Écureuils, à l'est, fut concédée en 1672 par l'intendant Jean Talon à Jean-Baptiste Toussaint Toupin Du Sault et son fils, aussi prénommé Jean-Baptiste.

²⁴ Rédigé par le comité d'héraldique, la municipalité n'ayant pas de blasonnement pour ses armoiries.

La mise en valeur de cette seigneurie revint au fils, car le père, navigateur sur un dix-huit tonneaux, préféra poursuivre son travail entre Montréal et Québec.

En 1712, le seigneur fit construire un nouveau moulin à farine et un moulin à scie. La première chapelle des Écureuils fut aussi une initiative du seigneur Du Sault. Elle fut construite vers 1721-1725.

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils fut fondée en 1742 et nommée en l'honneur de Jean-Baptiste Toupin Du Sault. Le territoire de la paroisse des Écureuils fut organisé en municipalité en 1845.

En 1912, M. Georges McKee forma la « Donnacona Paper Co. Ltd. ». La compagnie fut nommée en l'honneur du chef iroquoien Donnacona, qui, croyait-on à cette époque, a habité près de la rivière Jacques-Cartier. Or, l'histoire confirme qu'il vivait plutôt sur les bords de la rivière Saint-Charles à Québec.

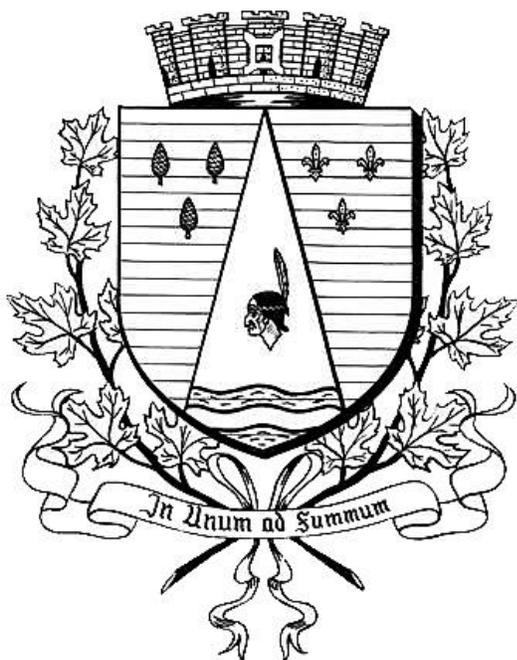
En 1915, la municipalité du village de Donnacona vit le jour par détachement de Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils et acquit le statut de ville cinq ans plus tard.

C'est en 1967 que la paroisse des Écureuils et Donnacona fusionnèrent pour former la nouvelle ville de Donnacona.

Références :

- Journal « Je te raconte ma ville », janvier 2014 - L'intendant Talon accorde des seigneuries
- Journal « Je te raconte ma ville », mars 2015 – Une première église
- Inventaire du patrimoine bâti portneuvois, août 2014, Brève histoire de Donnacona Les Écureuils, du 17^e siècle au 20^e siècle
- Commission de la toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Donnacona

Les premières armoiries de Donnacona furent conçues en 1955 par le Collège canadien des armoiries.

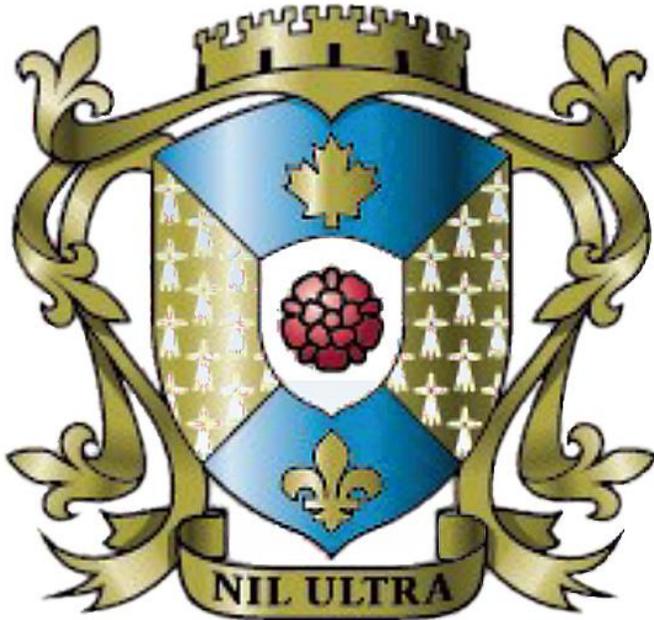


La version de 1955 présentée à la ville



La version de 1957 publiée dans le journal L'Action catholique

ESTÉREL (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville d'Estérel

La ville d'Estérel a fait faire ses armoiries une première fois en 1959, puis les a rajeunies en 2006 avec l'aide de la firme VascoDesign, entre autres pour souligner le 50^e anniversaire de la ville en 2009.

Elles se blasonnent ainsi :²⁵

Armoiries Écartelé en sautoir d'azur et d'or herminé d'argent, à l'écusson d'argent chargé d'une rose de gueules, accompagné d'une feuille d'érable en chef et d'une fleur de lis en pointe le tout d'or ;

Cimier Une couronne murale à cinq tours crénelées d'or ;

Devise « NIL ULTRA ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le centre de l'écu contient une **rose**, symbole de la beauté, soit une ville modèle.

La **feuille d'érable** représente le Canada et le **lys** le Québec.

L'**hermine** de chaque côté de l'écu représente le Domaine d'Estérel et le baron Louis Empain, le propriétaire original du domaine.

Le cimier

La **couronne murale** au sommet signifie une ville. Les lambrequins qui enveloppent l'écu évoquent la famille du baron Louis Empain.

La devise

Elle signifie : Rien au-delà, rien de plus beau, rien de mieux

²⁵ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

C'est en 1957 que débute le rêve de deux hommes d'affaires pour l'Estérel dans le but d'en faire une « Ville de vacances », une ville modèle. En 1959, la ville d'Estérel fut créée et Fridolin Simard en devient le premier maire. Monsieur Simard était un industriel abitibien, qui acheta du baron belge Louis Empain, en 1958, un immense domaine de plus de 2 000 hectares qu'il destina à la villégiature.

En 2001, la ville d'Estérel et la paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont regroupées pour former la ville de Sainte-Marguerite-Estérel. Cependant, le 1^{er} janvier 2006, Estérel est reconstituée.

On peut y pratiquer de nos jours le tennis, le golf, le badminton, la pêche, ainsi que de nombreux sports d'hiver. Le nom de la ville et celui du bureau de poste remontant à 1939 ont été choisis par le baron Empain en vertu de la connotation poétique qu'elle dégage et inspirée du nom d'un massif de Provence, l'Estérel, qui borde la Méditerranée et qui est situé entre Saint-Raphaël et Cannes, dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Références : - Ville de l'Estérel, armoiries
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Estérel

Les armoiries d'origine de la ville d'Estérel conçues en 1959

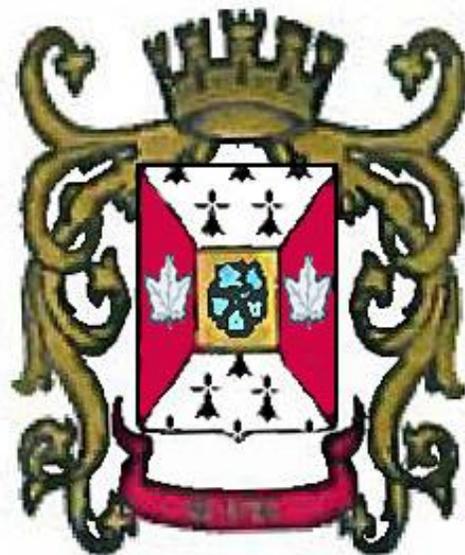
L'écu est divisé en quatre parties symétriques. La couleur rouge symbolise la justice et le courage. La couleur or évoque la splendeur, la noblesse et la générosité. Les deux feuilles d'érable représentent le Canada et perpétuent la mémoire des fondateurs : Fridolin et Thomas-Louis Simard.

L'hermine représente le domaine d'Estérel et le baron Louis Empain.

Le centre de l'écu contient une rose symbolisant une ville modèle. La couronne murale au sommet représente une ville et la devise « Nul Ultra » signifie : Rien au-delà, rien de plus beau, rien de mieux.

L'écu des armoiries de 1959 se blasonne ainsi :

« Écartelé en sautoir d'hermine et de gueules, à l'écusson d'or chargé d'une rose d'azur, accosté de deux feuilles d'érable d'argent ».



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Firme VascoDesign.

FERME-NEUVE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Ferme-Neuve.

Les armoiries de la municipalité de Ferme-Neuve ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries autour de 1957.

Elles pourraient se blasonner ainsi :²⁶

Armoiries Coupé d'azur à un soleil issant d'or à onze rayons ondoyants, et de sable à un cor de chasse contourné d'argent enguiché de gueules, accompagné en chef de deux croisettes d'argent ;

Supports Deux branches d'érable de sinople feuillées et tigées de même croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban bouclé de gueules ;

Devise « NON NOVA SED NOVE ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le « **soleil levant sur fond bleu** » de la partie supérieure de l'écu symbolise la fondation de la ferme modèle comme l'aurore d'un jour nouveau. Les couleurs de cette partie, le jaune et le bleu, ont une symbolique religieuse, car elle font référence au Saint-Sacrement et à Notre-Dame et donc à la paroisse Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

Le **fond noir de la deuxième partie**, couleur de l'humanité et de la charité, signifie la générosité des journalistes en regard de cette ferme neuve. Les deux « croisettes » renvoient aux deux évêques qui ont laissé leurs noms aux cantons desquels relevait autrefois Ferme-Neuve soit Gravel et Moreau.

Le « **cor de chasse** » représente la renommée des honorables John Henry Pope et du juge Würtele tout en rappelant la fondation de Ferme-Neuve.

Le cimier : La **couronne murale** à cinq tours est une représentation qui indique la ville.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada.

La devise : La devise « Non nova sed nove » se traduit par « Rien de neuf, mais d'une manière neuve », jeu de mots qui prend la dénomination municipale.

²⁶ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ.

L'histoire

Origine et signification

La municipalité de Ferme-Neuve a été créée le 24 décembre 1997. Elle provient du regroupement des municipalités du village de Ferme-Neuve et de la paroisse de Ferme-Neuve.

En 1902, la municipalité des cantons unis de Würtele-Moreau-et-Gravel fut érigée. Le village de Ferme-Neuve, quant à lui, fut créé en 1917 en se détachant des cantons unis. Ces derniers devinrent en 1930, la municipalité de la paroisse de Ferme-Neuve.

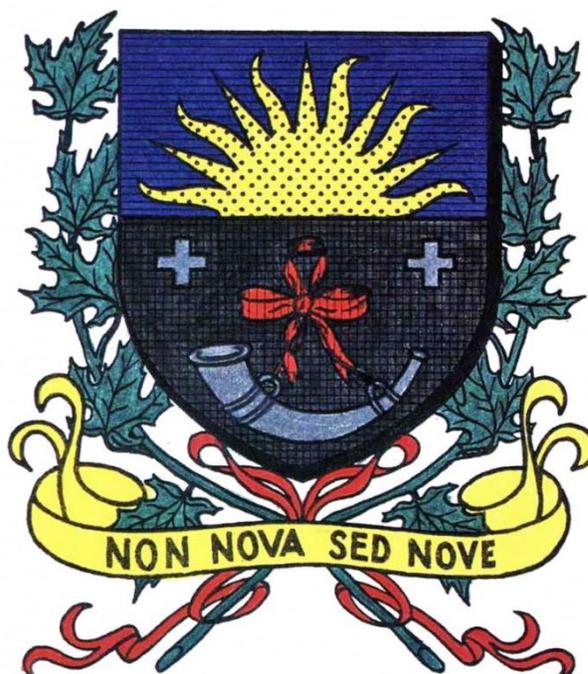
Son nom rappellerait la ferme modèle que des journalistes montréalais ont fait construire en 1902 pour attirer les colons en ces lieux. On la dénommait « La Ferme de la Montagne », par référence à la montagne du Diable, devenue par la suite le mont Sir-Wilfrid. Les huit journalistes que Lomer Gouin, ministre de la Colonisation, avait amenés avec lui ont également lancé une souscription publique pour bâtir une école qui devait porter le nom « École des Journalistes ». Par reconnaissance, on a baptisé « Lac des Journalistes », le lac situé aux portes de Ferme-Neuve.

En 1904, on érigea la paroisse de Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, laquelle fut reconnue civilement en 1916. Les Fermeneuviens vivent de l'agriculture en grande partie et du tourisme attiré par les nombreux cours d'eau qui sillonnent leur coin de pays. Ils ont adopté la devise *Non nova sed nove*, rien de neuf, mais d'une manière neuve, astucieux jeu de mots avec la dénomination municipale.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Ferme-Neuve

Ci-contre, les armoiries telles qu'illustrées dans l'album du 100^e anniversaire de la municipalité en 2001.

Ci-dessous l'épinglette des armoiries réalisée pour la municipalité.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal.

FORT-COULONGE (VILLAGE)



Reproduit avec l'autorisation de
la municipalité de village de Four-Coulonge.

En prévision de son 125^e anniversaire, la municipalité du village de Fort-Coulonge fit la demande à l'Autorité héraldique du Canada de lui concevoir un drapeau emblématique de la municipalité.

Le drapeau du village de Fort-Coulonge fut conçu par Manon Labelle, héraut Miramichi. Elle fut assistée par les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada.

Le conseil municipal a confirmé par résolution le 5 septembre 2012 le choix du drapeau officiel de la municipalité.

Les lettres patentes concernant ce drapeau ont été émises le 15 juillet 2013 et publiées le 22 mars 2014 dans le volume 148, page 655 de la *Gazette du Canada*.

Il se blasonne ainsi :

Drapeau *De sinople semé de sapins d'argent, au pal canadien ondé du même chargé d'un losange de sinople surchargé d'une palissade de gueules embellie d'argent mouvante de la pointe, d'où flotte un drapeau du même.*

Le symbolisme

La **palissade** à l'intérieur du losange évoque un fort et par extension Fort-Coulonge, qui était à l'origine un poste de traite des fourrures.

Les **sapins et le vert** rappellent la situation géographique de la municipalité, entourée de forêts, ainsi que son fondement historique et économique.

Les **lignes ondées** symbolisent les cours d'eau qui bordent la municipalité et qui sont à l'origine de son développement.

L'histoire

Origine et signification

Cette municipalité doit son existence et son nom à l'érection d'un fort en 1784. En effet, la Compagnie du Nord-Ouest fit bâtir à cet endroit un ouvrage de défense auquel elle donna le nom de Fort-Coulonge en souvenir de l'explorateur Nicolas d'Ailleboust de Manthet (1663-1709), qui a hiverné en ces parages en 1694. Il a été gratifié du titre de « sieur de Coulonge » par Pierre-Georges Roy, qui s'est appuyé sur le fait que son grand-père s'appelait Nicolas d'Ailleboust de La Madeleine et de Coulonge.

En 1821, le fort passa aux mains de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Une scierie y fut par la suite établie en 1843 par George Bryson père (1813-1900) et c'est vers cette époque que les ancêtres des Coulongiens commencèrent à s'installer à demeure à l'endroit qui deviendra une municipalité en 1888, par suite de son détachement de la municipalité du canton de Mansfield.

Par la suite, des colons vinrent explorer la région, s'y établir et défricher ses terres. Quelques années après la Conquête, la Couronne accorda des terres à ceux qui voulaient exploiter la forêt.

Des bûcherons arrivèrent pour y gagner leur vie durant la saison morte. Certains restèrent et commencèrent à peupler cette terre. Des villages se dessinèrent naturellement, à proximité des cours d'eau. Le territoire se peupla au rythme de l'exploitation de la forêt.

Un premier cadastre fut tracé en 1871. Fort-Coulonge devint un village officiel le 10 décembre 1888 avec ses rues, ses maisons et ses commerces.

Devenu l'un des carrefours les plus fréquentés à l'époque de la drave et de l'exploitation forestière, Fort-Coulonge vit encore de cette ressource. La forêt existe toujours, mais son potentiel se modifie et se diversifie. La nature, le tourisme et le récréotourisme offrent maintenant de nouvelles opportunités.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Manon Labelle, héraut Miramichi

Assistée par

Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada.

FORTIERVILLE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Fortierville

Les armoiries de la municipalité de Fortierville furent conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries entre 1956 et 1959.

Elles se blasonnent ainsi : ²⁷

Armoiries Coupé d'or à l'ours passant de sable allumé, langué et armé de gueules et du même à deux perdrix sur un écot en fasce du premier ;

Supports Deux branches d'érable, au naturel ;

Devise « FORTITUDINE VINCIT ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**ours** qui figure dans les armoiries de Fortierville a été extrait des armoiries de la famille Saint-Ours dont le capitaine Pierre de Saint-Ours fut le premier seigneur de Deschaillons.

Comme Fortierville est un détachement de Saint-Jean-Deschaillons, l'emprunt fait aux armoiries de la famille Saint-Ours est donc justifié.

Les **deux perdrix** qui s'y trouvent ont été extraites des armoiries de la famille Chartier de Lotbinière qui a donné son nom au comté.

Les couleurs :

- L'**or** représente la loyauté, la générosité et la gloire.
- Le **gueules** est la couleur rouge et elle symbolise la justice, le courage, l'héroïsme et la force au service des causes justes.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada.

La devise : Fortitudine Vincit se traduit par : Le courage vient à bout de tout.

Elle évoque les qualités physiques et morales des Canadiens Français qui leur permirent de faire de notre pays une grande et puissante nation. C'est aussi un message de premier ordre destiné aux citoyens de Fortierville, présents et futurs.

L'histoire

Origine et signification

La municipalité de Fortierville fut créée le 3 juin 1998 par le regroupement du village de Fortierville et de la paroisse de Sainte-Philomène-de-Fortierville.

Le nom Fortierville, attribué au bureau de poste dès 1885, sous lequel on désigne couramment l'endroit, rappelle une famille Fortier qui compte parmi les pionnières. Par ailleurs, le premier maire de la localité, en 1883, avait pour nom Wilbrod Fortier.

²⁷ Blasonnement corrigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

C'est la dénomination de celle-ci que reprendra la municipalité de paroisse établie en 1882, par suite de son détachement du territoire de Saint-Jean-de-Deschaillons.

La dénomination Sainte-Philomène provient de la dévotion du premier curé de la paroisse, l'abbé Pierre-Léon Lahaye (1820-1873), qui fut aussi curé de Saint-Jean-de-Deschaillons (1867-1873), à l'endroit de cette sainte dont il recommanda le patronage.

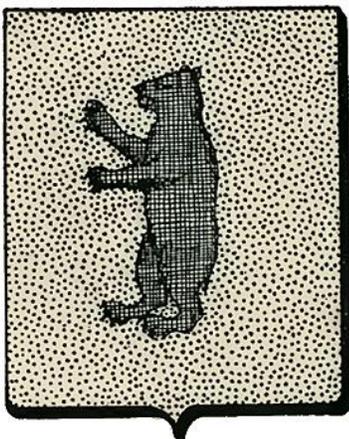
Identifiée sous le nom latin de Filumena, cette fille d'un roi de Grèce aurait subi le martyre pour avoir refusé les avances de l'empereur Dioclétien et son corps aurait été découvert à Rome en 1802. On s'accorde généralement pour reconnaître que cette sainte doit son existence à l'imagination populaire et aux visions d'une religieuse italienne. Sa fête a été supprimée du calendrier liturgique par le pape Jean XXIII en 1961. Au XIX^e siècle, son culte s'est répandu en France sous l'impulsion du saint curé d'Ars, Jean-Marie-Baptiste Vianney (1786-1859).

Le village, quant à lui, fut érigé en 1913.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Fortierville

Les armoiries telles que conçues par le Collège canadien des armoiries. Elles ont été blasonnées d'une façon un peu différente.

Coupé; au premier d'or à l'ours passant de sable allumé, langué et armé de gueules; au deuxième, du même aux deux perdrix sur un écot en fasce, le tout d'or.



Les armoiries de Pierre de Saint-Ours d'Eschaillons, seigneur de Deschaillons



Les armoiries de la famille Chartier de Lotbinière, originaire d'Île-de-France.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal.

FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation de la ville de Fossambault-sur-le-Lac

Les armoiries ont été dressées et dessinées par l'abbé Lucien Godbout du séminaire de Québec, le 16 avril 1979. Elles ont été adoptées par le conseil municipal le 23 avril 1979.

Leurs armoiries se blasonnent ainsi :

Armoiries *De gueules au sautoir d'or, cantonné au 1^{er} d'un lion à la queue léopardée, au 2^e et au 3^e d'une quintefeuille et au 4^e d'une voile sur le lac, le tout d'or ;*

Devise « LA VIE EST BELLE ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **sautoir** : On veut rappeler les armes de la famille des Peuvret qui furent les occupants du fief de Fossambault, tel que souligné par le notaire François Ganaple, dans son greffe de Québec, le 22 avril 1709.

Le **lion** : On retrouvait le lion dans les armes de la famille Peuvret tel que dessiné sur l'écu. De plus, le lion cambré et vivant transmet l'impression de vie et de force.

Les **couleurs** : Les armoiries des Peuvret sont décorées de rouge et d'or, les couleurs du feu, de la lumière et de la vie. De plus, elles expriment l'amour et la charité. Un seul métal, l'or, accompagné de rouge, allie la simplicité, la richesse et l'équilibre, le transmettant ainsi à la devise.

Les **quintefeuilles** : Symboles riches et vivants, celle de droite résume les activités sportives pratiquées dans ce milieu enchanteur qu'est Fossambault-sur-le-Lac soit la natation, le ski nautique, la pêche, le ski de fond et les sports de groupe. Celle de gauche, pour sa part, symbolise et résume les autres activités tels le tourisme, le camping, la randonnée en forêt ou autres activités reliées à la vie en plein air.

La **voile sur un lac** : Cette voile caractérise une des activités principales exercée sur notre magnifique plan d'eau et exprime également la qualité de vie de notre environnement.

Le **lion** et la **voile** : Ils expriment la puissance de la vie et la joie de vivre donnant ainsi un impact à la devise de la ville : « *La vie est belle* ».

L'histoire

Origine et signification

Fossambault-sur-le-Lac, d'abord érigée comme municipalité de village en 1949 avant de devenir ville en 1974, est frontalière avec les municipalités de Shannon, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Lac-Saint-Joseph. Elle est située à quelque 30 kilomètres au nord-ouest de Québec. Son territoire provient du détachement d'une partie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Catherine de Fossambault.

Son nom est pétri d'histoire puisqu'il remonte au début de la colonie alors que la seigneurie de Fossambault fut concédée, le 20 février 1693, à Alexandre Peuvret de Gaudarville. Celui-ci donne le nom de Fossambault à sa seigneurie en l'honneur de sa mère, Catherine Nau, épouse en premières noces de Louis de Lauson de La Citière et fille de Jacques Nau de La Boissière et de Fossambault, conseiller du roi et trésorier des finances en Berry.

Le patronyme Fossambault a connu certaines modifications orthographiques (Faussambault, Fossebault, Faussembault) qui ont également affecté le nom de la seigneurie. Le spécifique « sur-le-Lac » souligne la position géographique de la municipalité qui donne sur le lac Saint-Joseph. L'endroit demeure un lieu de villégiature fréquenté.

Référence : - Commission de toponymie de Québec, banque de noms de lieux, Fossambault-sur-le-Lac.

Alexandre Peuvret de Mesnu, sieur de Gaudarville, a reçu, le 20 février 1693, une concession qu'il nomma la seigneurie de Fossambault en l'honneur de sa mère, Marie-Catherine Nau de Fossambault. Les armoiries de la famille Peuvret de Gaudarville sont celles ci-contre.

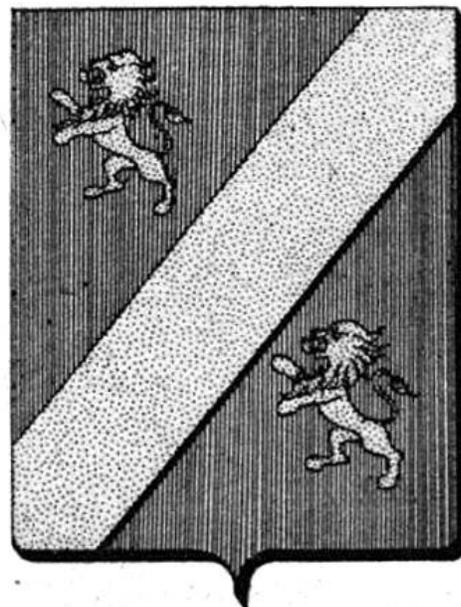
Elles se blasonnent :

De gueules, à la barre d'or, accompagné de deux lions du même.

Renseignements artistiques

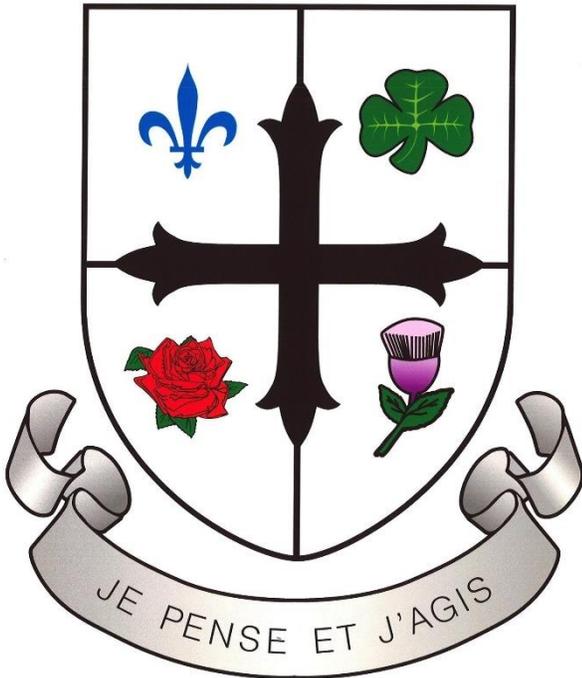
Conception et réalisation :

Abbé Lucien Godbout.



Massicotte E.-Z., Rédis Roy, Armorial du Canada français, 2^e série, 1918, p. 117

FRAMPTON (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la
municipalité de Frampton

Les armoiries de la municipalité de Frampton ont été conçues et réalisées par l'abbé Lucien Godbout du séminaire de Québec.

Elles pourraient se blasonner ainsi :²⁸

Armoiries Écartelé d'argent à la croix patonnée de sable, cantonné au premier d'une fleur de lis d'azur, au deuxième d'un trèfle de sinople, au troisième d'une rose au naturel feuillée de sinople, au quatrième d'un chardon de même fleuri de pourpre ;

Devise « JE PENSE ET J'AGIS ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **croix noire** est la croix qui se trouve dans les armes de la famille de Pierre-Édouard Desbarats, fondateur de la paroisse.

Le fond est partagé en quatre indiquant les quatre groupes de colons qui ont formé la paroisse de Frampton.

L'emblème **fleur de lis** rappelle le souvenir des Canadiens-français qui vinrent en 1853.

Le **trèfle** est celui des Irlandais catholiques que Monsieur Desbarats a fait venir d'Irlande en 1812-1815.

La **rose** évoque l'Angleterre et des Anglais qui eux aussi vinrent s'établir vers 1815.

Le **chardon** représente ici les Écossais protestants qui sont arrivés vers 1815.

Le **vert** souligne surtout les activités de plein air, touristiques, de l'agriculture et des érablières. C'est toute l'économie de la paroisse. Elle est aussi expression de vie et d'espérance.

Le **rouge** symbolise davantage le courage, l'ardeur et toutes les valeurs de l'âme.

Le **noir** est la couleur la plus expressive. Elle est le symbole de la force et de la puissance. Elle donne plus de valeur et de relief à toutes les autres. Elle est synonyme de silence, de secret et de profonde activité.

La devise

Elle souligne à sa façon que les résidents de Frampton travaillent et agissent beaucoup, mais ils sont renommés pour penser avant d'agir. C'est long et lent mais c'est plus sage.

²⁸ Rédigé par le comité d'héraldique, la municipalité n'ayant pas le blasonnement pour ses armoiries.

L'histoire

Origine et signification

Le canton de Frampton fut proclamé le 10 juillet 1806. Toutefois, le plan partiel du canton apparaît pour la première fois en 1795 sur la carte de Gale et Duberger. En 1815, un contingent de colons d'origine écossaise s'installa dans le canton, dont le nom rappelle l'une des quatre localités de ce nom en Angleterre, probablement celle du comté de Dorset au nord de Londres.

L'endroit a d'abord porté le nom de West Frampton de 1806 à 1825, en regard de celui d'East Frampton attribué un temps à Saint-Malachie. Une mission répondant au nom de Saint-Édouard-de-Frampton fut créée et canoniquement érigée en 1858. La communauté presbytérienne disposait déjà de l'église Christ Church of Springbrook, établie dès 1841.

Du côté municipal, en 1845, fut érigée la municipalité du canton de Frampton, qui cessa d'exister en 1847, fut rétablie en 1855, puis abolie avec la création de la municipalité de la paroisse de Saint-Édouard-de-Frampton en 1892. Le prénom Édouard, qui reçut la sanctification toponymique, rappelle le souvenir de Pierre-Édouard Desbarats (1764-1828), qui reçut en concession, en 1806, 44 kilomètres carrés de terre dans le canton de Frampton. Avec Gilbert Henderson et Charles Voyer, beau-père de Desbarats, celui-ci créa une société qui contribua au développement du canton en vendant des lots à des Irlandais. Desbarats s'est fait connaître surtout comme traducteur français à la *Gazette de Québec* (1794), et à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada (1797-1808).

À la fin du XIX^e siècle, les Canadiens français remplacèrent peu à peu les Irlandais qui délaissèrent les terres du canton pour les grands centres industriels nord-américains.

L'économie framptonnienne reposait naguère sur l'agriculture et l'exploitation forestière. Depuis 1960, on s'oriente davantage vers le loisir de plein air et le tourisme. En 1997, la municipalité, désirant adapter son nom à celui du bureau de poste local afin de dissiper toute confusion possible, adopta la forme courte de Frampton qui s'inscrivait d'ailleurs depuis longtemps déjà dans l'usage local.

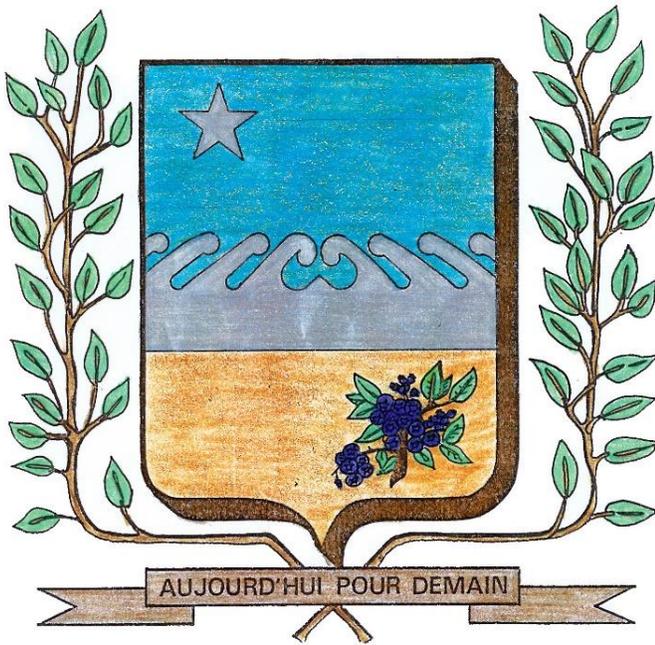
Référence : - Commission de toponymie de Québec, banque de noms de lieux, Frampton

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Abbé Lucien Godbout.

GALLIX (ANCIENNE MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Sept-Îles

Les armoiries de l'ancienne municipalité de Gallix ont probablement été créées dans les années 1990 par un artiste local.

Elles se blasonnent ainsi :²⁹

Armoiries *D'azur à la mer agitée d'argent surmonté à dextre du chef d'une étoile du même, à la champagne d'or chargée d'un plant de bleuets au naturel à senestre ;*

Supports *Deux branches de bleuetier tannées feuillées de sinople croisées en pointe en sautoir ;*

Devise « AUJOURD'HUI POUR DEMAIN ».

Le symbolisme

Les armoiries

C'est de la **mer** que tout est venu à Gallix. Encore aujourd'hui, elle constitue une richesse inestimable pour les résidents de ce secteur.

Symbole de courage, de foi et de confiance, l'**étoile** domine la mer et les vagues et guide les marins.

La **terre**, symbolisée par la couleur brune (tannée), évoque l'agriculture, une vocation pleine d'avenir pour Gallix.

Le **plant de bleuets** représente l'industrie florissante des bleuetières de Gallix.

Les armoiries sont un symbole de reconnaissance et de fierté des citoyens qui sont conscients que leur prospérité est liée à la richesse de la nature.

Les supports

L'écu est enveloppé par deux branches de plants de bleuets évoquant l'industrie des bleuetières.

La devise

La devise « Aujourd'hui pour demain » constitue une invitation à se rappeler qu'il n'y a que le présent qui nous appartient.

²⁹ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

L'histoire

Origine et signification

Les origines de l'agglomération remontent à 1860, alors qu'Adolphe Thériault et son compagnon, Joseph Poitras, découvrent un site exceptionnel de pêche en atteignant la baie Sainte-Marguerite qui fait face à la célèbre rivière du même nom.

Ils s'installent d'abord temporairement à l'embouchure de la rivière et Adolphe Thériault revient y vivre en permanence, quatre ans plus tard, avec femme et enfants. Il devient ainsi le fondateur d'une nouvelle communauté. En 1894, une mer déchaînée oblige les occupants à se reloger sur la pointe ouest de la rivière, berceau du village actuel où plusieurs familles s'établissent à partir de 1905.

C'est le père Joseph Gallix (1877-1942), eudiste français, missionnaire sur la Côte-Nord de 1903 à 1942, que l'on a voulu honorer en attribuant son patronyme d'abord au bureau de poste établi en 1936, puis à la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Gallix, érigée canoniquement en 1967, et enfin à la municipalité.

Le toponyme a entraîné la création du gentilé Gallixois, reconnu en 1986. Professeur au collège de Church Point en Nouvelle-Écosse (1900-1903), le père Gallix a exercé, entre autres responsabilités, celles de vicaire de 1907 à 1918, puis de curé de Natashquan de 1918 à 1931. Il a également été curé de Clarke City (Sept-Îles) de 1931 à 1935. À quelques kilomètres de là, le hameau de Gallix-sur-Mer a été créé vers 1970 lorsque les Gallixois y ont construit des chalets sur le bord du fleuve.

Le 12 février 2003, Moisie et Gallix ont fusionné à Sept-Îles en fonction de la Loi du gouvernement du Québec sur la fusion des villes et villages.

Références :- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Sept-Îles, Gallix
- Ville de Sept-Îles - histoire

GATINEAU (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Gatineau.

Les armoiries de l'ancienne ville de Gatineau (1933-2001) ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries autour de 1956.

Cependant, la ville de Gatineau, créée le 1^{er} janvier 2002, n'a pas repris les armoiries à son compte.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à la fasce ondulée d'azur accompagnée de trois sapins de sinople, à la bordure du même chargé de dix billettes du premier ;*

Cimier *Une couronne murale d'or maçonnée de sable et ajourée de même ;*

Supports *Deux branches de feuilles d'érable, au naturel, croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;*

Devise « FORTUNAE MEAE, MULTORUM FABER ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les trois **sapins verts** des armes de Gatineau représentent l'industrie du bois.

La couleur **or** symbolise la richesse et la prospérité apportées par cette industrie.

La bordure verte chargée de **billettes d'or** rappelle les temps révolus de la drave qui se faisait sur la rivière des Outaouais et la Gatineau.

Le cimier : La **couronne murale** est l'emblème des villes.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada.

La devise : *Fortunae meae, multorum faber* signifie « Artisan de mon sort et de celui de plusieurs » s'applique à l'industrie forestière, principale industrie de la ville, en même temps qu'au travail d'un grand nombre de citoyens et citoyennes de Gatineau.

L'histoire

Origine et signification

Gatineau a connu, dans son histoire, une expansion territoriale grâce à la fusion de municipalités. En 1845 fut créée la municipalité du canton de Templeton, abolie en 1847 et rétablie en 1855.

En 1876 naquit la municipalité du village de Pointe-à-Gatineau, devenue une ville en 1959. Puis, en 1886, Templeton-Est et Templeton-Ouest furent créées de la division du canton de Templeton. En 1889 fut érigée Hull-Partie-Est qui devint Touraine en 1971. Templeton et Templeton-Est-Partie-Est devinrent villages en 1920.

Enfin, en 1933, naquit la municipalité du village de Gatineau, devenue la ville en 1946. Ces entités municipales ont fait l'objet d'une fusion, en 1975, pour former la nouvelle ville de Gatineau, la plus peuplée de l'Outaouais et la cinquième en importance au Québec.

Le nom de la ville vient de celui de la rivière Gatineau. On ne connaît cependant pas l'origine exacte de ce nom. Certains l'attribuent au commerçant du XVII^e siècle, Nicolas Gastineau qui avait établi un poste de traite à son embouchure. D'autres croient qu'il proviendrait d'un nom des premières nations. Sur deux cartes géographiques, datées de 1830, Jean-Baptiste Perrault écrit le nom de **Nàgàtinong** sur la première et **Agatinung** sur la deuxième. Ces deux noms sont phonétiquement très près du nom moderne de la rivière.

Les Gatinois doivent leur nom à la rivière Gatineau. Elle rappellerait le souvenir d'un commerçant de fourrures du XVII^e siècle, Nicolas Gastineau ou Gatineau, dit Duplessis qui l'a fréquentée ou encore celui de ses fils qui avaient établi un poste de traite à son embouchure au début du XVII^e siècle. Il habitait Trois-Rivières et est allé faire la traite sur une rivière située entre l'Outaouais et le Saint-Maurice, qu'on avait pris l'habitude d'appeler Rivière à Gatineau. Ce nom, mentionné sous la forme Lettinoe en 1783, puis Gatteno sur un plan de John By en 1831, adopte une allure autochtone sur des cartes manuscrites de Jean-Baptiste Perrault dressées peut-être vers 1830, lequel consigne « rivière àgati-nung » et « nàgàtinong ».

Finalement, la ville actuelle de Gatineau fut créée le 1^{er} janvier 2002 par le regroupement des villes d'Aylmer, de Buckingham, de Gatineau, de Hull et de Masson-Angers.

Référence : - Commission de toponymie du Québec,
banque de noms de lieux, Gatineau

Les armoiries réalisées par le Collège canadien des armoiries en 1956 ne sont plus disponibles, mais selon leur description elles ressembleraient à celles qui sont ci-contre. Elles se blasonnent ainsi :

D'or à la fasce engrêlée d'azur accompagnée de trois sapins de sinople, une bordure du même, chargée de dix billettes du premier.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal

GORE (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité du Canton de Gore

Les armoiries du canton de Gore furent créées par l'artiste photographe Elisabeth G. Van Eyken, citoyenne de Gore en 1988.

Elles furent adoptées par une résolution du Conseil municipal le 3 octobre 1988.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement.³⁰

Le symbolisme

Les armoiries

Les symboles représentent nos grands espaces boisés, nos nombreux lacs et cours d'eau ainsi que nos montagnes.

³⁰ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

Gore fut constitué civilement en 1840, quoique les premiers colons, originaires d'Irlande, y étaient venus dès 1815 quand le gouvernement du Bas-Canada concéda des lots aux anciens militaires, vétérans de la guerre contre les États-Unis. Ces colons fondèrent la mission anglicane St-John et construisirent, vers 1857, une église anglicane en pin qui témoignait du passé de la municipalité.

Selon James White, de la Société Royale du Canada, dans son rapport sur les noms des endroits au Québec, le toponyme du canton honorerait Francis Gore, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de 1806 à 1811. Toutefois, selon des recherches historiques, l'origine du nom Gore viendrait du terme d'arpenteur « gore » utilisé par Joseph Bouchette en 1824 pour désigner la bande de terre irrégulière située entre deux grandes divisions.

Le relief du territoire de Gore est accidenté, avec plusieurs collines qui atteignent 500 mètres d'altitude. On y dénombre de nombreux cours d'eau, de vastes forêts, des lacs et des champs cultivés.

Notons que plus de 6 % du territoire de la municipalité est couvert par des lacs qui se caractérisent par leur forme allongée et leur orientation ouest/nord-est. Ce sont les lacs Barron, Hughes, Chevreuil, Dunany, Lac aux Oiseaux, Solar, Caroline, Evans, Dawson, Clark, Grace et Sugarloaf. Ces plans d'eau suscitent le plus grand intérêt pour le développement résidentiel. Les forêts de Gore sont dominées par le bouleau, le peuplier, l'érable à sucre, le pin blanc, les sapins-épinettes, la pruche, le hêtre et le cèdre.

Références : - Histoire du Québec – Canton de Gore
- Histoire de Gore I – mai 2012

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Elisabeth G. Van Eyken.

GRANBY (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Granby

Les armoiries de la ville de Granby ont été créées et réalisées par monsieur André Genest en 1959. Elles sont adoptées la même année par le conseil municipal.

Bien que la ville de Granby se soit dotée d'un logo, ses armoiries font toujours partie de ses symboles identitaires.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries Écartelé : au premier, de sinople à une feuille d'érable d'or, au deuxième, coupé de gueules au lion passant d'or et d'azur à deux fleurs de lis d'argent, au troisième, de gueules à un livre ouvert d'argent chargé d'un Alpha et d'un Oméga de sable, au quatrième, d'or à un caducée de sable ;

Cimier Une couronne murale à sept tours crénelées d'or ajourées et maçonnées de sable ;

Devise « POUR Y PARVENIR ».

Le symbolisme

Les armoiries

Une **feuille d'érable** d'or symbolise le Canada.

D'un **lion passant** d'or, représente le côté anglais de Granby.

Deux **fleurs de lis** d'argent symbolisent tout ce qui est français. Elles représentent la population canadienne-française de Granby.

D'un **livre ouvert** d'argent, chargé d'un Alpha et d'un Oméga de sable, signifiant le commencement et la fin en toutes choses, croyance et éducation.

Un **caducée** de sable, il représente avec les ailes le commerce et l'industrie.

Les couleurs :

- **Sinople**, signifie renouveau, espoir et gaieté.
- **Azur**, la couleur bleue qui signifie joie, savoir, loyauté et clarté.
- **Gueules**, signifie grandeur, audace et vaillance.
- **Argent**, le blanc qui signifie beauté, victoire et pureté.
- **Sable**, c'est le noir qui représente fermeté et vigilance.
- **Or**, signifie éclat, justice et constance.

Le cimier

La **couronne murale** d'or à sept tours crénelées, signifie ville fortifiée, souveraineté des cités.

La devise

Devise adoptée par la ville de Granby.

L'histoire

Origine et signification

La ville a commencé modestement au début du XIX^e siècle avec ses premiers colons, les trois frères Frost du New Hampshire, en l'honneur desquels on a baptisé les lieux, un temps, « Frost Village ».

En 1863, la municipalité du village de Granby comptait 700 habitants, dont 277 Canadiens français. Aujourd'hui carrefour industriel très important et siège d'un jardin zoologique réputé, Granby est la quatrième ville en importance de la Montérégie, à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke.

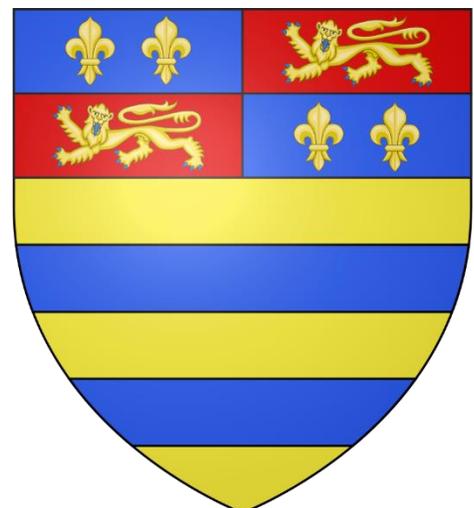
À l'instar d'autres toponymes des Cantons-de-l'Est, le nom « Granby » vient d'un personnage de l'histoire de l'Angleterre. Selon la majorité des chercheurs, son nom viendrait de John Manners (1721-1770), 4^e duc de Rutland, baron de Belvoir et marquis de Granby, titre que lui a octroyé le roi anglais George III et qui a été attribué comme appellation à une municipalité anglaise du Nottinghamshire, au centre de l'Angleterre.

Le marquis de Granby s'est illustré à la bataille de Colluden (1745) et comme commandant des armées britanniques par la suite. Il a également représenté aux Communes les comtés anglais de Grantham (1741-1747) et de Cambridge (1754-1770).

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Granby

Ci-contre, les armoiries de la maison Manners, dont John Manners connu sous le titre du Marquis de Granby.

On remarque que le 2^e quartier des armoiries de la ville de Granby est grandement inspiré des armoiries de la maison Manners.



Source : Wikipédia
Duc de Rutland

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

André Genest.

GRANDE-RIVIÈRE (VILLE)



Les armoiries de la ville de Grande-Rivière furent créées par l'héraldiste André Genest, probablement dans les années 1960.

Le conseil municipal a, cependant par la suite, adopté une version légèrement différente de ses armoiries.

Elles se blasonnent ainsi :³¹

Armoiries Coupé d'azur et de gueules, à la fasce ondée d'or accompagnée en chef de trois poissons d'or et en pointe d'un sapin cousu arraché de sinople ;

Cimier Une feuille d'érable de sinople ;

Devise « DUC IN ALTUM ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les trois **poissons d'or** représentent la principale industrie de Grande-Rivière.

Le **sapin** représente la seconde industrie de Grande-Rivière, soit la coupe du bois, la pulpe, etc.

Les couleurs :

- L'**azur**, la couleur bleue en héraldique, signifie : joie, savoir, loyauté et clarté.
- Le **gueules**, la couleur rouge en héraldique, signifie : grandeur, audace et vaillance.
- Le **sinople**, le vert en héraldique, signifie : renouveau, espoir et gaieté.

Le cimier

L'ornement au cimier est une marque de dignité qui indique le degré de noblesse. Une feuille d'érable y est placée comme ornement.

La devise

« Duc in Altum » signifie « **VA AU LARGE** » ou « **VA VERS L'AVENIR** »

³¹ Blasonnement corrigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ.

L'histoire

Origine et signification

La ville a vécu de multiples modifications apportées à son territoire et à son statut. La municipalité de Grande-Rivière fut créée en 1845. Elle fut abolie en 1847 et rétablie en 1855. En 1931, le village de Grande-Rivière s'est détaché de la municipalité. En 1967, le village et la municipalité fusionnèrent pour former la municipalité de Grande-Rivière.

Cette dernière, à son tour, connaîtra la fusion à Grande-Rivière-Ouest, érigée en 1932 sous le nom de « Petite-Rivière-Ouest », et à « Petit-Pabos » érigé en 1955, pour devenir en 1974 la ville actuelle.

Sur le plan religieux, la paroisse de L'Assomption-de-Notre-Dame-de-la-Grande-Rivière fut fondée en 1840 et officiellement reconnue vingt ans plus tard. Le bureau de poste de Grand River (1853-1933), appellation francisée en 1933, tire son nom de la seigneurie de la Grande-Rivière concédée à Jacques Cochu en 1697, laquelle a emprunté cette identification au cours d'eau d'une longueur de 40 kilomètres environ qui la traverse.

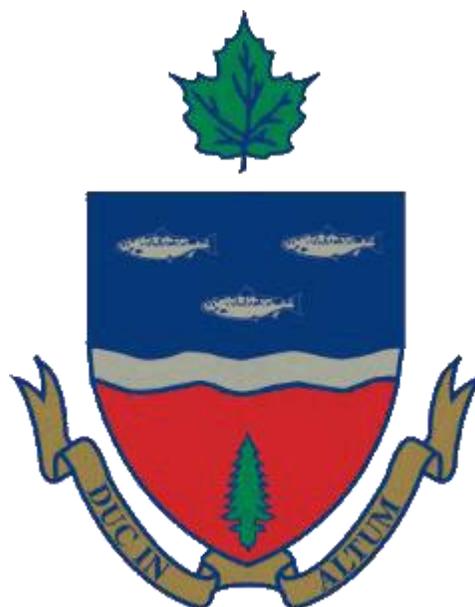
La vocation maritime de Grande-Rivière ne s'est jamais démentie. Le seigneur Charles Robin y a fondé d'importants établissements de pêche sédentaire vers 1795 et, de nos jours, le gouvernement provincial y a installé le Centre spécialisé des pêches, sous la direction du cégep de Gaspé. Une importante conserverie de chair de crabe y est en outre exploitée.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Grande-Rivière

Les armoiries originales créées par André Genest dans les années 1960.

Monsieur Genest les avait blasonnées ainsi :

*« Coupé d'azur et de gueules à la fasce onnée d'argent, au chef d'azur chargé de trois poissons d'argent, en pointe de gueules, au sapin de sinople, timbré d'une feuille d'érable au naturel, sous l'écu un listel d'or chargé de la devise « **DUC IN ALTUM** »*

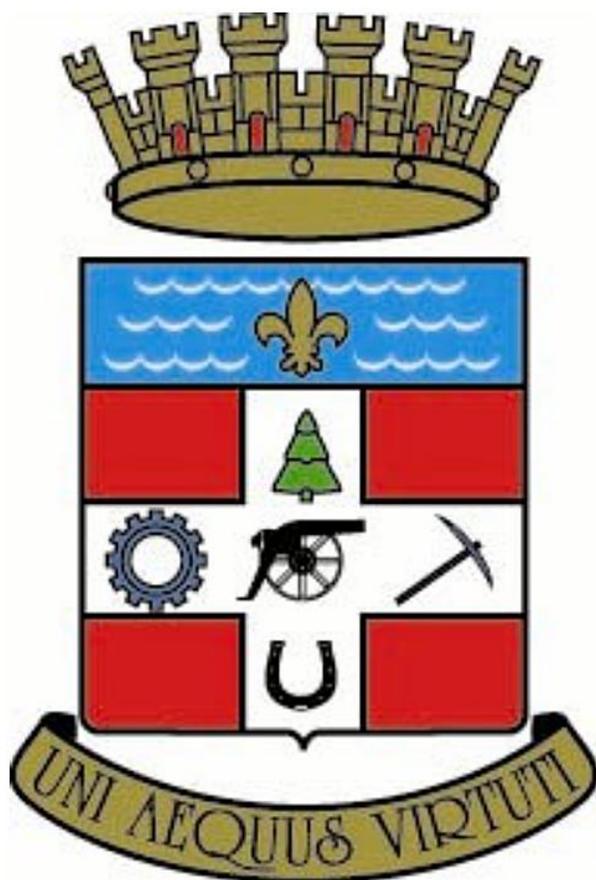


Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

André Genest.

GRENVILLE (VILLAGE)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité du Village de Grenville

La municipalité du Village de Grenville utilise toujours ses armoiries comme signature visuelle.

Le concepteur de ses armoiries cependant est inconnu. On peut estimer qu'elles ont été réalisées dans les années 1970.

Elles se blasonnent ainsi :³²

Armoiries De gueules, à la croix d'argent chargé d'un canon de sable adextré d'une roue dentée et senestré d'un pic du même, accompagné en chef d'un sapin de sinople et en pointe d'un fer à cheval de sable ; un chef cousu d'azur ondé d'argent chargé d'une fleur de lis d'or ;

Cimier Une couronne murale d'or à six tours crénelées ouvertes de gueules et maçonnée de sable ;

Devise « UNI AEQUUS VIRTUTI ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries se composent de deux parties. La première, en haut, rappelle la situation du Village de Grenville près des **eaux** de la rivière Outaouais et l'emblème **fleur de lis** symbolise l'élément francophone de la population.

Dans la partie du bas, la **croix**, en plus de représenter l'élément anglophone, tire son origine des armoiries de Lord Grenville, cet homme d'état anglais qui a donné son nom au Village et au Canton.

Le **canon** placé au centre souligne l'origine militaire de Grenville à la tête du canal de Grenville autrefois le canal du Long-Sault. Tout autour gravitent les principales industries de la région. D'abord, le **sapin** fait penser à l'industrie du bois, pivot de l'économie de la municipalité. Les scieries Dansereau qui étaient situées au bout de la rue du Moulin ont été longtemps les principales sources de revenus de la localité. Les fermes Arnold, représentées par le **fer à cheval**, évoquent les chevaux et les abattoirs. Le **pic** symbolise l'industrie minière de la magnésite. Enfin, les autres industries sont regroupées sous le signe de la **roue dentée**.

³² Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

Le cimier

La **couronne murale** est l'emblème des municipalités.

La devise

La devise « Uni Aequus Virtuti » signifie « Rien de moins que la vertu » ou « Rien de moins que l'excellence » traduction qui est tirée de l'œuvre d'Horace : les satires.

L'histoire

Origine et signification

Le canton de Grenville fut fondé le 28 janvier 1808 et nommé en l'honneur du baron Windham de Grenville, d'origine britannique. Deux années plus tard, soit en 1810, arrivèrent les premiers colons français et anglais sur son territoire.

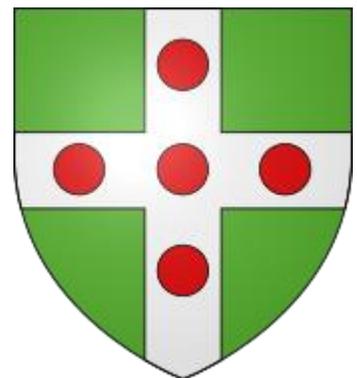
De 1819 à 1834, la municipalité a profité grandement de la construction du canal de Carillon, d'une longueur de 16 kilomètres. Ce canal était nécessaire pour éviter les rapides de l'Outaouais. Les habitants de Grenville ont aussi pu profiter de la construction du chemin de fer Carillon – Grenville entre 1857 et 1863.

L'agglomération de Grenville devient officiellement un village le **16 décembre 1875**. Celle-ci, enclavée dans la municipalité de canton homonyme, se situe en face de la ville ontarienne de Hawkesbury, à laquelle elle est reliée par un pont.

La triple vocation industrielle, agricole et commerciale qui caractérise cette localité s'inscrit dans un contexte historique fort riche puisque Grenville a son site à la tête des rapides du Long-Sault, témoins des hauts faits de Dollard sieur des Ormeaux et de ses compagnons au XVII^e siècle.

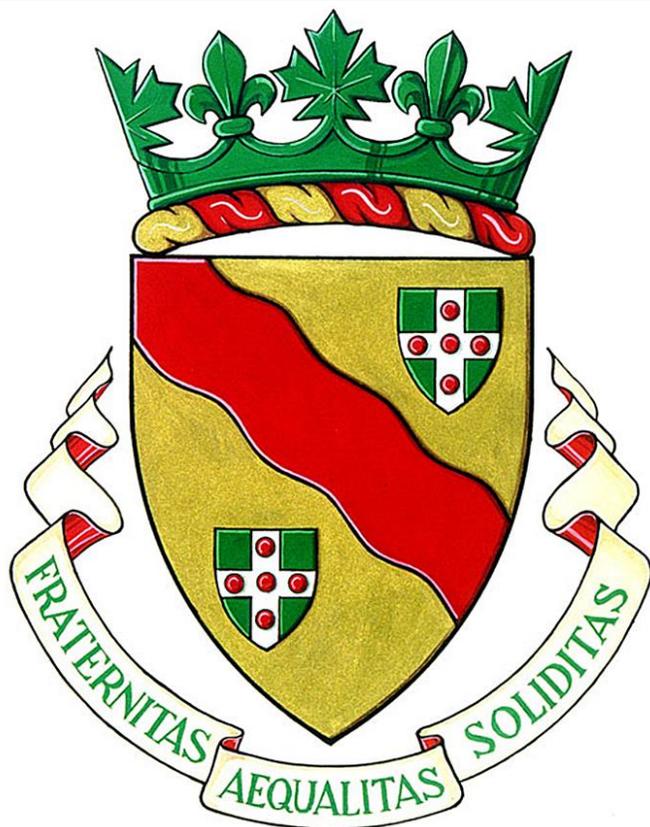
Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux - Grenville

Ci-contre, les armoiries de la famille Grenville de Wotton Underwood, Buckinghamshire. Les armoiries du Village de Grenville ont repris la croix, la pièce honorable qui orne les armoiries des Grenville.



Source : Wikipédia – George Grenville
article en anglais

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de
la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Les armoiries de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge furent créées par Claire Boudreau, héraut Saguenay, assistée des hérauts de l'Autorité héraldique du Canada. Elles ont été dessinées par Ilona Jurkiewicz, artiste peintre et écrites par la calligraphe Judith Bainbridge.

Consignées en premier pour la municipalité du Canton de Grenville, au vol. III, à la page 356 du Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada, le 5 octobre 1999 ; elles furent confirmées le 20 juin 2003 à la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, au vol. IV, à la page 297.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à la bande ondulée de gueules accostée de deux écussons aux armes du très honorable George Grenville au naturel (De sinople à la croix d'argent chargée de cinq tourteaux de gueules) ;*

Cimier *Une torque d'or et de gueules soutenant une couronne rehaussée de feuilles d'érable et de fleurs de lis posées en alternance, le tout de sinople ;*

Devise « FRATERNITAS AEQUALITAS SOLIDITAS ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **bande ondulée de gueules** représente la rivière Rouge qui traverse la municipalité.

Les deux sections d'**or** de l'écu illustrent bien les deux arrondissements : Grenville et Calumet, qui correspondent aux deux anciennes municipalités constituantes de la municipalité actuelle. Les **écussons** aux armes de George Grenville représentent l'homme politique britannique que les fondateurs ont honoré en donnant son nom à la municipalité.

Le cimier

La **couronne** de **feuilles d'érable** et de **fleurs de lis** posées en alternance symbolise les deux origines, française et anglaise, de la région.

La devise

La devise écrite en latin signifie : « Fraternité égalité solidarité ».

L'histoire

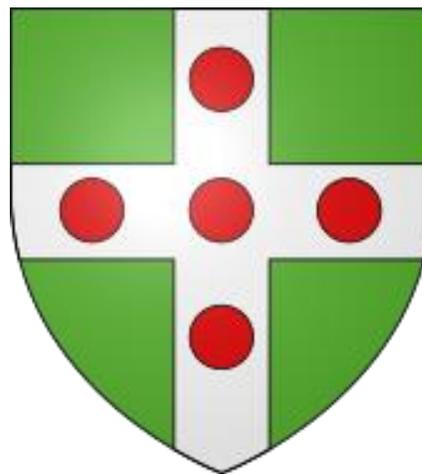
Origine et signification

Le nom de la municipalité provient du nom de l'ancien canton de Grenville, l'une des deux anciennes municipalités fusionnées en la municipalité actuelle, de même que du nom de la rivière Rouge qui arrose la municipalité. Le nom *Grenville* honore George Grenville, homme politique britannique. L'origine du nom de la rivière Rouge est incertaine, mais l'hypothèse la plus plausible tient à la teinte rougeâtre des eaux de la rivière provoquée par l'oxydation des roches de son lit. La municipalité est créée en 2002 par la fusion de l'ancienne municipalité de Calumet et du canton de Grenville.

Une particularité de cette municipalité est d'être divisée en deux arrondissements : Grenville et Calumet, qui correspondent aux deux anciennes municipalités constituantes de la municipalité actuelle. L'arrondissement de Grenville est reconnu bilingue par la Charte de la langue française.

Références : - Wikipedia – Grenville-sur-la-Rouge
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Grenville-sur-la-Rouge

Les armoiries de la maison des Grenville de Wotton Underwood, Buckinghamshire, dont faisait partie George Grenville qui fut premier ministre de la Grande-Bretagne de 1763 à 1765.



Source : Wikipédia – George Grenville
article en anglais

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Claire Boudreau, héraut Saguenay

Assistée par

Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre

Ilona Jurkiewicz

Calligraphe

Judith Bainbridge

HAM-NORD (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité du Canton de Ham-Nord

La signature visuelle en forme d'armoiries du canton de Ham-Nord a été adoptée par le conseil municipal le 4 juin 1988 et elle sert, depuis, d'identification graphique de la municipalité.

La conception de l'emblème qualifié d'armoiries par le canton de Ham-Nord s'inspire des illustrations baroques en vogue aux XVIII^e et XIX^e siècles sans respecter les règles fondamentales de l'héraldique.

Le symbolisme

La description

La **couleur verte** souligne qu'au début de la colonie, Ham-Nord fut connu sous le nom de « L'ESPÉRANCE ».

La **couleur or** symbolise le fait que nos ancêtres ont contribué par leur labeur aux richesses de notre milieu pour en faire un endroit privilégié pour ses résidents.

La **croix** démontre que Ham-Nord est un carrefour de services religieux, commerciaux, industriels, sportifs et culturels.

La **poignée de main** symbolise l'accueil, le bénévolat et l'entraide.

Les **champs de verdure et les blés** mettent en évidence tout ce qui se rapporte à l'agriculture.

Les **montagnes** illustrent les Appalaches et la beauté des paysages.

La **corne d'abondance** signifie l'activité industrielle en effervescence, la prospérité qu'apporte la nature et la confiance en l'avenir.

L'emblème **fleur de lis** montre notre fierté d'être québécois.

Les supports

Les **feuilles d'érable** montrent notre appartenance à la région des Bois-Francs et soulignent notre emblème canadien. De plus, elles illustrent l'importance des érables pour l'acériculture et pour la sylviculture.

La devise

CRÉER : Signifie que nos pionniers ont dû inventer, travailler, se débrouiller pour vivre avec la nature. Aujourd'hui encore, les gens de Ham-Nord sont reconnus pour leur dynamisme, leur créativité et leurs idées innovatrices pour vivre avec la nature.

LA NATURE : Touche de près les agriculteurs, les acériculteurs, les sylviculteurs, les écologistes et tous les amateurs de la beauté naturelle des décors en toutes saisons.

L'histoire

Origine et signification

En 1792, le comté du Buckinghamshire fut créé et divisé en 93 *townships* ou cantons. L'on désigna chacun d'entre eux d'un nom emprunté à l'Angleterre. Le nom fut pris sans rappeler un fait glorieux ni une particularité géographique.

Le canton de Ham fut érigé le 29 juillet 1807. Il prend la forme d'un carré à travers lequel l'axe nord-sud passe en diagonale, et il comprend onze rangs de 28 lots de 200 acres chacun.

De 1807 à 1815, l'arpentage primitif étant réalisé, des concessions sont alors allouées à quinze personnes. Aucun de ces concessionnaires de la première heure n'a cependant habité sur ces lots qui furent cédés à des Canadiens français quelque cinquante années plus tard.

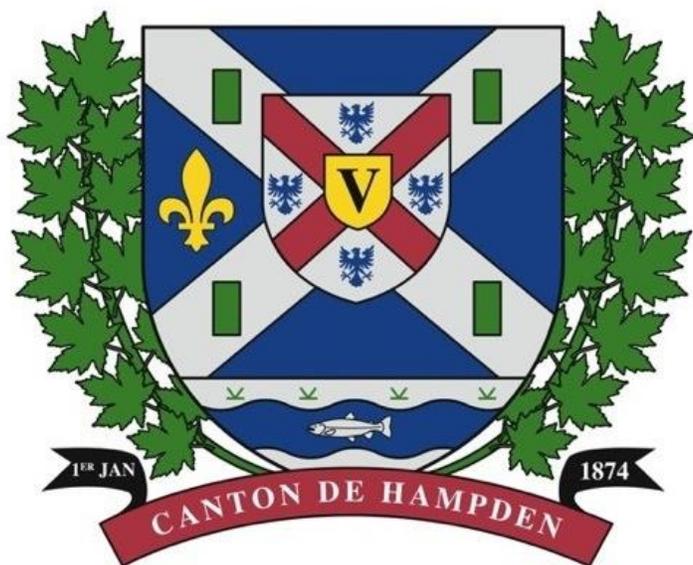
En juillet 1855 fut érigée la municipalité des cantons unis de Ham-Nord-et-Ham-Sud. Cependant, en 1864, les municipalités de Ham-Nord et de Ham-Sud furent créées séparément.

Le territoire de Ham-Nord fut colonisé entre 1850 et 1860 par des Canadiens français, alors que des immigrants du Royaume-Uni (Anglais, Écossais, Irlandais) défrichaient la partie sud.

L'ouverture du chemin Gosford et l'arrivée du chemin de fer ont contribué au développement des lieux. En 1870, on procédait à l'érection canonique de la paroisse des Saints-Anges-de-Ham. L'usage local admet comme équivalent le nom anglais North Ham, reflet de la présence d'anglophones. D'ailleurs, le bureau de poste portait cette appellation en 1870, francisée en Ham-Nord en 1912.

Référence : Commission de toponymie du Québec, banque de noms et lieux, Ham-Nord (Canton)

HAMPDEN (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation de la municipalité du Canton de Hampden

Les armoiries de la municipalité du Canton de Hampden ont été créées et réalisées par Jocelyn Lachance et elles ont été adoptées par le conseil municipal le 3 juin 2008.

Elles se blasonnent ainsi :³³

Armoiries D'azur au sautoir d'argent chargé de quatre billettes de sinople, cantonné à dextre d'une fleur de lis d'or, sur le tout d'argent au sautoir de gueules cantonné de quatre aigles d'azur, sur le tout du tout d'or à la lettre « V » aux pointes cloutées de sable, une champagne d'argent semée d'herbe de sinople chargée d'une fasce ondée d'azur surchargée d'un saumon d'argent, brochant sur la pointe ;

Supports Deux rinceaux de feuilles d'érable de sinople.

Le symbolisme

Les armoiries

L'écu principal possède un fond de couleur bleue avec sur le devant, une **croix en « X »** de couleur blanche, qui représente la « croix de saint André », patron de l'Écosse, patrie d'où sont originaires les fondateurs du canton du Hampden.

Chaque branche de la croix blanche porte sur le devant un rectangle de couleur verte représentant des **billes de bois** qui symbolisent l'industrie de la forêt.

L'emblème **fleur de lis** jaune qui occupe l'espace du côté gauche représente la relève effectuée par les Canadiens français au développement du canton.

Un écusson placé au milieu du principal, au fond blanc avec une croix rouge ainsi que **quatre aigles de couleur bleue** placés dans les espaces libérés de la croix, reprend l'écu de la famille Hampden, propriétaire de la concession de Hampden, Buckinghamshire, en Angleterre.

L'écusson au fond jaune au centre de l'écu, chargé de la **lettre « V »** de couleur noire et aux bouts en forme de clous, marque les origines de la colonisation dans le canton par l'établissement de **V**ictoria en 1836, d'où le « V », colonisation qui a avorté deux ans après. Les bouts en **tête-de-clou** symbolisent la légende voulant que les colons utilisèrent des planches et des clous des maisons abandonnées de Victoria pour en construire de nouvelles.

³³ Le blasonnement a été corrigé pour mieux décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Sur la champagne, partie inférieure de l'écu de couleur blanche, les **touffes d'herbe** de couleur verte et le **saumon** blanc symbolisent l'environnement marécageux d'une partie du canton qui doit être sauvegardé comme élément de patrimoine faunique et environnemental selon l'aménagement du territoire de la municipalité.

La **barre horizontale ondulée** de couleur bleue symbolise la rivière au Saumon.

L'histoire

Origine et signification

La carte de Gale et Duberger signale déjà, en 1795, l'existence du canton de Hampden. Les premiers colons écossais s'y établirent à partir de 1845. Le peuplement de Hampden s'est fait, surtout au début, par des « squatters », c'est-à-dire sans qu'il y ait d'enregistrements officiels de concessions de terres.

En 1860 le territoire actuel du canton de Hampden fut arpenté et érigé. Il fut ensuite officiellement nommé Hampden le 10 juin 1867 et constitué en municipalité le 1^{er} janvier 1874.

Le nom de Hampden pour le canton vient de la première famille à s'y établir. Elle portait le nom de Hampden et était propriétaire de la concession de Hampden, Buckinghamshire, en Angleterre. La lignée s'est poursuivie jusqu'en 1824, à l'instant où mourût John Hampden, décédé sans héritier.

Les débuts de la colonisation furent plus difficiles que prévu pour les colons qui avaient cru aux promesses des agents de colonisation. La terre n'était pas autant arable qu'ils l'avaient prétendu, une partie du canton étant couverte de roches granitiques qui en rendaient la terre difficilement labourable. Peu fortunés, parlant gaélique et de foi presbytérienne, ces pionniers durent travailler très fort pour gagner leur vie.

En revanche, le territoire du canton étant très propice à l'exploitation forestière, il fut exploité pour le bois par la Glasgow Canadian Company. En 1891, on voyait même une cinquantaine de moulins à scie dans le canton, des industries qui employèrent plus de 500 personnes. Ce développement a pu se faire grâce aux différents cours d'eau du canton et de leurs chutes naturelles.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Hampden
- Municipalité du Canton de Hampden, Histoire du canton

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Jocelyn Lachance.

HAVRE-SAINT-PIERRE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la municipalité de Havre-Saint-Pierre

L'**original** et les **oiseaux** symbolisent la chasse.

Le **poisson**, quant à lui, représente la pêche

Le **monolithe** « **la bonne femme** » identifie la nature qui est offerte aux habitants et aux visiteurs.

La **chicoutai** ou **plaquebière** est le fruit sauvage de nos plaines.

Les couleurs bleu, jaune et vert signifient la mer, le soleil et la flore.

La devise

« Terre digne de richesses » exprime la fierté des Cayennes et Cayens devant toutes ces richesses.

La première signature visuelle de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, qualifiée d'armoiries, fut créée et réalisée par Marjolaine Ouellet.

Elle fut adoptée par le conseil municipal le 26 février 1987. Depuis, la municipalité s'est dotée d'un logo plus moderne.

Ses anciennes armoiries, appelées ainsi par la municipalité, sont une création artistique qui n'a pas les qualités d'une composition formelle d'armoiries.

Le symbolisme

La description

L'écu est une **armure** qui symbolise la protection.

La **croix** représente la foi des habitants de la municipalité.

La **pioche** et la **pelle** rappellent l'exploitation de la mine de fer et titane.

L'histoire

Origine et signification

Des familles acadiennes des Îles de la Madeleine, dont les ancêtres furent déportés à Savannah (Géorgie), s'installent, en 1857, à Pointe-aux-Esquimaux, sur la Côte-Nord, à quelque 200 kilomètres à l'est de Sept-Îles. C'est ainsi que naquit Havre-Saint-Pierre.

La paroisse de Saint-Pierre-de-la-Pointe-aux-Esquimaux fut d'abord érigée canoniquement en 1872. Elle devint une municipalité dès l'année suivante et, dans l'usage courant, identifiée comme Pointe-aux-Esquimaux. En 1927, le nom fut modifié en Havre-Saint-Pierre, pour mettre l'accent sur le havre qui caractérise l'endroit. D'ailleurs, le nom du bureau de poste ouvert en 1872 sous le nom Pointe-aux-Esquimaux devenait Havre-Saint-Pierre en 1924.

Si Havre-Saint-Pierre fait allusion au petit port formé par plusieurs longues îles face à l'île d'Anticosti, l'élément « Saint-Pierre » rappelle que le père oblat Charles Arnaud y a célébré la première messe le 29 juin 1857, jour de la fête de saint Pierre, patron des pêcheurs.

Les habitants de Havre-Saint-Pierre se nomment Cayens et Cayennes, gentilé qui rappelle les origines acadiennes des premiers habitants. C'est une contraction d'Acadien qui devient Cadien, puis Cayen.

Considérée comme la plus grande agglomération de la Côte-Nord jusqu'en 1936, date de la fondation de Baie-Comeau, Havre-Saint-Pierre demeure la plus importante municipalité de la région. Elle abrite le siège de la MRC de Minganie et de nombreux services gouvernementaux, municipaux et régionaux.

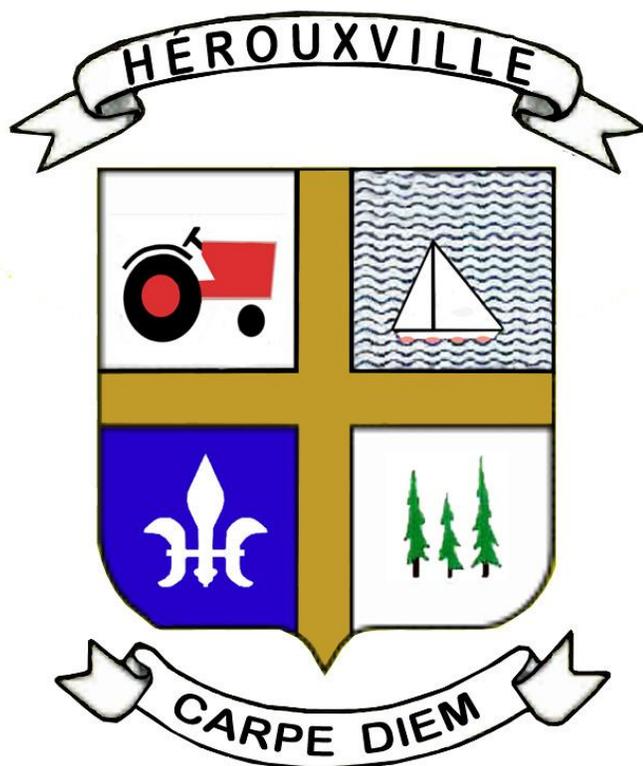
Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Havre-Saint-Pierre

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Marjolaine Ouellet

HÉROUXVILLE (PAROISSE)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de paroisse d'Hérouxville

nous amener aux **quatre éléments**: air, terre, eau, feu (soleil), qui sont si nécessaires à ceux qui vivent avec la nature.

Le cimier

Un listel portant le nom de la municipalité.

La devise

L'inscription « *Carpe Diem* », du latin, se traduit par « *Mets à profit le jour présent* », rappelle ce que nos prédécesseurs ont dû mettre en pratique et ce que les habitants de la municipalité eux-mêmes doivent faire pour qu'elle continue de progresser.

Les armoiries de la municipalité de paroisse de Hérouxville furent créées et réalisées par le peintre, sculpteur et héraldiste, Philippe Hagan, le 20 juin 1982. Elles furent adoptées par une résolution du conseil municipal l'année suivante, le 4 juillet 1983.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement.³⁴

Le symbolisme

La description

Le **tracteur de ferme**, bien en évidence, souligne le caractère principalement agricole de la municipalité de Hérouxville.

En second lieu, **les arbres** expriment le fait que la forêt et ses industries connexes sont aussi importantes.

L'emblème **fleur de lis** rappelle la fierté de notre patrimoine.

Le **voilier sur fond de vagues** symbolise le Lac-à-la-Tortue ainsi que les autres lacs de la paroisse.

La **croix** rappelle la foi chrétienne de notre paroisse et divise le fond en quatre parties pour

³⁴ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

La mission fondée en 1897 portait le nom de Saint-Timothée d'Hérouxville. Son fondateur, l'abbé Joseph-Euchariste Héroux, ouvrit le premier registre paroissial le 22 décembre 1897 à la suite de l'érection d'une chapelle sur la Butte-à-Veillet. L'abbé Héroux procéda aussi au premier recensement en mars 1898.

En 1904, la mission devient officiellement une municipalité de paroisse au nom de Saint-Timothée.

Il existait, cependant, deux autres municipalités portant le même nom en Montérégie. Les erreurs fréquentes, notamment sur l'acheminement du courrier, ont incité les autorités municipales à faire modifier, en 1983, le nom de la municipalité pour Saint-Timothée de Hérouxville.

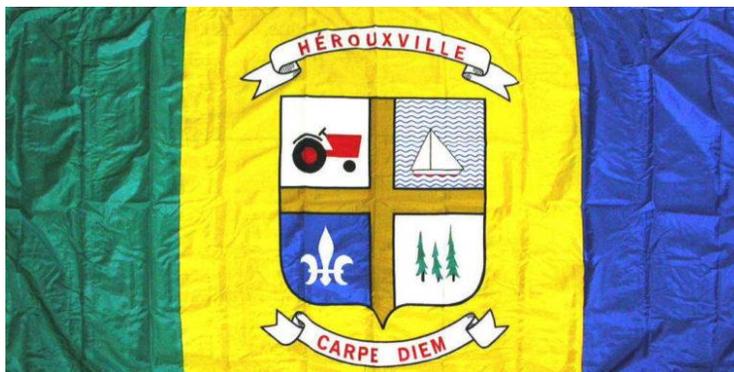
Ce nom était d'ailleurs celui du bureau de poste créé en 1898. Le 9 janvier 1986, la Commission de toponymie du Québec officialisa le toponyme « Hérouxville »

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Hérouxville

Le drapeau de la municipalité de Hérouxville fut conçu et réalisé par Madame Rose Bordeleau Rocheleau lors des festivités du centenaire de Hérouxville en 1997.

Il pourrait se blasonner ainsi :

Parti de sinople et d'azur au pal canadien d'or chargé des armes.

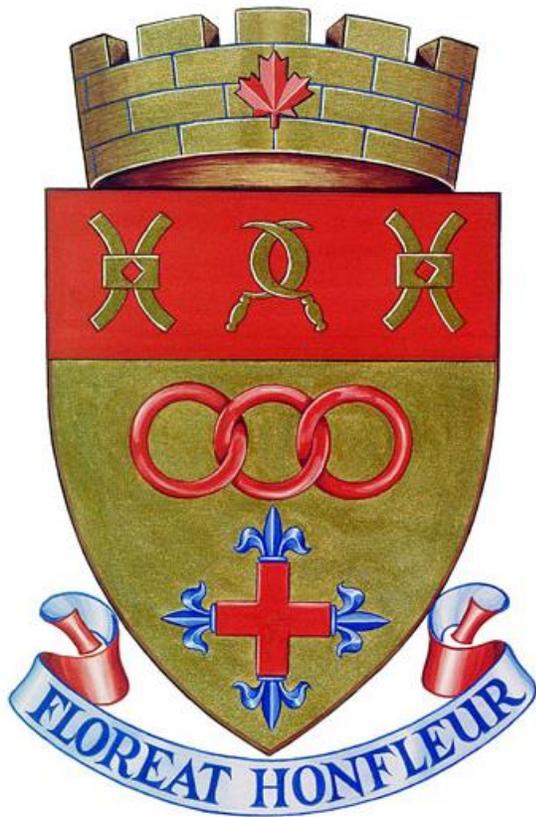


Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Philippe Hagan.

HONFLEUR (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la
municipalité de Honfleur

Les armoiries de la municipalité de Honfleur ont été conçues par Auguste Vachon, héraut Saint-Laurent, assisté des hérauts de l'Autorité héraldique du Canada (AHC). Les armoiries ont été enregistrées le 18 juin 1991 au registre de l'AHC, vol. II, p. 106.

Le 12 septembre 1991, le conseil municipal a adopté ses armoiries par résolution.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à trois annelets entrelacés en fasce de gueules accompagnés en pointe d'une croix du même fleurdéliée d'azur, au chef de gueules chargé de deux faucilles entrelacées et accostées de deux fers de moulin le tout d'or ;*

Cimier *Une couronne murale d'or maçonnée d'azur chargée d'une feuille d'érable de gueules ;*

Devise « FLOREAT HONFLEUR ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les principaux émaux, l'**or** et le **rouge**, sont tirés des armoiries de la ville normande de Honfleur et sont aussi les deux émaux des armoiries de la Normandie.

La **croix fleurdéliée** fait allusion au caractère chrétien de la ville et à ses origines françaises. Les trois **annelets entrelacés** évoquent la force des liens familiaux qui sont le fondement de la communauté.

Les **faucilles entrelacées** et les fers de moulin en chef (partie supérieure de l'écu) sont des instruments qui servent respectivement à moissonner et à moudre les céréales. Ces pièces soulignent le caractère agricole de la région. Plus précisément, les **fers de moulin** soutenaient l'axe de la meule qui broyait le grain. Ils évoquent donc la farine et l'expression « fleur de farine ». D'ailleurs, « fleur » pour « farine » s'emploie encore beaucoup au Canada, d'où une allusion à Honfleur.

Le cimier

La **couronne murale** au-dessus de l'écu est symbole des villes et des municipalités. Elle est meublée d'une feuille d'érable qui marque son caractère canadien.

La devise

« Que Honfleur fleurisse » ou « Que Honfleur prospère » constitue un jeu de mot évocateur.

L'histoire

Origine et signification

La petite municipalité agricole de Honfleur érigée en 1915 tire son nom du bureau de poste créé en 1903, lequel avait été suggéré par l'évêché de Québec, tout comme le nom de la paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, érigée en 1905.

Toutefois, le Honfleur québécois aurait reçu son nom parce que l'ancêtre du cardinal Louis-Nazaire Bégin archevêque de Québec en 1898, était originaire de Saint-Léonard-de-Honfleur, évêché de Lisieux.

Si les citoyens du Honfleur français sont identifiés comme des Honfleurais, ceux du Québec sont singularisés par le gentilé officiel Honfleurois.

Ces derniers ont vécu de l'agriculture et du travail en forêt. La vocation agricole de Honfleur se confirme dans les années 1930 par l'ouverture de deux fromageries.

Dans les années 1930, un moulin à farine y est exploité ainsi qu'une scierie à laquelle on a ajouté une moulange pour moudre le grain. Dans les années 1960, la production laitière occupe plusieurs producteurs. Ce n'est donc pas un hasard si la ferme de Maurice Laliberté reçoit la médaille d'or du concours provincial du Mérite agricole en 1962.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Honfleur

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Auguste Vachon, héraut Saint-Laurent.

Assisté par

Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada.

Artiste-peintre

Donald Hallman.

Calligraphe

Nancy Ellis.

HOWICK (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Howick

Les armoiries de la municipalité de Howick ont été créées et réalisées par madame Denise Touchette, puis elles ont été adoptées par le conseil municipal le 1^{er} décembre 1986.

La municipalité utilise toujours ces armoiries qui sont demeurées inchangées depuis.

Extrait de la documentation de la municipalité, elles pourraient se blasonner ainsi :³⁵

Armoiries Coupé en chevron renversé d'azur et de sinople à trois chevrons d'argent renversés et ondés ;

Cimier Un listel d'argent chargé du nom de la municipalité en lettres d'or ;

Supports Des branches et des cônes de pin ;

Devise « VIRIBUS UNITIS ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries du village de Howick rappellent sa topographie. L'espace rejoint la terre fertile sillonnée par deux cours d'eau : la rivière Châteauguay et la rivière des Anglais. Le confluent de ces rivières fut nommé *La Fourche*, le plus ancien nom de Howick, village et concession.

Le bleu (azur) rappelle l'espace, l'air ; le vert (sinople) symbolise la fertilité du sol ; trois **chevrons** d'argent ondés illustrent l'eau des rivières dont le confluent forme une fourche, d'où le toponyme de La Fourche.

Les supports

Les **branches et les cônes de pin** : Selon la Flore laurentienne du Frère Marie-Victorin, le PIN RIGIDE se trouve dans notre localité et représente la seule réserve écologique au Québec.

La devise

« Viribus Unitis » signifie « À forces unies » et rappelle qu'en plus des groupes majoritaires d'origine française et écossaise, d'autres de descendance irlandaise et anglaise se sont joints aux premiers, sans oublier toutes les autres familles qui sont venues grossir la population locale. C'est donc une devise des plus appropriées pour Howick.

³⁵ Le blasonnement a été corrigé pour mieux décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

Howick faisait partie de la Seigneurie de Beauharnois acquise par Alexander Ellice en 1795. Alexander Ellice désigna son territoire seigneurial des noms de sa femme et de ses nombreux enfants. Ainsi, la division de Howick porta le nom de George, fils qu'il perdit en mer dans un voyage d'affaires vers le Brésil. Le petit moulin, érigé en 1803, fut connu comme le George's Mill.

Le village de Howick fut établi sur la rive ouest de la rivière des Anglais, affluent de la rivière Châteauguay. Le territoire de cette petite municipalité est circonscrit par celui de Très-Saint-Sacrement, nom identique à celui de la paroisse desservant l'endroit à compter de 1885.

Anciennement, les Howickois habitaient George's Mill. Vers 1833, les anglophones dénommaient le village « Howick Village » alors que les francophones l'identifiaient comme le Village de la Fourche, puisque la rivière Châteauguay et la rivière des Anglais forment une jonction à proximité du village.

Le nom « Howick » vient de Henry George Grey, 3^e comte Grey, vicomte de Howick. Aristocrate à l'esprit libéral, il entra au Parlement de Londres à 22 ans. Il y siégea de 1786 à 1834, cumulant les plus hautes fonctions, dont celle de premier ministre.

Le 15 mai 2010, le statut de municipalité de village fut modifié pour celui de municipalité.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Howick

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Denise Touchette.

HUNTINGDON (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation de la ville de Huntingdon.

Les armoiries de la ville de Huntingdon et son drapeau furent conçus par Karine Constantineau et Ronald Critchley avec l'assistance des hérauts de l'Autorité héraldique du Canada. Elles furent dessinées par Éva Pilar-Cass, artiste-peintre et écrites par la calligraphe Shirley Mangione.

Le conseil municipal officialisa les armoiries et le drapeau le 6 avril 2009. Ces emblèmes furent inscrits au Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada le 5 juin 2009 au vol. V à la page 453.

Les armoiries se blasonnent ainsi :

Armoiries De sinople à la fasce ondée d'azur lisérée d'argent accompagnée de deux sacs de laine du même chargés chacun d'une fleur de lis de sinople ;

Cimier Un cor de chasse d'argent virolé et lié de sinople mouvant d'une couronne murale d'argent maçonnée de sinople ;

Support À dextre un voltigeur de la Rifle Brigade tempore 1870, à senestre un soldat des Blacks Watch (Royal Highland regiment of Canada) tempore 1940, debout sur une poutre de métal de sinople ;

Devise « AVANCEZ ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **vert** représente les terres agricoles de la vallée de Châteauguay et l'héritage irlandais de la ville de Huntingdon.

La **bande ondée bleue** symbolise la rivière Châteauguay, qui divise la ville en deux.

Les **poches de laine** représentent les industries de la laine et du tissage qui se trouvent de part et d'autre de la rivière.

Les **fleurs de lis** évoquent le patrimoine des communautés francophone et anglophone puisqu'elles figurent à la fois dans les armoiries du royaume de France, dans celles du Québec et dans les armoiries de l'ancien bourg de Huntingdon et Godmanchester, en Angleterre.

Le cimier : La **couronne murale** représente l'autorité municipale. Huntingdon est encore actuellement le siège de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent. **Le cor de chasse** rappelle le nom et les armes du bourg anglais de Huntingdon et Godmanchester.

Les supports : Le **soldat de la Rifle Brigade** évoque la menace d'invasion des Fenians en 1866 et 1870. La milice locale, les Huntingdon Borderers, appuyée de la garnison de Montréal, a contré les raids provenant de l'État de New York. Il honore aussi le prince Arthur, futur duc de Connaught, qui fut un lieutenant de la Rifle Brigade.

Le **soldat du régiment du Black Watch** évoque le centre d'entraînement de l'armée à Huntingdon lors de la Seconde Guerre mondiale. La ville d'Huntingdon attribua au Black Watch le droit de cité. La poutre verte représente le pont Walker, qui réunissait la rive de Huntingdon et celle des cantons de Godmanchester et Hinchinbrooke.

La devise : AVANCEZ, un ordre militaire, bien connu de tous les soldats francophones, évoque ici le progrès économique et social de la municipalité.

L'histoire

Origine et signification

En 1792, le nom « Huntingdon » a d'abord été attribué à un comté qui couvrait le sud-ouest de la province de Québec, à l'ouest de la rivière Richelieu. Le nom a par la suite été repris pour désigner un bureau de poste ouvert en 1830.

La municipalité du village de Huntingdon fut créée en 1848, se détachant de la municipalité de comté de Beauharnois. Son statut fut modifié en celui de ville en 1921. Huntingdon tient son nom d'une ville d'Angleterre située au nord de Londres.

Précisons que l'ancien premier ministre anglais John Major représentait la ville de Huntingdon, au parlement de Londres, entre 1979 et 2001. Alors que la ville anglaise est le lieu d'origine des troupes britanniques du roi George III dépêchées pour lutter contre les États-Unis dans la guerre anglo-américaine entre 1812 et 1815, la ville québécoise a été le lieu d'accueil de ces troupes et est demeurée un lieu important de l'histoire militaire de la région; un camp d'entraînement y a été établi jusqu'à la guerre de Corée dans les années 1950.

Le développement de Huntingdon s'est effectué au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, grâce au commerce et à l'industrie textile. Par ailleurs, l'apport des communautés anglaise et écossaise fut important pour la ville de Huntingdon comme en témoigne la présence des églises anglicane, presbytérienne et de l'Église unie du Canada.

La paroisse catholique de Saint-Joseph, située sur les territoires municipaux de Huntingdon et de Godmanchester, a été fondée en 1852 avant d'être officiellement érigée en 1863.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, Noms et lieux du Québec, Huntingdon.

Le drapeau

Description : Une bannière aux armes

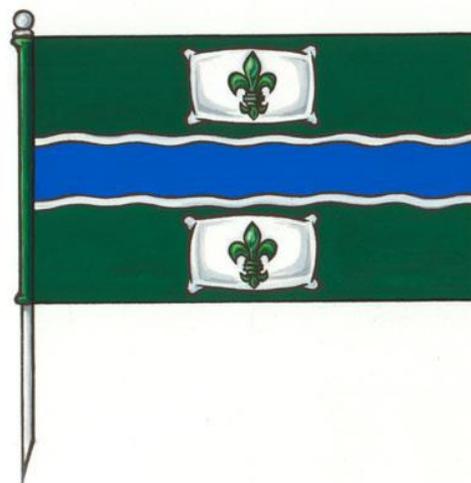
Renseignements artistiques

Conception et réalisation : Karine Constantineau et
Ronald Critchley

Assistés par : Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre : Éva Pilar-Cass

Calligraphe : Shirley Mangione



JOLIETTE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Joliette

Les armoiries de la ville de Joliette ont été conçues par l'artiste Raymond Lambert de la Maison héraldique de Montréal en 1979. Elles ont été adoptées par le conseil municipal le 13 août de la même année.

Elles se blasonnent ainsi : ³⁶

Armoiries *D'or à la fasce ondée d'azur chargée de trois merlettes de sable, accompagnée en chef d'une roue d'engrenage d'azur et à la pointe un épi de blé feuillé et deux feuilles de tabac appointés mouvants d'une plaine le tout de sinople ;*

Cimier *Une couronne murale à six tours cannelées d'or ouvertes et maçonnée de sable ;*

Devise « INDUSTRIA DITAT ».

Le symbolisme

Les armoiries

La couleur **jaune** du corps du blason représente l'avenir. La **roue d'engrenage** symbolise l'industrie et le commerce qui font progresser la ville de Joliette.

Les **trois merlettes** représentent les armoiries de la famille De Lanaudière. Marie-Charlotte Tarieu-Taillant De Lanaudière était l'épouse de monsieur Barthélemy Joliette.

L'**épi de blé** symbolise l'agriculture en général, qui nourrit nos citoyens. Les deux **feuilles de tabac** entrecroisées indiquent la particularité de l'agriculture de la région. Le tout étant sur la plaine symbolisée par une base verte.

Le cimier : La **couronne** symbolise l'autorité représentée par le conseil de ville et la sécurité des citoyens.

La devise : La traduction française de la devise latine devrait se lire comme suit : « L'INDUSTRIE ENRICHIT », au sens, par exemple, d'enrichir une communauté.

L'histoire

Origine et signification

En 1823, Barthélemy Joliette fonda le village d'Industrie aux abords de la rivière L'Assomption. Il y fit construire plusieurs infrastructures : un manoir, un pont, un marché public, des moulins, des scieries et des maisons pour les employés. En 1850, le chemin de fer relia le village d'Industrie à celui de Lanoraie.

³⁶ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Descendant du frère de Louis Jolliet, il fut le premier à orthographier son patronyme Joliette. C'est en épousant Marie-Charlotte Tariieu de Lanaudière en 1813 qu'il hérita, par voie de dot, du quart de la seigneurie de Lavaltrie. D'ailleurs, le nom de la paroisse, Saint-Charles-Borromée-de-L'Industrie, fondée en 1840 et érigée en 1843, évoquait l'épouse du fondateur de la ville en raison de la proximité phonique Charlotte-Charles.

Dans un contexte économique difficile, les activités d'exploitation forestière de Barthélemy Joliette et de son beau-frère Peter Charles Loedel permirent l'essor économique du village. On y construisit un deuxième moulin à scie et un second moulin à farine fut érigé sur le territoire vers 1840.

C'est en 1864 que le village d'Industrie prit le nom de Joliette. Des communautés religieuses, dont les Clercs de Saint-Viateur et les Sœurs de la Providence, s'installèrent sur le territoire et développèrent l'éducation et la culture.

Joliette devint une cité en 1918. En 1966, elle fusionna avec Joliette-Sud laquelle avait été créée en 1957. Elle obtint son statut actuel de ville en 1981.

Références : - Livret du circuit patrimonial de Joliette
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Joliette

Les armoiries ci-contre sont celles du Régiment de Joliette qui s'inspirent des armes de la famille de Charles François Tariieu de Lanaudière, le grand-père de Marie-Charlotte Tariieu de Lanaudière, l'épouse de Barthélemy Joliette. Cet écu est utilisé dans l'insigne du Régiment de Joliette décrit à l'Autorité héraldique du Canada.

Quant aux armoiries de la famille Tariieu de Lanaudière, elles se blasonnent ainsi :

D'azur, à deux fasces ondées d'argent, accompagnées de trois merlettes voguant de sable posées une et deux.



Source : Autorité héraldique du Canada, Régiment de Joliette

Le drapeau de la ville de Joliette pourrait se blasonner ainsi :

Parti d'azur aux armes et d'argent à la désignation « VILLE DE JOLIETTE ».

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

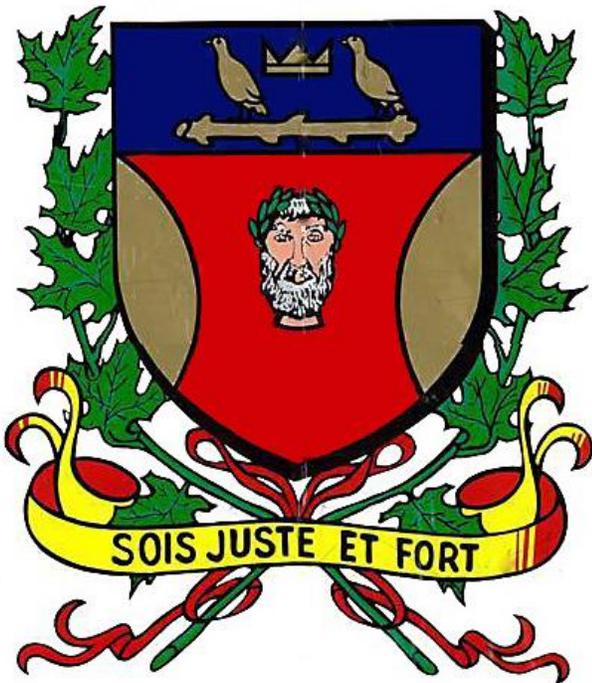
Maison héraldique de Montréal

Artiste-peintre

Raymond Lambert



LABELLE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Labelle

Les armoiries de la municipalité de Labelle furent créées par le Collège canadien des armoiries à la fin des années 1950. Leur blasonnement fut refait par l'Institut généalogique Drouin en 1987.

Bien que les armoiries de la municipalité aient été délaissées en faveur d'un logo, elles font partie du patrimoine labellois et ornent chacune des plaques des noms de rue de la municipalité.

Elles se blasonnent ainsi :³⁷

Armoiries De gueules à une tête d'homme baroque de carnation posée de face chevelée et barbée d'argent couronnée de feuilles de laurier de sinople, aux deux flancs arrondis d'or, au chef cousu d'azur chargé d'un écot posé en fasce portant deux perdrix aux extrémités et surmonté d'une couronne antique, le tout d'or ;

Supports Deux branches d'érable de sinople, feuillées et tigées du même, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules ;

Devise « SOIS JUSTE ET FORT ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **gueules**, un émail rouge, couleur du feu et du sang, symbolise la charité et la justice. C'est aussi l'emblème du courage, de la hardiesse et de l'intrépidité.

La **tête humaine baroque**, hormis une allusion au curé Labelle, ne représente aucun symbole ni référence historique dans les présentes armoiries, ni par sa forme, ni par son style.

L'**argent**, l'emblème de l'honneur sans tache.

La **couronne de laurier**, la paroisse La Nativité-de-Marie de la municipalité de Labelle fait partie du diocèse de Mont-Laurier.

Le **sinople**, un émail vert, est le symbole de l'espérance, de l'abondance et de la liberté.

L'**or** est le symbole de la générosité, de la loyauté et de la gloire.

Le **chef**, la partie au haut de l'écu, provient des armoiries de sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière dont le nom avait été donné au canton de Joly en 1885 qui fusionna avec celui de Labelle en 1973.

L'**azur**, la couleur bleu céleste, est l'emblème de la perfection et de l'aspiration vers un idéal élevé.

L'**écot** représente l'industrie forestière de la région. Les **deux perdrix** représentent la chasse.

La **couronne antique** est l'emblème de la souveraineté.

³⁷ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Les supports

Les **branches de feuilles d'érable** symbolisent l'appartenance au Canada.

L'histoire

Origine et signification

Le territoire de Labelle a porté plusieurs noms au fil des ans. Au XIX^e siècle, la région s'appelait Chute-aux-Iroquois, rappelant selon la tradition que des membres de cette nation se sont noyés en tentant de traverser les rapides situés près des chutes de la rivière Rouge. Les chutes proprement dites portent toujours le nom Chute aux Iroquois.

Colonisée vers 1878, en ces temps la région portait le nom de La Ferme d'en Bas, nom d'un établissement agricole important à l'époque. La paroisse de La Nativité-de-Marie-de-Labelle fut établie comme mission en 1878, avant de recevoir le statut officiel de paroisse en 1901.

En 1894, le canton de Labelle fut érigé et le bureau de poste, qui s'appelait Chute-aux-Iroquois, a changé de nom pour Labelle de même que le village qui fut créé en 1902. Ce dernier fusionna en 1973 avec le canton de Joly pour former l'actuelle municipalité de Labelle.

Antoine Labelle (1833-1891), connu comme le curé Labelle, fut un ardent promoteur de la colonisation. Ordonné prêtre à Sainte-Rose (Laval) le 1er juin 1856, il laissera son empreinte dans l'histoire de la région des Laurentides, où il fut nommé curé de Saint-Jérôme en 1868.

Considéré comme le père de la colonisation des Pays-d'en-Haut, Antoine Labelle a participé à la fondation d'une vingtaine de paroisses et d'autant de cantons. Il permit l'établissement de près de 5 000 habitants. Pour ces raisons, le gouvernement du Québec le nomma personnage historique le 15 janvier 2016.

Références : - La municipalité de Labelle, histoire et patrimoine, documents sur l'histoire de Labelle
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Labelle

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries.

LAC-BOUCHETTE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de
la municipalité du Lac-Bouchette

Mgr Victor Tremblay, archiviste de la Société historique du Saguenay, a conçu les armoiries de la municipalité du Lac-Bouchette en 1976 avec l'aide de madame Anne-Marie Lanaudière-Dufresne.

Le conseil municipal lui avait passé cette commande qui s'inscrivait dans la préparation des fêtes du centenaire de la municipalité en 1982. Les armoiries furent réalisées par Charlotte Tremblay, religieuse antonienne de Chicoutimi, et adoptées par le conseil municipal en février 1977.

Elles se blasonnent ainsi : ³⁸

Armoiries Coupé au premier parti de gueules chargé d'un clocher d'argent et de sinople chargé d'un plançon associé à deux billes tournées dumême placées en sautoir, le tout traversé par un chemin de fer d'argent en fasce abaissé, au second d'azur chargé d'un castor arrêté sur une bûche à dextre et d'un poisson à senestre au naturel à la passe représentée par deux demi-langues en pal de sinople joignant la champagne du même chargée d'un monogramme de la Vierge Marie d'or ;

Supports Deux branches d'ormes au naturel ;

Devise « AU BORD DU LAC JUMELÉ ».

Le symbolisme

Les armoiries

La partie habitée de l'armoire de Lac-Bouchette est représentée par un secteur en **rouge (de gueules)**, couleur par laquelle est habituellement signifiée en héraldique la population humaine. Il y est ajouté un **clocher** de style traditionnel comme symbole de son caractère chrétien.

La partie **forêt** est représentée en vert feuille avec comme symboles des **madrers** (plançon) et des **pièces de bois travaillé** (billes tournées) pour signifier que sa forêt est exploitée.

Un **chemin de fer** traverse les deux champs et touche les deux bords pour indiquer qu'il n'est qu'un tronçon appartenant à une ligne qui se prolonge à l'extérieur.

Le **lac**, auquel la localité emprunte sa situation géographique et son nom, est **bleu azur**, couleur attirée de l'eau. Il est traversé par une passe qui le divise également. Cette passe, appartenant au terrain, en porte la couleur. L'encadrement du lac est complété par une champagne de même couleur représentant le terrain boisé du côté ouest.

³⁸ Le blasonnement a été corrigé et complété pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

Le « **M** » stylisé sur fond vert représente la Vierge Marie, à laquelle un lieu de pèlerinage de l'endroit voue un culte. La couleur « **or** » de ce symbole en illustre l'importance pour l'ensemble la localité de Lac-Bouchette.

Les supports : Les **branches d'orme** représentent l'industrie forestière et les activités récréotouristiques qui tirent parti de la magnifique forêt de la région.

La devise : « Au bord du lac jumelé » résume tout et situe la municipalité. Elle est simple et facile à retenir.

L'histoire

Origine et signification

En 1828, une équipe fut formée pour explorer la région du Saguenay, qui englobait, à l'époque, l'actuelle région du Lac-Saint-Jean. La direction de cette équipe fut confiée à l'arpenteur Joseph Bouchette. Celui-ci en a profité pour nommer, en son honneur, un lac au sud du lac Saint-Jean, futur site de Lac-Bouchette.

En 1882, quelques premiers colons arrivèrent dans la région avant même qu'elle se développe, car elle était difficile d'accès, étant située en pleine montagne. Il faudra attendre la ligne de chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, en 1888, pour qu'elle prenne son envol.

Une première municipalité, Saint-Thomas-d'Aquin, vit le jour en 1893 et une seconde en 1930, sous le nom de Lac-Bouchette. Ces dernières fusionnèrent en 1971 pour former le territoire actuel identifié sous le nom de Lac-Bouchette.

On a ainsi désiré rendre hommage au géomètre et arpenteur général du Canada, Joseph Bouchette (1774-1841), auteur d'ouvrages et de cartes remarquables, dont la célèbre Description topographique de la province du Bas-Canada (1815).

Lac-Bouchette doit aussi sa réputation au sanctuaire qui attire de nombreux pèlerins. Le sanctuaire prit d'abord la forme d'une chapelle, construite en 1907 par l'abbé Elzéar De Lamarre et dédiée à saint Antoine de Padoue. Elle fut remplacée par un bâtiment plus vaste en 1918. Ce lieu de pèlerinage a connu son véritable essor en 1925 lorsque l'ordre des Capucins l'a pris en charge et l'a consacré au culte de Notre-Dame de Lourdes et de saint Antoine de Padoue.

Références : - Municipalité du lac-Bouchette, histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lac-Bouchette

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Mgr Victor Tremblay.

Assisté par

Marie-Anne Lanaunière-Dufresne

Artiste-peintre

Charlotte Tremblay

LAC-DES-PLAGES (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Lac-des-Plages

Le créateur des armoiries de la municipalité de Lac-des-Plages n'est pas connu des autorités municipales. Elles ont dû être conçues avant 1993. Elles sont, en 2020, abondamment utilisées par la municipalité et les organismes touristiques de la région.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement. ³⁹

Le symbolisme

La description

Le bleu des armes symbolise le Lac-des-Plages lui-même.

Les éléments au centre de l'écu :

- le voilier voguant,
- la fleur jaune,
- le poisson sautant de l'eau,
- les sapins,
- le soleil rayonnant,
- la tente de camping

représentent les activités de plein air qui font la renommée du Lac-des-Plages.

Sur le chef, on retrouve trois fleurs de lis et trois feuilles d'érable. Elles symbolisent l'appartenance au Québec et au Canada.

La devise

« Servir - récolter – vivre » traduit bien l'esprit qui anime les Plageois.

³⁹ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

Au cours du XIX^e siècle, la région fait partie de l'immense concession forestière des frères Hamilton d'Hawkesbury en Ontario; les conifères y sont prélevés pour le marché de la construction navale d'abord, puis pour le marché de la construction domiciliaire après 1850.

En 1886, le bureau de poste fut mis sur pied sous le nom de Lac-Rond, nom que l'on donnait au lac à cette époque. C'est vers 1890 qu'arrivèrent les premiers colons venus s'établir dans le canton d'Addington, officialisé en 1892. La première route carrossable fut construite en 1900 et le bureau de poste de Lac-Rond prit le nom de Des Ormeaux en 1910.

En 1920, il y eut mise en exploitation d'un moulin à scie à la décharge du lac des Plages. L'ouverture des registres de la paroisse Saint-André suivit en 1924. Le bureau de poste de Des Ormeaux changea à nouveau de nom pour Lac-des-Plages en 1933 et l'inauguration de la première chapelle suivit en 1935, construite par le curé Florent Sylvestre.

La municipalité du Lac-des-Plages fut créée en 1950, son territoire ayant été détaché des cantons unis de Suffolk-et-Addington. Ce fut à cette période que l'industrie récréative et touristique de la municipalité se développa.

L'exploitation forestière céda le pas aux nombreuses érablières. La pêche et la chasse sportives s'organisèrent de même que la location de chalets, l'organisation d'un terrain de camping et de services nautiques.

Références : - Chroniques du diocèse de Mont-Laurier, Lac-des-plages
- Wikipédia, Lac-des-plages
- Récits des vallées de la Petite-Nation et de la Lièvre, Lac-des-Plages

LAC-ETCHEMIN (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de
de la municipalité de Lac-Etchemin

Les armoiries de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, maintenant celles de la municipalité de Lac-Etchemin, ont été établies, dressées et peintes par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950.

Elles se blasonnent ainsi :⁴⁰

Armoiries *D'argent au caribou de gueules allumé d'argent au franc-quartier d'azur à senestre chargé d'une fasce d'or accompagnée de six besants du même rangés en fasce, trois en chef, trois en pointe ;*

Supports *Deux branches d'érable feuillées de sinople ;*

Devise « MAJOR VIRTUS QUAM ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **caribou** figure dans les armes du village comme symbole du nom. En effet, « Etchemin », dans la langue des Abénaquis, se traduit par « Terre de la peau pour les raquettes ». Autrefois, il y avait dans la région de grandes quantités de caribous et d'orignaux dont les peaux servaient à faire des raquettes.

Le **gueules**, c'est la couleur rouge, couleur du feu, du sang, symbole de la justice, du courage, de l'héroïsme et de la force au service des causes justes.

Les **besants** et la **fasce** ont été introduits dans les armoiries de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin pour rappeler Germaine Cousin, dite sainte Germaine de Pibrac, pauvre paysanne du village de Pibrac (Haute-Garonne) en France. Sa piété a été évoquée par Louis Veuillot dans sa biographie éditée en 1854. Elle fut canonisée en 1867, l'année de la fondation de la mission Sainte-Germaine.

Les armes de Guy Du Faur de Pibrac, comte de Pibrac, ont six besants et deux fascés d'or. Afin de respecter le principe de l'exclusivité et de la propriété des armoiries, le Collège canadien des armoiries a emprunté les six besants, mais une seule fasce à cet ensemble héraldique.

Les supports

Les **feuilles d'érable** soutenant l'écu représentent le Canada.

La devise

Cette belle sentence latine se traduit par : « Plus de valeur que d'éclat ». Elle signifie : « Je cherche la vertu avant la gloire » ou encore « À la gloire, je préfère la valeur ».

⁴⁰ Le blasonnement a été corrigé et complété pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

En 1828, l'arpenteur William Henderson découvrit, sur le futur territoire du Lac-Etchemin, un sol très propice à l'établissement d'une colonie. Le rapport de Henderson est d'ailleurs à l'origine des premières concessions de 1830.

Considéré comme le premier défricheur des bords du lac Etchemin, Sir Randolph Routh, venu de Londres en Angleterre, fit l'acquisition d'une concession de 9 000 acres en 1835. Il confia l'intendance de son grand domaine à Therrence McCaughry, d'origine irlandaise. Ce dernier devint le premier habitant de la paroisse de Sainte-Germaine. Des descendants de cette famille habitent toujours la municipalité.

Une période d'enracinement précéda l'arrivée progressive des familles de colons. Au début, pendant la saison morte, les pionniers vivaient principalement de la chasse et de la pêche. Plus tard, ces bâtisseurs devinrent forestiers, quittant femmes et enfants durant plusieurs mois l'hiver afin d'augmenter leur revenu et d'améliorer leur sort. Jusqu'alors sans organisation paroissiale, la mission de 560 âmes fut érigée en paroisse et baptisée, en 1869, Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin. L'érection civile suivit de près en 1870.

Si les premiers colons rêvaient d'une paroisse agricole, le sort en décida autrement pour eux. Au début, tous les habitants étaient cultivateurs. De 1929 à 1966, l'urbanisation entraîna la population paysanne dans son sillon et le village devint le milieu de vie de la majorité. De municipalité, le village obtint le titre de Ville de Lac-Etchemin en 1966.

En 2001, la paroisse de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin et la Ville de Lac-Etchemin ont réuni leurs destinées pour constituer la Municipalité de lac-Etchemin. Ce territoire, qui possède un patrimoine fascinant, représente plus de cent ans de développement continu, le tout dans un environnement naturel exceptionnel.

Références : - Municipalité de Lac-Etchemin, son histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lac-Etchemin

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries.

LAC-MÉGANTIC (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation de
la ville de lac-Mégantic

Les armoiries de la ville de Lac-Mégantic ont été réalisées dans les bureaux et ateliers du Collège canadien des armoiries à Montréal. Le logo est la principale signature visuelle de la ville mais celle-ci utilise aussi ses armoiries.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴¹

Armoiries *D'azur à trois poissons d'or nageant l'un sur l'autre, le 2^e contourné, au chef cousu de gueules chargé d'une foi de carnation parée d'argent accostée de deux sapins du même ;*

Cimier *Une couronne murale de cinq tours d'or crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches d'érable de sinople, feuillées et tigées du même, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules ;*

Devise « UNUM CORPUS, UNUS SPIRITUS ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les **trois poissons** sont la figure principale des armoiries de la ville de Lac-Mégantic, car « mégantic », en langue abénaquise, veut dire : lieu où se trouvent les poissons. Autrement dit, les poissons dans les armoiries représentent une figure parlante.

Une **foi**, ce sont les deux mains jointes ensemble, symbolisant la bonne entente entre les membres de la communauté, incluant l'autorité municipale, les dirigeants d'entreprises, les professionnels et les marchands.

Les **deux sapins** évoquent la région très boisée à l'origine.

Le cimier : La **couronne murale** à cinq tours symbolise la ville.

Les supports : Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada.

La devise

« Unum corpus, unus spiritus » se traduit par « Un seul corps, un seul esprit ». Elle inspire les générations futures à l'action progressive pour leur ville ainsi que pour l'avenir de tous.

⁴¹ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries illustrées et pour respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

Le nom « Mégantic » vient d'un mot abénaquis qui signifie « lieu où se tiennent les poissons ». Les Abénaquis n'étaient toutefois pas les premiers à avoir foulé le sol de la région, puisque des fouilles archéologiques décèlent que des Autochtones y circulaient déjà il y a plus de 12 000 ans. La région représente donc le plus ancien site connu d'occupation humaine sur le territoire québécois !

Les premiers Méganticois, d'origine canadienne-française ou écossaise, défrichèrent la terre vers 1850. Cependant, l'événement qui marqua l'expansion du centre urbain de Mégantic est l'arrivée du chemin de fer en 1878. Ce centre ferroviaire contribua au développement industriel et commercial de la ville lui donnant des dimensions régionales. Il facilita les échanges avec la Beauce, l'Estrie et le Maine.

Le territoire fut d'abord organisé en deux villages séparés par la rivière Chaudière : Mégantic et Agnès. Les deux municipalités, respectivement érigées en 1885 et 1895, fusionnèrent en 1907 pour former la ville de Mégantic. En 1958, elle changea de nom pour Lac-Mégantic afin de mieux refléter sa position géographique.

L'industrie forestière dominait la région à cause des nombreuses forêts disponibles. Elle s'est diversifiée dans plusieurs secteurs, dont le sciage, l'industrie du meuble et celle des pâtes et papiers. Le lac Mégantic servait au flottage de billots de bois et le bateau à vapeur servait à remorquer les billots vers la scierie. Le premier bateau à vapeur de la région, construit par un dénommé Georges Flint en 1881, s'appelait le Lena.

Références : - Ville de Lac-Mégantic, la ville
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lac-Mégantic
- Wikipédia, Lac-Mégantic

On retrouve d'autres versions des armoiries de la ville de Lac-Mégantic qui diffèrent par les couleurs, un blason de couleur sinople ou des branches et feuilles d'érable d'or.

Ci-contre, la version originale créée par le Collège canadien des armoiries. Le blasonnement initial était :

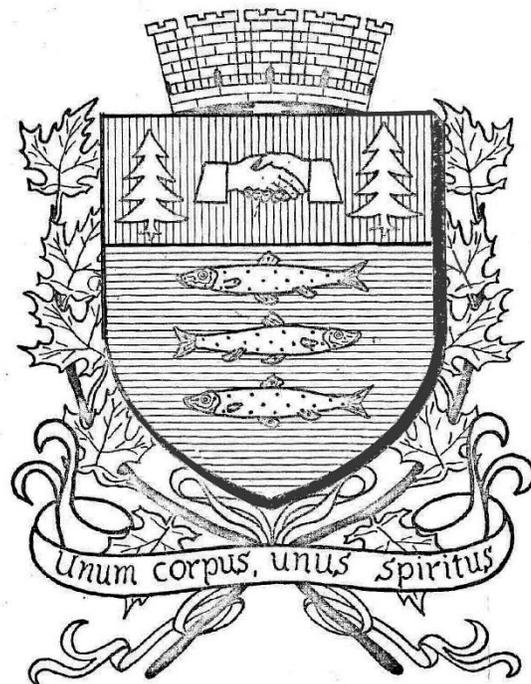
D'azur, à trois poissons posés en pal, 1 et 3 dirigés vers la dextre, 2 dirigé vers la senestre, d'or ; à un chef cousu de gueules, chargé d'une foi au naturel, habillée d'argent, accostée de deux sapins de même.

L'écu est timbré d'une couronne murale d'or à cinq tours crénelées. Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, chargé de la devise en lettres romaines : "Unum Corpus, Unus Spiritus"

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries



LAC-SERGENT (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Lac-Sergent

Les armoiries de la ville de Lac-Sergent ont été conçues par le personnel de la ville et adoptées par une résolution du conseil municipal le 21 avril 1991 à titre d'emblème officiel.

La ville a de nouveau adopté ses armoiries et son drapeau par règlement le 16 juillet 2007.

Ces armoiries se blasonnent ainsi :⁴²

Armoiries *D'azur à six burelles ondées d'argent au chef d'or rempli de gueules, à un chevron renversé ployé alésé de sinople chargé de trois chevrons renversés ployés alésés d'or ;*

Cimier *Un mont de trois coupeaux de sinople ;*

Supports *Un pin à dextre et un mélèze à senestre, tous deux de sinople ;*

Devise « VIVRE EN HARMONIE ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les composantes de l'écu font référence au nom de la ville, soit **le lac** et **le grade militaire de sergent** qui sont illustrés par les deux parties de l'écu : le champ et le chef.

Le champ, la partie centrale et inférieure de l'écu, de couleur bleue (azur) avec les ondes blanches (burelles ondées d'argent) représente notre lac, bien vivant avec ses vagues. Le bleu et le blanc représentent aussi une oasis de paix et de détente.

Le chef, la partie supérieure, de couleur rouge (gueules) symbolise l'énergie, l'audace et la vivacité du vieux sergent que l'on identifie par le chevron vert (sinople) sur lequel on a ajouté trois petits chevrons jaunes (or). Ce sont les couleurs de l'armée de terre.

La combinaison du champ représentant le lac et l'ensemble des chevrons représentant le sergent font de ces armoiries des armoiries parlantes puisqu'elles expriment le nom de la ville.

Le cimier : Le mont illustrant un relief montagneux évoque le contrefort des Laurentides.

Les supports : Le pin et le mélèze symbolisent la nature, soutien de la ville.

La devise : « VIVRE EN HARMONIE » se veut une philosophie de vie. Les citoyens de Lac-Sergent souhaitent retrouver dans leur quotidien le respect, l'entraide, l'engagement auprès de leurs concitoyens, des élus municipaux et de l'environnement.

⁴² Le blasonnement a été corrigé pour respecter les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

La ville est issue de la construction, entre 1854 et 1871, de la voie ferrée reliant Québec au Lac-Saint-Jean. Deux stations du chemin de fer furent construites sur le territoire de la future ville de Lac-Sergent. Elles portaient les noms de Lake Sergent Station et de Lake Sergent East Station.

Les premiers estivants, provenant de la Capitale, arrivèrent dès 1896 et s'établirent en bordure du lac Sergent surtout dans la partie sud-ouest où se trouvent les deux stations de chemin de fer.

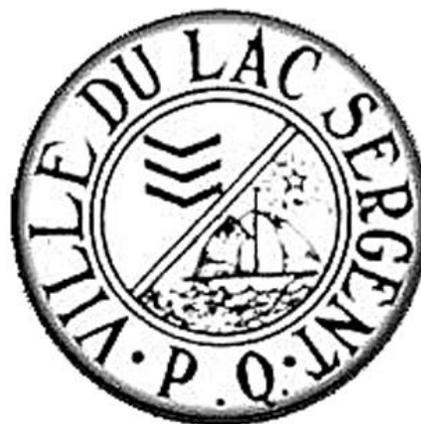
La fondation de la mission Notre-Dame-du-Lac-Sergent et la construction d'une première chapelle en 1908 marquèrent le début des premiers établissements de la ville de Lac-Sergent. Son statut de municipalité fut officialisé en 1921. La chapelle, construite d'abord pour les vacanciers, fut agrandie en 1913 puis en 1927 et elle est encore utilisée aujourd'hui.

Deux hypothèses sont formulées quant à l'origine du toponyme Sergent, dont on a tiré le gentilé « sergentois ». Selon la version la plus communément admise, ce nom aurait d'abord été donné à la mission Notre-Dame-du-Lac-Sergent, vraisemblablement en usage entre 1890 et 1921, en souvenir d'un vieux soldat vivant jadis sur les bords du lac et qui aurait détenu le grade de sergent.

Le nom de la ville proviendrait, selon la seconde version, d'une déformation du mot serre-joint, outil de menuiserie dont le lac rappelle la forme.

Inauguré en 1921, l'orphelinat Saint-Jean-Baptiste-du-Lac-Sergent a longtemps accueilli des religieux et des orphelins. En 1976, l'orphelinat change de vocation pour devenir une Base Plein Air. Au fil des ans, le réseau routier s'agrandit de telle sorte qu'en 1994 la voie ferrée, celle qui était l'origine de la ville, fut démantelée.

Références : - Ville de Lac-Sergent, armoiries et drapeau
- Ville de Lac-Sergent, historique de la ville
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lac-Sergent



Les premières armoiries de la ville de Lac-Sergent. On y retrouve les trois chevrons et une illustration du lac.

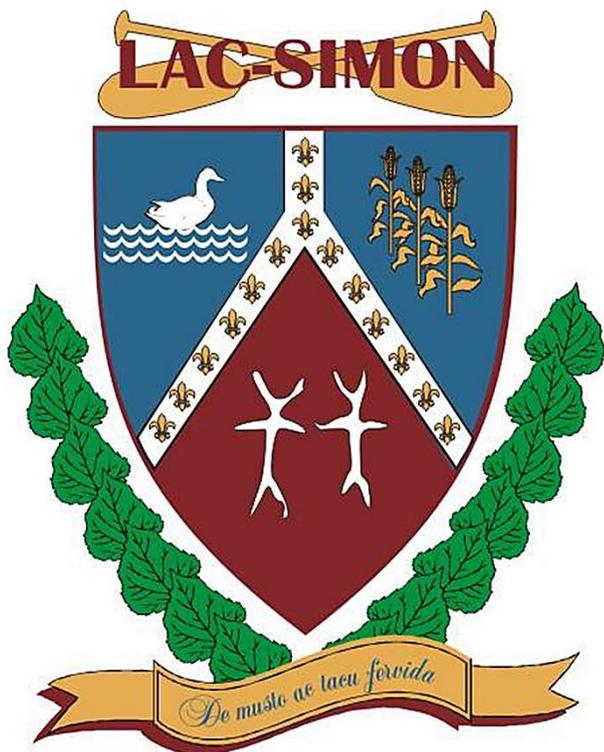
Le 16 juillet 2007, la Ville de Lac-Sergent se dotait officiellement d'armoiries et d'un drapeau distinctif.



Le drapeau se blasonne ainsi :

Parti d'azur et de sinople au pal d'argent chargé des armes.

LAC-SIMON (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Lac-Simon

Les armoiries de la municipalité de Lac-Simon ont été conçues et réalisées par madame Claude Lamarche. Elles ont été adoptées par une résolution du conseil municipal le 18 novembre 2003.

Elles se blasonnent ainsi :⁴³

Armoiries Coupé en chevron d'azur et de gueules, au pairle renversé d'argent chargé de 15 fleurs de lis d'or, adextré en chef d'un canard nageant sur une onde d'argent, senestré aussi en chef de trois plants de maïs d'or et appointé de deux pictogrammes du Cap Manitou d'argent posés en fasce ;

Cimier Deux avirons d'or passés en sautoir chargés des mots Lac-Simon de gueules ;

Supports Deux ramures de bouleau blanc feuillées de sinople ;

Devise « De musto ac lacu fervida ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'écu d'azur en chef et de gueules en pointe de part et d'autre d'un **chevron** divisant l'écu en trois parties symbolise la triple évolution de la municipalité du canton d'Hartwell (1864) en celle de paroisse de Chénéville (14 août 1958) et de Lac-Simon (3 février 1965).

Il rappelle aussi la triple union passée du canton d'Harwell à ceux de Ripon, Suffolk ou Preston; le **chevron dominant** en chef souligne la présence de la toute première chapelle paroissiale Saint-Marcellin d'Hartwell.

Dans le chevron, les **fleurs de lis** représentent la province de Québec.

Au chef dextre, un **canard blanc** sur l'eau du lac évoque l'Île où vécurent Amable Leblanc et son épouse Marie-Lise Cimon venus d'Oka en 1845;

Au chef senestre, le **maïs** soulignant d'une part la fête annuelle de la municipalité et d'autre part la fête du maïs des Algonquins de la Petite-Nation au XVII^e siècle;

À la pointe : rappelant la présence au grand lac des Algonquins de la Petite-Nation, massacrés en 1654, sur fond de gueules qui représente l'**ocre rouge**, deux **pictogrammes** dessinés par leurs descendants sur les roches du Cap Manitou.

⁴³ Blasonnement rédigé par Marc Beaudoin, aih, membre du comité d'héraldique de la SGQ

Le cimier : Au-dessus de l'écu : deux **avirons** qui symbolisent la vocation de villégiature de la municipalité avec le nom de la municipalité de couleur terre.

Les supports : Les **ramures sinople de bouleau blanc** meulent l'écu d'une municipalité aux baies, auberges, campings abritant une population saisonnière ou permanente. Ces meubles soulignent en outre la fière tradition des peuples autochtones de la fabrication de canoë d'écorce de bouleau ou encore celle du sirop préparé avec la sève de ces arbres abondants.

La devise : Le listel présente la devise empruntée au poète roman Ovide : « De musto ac lacu fervida » dans la fraîcheur et l'effervescence lacustre.

L'histoire

Origine et signification

En bordure du lac Simon et au nord-ouest de Chénéville dans l'Outaouais québécois, se dresse une petite municipalité connue surtout pour les services qu'elle offre aux villégiateurs et aux campeurs.

Au fil des ans, l'entité érigée en 1881 sous le nom de municipalité des cantons unis de Hartwell-et-Suffolk, noms empruntés à la toponymie de l'Angleterre, a connu quelques mutations dénominatives, devenant Hartwell par troncation en 1881, municipalité de la paroisse de Chénéville (1958) – nom du bureau de poste depuis 1884 – en hommage à Hercule Chéné ou Chénier, maître de poste du canton de Hartwell et maire de l'endroit de 1871 à 1898, puis Lac-Simon en 1965.

Une mission avait été ouverte en ces lieux dès 1857 et a accédé au statut de paroisse en 1880, sous la dénomination de Saint-Félix-de-Valois. Son nom n'a sans doute pas été retenu sur le plan municipal pour éviter la confusion avec d'autres localités homonymes.

Le premier Simon, celui qui a donné son nom au lac, s'appelait Simon Kanawato. Il fut baptisé le 23 juillet 1808 à Oka, du nom de Simon. Charles Kanawato, un Iroquois d'Oka qui l'avait amené de Grand Portage, l'adopta. À la mission, on refusa de le marier à la femme qu'il avait choisie et avec qui il avait déjà plusieurs enfants. Simon Kanawato et sa famille furent chassés du village iroquois. Ils habitèrent sur l'île Canard Blanc après cette date, vers 1820.

Les Simonets doivent leur dénomination collective à une Iroquoise d'Oka (Kanesatake), Marie-Louise Cimon qui, avec son époux Amable Leblanc, surnommé Canard Blanc, s'installa en 1845 en compagnie de huit autres familles sur une île du Grand Lac. Peu à peu le Grand Lac a été connu comme Lac des Cimon, modifié en Lac-Simon. La substitution du S au C initial du patronyme s'explique probablement par la loi de l'analogie, Simon étant la graphie la plus répandue pour ce nom, patronyme ou prénom, chez les Blancs.

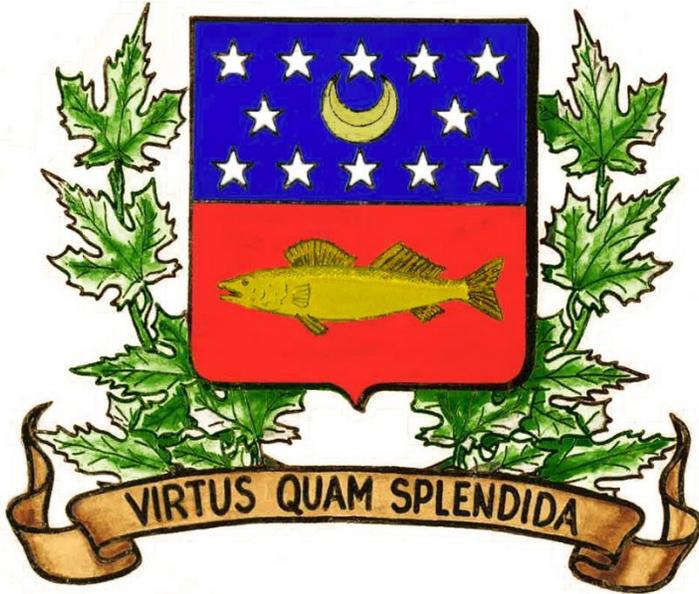
Références : - Municipalité de Lac-Simon, découvrir son histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lac-Simon

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Madame Claude Lamarche

LA DORÉ (PAROISSE)



Reproduites avec l'autorisation de la
municipalité de paroisse de La Doré

Les armoiries de la municipalité de La Doré ont été créées et réalisées par le Collège canadien des armoiries au moment où la municipalité portait le nom de Notre-Dame-de-la-Doré. Elle a conservé ces armoiries même lorsque son nom a changé en 1983 pour La Doré.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴⁴

Armoiries Coupé d'azur à un croissant d'or accompagné de douze étoiles d'argent posées 5, 2, 5, sur gueules à un doré d'or ;

Supports Deux branches d'érable au naturel ;

Devise « VIRTUS QUAM SPLENDIDA ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le ciel **azur**, le **croissant** et les **douze étoiles** représentent la Sainte Vierge et l'ancien nom de la paroisse : Notre-Dame-de-la-Doré.

La couleur **rouge (gueules)** est le symbole de la justice, du courage, de l'héroïsme et de la force au service des causes justes.

La couleur **or** symbolise la loyauté, la générosité et la gloire.

Le **doré** fait directement allusion au nom de la paroisse, ce sont des armoiries « parlantes ».

Les supports

Les deux **branches d'érable** symbolisent le Canada et l'exploitation forestière de la région.

La devise

La devise signifiant « La vertu avant les honneurs » évoque la vie quasi héroïque des premiers colons de Notre-Dame-de-la-Doré qui a permis de faire de cette localité un exemple à suivre.

⁴⁴ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

La Doré fut fondée en 1889, par trois familles et un jeune célibataire venus ouvrir une nouvelle colonie. La terre était propice à l'agriculture et plusieurs autres familles y ont trouvé leur subsistance.

D'autres colons vinrent sur le territoire de La Doré en provenance de Saint-Méthode, de Saint-Félicien, de Saint-Prime et de Lambton. Ce lieu était connu à cette époque sous le nom de la colonie de Rivière-au-Doré.

Le bureau de poste a aussi porté ce nom entre 1892 et 1984, date à laquelle il prit celui de La Doré. Déjà en 1882, une mission était assurée à cet endroit sous l'appellation de Notre-Dame-de-la-Visitation-de-la-Doré. Elle accéda au statut de paroisse en 1904. Elle devint Notre-Dame-de-la-Doré en 1915, appellation réduite à La Doré en 1983 en vertu d'un usage très répandu et par souci d'abrégé un nom estimé trop long.

Les revenus de la localité proviennent de l'exploration forestière, notamment de la scierie. De nos jours on peut toujours voir le moulin des Pionniers de La Doré, qui fut érigé en 1889 et qui a été classé monument historique en 1982.

Références : - Municipalité de La Doré, historique
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Doré

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal

LA MALBAIE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de La Malbaie

Les armoiries de la ville de La Malbaie furent créées par le Collège canadien des armoiries à la fin des années 1950.

En 2015, lors de l'exposition « La Malbaie - Mémoire retrouvée », le maire Michel Couturier annonça que les armoiries de la ville, forgées par Louis Riverin, avaient été restaurées et qu'elles étaient de retour à l'hôtel de ville.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴⁵

Armoiries D'azur à l'aigle essorante d'or membrée de gueules empiétant une montagne à deux coupeaux de sable issante d'une mer de sinople ombrée d'argent mouvante de la pointe, au chef cousu de gueules chargé de trois fleurs de lis d'or ;

Supports Deux branches d'érable de sinople, feuillées et tigées du même croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;

Devise « In Fide Plantati et Radicati ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les **fleurs de lis** placées au chef de l'écu représentent les origines des pionniers canadiens-français venus au Canada pour bâtir notre patrie d'aujourd'hui. Elles rappellent également les origines de la population de La Malbaie.

Male baie est devenu par la suite « Malbaie ». Le mot « male » est un vieil adjectif, qui signifiait « mauvais ». L'**aigle** défend à tout autrui de jeter ancre dans La Malbaie.

L'**aigle** étant un animal agressif et fort, il démontre la ténacité et la force de ce centre régional.

Les **montagnes** représentent la situation de La Malbaie au bord de la mer et dans les Laurentides.

Les supports

Les **feuilles d'érable** sont l'emblème officiel du Canada.

La devise

« In Fide Plantati et Radicati » se traduit par « Plantés et Enracinés dans la Foi ». C'est une devise appropriée à la foi des ancêtres canadiens-français et de la population de La Malbaie.

⁴⁵ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

Champlain visita ce lieu en 1608 et comme la baie ne lui fournissait pas un ancrage suffisant pour son navire, il la baptisa Malle Baye. Malle ayant en français ancien le sens de mauvaise, car à marée basse l'endroit s'assèche et les embarcations s'échouent.

En 1761, deux officiers britanniques séduits par les lieux sollicitèrent chacun une concession. John Nairne reçut le côté ouest de la rivière, qu'il nomma : seigneurie de Murray Bay. Malcolm Fraser reçut, quant à lui, la partie est qui devint la seigneurie de Mount Murray. Cependant, ce découpage de la seigneurie de La Malbaie ne reçut jamais de sanction officielle.

La municipalité de La Malbaie fut érigée une première fois en 1845, mais abrogée deux ans plus tard. La paroisse de Saint-Étienne prit alors la relève. Cette dernière avait été créée en 1774 et érigée canoniquement en 1825. Comme le nom de « Murray Bay » s'était répandu internationalement, la paroisse de Saint-Étienne changea sa dénomination en 1855 pour devenir Saint-Étienne-de-Murray-Bay.

Le grand territoire de la paroisse se subdivisa à plusieurs reprises pour former, entre autres, la municipalité de Pointe-au-Pic en 1876 et le village de La Malbaie en 1896.

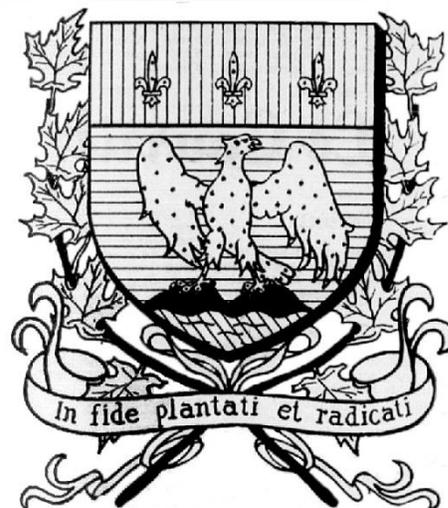
Ce dernier village obtient le statut de ville en 1958. Puis la recomposition s'amorça. En 1995, la ville de La Malbaie et Pointe-au-Pic se regroupèrent pour former La Malbaie-Pointe-au-Pic. Finalement, en 1999, les municipalités de Rivière-Malbaie et de Saint-Fidèle, le village de Cap-à-l'Aigle, la paroisse de Sainte-Agnès et la ville de La Malbaie-Pointe-au-Pic se fusionnèrent pour former la ville actuelle de La Malbaie.

Références : - Ville de La Malbaie, Historique
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Malbaie

Les armoiries de La Malbaie telles que produites vers 1956 par le Collège canadien des armoiries et parues le 10 novembre 1957 dans le périodique « L'Action catholique ».



L'insigne du corps de police de la ville de La Malbaie faite à l'image des armoiries de la ville.

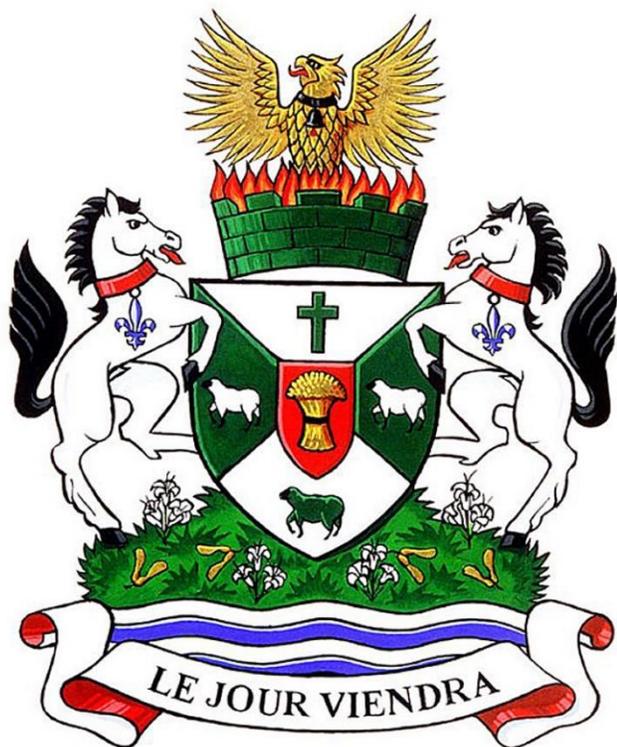


Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

LAMBTON (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de
la municipalité de Lambton

Les armoiries de la municipalité de Lambton ont été conçues en 1998 par Éric Messier et Elaine Volgyi avec l'assistance des héralds de l'Autorité héraldique du Canada. Elles ont été dessinées et peintes par l'artiste Robert Letourneau, et écrites par la calligraphe Judith Bainbridge.

Le conseil municipal avait adopté par résolution la commande de confection des armoiries à l'Autorité héraldique le 5 mai 1997.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries Écartelé en sautoir d'argent et de sinople, au premier une croix latine, au deuxième, troisième et quatrième un agneau passant, le tout de l'un à l'autre, les agneaux rehaussés de sable et, sur le tout, un écusson de gueules à une gerbe de blé d'or liée de sable ;

Cimier Un phénix d'or sur son immortalité au naturel, langué de gueules, colleté de sable d'où pend une cloche du même bataillée de gueules, le tout mouvant d'une couronne murale de sinople maçonnée de sable ;

Supports Deux chevaux d'argent crinés et ancrés de sable, colletés de gueules d'où pend une fleur de lis d'azur, les supports debout sur un monticule herbeux de sinople orné de disamares d'érable d'or et de lys blancs au naturel et soutenu d'un burelé-ondé d'argent et d'azur ;

Devise « LE JOUR VIENDRA ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'écu est orné de **trois moutons** et d'une **croix**. Les moutons évoquent les armoiries de John Georges Lambton, comte de Durham et gouverneur général du Canada en 1838. C'est en son honneur que la municipalité a été nommée.

La croix représente la première mission de 1844. Les couleurs **verte** (sinople) et **blanche** (argent) représentent l'importance de l'agriculture et du défrichement des terres.

Un **petit écu** rouge (gueules) apparaît au centre du grand écu. Ce petit écu est orné d'une **gerbe de blé** afin d'indiquer clairement la vocation agricole de la région.

Le cimier

La **couronne murale** sur l'écu signifie que ces armoiries appartiennent à une municipalité.

De la couronne enflammée émerge un phénix portant autour de son cou une cloche. Cette image représente l'incendie de 1905 qui détruisit l'église, le presbytère et 32 maisons. Seule la cloche de l'église fut sauvée.

Malgré ce malheur, les paroissiens se sont remis à l'ouvrage et ont tout reconstruit, d'où le choix du phénix, oiseau mythique renaissant de ses cendres.

Les supports

Les deux chevaux qui supportent l'écu représentent les valeurs de travail et de persévérance. Ils portent des fleurs de lis bleues (azur), pour signifier l'appartenance au Québec.

Sous les chevaux, un monticule verdoyant représente le résultat du travail de la terre. L'eau sous forme de vagues exprime les deux lacs, cette belle richesse naturelle, important facteur de développement de la municipalité.

L'histoire

Origine et signification

À l'été de 1838, un projet d'établissement de colons britanniques dans le voisinage du lac Saint-François reçut les encouragements de lord Durham, alors gouverneur en mission au Canada.

On prévoyait déjà attribuer le nom de Lambton au nouveau canton et donner le nom de Durham à une route, qui prit finalement elle aussi le nom de Lambton. John George Lambton (1792-1840), 1^{er} comte de Durham, est cet homme politique anglais qui fut désigné gouverneur en chef des colonies de l'Amérique du Nord britannique en plein cœur des événements troublés qui marquèrent les années 1837 et 1838. Nommé en janvier 1838, il retournait en Grande-Bretagne dès le mois de novembre et publiait son fameux rapport l'année suivante.

On a surtout retenu de ce rapport qu'il recommandait l'union politique du Haut et du Bas-Canada, seule façon, avec une immigration britannique suffisante, d'en arriver à intégrer efficacement la « nation canadienne », les Canadiens français, peuple « sans histoire », formule lapidaire voulant sans doute signifier que ce peuple était coupé des liens avec la France et privé d'une partie de ses institutions.

En 1845, une municipalité du canton de Lambton voyait le jour alors qu'une mission catholique, future paroisse de Saint-Vital-de-Lambton, avait déjà inauguré ses registres l'année précédente.

Le village de Lambton, situé sur la rive orientale du lac Saint-François, fut d'abord constitué en municipalité en 1913, puis, avec ce qui subsistait de l'ancienne municipalité de canton, une nouvelle municipalité conservant le nom de Lambton fut instituée en 1976.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lambton

Renseignements artistiques

Conception et réalisation : Éric Messier et Elaine Volgyi

Assistés par Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre Robert Létourneau

Calligraphe Judith Bainbridge

LA MOTTE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la
municipalité La Motte

Les armoiries de la municipalité de La Motte ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950. La municipalité utilise toujours ses armoiries comme signature visuelle.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴⁶

Armoiries D'or à une croix de gueules cantonnée aux 1 et 4 d'une fleur de lis d'azur, au 2 d'une épinette de sinople, et au 3 d'une herse de sable ;

Supports Deux branches d'érable de sinople feuillées du même, croisées en pointe en sautoir liées par un ruban de gueules ;

Devise « Sois Juste ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**or**, premier métal en héraldique, signifie éclat, justice, foi et force.

La **croix** est une figure héraldique de premier ordre, symbole de chrétienté. Dans les armoiries de la municipalité, elle reflète la foi des premiers colons canadiens catholiques ainsi que celle de la majorité de la population actuelle.

Le **gueules**, couleur rouge en héraldique, signifie grandeur, audace et vaillance.

Cantonnée, la croix divise l'écu en quatre carrés vides nommés cantons, numérotés de gauche à droite, d'abord en haut, puis en bas.

L'emblème **fleur de lis** symbolise ce qui est d'origine française. Dans nos armoiries, il représente les premiers colonisateurs et tout Canadien français de la municipalité de La Motte.

L'**azur**, couleur bleue en héraldique, symbolise la joie, le savoir et la loyauté.

L'**épinette** est l'arbre principal de la forêt de la région et un élément important de l'économie de l'Abitibi.

Le **sinople**, couleur verte en héraldique, signifie le renouveau, la douleur, l'espoir et la gaieté.

La **herse** de labour est présente dans les armoiries de la municipalité en mémoire des premiers colons ainsi que des cultivateurs d'aujourd'hui.

L'émail **sable**, la couleur noire en héraldique, signifie la fermeté, la tristesse et la vigilance.

⁴⁶ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

Les supports

Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada

L'histoire

Origine et signification

Jusque vers 1910, l'Abitibi est un vaste territoire vierge. Selon les missionnaires oblats de l'époque, on n'y trouve que trois ou quatre coureurs des bois à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson et quelques petits groupes d'Autochtones nomades. L'absence d'une voie de communication adéquate empêche l'existence des chantiers forestiers.

Au moment du développement et de l'organisation territoriale de l'Abitibi en cantons, en 1907, les autorités ont systématiquement attribué aux territoires cantonaux les noms de régiments et d'officiers présents au Canada avec le marquis de Montcalm à la fin du Régime français. Ainsi, le lac, le canton et la municipalité honorent Henri-Guillaume-Jérôme Vacquier De Lamotte – nom parfois orthographié Lamothe – capitaine dans le régiment de Béarn en 1746, qui a servi sous Montcalm en 1757.

L'histoire de La Motte commença pendant l'été 1914 avec l'arrivée des premiers colons qui appelèrent l'endroit Peter-Brown, du nom de la rivière qui traverse le site.

Le canton de La Motte fut proclamé en 1916 et, à l'époque, la municipalité compte environ dix habitants. En octobre 1918, un premier enfant naquit à La Motte et, en août 1919, la paroisse de Saint-Luc-de-La Motte fut constituée canoniquement. Elle fut nommée ainsi pour rendre hommage à Luc Lizotte, considéré comme le fondateur de la Motte.

Luc Lizotte, ses deux fils René et Adrien ainsi que trois serviteurs, Joseph Néron, Napoléon Morin et Joseph Lizotte, arrivèrent en juillet 1914 et formèrent le noyau de la colonie naissante.

Vers le milieu des années 1920, la paroisse commence à se développer et en 1947, la municipalité de La Motte-Partie-Ouest abrège son nom en Municipalité de La Motte.

Références : - Municipalité de La Motte – Historique
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Motte
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lac Malartic

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

L'ANCIENNE-LORETTE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de L'Ancienne-Lorette

Les armoiries de la ville de L'Ancienne-Lorette furent conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950, probablement pour le compte du village de Notre-Dame-de-Lorette. La ville de L'Ancienne-Lorette fit siennes ces armoiries.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴⁷

Armoiries *D'azur à deux trompettes d'or passées en sautoir, accostées de deux fleurs de lis d'argent et accompagné de deux étoiles du même en chef et à la pointe ;*

Supports *Deux branches d'érable d'or feuillées de gueules ;*

Devise « ANGELUS DOMINI ANNUNTIAVIT MARIAE ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **bleu** (azur) des armoiries symbolise la couleur mariale et les deux **trompettes** d'or, l'Archange Gabriel.

Les **étoiles** d'argent, quant à elles, représentent la vierge ; les étoiles font partie du symbolisme marial.

Les **fleurs de lis** rappellent que la concession Saint-Gabriel du comté de Québec appartenait d'abord à la Compagnie de la Nouvelle-France, qui portait des fleurs de lis sur son sceau armorié.

Les supports

Les **branches d'érable** symbolisent le Canada

La devise

C'est le début de la prière l'Angélus : « L'ange du Seigneur annonça à Marie ». Elle rappelle que la mission huronne, à l'origine du village de L'Ancienne-Lorette, fut placée sous le patronage de l'Annonciation.

⁴⁷ Le blasonnement a été rédigé par le comité d'héraldique, la municipalité n'ayant pas de blasonnement pour ses armoiries.

L'histoire

Origine et signification

En 1667, le sieur Robert Giffard, de la seigneurie Saint-Gabriel, concéda aux révérends pères jésuites la concession Saint-Gabriel du comté de Québec. Les jésuites décidèrent alors de déplacer les Hurons qui étaient, depuis 20 ans, établis sur la côte Saint-Michel, aujourd'hui Ste-Foy, et qui voyaient leurs champs épuisés par la culture. Les Hurons se rapprochèrent ainsi de la forêt et des terres encore vierges en plaçant leur bourgade sur un coteau près de la rivière Lorette.

En 1674, le père Pierre Chaumonot, jésuite, construisit une chapelle pour les Hurons venus se réfugier près de Québec à la suite d'une guerre contre les Iroquois. Parce qu'il fut guéri d'une grave maladie à la suite d'un pèlerinage au sanctuaire italien de Loreto, le père Chaumonot plaça la jeune mission sous le patronage de Notre-Dame de l'Annonciation, et le lieu porta familièrement le nom de Lorette.

En 1697, les Hurons quittèrent Lorette pour un endroit plus favorable pour la chasse et la pêche, qu'ils appelèrent la Jeune-Lorette. Leur ancien village prit le nom de Vieille-Lorette ou Ancienne-Lorette. C'est sous ce nom que le village grandit avec la venue de colons français. En 1872, une partie de son territoire se détacha pour créer la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge. Une autre partie de son territoire se détacha, en 1909, pour former la paroisse de Saint-Gérard-Majella.

Ce n'est qu'en 1948 que la municipalité de village fut créée, sous le nom de Notre-Dame-de-Lorette. En 1953, une partie de son territoire se détacha pour la création du village de Sainte-Monique-des-Saules. C'est en 1967 qu'elle obtient le statut de ville et reprit le nom d'Ancienne-Lorette.

En 1987, une modification officielle du toponyme fut faite au Gouvernement du Québec pour que la ville soit connue sous le nom de L'Ancienne-Lorette.

Références : - Ville de L'Ancienne-Lorette, Armoiries
- Wikipédia – L'Ancienne-Lorette
- Association des Gauvin d'Amérique, Histoire de L'Ancienne-Lorette

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

LANORAIE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Lanoraie

Les armoiries de la municipalité de Lanoraie furent conçues et réalisées aux ateliers du Collège canadien des armoiries en 1957. Elles furent mises en couleur par madame Léa Durocher de Lanoraie.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur semé de fleurs de lis à la bande d'argent chargée de cinq fusées de gueules posées à plomb ;*

Supports *Deux branches d'érable feuillées au naturel ;*

Devise « FERME EST MA FOY ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**azur**, nom héraldique de la couleur bleu-roi, signifie couleur du ciel. Elle évoque la paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie.

La **fleur de lis**, l'emblème de la France qui vit naître la paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie.

La **bande** et les **fusées** qui la décorent ont été extraites des armoiries de Louis Niort, sieur de Lanoraie, qui donna son nom au village.

Le **gueules**, couleur rouge en héraldique, est la couleur du feu et du sang. Elle symbolise la justice, le courage, l'héroïsme et la force, au service des causes justes.

Les supports : Les **branches d'érable** garnies de leurs feuilles représentent le Canada

La devise : Cette devise évoque la foi chrétienne des Canadiens français de toutes les époques et constitue un message destiné aux générations futures. Elle rappelle que la foi a été le levier qui a permis de faire de notre pays, une grande et belle nation. Elle renferme la promesse d'un riche avenir pour la nouvelle ville.

L'histoire

Origine et signification

Au XVI^e siècle, les Iroquoiens étaient déjà établis sur le territoire de la future municipalité de Lanoraie. Les nombreuses guerres contre les Français rendaient difficile la colonisation dans cette région.

Le 1^{er} décembre 1637, Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur, reçut la seigneurie d'Autray, qu'il donna en héritage à son fils Jacques en 1653. Ni le père ni le fils ne consacèrent du temps à la mise en valeur de la seigneurie.

Charles Sevestre, juge prévôt, décédé en 1657, avait reçu plusieurs années auparavant une seigneurie à l'ouest de celle d'Autray. Il légua à sa fille Marie-Madeleine Sevestre, pour sa dot, des terres, dont la seigneurie à l'ouest d'Autray.

Le 22 février 1672, Marie-Madeleine épousa Louis de Niort, sieur de la Noraye, capitaine au régiment de Carignan. Le 3 novembre 1672, l'intendant Jean Talon concède à Louis de Niort la seigneurie à l'ouest d'Autray que le couple baptisa Lanoraie.

Même s'il y fit s'établir un certain nombre de colons, Louis de Niort n'y vécut jamais. Marie-Madeleine Sevestre décéda à Québec en 1706 et Louis de Niort la suivit, en décembre 1708.

En 1710, Jean-Baptiste Nepveu, marchand prospère de Montréal et fils de Denyse Sevestre, la sœur aînée de Marie-Madeleine, fit l'acquisition de la seigneurie d'Autray.

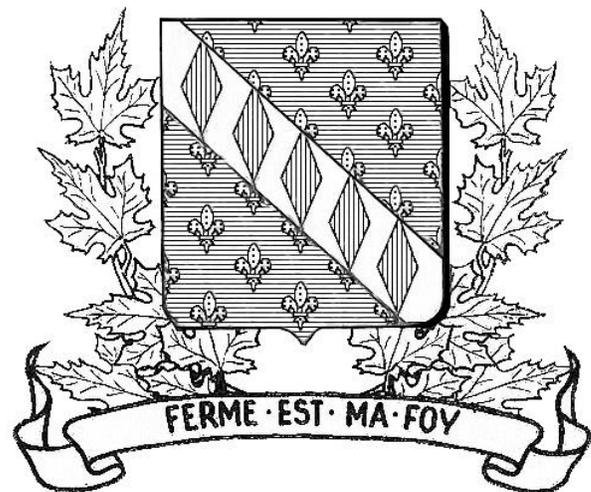
À partir de 1717, il acheta, de différents propriétaires, les terres de la seigneurie de Lanoraie. En 1721, il posséda toute la seigneurie.

Le 4 juillet 1739, le gouverneur Charles de Beauharnois et l'intendant Hocquart lui concédèrent le terrain au bout de ses deux seigneuries. Cette terre et ses deux seigneuries furent réunies en une seule désignée sous le nom de Lanoraie.

Nepveu exploita sagement son vaste domaine et encouragea la venue de colons. Il fit construire un fourneau à goudron, une scierie et un moulin à farine. Il fit aussi ériger la première chapelle et le presbytère de Lanoraie. En 1744, il donna l'emplacement nécessaire à la construction de la première église en pierre puis, en 1752, il céda à la paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie une terre de 120 arpents.

- Références :
- Municipalité de Lanoraie, historique (site Web)
 - Dictionnaire général du Canada, La Noraye (Louis de Niort, sieur de)
 - Nos racines : l'histoire vivante des Québécois, La Noraye
 - Dictionnaire biographique du Canada, Bourdon, Jean
 - Dictionnaire biographique du Canada, Bourdon d'Autray, Jacques
 - Dictionnaire biographique du Canada, Nepveu, Jean-Baptiste

Ci-contre, la version des armoiries de Lanoraie produite par le Collège canadien des armoiries en 1957.

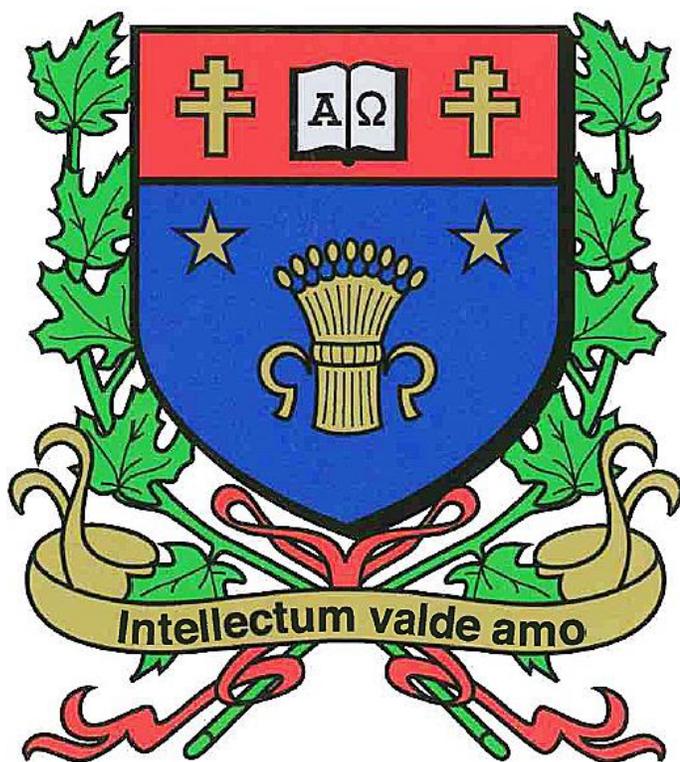


Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

LA POCATIÈRE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de La Pocatière

Les armoiries furent d'abord conçues pour la municipalité du village de Sainte-Anne-de-la-Pocatière un peu avant le 30 décembre 1961, date où elle a changé de nom et de statut pour devenir la ville de La Pocatière.

Ceci explique les références à Sainte-Anne-de-la-Pocatière dans ses armoiries. La ville de La Pocatière n'utilise plus ses armoiries, mais elles font partie de son histoire et étaient présentes sur son site Web en 2020.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴⁸

Armoiries D'azur à une gerbe de blé accolée de deux faucilles et accompagné en chef de deux étoiles le tout d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un livre ouvert d'argent où sont inscrites les lettres A et Ω de sable, accosté de deux croix patriarcales d'or ;

Supports Deux branches d'érable de sinople feuillées du même croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules ;

Devise « Intellectum valde amo ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**azur**, la couleur bleue en héraldique, symbolise la joie, le savoir, la loyauté et la clarté.

La **gerbe de blé** représente les premières colonisations des agriculteurs ainsi que la principale ressource économique de la région et la **faucille** illustre le travail des agriculteurs.

L'**or**, premier métal en héraldique, signifie justice, foi, force, constance et éclat.

Les deux **étoiles** sont placées en mémoire de François Pollet de la Combe, seigneur de La Pocatière. Dans les armes de famille de François Pollet de la Combe, on retrouve les mêmes étoiles d'or.

Le **gueules**, la couleur rouge en héraldique, symbolise la grandeur, l'audace et la vaillance.

Le **livre** représente les institutions d'enseignement de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

L'émail **sable**, la couleur noire en héraldique, représente la simplicité honorable.

Les deux **croix patriarcales** représentent les autorités ecclésiastiques et le siège épiscopal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

⁴⁸ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

Les supports

Les **branches d'érable** représentent l'appartenance au Canada.

La devise

« Intellectum valde amo » se traduit par « J'ai pour l'intelligence une grande vénération ». Cette devise est appropriée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière comme lieu d'éducation.

L'histoire

Origine et signification

La Pocatière fut établie en un lieu que les Autochtones nommaient Kamitsitsit ou Kannissigit, « endroit où il y a beaucoup de castors », alors que les Blancs le désignaient sous le nom de Grande Anse.

Les Pocatois doivent leur nom à François Pollet de La Combe-Pocatière, maréchal des logis dans le régiment de Carignan-Salières, capitaine réformé et premier seigneur des lieux. Sa veuve, Marie-Anne Juchereau de Saint-Denis, hérita de la seigneurie concédée en 1670 et également connue sous le nom Grande-Anse. Elle nomma sa propriété Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nom qui sera repris par la municipalité de paroisse.

La Pocatière a été le berceau de l'Institut de technique agricole du Québec, devenu l'Institut de technologie agroalimentaire, et qui a succédé à l'École d'agriculture. Avec l'École d'agriculture d'Oka, elles ont contribué à former la majorité des agronomes québécois.

La renommée du collège classique Sainte-Anne à La Pocatière s'étendait en Gaspésie, dans le Maine et au Nouveau-Brunswick. Le renom de La Pocatière vient aussi de la firme Bombardier qui y fabriquait notamment des wagons de métro.

Références : - Ville de La Pocatière
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Pocatière
- Collège canadien des armoiries, document explicatif des armoiries de La Pocatière

Les armoiries de La Pocatière telles qu'elles sont illustrées dans le document du Collège canadien des armoiries.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal



LA PRAIRIE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de La Prairie

Les armoiries de la ville de La Prairie ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950. Elles ont été modifiées légèrement à quelques reprises et ont été adoptées par le conseil municipal le 21 septembre 1964.

Elles se blasonnent ainsi : ⁴⁹

Armoiries Coupé cousu de gueules à une tour d'or accostée de deux gerbes de blé d'argent liées de sable, sur sinople à deux épées d'argent passées en sautoir à une rivière du même mouvante de la pointe ;

Cimier Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;

Supports Deux branches d'érable de sinople, feuillées de même croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;

Devise « Victor hostium et sui ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les origines de La Prairie, sa situation géographique et la vocation héritée de ses fondateurs sont représentées dans ses armoiries où l'on reconnaît :

- la **tour** qui représente les fortifications, construites par Frontenac vers 1685-90, qui ont presque toujours ceinturé la ville ;
- les **épées en croix** et la **verdure** qui représentent les champs de batailles qui ont ponctué l'histoire de La Prairie ;
- la **pointe de l'écusson** pour évoquer sa position stratégique sur les rives du Saint-Laurent ;
- les **gerbes de blé** pour symboliser l'activité principalement agricole de ses pionniers.

Le cimier : La **couronne murale** représente la dignité de la ville.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada.

La devise : « Victor hostium et sui » signifie « maître des ennemis et de soi-même » afin de rappeler la détermination des premiers colons. Cette devise s'applique très bien au passé des pionniers de la région et incite les habitants de La Prairie à continuer les efforts de leurs ancêtres, et à toujours être maîtres d'eux-mêmes comme des autres.

⁴⁹ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

En avril 1647, les jésuites reçurent une partie de la seigneurie de la Citière détenue par François de Lauson par l'entremise de Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine, et l'un des membres de la Compagnie des Cents-Associés. Ces terres, le long du fleuve, s'étendaient de l'île Sainte-Hélène jusqu'à une prairie dite de la Madeleine. Ce territoire fut nommé : la seigneurie de La Prairie.

La Prairie se développa d'abord autour de la mission Saint-François-Xavier-des-Prés où se concentraient quelques Français et de nombreux Autochtones convertis au christianisme.

On y construisit un premier moulin à farine et, en 1687, un mur d'enceinte autour des habitations et une petite garnison, le fort de La Prairie. Ce dernier servit en 1691 à repousser une attaque de mercenaires venus de la Nouvelle-Angleterre. Quelques années plus tard, une petite église de bois fut érigée et peu à peu un village prit naissance.

La première église de pierre fut construite en 1705. La Prairie s'imposa vite comme un lieu d'échanges commerciaux entre Montréal et la Nouvelle-Angleterre. Après la Conquête de 1760, de nombreux commerçants anglophones vinrent s'y installer. La Prairie connut une période de prospérité marquée en 1836 par la construction du premier chemin de fer au Canada, la reliant à Saint-Jean-sur-Richelieu.

En 1845 fut créée la municipalité de Laprairie, l'année suivant le village de Laprairie de la Madeleine et en 1892 la paroisse de Notre-Dame de Laprairie de La Madeleine.

La municipalité de La Prairie obtint le statut de ville en 1909.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Prairie
- Ville de La Prairie, histoire
- Journal La Patrie décembre 1957, Armoiries de la ville de La Prairie

Illustration des armoiries parues dans le journal La Patrie du 29 décembre 1957 et fournies par le Collège canadien des armoiries.

Elles ont été blasonnées d'une façon différente :

Coupé, au 1^{er} de gueules à une tour d'or maçonnée de sable accostée de deux gerbes de blé de même ; au 2^e de sinople à une mer mouvante en pointe d'argent ombrée ; au 4^e accompagnée en chef de deux épées posées en sautoir d'or ;

L'écu timbré d'une couronne murale d'or, crénelée à cinq tours, maçonnée de sable. Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban d'azur, retenant un listel d'or chargé de la devise : "Victor Hostium et Sui".

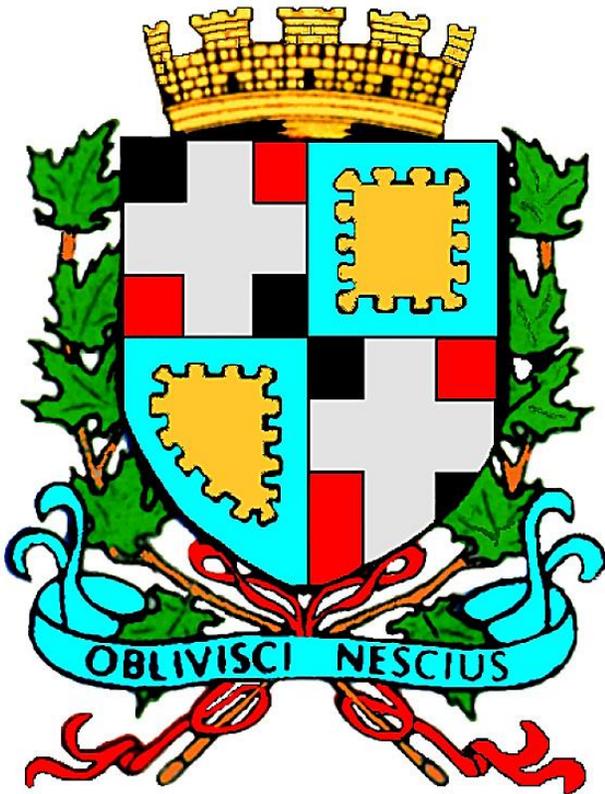
Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries



LA SARRE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de La Sarre

Les armoiries de la ville de La Sarre furent créées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950. Elles furent adoptées par le conseil municipal et bien que la ville utilise principalement son logo, ses armoiries font toujours partie de ses images de marque.

Elles se blasonnent ainsi : ⁵⁰

Armoiries Écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelé de sable et de gueules à la croix d'argent brochante, aux 2 et 3 d'or à la bordure nébulée d'azur ;

Cimier Une couronne murale d'or de cinq tours crénelées ajourées et maçonnées de sable ;

Supports Deux branches d'érable au naturel, feuillées de sinople, croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;

Devise « Oblivisci Nescius ».

Le symbolisme

Les armoiries

C'est un passé glorieux qui est ressuscité dans les armoiries de la ville de La Sarre. En effet, les armes de la ville s'inspirent des drapeaux d'ordonnance de l'illustre Régiment de La Sarre. Le premier et le quatrième quartier des armes reproduisent fidèlement ces drapeaux qui ont été les témoins des plus belles victoires des armes françaises tout comme de la déchirante défaite des Plaines d'Abraham.

Le deuxième et le troisième quartier rappellent que La Sarre est située en Abitibi. Or l'étymologie de ce nom dérive du Montagnais et veut dire « Eau du Milieu ». C'est en raison de cette signification que ces deux quartiers des armoiries de La Sarre reproduisent un cours d'eau

Le cimier : La **couronne murale** est le symbole d'une ville.

Les supports : Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada

La devise : « Oblivisci Nescius » se traduit par « Qui ne sait oublier ». Elle démontre que les citoyens de La Sarre ne savent pas oublier les gloires passées de leur pays, gloires qui servent de base aux gloires futures.

⁵⁰ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

Le nom de La Sarre, donné à la ville tout comme au canton de La Sarre, proclamé en 1916, et au bureau de poste de La Sarre, institué en 1915, le fut en l'honneur du régiment de La Sarre qui a été sous le commandement de Montcalm.

Ce régiment arriva en Nouvelle-France en 1756. Il avait été formé en 1651 par Henri, duc de La Ferté de Saint-Nectaire dit Senneterre, maréchal de France. Il a participé notamment à la bataille de Carillon et à la prise du fort Oswego.

Le canton de La Sarre fut officialisé en 1917, la même année que la paroisse de Saint-André-de-la-Sarre. La municipalité du village de La Sarre a obtenu le statut de ville en 1949. En avril 1980, la ville et la municipalité de canton fusionnèrent pour former l'actuelle municipalité.

La Sarre fut l'une des trois premières colonies de l'Abitibi et a joué, au début du XX^e siècle, le rôle de capitale de l'ouest de la région et de centre du district de colonisation.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Sarre

Ci-contre, le drapeau d'ordonnance du régiment de La Sarre, dont le blasonnement a été confirmé en 2008 par l'Autorité héraldique du Canada :

« Écartelé cousu de gueules et de sable à la croix d'argent. »



Source : Wikipédia – Régiment de La Sarre
Par Centenier — Travail personnel,
Domaine public,

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

L'ASCENSION DE PATAPÉDIA (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la municipalité de L'Ascension-de-Patapédia

Les armoiries de la municipalité de l'Ascension-de-Patapédia ont été conçues probablement au début des années 1970.

Des citoyens de la municipalité ont formé le premier groupement forestier du Québec en 1971. Les armoiries font état de cette initiative qui sauva la municipalité de la fermeture.

Les armoiries n'ont pas de blasonnement.⁵¹

Le symbolisme

Les armoiries

Au **centre** : la forme de l'écu divisé en quatre pour quatre saisons ou quatre points cardinaux.

La **partie du haut, à gauche** : la couleur est bleue comme l'azur avec l'étoile du drapeau acadien rappelant l'origine de la majorité des fondateurs. La deuxième partie de ce carreau, qui est de couleur blanche, correspond aux autres membres de la communauté qui ne sont pas de souche acadienne

La **partie du haut, à droite** : la pêche et la chasse sont des aspects économiques et touristiques du milieu; les motifs représentés sont en nombre impair.

La **partie du bas, à gauche** : la culture est symbolisée par l'épi de blé; le travail organisé est signifié par les socs de charrues.

La **partie du bas, à droite** : le mérite accordé à ce premier Groupement agro-forestier du Québec qui a son origine et son siège social à la municipalité de l'Ascension-de-Patapédia.

Les supports

L'ornementation, de chaque côté de l'écu : deux sortes d'arbres : un de la famille des résineux, l'autre de celle des feuillus. L'exploitation de la forêt est aussi l'activité qui sera longtemps la base de l'économie et le gagne-pain de beaucoup de paroissiens.

La devise

Courage, foi, ténacité : l'ensemble des armoiries soutenu par la devise rubanée exprime le caractère marquant la vie de cette population.

⁵¹ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

Le canton de Patapédia fut nommé en 1881 du nom de la rivière qui le borde à l'ouest. Le mot Patapédia est un terme micmac qui signifie « cours de l'eau capricieux » qui caractérise bien la rivière.

En 1937, l'endroit où sera établie la future municipalité de L'Ascension-de-Patapédia était déjà bien peuplé. En cette année, la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur fut formée et la première messe eut lieu le 9 décembre 1937.

La municipalité de L'Ascension-de-Patapédia fut constituée en 1968. Ce toponyme rappelle celui de la paroisse et le nom de la rivière qui traverse le territoire.

Dans les années 60, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec proposa un plan de développement de la région aux prises avec des difficultés économiques. Il préconisa la fermeture de paroisses et villages de l'arrière-pays et une relocalisation de la population et des activités économiques vers les centres habités.

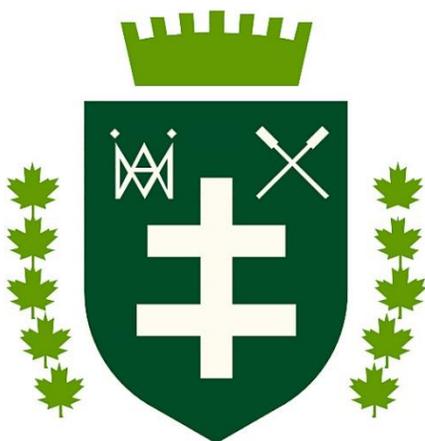
De nombreuses personnes s'y opposèrent refusant de quitter leur terroir. Le mouvement Opérations Dignité s'amorça. En 1971, Rosaire Beaulieu et ses concitoyens de l'Ascension-de-Patapédia regroupèrent leurs propriétés forestières et mirent en commun leur énergie pour créer des emplois et augmenter leurs revenus.

Une cinquantaine de personnes au total, regroupant un peu plus de 1 000 hectares de forêts privées, fondèrent le premier organisme de gestion en commun au Québec: le Groupement agro-forestier de la Ristigouche. Celui-ci devint en 1997 le Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche.

L'initiative de Rosaire Beaulieu fit rapidement boule de neige. Dans les différentes régions du Québec, les propriétaires de boisés se regroupèrent au sein d'organismes de gestion en commun.

Références : - Matapédia et les plateaux, L'Ascension-de-Patapédia
- Histoire du Québec, Municipalité de L'Ascension-de-Patapédia
- Aménagement forestier et agricole des Sommets, Opération dignité

L'ASSOMPTION (VILLE)



NIL MAGNUM SINE LABORE

Reproduites avec l'autorisation
de la ville de L'Assomption

Les armoiries originales de la ville de L'Assomption ont été créées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950.

En 2017, les armoiries de L'Assomption ont été simplifiées et épurées, tout en conservant tous les éléments des armoiries d'origine, y compris la devise. Cette nouvelle version a été conçue par Gilles Bienvenue, de L'Assomption.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries De sinople à la croix patriarcale d'argent, accompagnée en chef à dextre du monogramme de la Vierge Marie et à senestre de deux avirons d'argent passés en sautoir ;

Cimier Une silhouette de couronne murale de sinople ;

Support Deux séries de cinq feuilles d'érable de sinople ;

Devise « NIL MAGNUM SINE LABORE ».

Le symbolisme

Les armoiries

La couleur **verte** (sinople) de l'écu rappelle l'histoire agricole de la ville.

La **croix centrale** représente le patriarcat de saint Pierre, qui fait référence au premier nom de la paroisse, « Saint-Pierre-du-Portage », nommée en hommage au curé fondateur de L'Assomption : l'abbé Pierre Le Sueur.

Le **monogramme de la Vierge-Marie** est l'emblème des Sulpiciens. L'abbé Pierre Le Sueur faisait partie de cette association. La région de l'Assomption est incluse en grande partie dans les limites de la Seigneurie de Saint-Sulpice. Cette dernière était administrée par les Sulpiciens du Séminaire de Montréal.

Les **avirons croisés** rappellent le lieu de portage au début du méandre de la rivière L'Assomption utilisé par les Autochtones et les coureurs des bois. C'est à ce même endroit que débuta la colonisation de L'Assomption.

Le cimier : La **couronne murale** représente la dignité de la ville.

Les supports : Les **feuilles d'érable** réfèrent à l'emblème du Canada.

La devise : La devise latine « Nil magnum sine labore » signifie « Rien de grand sans labour ».

L'histoire

Origine et signification

L'Assomption est située sur les bords de la rivière du même nom. La partie centrale de la ville se trouve sur une presqu'île formée par un important méandre de la rivière. De tout temps, cette presqu'île fut un endroit privilégié, car les Autochtones qui occupaient le territoire avant l'arrivée des premiers colons l'utilisaient comme lieu de portage.

La paroisse de Saint-Pierre-du-Portage fut fondée en 1717. Elle fut placée sous le patronage de saint Pierre en souvenir du premier curé qui la desservit de 1724 à 1742, l'abbé Pierre Le Sueur, sulpicien. En outre, la première messe y fut dite le jour de la fête de saint Pierre, le 29 juin 1724.

La paroisse fut aussi désignée sous les noms de Saint-Pierre-et-Saint-Paul (1835) et de Saint-Pierre-du-Portage-de-L'Assomption (1838). L'élément « L'Assomption » tire son nom de celui de la rivière, ainsi nommée depuis le XVII^e siècle.

La colonisation du territoire de l'Assomption s'amorça en 1717 et s'étira jusqu'aux années 1750. L'arrivée d'un grand contingent d'Acadiens, en 1766, vint en accroître la population. La municipalité de la paroisse de L'Assomption fut constituée en 1845. Elle fut par la suite temporairement amputée d'une partie de son territoire par la création de la municipalité du village de L'Assomption. Cette dernière obtint le statut de ville en 1888. L'actuelle ville de L'Assomption résulte de la fusion des municipalités du village et de la paroisse de l'Assomption, en 1992, et du regroupement avec la municipalité de la paroisse de Saint-Gérard-Majella, en 2000.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, L'Assomption
- Wikipédia, L'Assomption
- Ngunony, Olivia. Les armoiries de L'Assomption subissent une petite cure de rajeunissement, *Hebdo Rive Nord*, 16 août 2017
- Martel, Claude. Brève histoire de L'Assomption, *Journal La Revue*, 13 juillet 2017

Ci-contre, les armoiries originales créées par le Collège canadien des armoiries vers la fin des années 1950.

Elles se blasonnent d'une façon légèrement différente :

De sinople à la croix patriarcale d'argent, accompagnée en chef à dextre du monogramme de la Vierge Marie et à senestre de deux avirons de sable la palme d'argent posés en sautoir.

Timbré d'une couronne murale d'argent crénelée de sable et d'argent ouverte et maçonnée de sable ; soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban d'argent, retenant un listel de même chargé de la devise : " NIL MAGNUM SINE LABORE ".



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Version moderne : Gilles Bienvenue, de L'Assomption.

Version historique : Collège canadien des armoiries.

LA TUQUE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de La Tuque

Les armoiries de la ville de La Tuque furent conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries autour de 1955.

En 2012, le conseil municipal se dote d'une nouvelle signature visuelle intégrant les armoiries de la ville. Il rend ainsi hommage à l'héritage laissé par les bâtisseurs de la ville de La Tuque.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur à la fasce ondée d'argent chargée d'un dard vivré de gueules la pointe à senestre accompagnée en chef de deux sapins arrachés d'or et en pointe d'une tuque aussi d'or ;*

Cimier *Une couronne murale crénelée d'or à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches d'érable au naturel croisées en pointe et en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;*

Devise *« Industriis et labore cresco ».*

Le symbolisme

Les armoiries

La **fasce ondée** indique que la ville est située près de la rivière Saint-Maurice.

L'**éclair** indique la présence de l'hydroélectricité et symbolise la vivacité de la population.

Les **sapins** désignent l'exploitation forestière comme source de travail.

La **tuque** fait référence au nom de la ville et à son origine.

Les couleurs :

- Le bleu (**azur**) symbolise la pureté de l'espace.
- L'**or** symbolise l'éclat, la justice, la force, la foi et la constance.

Le cimier

Les **tours** indiquent que La Tuque est une ville.

Les supports

Les **branches de feuilles d'érable** soutenant l'écu représentent le Canada.

La devise

Elle signifie « Je grandis dans l'industrie et le travail ».

L'histoire

Origine et signification

Le nom original de La Tuque remonte aussi loin qu'en 1806. Les coureurs des bois remontèrent en canot la rivière Saint-Maurice pour se rendre au pied d'une haute montagne dont le pic ressemble étrangement à une tuque.

C'est pourquoi, lorsqu'ils partaient, ils avaient l'habitude de dire qu'ils allaient à La Tuque. C'est l'apparence de cette montagne en forme de tuque, bien visible du centre de la rivière Saint-Maurice, qui a donné son nom à la municipalité.

L'exploitation forestière de la vallée de la rivière Saint-Maurice contribua au peuplement de La Tuque. Au début des années 1800, le gouvernement fédéral fit construire des estacades et des barrages latéraux. Des entrepreneurs forestiers y établirent aussi des hangars et des dépôts de provisions.

Le village de La Tuque fit son apparition en 1909. Le curé Eugène Corbeil arriva à cette période et fit construire la première église, le presbytère et une école.

Avec la construction de la papetière de la compagnie américaine Brown Corporation en 1910, La Tuque prit de l'expansion et fusionna avec le village voisin. En 1930, la compagnie Brown et la Shawinigan Water and Power Company formèrent conjointement la Saint-Maurice Corporation pour construire la centrale de La Tuque, qui fut mise en service en 1940.

D'autres fusions municipales participèrent à l'expansion de la ville. En 1993, la ville de La Tuque et la municipalité de Haute-Mauricie s'unirent sous l'appellation « Ville de La Tuque », qui devint ainsi la plus grande ville du Québec en superficie.

Références : - Ville de La Tuque, histoire
- Journal L'Écho de La Tuque/Haut-St-Maurice, 25 septembre 2015
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Tuque

L'image visuelle de la ville adoptée en 2012, intégrant les armoiries de la ville.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

LAVAL (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Laval
Archive de la ville de Laval

Les armoiries de la ville de Laval furent conçues et réalisées en 1965 à la suite de la fusion des 14 municipalités de l'Île-Jésus en une seule ville. L'artiste qui les a créées s'est largement inspiré des armoiries de Mgr François de Laval.

Les armoiries se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or cantonnée de seize alérions d'azur ;*

Cimier *Une couronne murale de six tours d'or ;*

Devise « UNITÉ PROGRÈS GRANDEUR ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les coquilles de la croix représentent les cinq paroisses pionnières de l'île et les aigles alignés par quatre représentent l'ensemble des 16 municipalités qu'ont peuplées les insulaires jusqu'en 1961.

La devise

La devise identifie les étapes ascendantes du développement de la Ville de Laval avec les armoiries inspirées des armoiries du premier évêque du Canada, Mgr François-Xavier Montmorency de Laval.

L'histoire

Origine et signification

En janvier 1636, la Compagnie des Cent-Associés céda l'île Jésus aux Jésuites. Mais ceux-ci se désintéressèrent de l'île, qui n'était qu'une immense forêt, et dont les conflits avec les Iroquois rendaient la colonisation ardue.

Après 36 ans d'inactivité, l'île Jésus fut cédée à François Berthelot, conseiller du roi. En 1670, une terre et un manoir furent mis en exploitation par l'intendant Jean Talon, aux frais de Berthelot. Talon y établit aussi un moulin à scie et un fort pour repousser les attaques iroquoises.

En 1675, Mgr de Laval fit l'acquisition de l'île Jésus en échange de l'île d'Orléans. En 1680, Mgr de Laval donna l'île au Séminaire de Québec qui fut le quatrième, mais le premier réel seigneur de l'île.

Le Séminaire concéda des terres d'est en ouest, le long des deux rivières. Le nombre de colons s'accrut et la petite chapelle ne suffit plus. Mgr de Laval autorisa, en 1706, la construction d'une église de pierre à proximité du manoir.

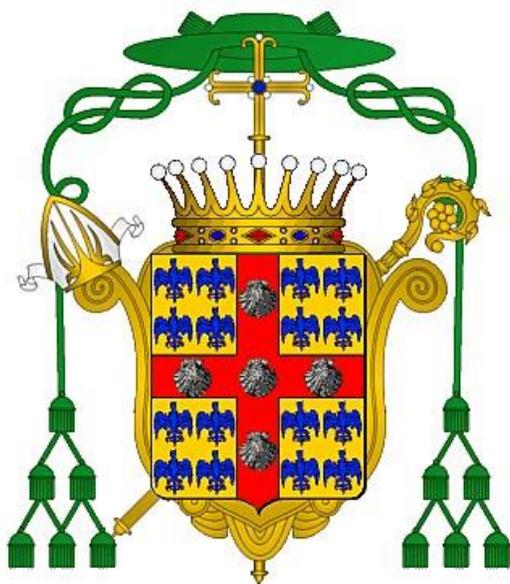
Sous les auspices du Séminaire, une première paroisse fut créée en 1721, Saint-François. Puis Sainte-Rose en 1740, Saint-Vincent-de-Paul en 1743, Saint-Martin en 1772 et Sainte-Dorothée en 1869. Ces cinq territoires se subdivisèrent pour donner naissance à : Pont-Viau, Duvernay, Laval-des-Rapides, Auteuil, Fabreville, Laval-sur-le-Lac, Saint-Elzéar (Vimont), l'Abbord-à-Plouffe, Renaud, village Plage Laval (Laval-Ouest).

En 1855, le régime seigneurial fut aboli et les anciennes paroisses furent érigées en municipalités.

Dans les années 1960, de nombreux promoteurs immobiliers contribuèrent à urbaniser l'Île-Jésus. Ces changements menèrent, le 6 août 1965, à la fusion des quatorze municipalités existantes à ce moment et à la création de la Ville de Laval.

Références : - Le site Web : François de Laval
- Stéphane Tessier, la genèse de Laval

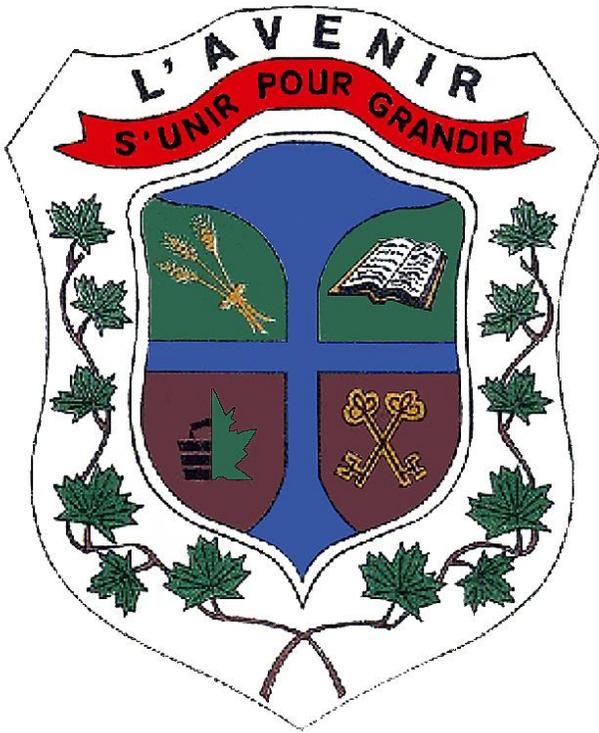
Ci-contre, l'épinglette des membres du Comité exécutif de la ville, à l'image de ses armoiries.



Les armoiries de François de Montmorency-Laval-Montigny, vicaire apostolique de la Nouvelle-France et premier Évêque de Québec. Elles se blasonnent ainsi :

« D'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent, cantonnée de seize alérions d'azur ».

L'AVENIR (MUNICIPALITÉ)



Reproduit avec l'autorisation
de la municipalité de L'Avenir

L'emblème de la municipalité de L'Avenir est une création originale de Fernand Trahan et de Jean-Louis Poirier.

Il fut adopté en mai 1987 par une résolution du conseil municipal. Cet emblème rappelle aux citoyens leurs origines et leur fierté.

Ses armoiries, appelées ainsi par la municipalité, sont une création artistique qui n'a pas les qualités d'une composition formelle d'armoiries.

Le symbolisme

La description

Le **brun** est la couleur de notre sous-sol, riche en sable et gravier.

Le **vert** est la couleur du feuillage de nos boisés.

Le **bleu** est la couleur de la magnifique rivière Saint-François.

L'**épi de blé** rappelle l'agriculture qui se pratique dans notre municipalité.

La **feuille d'érable** et le **seau et la goutterelle** rappellent la réputation d'excellence de nos acériculteurs.

Le **livre** souligne le passage de Jean-Baptiste-Éric Dorion et l'implantation de son journal. Le nom de la municipalité provient d'ailleurs du nom du journal.

Les **clés** évoquent nos origines religieuses et notre saint patron, saint Pierre.

Les supports

Les **feuilles d'érable** disposées tout autour de l'écu rappellent notre appartenance à la grande famille canadienne.

La devise

« L'Avenir : S'unir pour grandir », telle est la devise de la municipalité.

L'histoire

Origine et signification

Les premiers colons arrivèrent en 1823, parmi lesquels on comptait plusieurs anglophones. La municipalité de L'Avenir fut érigée en 1862 et celle du village du même nom vit le jour en 1931. Elles fusionnèrent en 1976 pour former le territoire municipal que nous connaissons aujourd'hui.

Le nom de L'Avenir fut donné à cette localité en 1853, quelque temps après l'arrivée de Jean-Baptiste-Éric Dorion. On appela d'abord le village L'Avenirville, puis L'Avenir sans le suffixe « ville ».

C'est à un journal que le village doit son nom. En effet, en 1847, Jean-Baptiste-Éric Dorion (1826-1866), surnommé « l'enfant terrible » en raison de ses prises de position musclées, fondait un journal au titre plein d'espoir, celui de « L'Avenir ». Véhicule des esprits forts de l'époque, il cessa de paraître en 1852. Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, Dorion s'établit d'abord à Montréal et fonda un journal pour lutter contre l'intransigeance du clergé et militer pour l'annexion du Canada aux États-Unis.

Il toucha aussi à la politique comme député de Drummond (1854-1857 et 1861-1866) et fonda en outre Le Défricheur (1862). C'est à sa demande que le nom de L'Avenirville fut attribué au bureau de poste. L'appellation s'est imposée par la suite à l'érection de la municipalité.

Références : - La municipalité de L'Avenir – Armoiries, Historique
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, L'Avenir

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Fernand Trahan et Jean-Louis Poirier.

LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas

Les armoiries de la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas ont été conçues par Maurice Desjardins et elles ont été adoptées par le conseil municipal le 5 novembre 1990. En 2020 elles sont toujours utilisées comme signature visuelle de la municipalité.

Elles se blasonnent ainsi : ⁵²

Armoiries *D'argent à la gerbe de blé d'or brochant sur trois ovals d'azur concentriques, sommés d'une croix latine de gueules, à la filière du même.*

Le symbolisme

Les armoiries

Les **trois ovals** représentent des trois îles de la municipalité : l'île aux Castors, l'Île Dupas et l'île Saint-Amour.

La **gerbe de blé** est le symbole de l'activité principale de la municipalité : la culture.

La **croix** symbolise le berceau de la chrétienté de Lanaudière.

Les couleurs :

- L'**argent** (blanc) symbolise la pureté
- Le **gueules** (rouge) représente le courage
- L'**or** est le symbole de la richesse matérielle et spirituelle
- L'**azur** (bleu) représente la justice et la beauté

Se souvenir, c'est se grandir. Respecter la route tracée par les ancêtres de la municipalité est une façon de leur rendre hommage et d'accueillir avec gratitude leur héritage religieux, social, culturel et patrimonial.

C'est grâce à tous nos valeureux pionniers que notre localité a grandi et évolué. C'est grâce aussi à leurs descendants si aujourd'hui l'Île Dupas est ce qu'elle est, un site merveilleux où l'on peut vivre entouré de beauté et de paix.

⁵² Le blasonnement a été rédigé par le comité d'héraldique, la municipalité n'ayant pas de blasonnement pour ses armoiries.

L'histoire

Origine et signification

La municipalité établie en 1845 portait le nom L'Isle-du-Pads. Elle fut abolie en 1847 pour devenir une partie de la municipalité du comté de Berthier. Elle fut rétablie en 1855 sous le nom La Visitation-de-la-Sainte-Vierge-de-l'Isle-du-Pads.

En 1981, on rectifia la graphie et on abrégé la dénomination en La Visitation-de-l'Île-Dupas. La municipalité de paroisse obtint, cette année-là, le statut de municipalité.

Le nom de la municipalité rappelle Pierre Dupas de Brachay ou de Branchy, officier du régiment de Carignan-Salières. En 1672, une seigneurie lui fut concédée. Elle comprenait le territoire de l'Île Dupas et une terre au-dessous de la rivière du Chicot, que le nouveau seigneur nomma Île-Dupas-et-du-Chicot. À sa mort, la seigneurie fut vendue à son créancier, Charles Aubert de La Chesnaye.

L'autre constituant du nom de la municipalité, Visitation, commémore la fête liturgique célébrée le 2 juillet en mémoire de la visite que la Vierge rendit à sainte Élisabeth, alors enceinte de Jean-Baptiste.

Le fait que les premiers arrivants étaient originaires de la seigneurie de Champlain, dont la paroisse était à l'origine nommée Notre-Dame-de-la-Présentation, et plus tard Notre-Dame-de-la-Visitation, a sans doute influé sur le choix du nom.

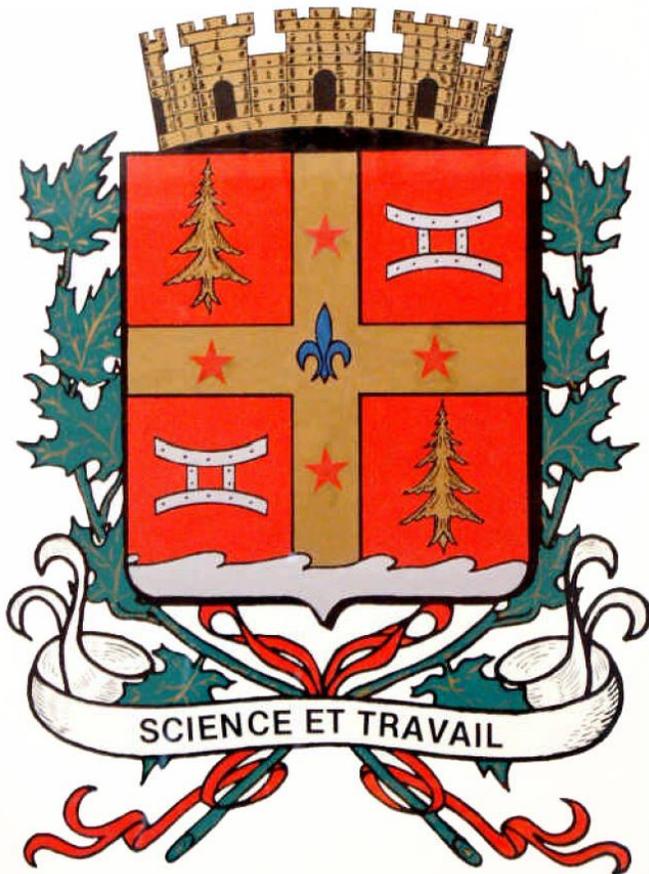
Références : - Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas, Petite histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, La Visitation-de-l'Île-Dupas

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Maurice Desjardins

LEBEL-SUR-QUÉVILLON (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Lebel-sur-Quévillon

Les armoiries de la ville de Lebel-sur-Quévillon furent réalisées aux bureaux et ateliers du Collège canadien des armoiries vers la fin des années 1950.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries De gueules à la croix d'or chargée d'une fleur de lis d'azur et de quatre étoiles du champ, cantonnées aux 1 et 4 d'une épinette arrachée d'or et aux 2 et 3, d'une anille d'argent, une mer ondée du même brochant sur la pointe ;

Cimier Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées maçonnées et ouvertes de sable ;

Supports Deux branches d'érable de sinople, feuillées de même et nervurées d'or, croisées en pointe en sautoir liées par un ruban de gueules ;

Devise « SCIENCE ET TRAVAIL ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **croix** représente la chrétienté des colonisateurs de la région.

L'emblème **fleur de lis** symbolise l'origine canadienne-française des pionniers et fondateurs de la ville.

Les **étoiles** évoquent les fondateurs de la ville et de la région.

Le **fer de moulin** (pièce de fer formée de deux branches courbées et réunies par deux traverses) symbolise le moulin de Lebel-sur-Quévillon.

L'**épinette** est la principale espèce d'arbre de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et une source importante de l'économie.

La **mer ondée** représente la situation de la ville près du lac Quévillon.

Les couleurs :

- La couleur **gueules** (rouge) est la couleur du feu, du courage, de l'héroïsme et de la force au service des causes justes.
- La couleur **or** symbolise la foi, la force et la richesse.
- La couleur **azur** est l'emblème de la justice, de la loyauté et de la beauté.
- La couleur **argent** est le symbole de la pureté.
- La couleur **sinople** (verte) symbolise la nature, la jeunesse et l'optimisme.

Le cimier : La **couronne murale** symbolise la ville.

Les supports : Les **branches d'érable** représentent l'arbre emblématique du Canada et situent donc la ville de Lebel-sur-Quévillon au Canada

La devise : Cette devise convient parfaitement à l'histoire de la ville de Lebel-sur-Quévillon, car c'est par le travail et la science que la Ville s'est développée rapidement.

L'histoire

Origine et signification

Lebel-sur-Quévillon vit le jour en 1943, quand les premiers bûcherons s'y installèrent pour le compte des compagnies Canada Paper et Howard Smith, deux entreprises du groupe papetier Domtar.

En 1948, l'entrepreneur Jean-Baptiste Lebel y construisit une scierie pour le traitement des épinettes noires. La ville s'est ensuite développée au bord du lac Quévillon. Son nom fait référence à la fois à Jean-Baptiste Lebel et au lac Quévillon. Le nom du lac Quévillon rappelle, quant à lui, le souvenir de Louis-Amable Quévillon (1749-1823), maître-menuisier, architecte et sculpteur québécois qui a décoré de nombreuses églises du Québec.

En 1963, la compagnie Domtar décida d'y construire son usine de pâte kraft. L'année suivante, la paroisse de Sainte-Famille fut constituée canoniquement et une chapelle fut inaugurée.

La ville fut construite en nid d'aigle sur une pointe de terre en bonne partie rocheuse; on y trouve à proximité une immense forêt d'épinettes noires. D'ailleurs, les rues de la ville sont disposées en forme de feuilles d'arbres, manière originale de marquer l'importance locale de la forêt.

Dans les meilleures années, jusqu'à 1 200 personnes travaillaient en forêt et à la scierie. En 2005, l'usine de pâte et sa scierie cessèrent leurs activités, 425 employés furent congédiés. En 2012, l'ancienne usine de Domtar fut rachetée par la Fortress Paper.

Lebel-sur-Quévillon a su toutefois diversifier son économie et développer les secteurs minier, commercial et touristique.

Références : - Histoire du Québec, ville de Lebel-sur-Quévillon.
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lebel-sur-Quévillon
- Wikipédia, Lebel-sur-Quévillon

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

LE BIC (ANCIENNE MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Rimouski

L'origine des armoiries de l'ancienne municipalité du Bic est inconnue. La devise qui l'accompagne fut cependant choisie lors du 150^e anniversaire de la paroisse de Ste-Cécile-du-Bic en 1980.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *De sinople à la croix de saint André de sable cantonné d'une lyre en chef de deux coquillages aux flancs et du pic Champlain à la pointe le tout d'or ;*

Devise « TRADITION & VÉRITÉ ».

Le symbolisme

Les armoiries

Elles sont une adaptation des armoiries du Seigneur de Vitré, le premier propriétaire de la seigneurie du Bic, obtenue du gouverneur Frontenac en 1675.

La **lyre** représente la patronne de la paroisse de Ste-Cécile.

Les **coquillages** rappellent le voisinage de la mer.

Le **pic Champlain** représente la montagne, la nature et le paysage.

La **croix de saint André** rappelle les origines écossaises de plusieurs de nos ancêtres et notamment d'Archibald Campbell, le premier seigneur qui a habité à la seigneurie du Bic.

La devise

Elle fut choisie pour le 150^e anniversaire de la paroisse du Bic

« **TRADITION** » Parce que malgré l'évolution de notre municipalité, on se souvient des origines; on sait encore d'où provient la source et on transmet les trésors au niveau du langage, des coutumes, des histoires, des habiletés, de la fierté et de la bonne indépendance. TRADITION, par la transmission du courage et de la ténacité de nos ancêtres, l'existence toujours présente du volontariat, le service toujours rendu plutôt qu'à rendre, l'effort toujours en marche plutôt qu'à venir. TRADITION, par le respect que la population conserve toujours de la vie, de l'homme et de ses œuvres.

« **VÉRITÉ** » À cause de la simplicité coutumière des vrais Bicois, du sourire qui accueille, de la main franche qu'on tend, de la conscience des gens, de leur valeur réelle sans que l'on compte de gonfler ou d'user de subtilité. VÉRITÉ, dans les aspirations qui demeurent dans la réalité quotidienne et toujours dans l'esprit de la collectivité. VÉRITÉ, qui se sent dans la tradition d'hier comme dans le présent qui voit déjà germer le futur

L'histoire

Origine et signification

Champlain séjourna sur ce territoire en 1603. Sur sa carte il inscrit « le Pic » pour désigner la montagne, qu'on nomme aujourd'hui pic Champlain. Le nom « Bic » serait selon toute vraisemblance une déformation du nom donné par Champlain.

Le premier seigneur du Bic fut Charles Denys de Vitré, entrepreneur et membre du conseil souverain de la Nouvelle-France. Le comte de Frontenac lui concéda cette seigneurie en mai 1675. mais le seigneur de Vitré était plus intéressé par les pêcheries que par le défrichement. Pour satisfaire ses devoirs de seigneur, Charles Denys de Vitré confia en 1686 sa seigneurie à Jean Gagnon. Ce dernier y était établi déjà en 1680. Gagnon fut donc le premier colon de la seigneurie. Il suivit les instructions de Charles Denys de Vitré concernant la pêche, mais exploita également la terre du Bic.

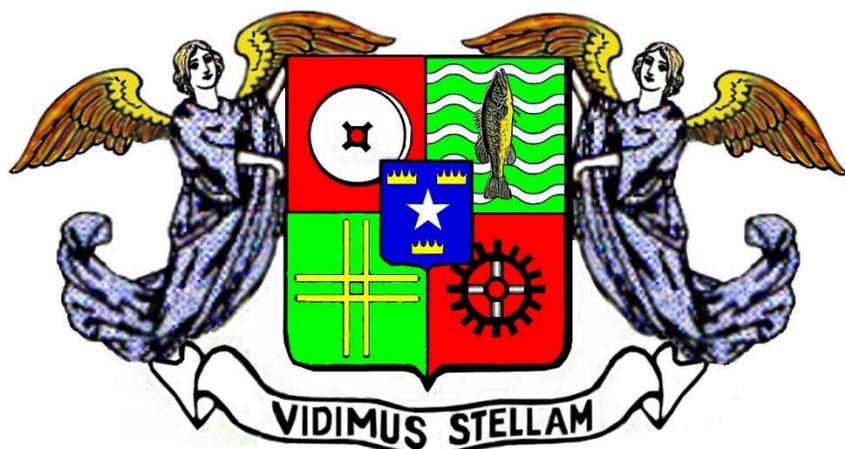
Charles Denys de Vitré vendit son fief en 1688 à Charles Aubert de la Chesnaye. Ce dernier et sa descendance gèrent le Bic durant près d'un siècle, période où le fief connut très peu d'exploitation. La seigneurie resta isolée et délaissée.

En 1822, Archibald Campbell, notaire de Québec d'origine écossaise, fit l'acquisition de la seigneurie et devint le premier seigneur à y habiter. Sous sa gouverne, de 1822 à 1852, des concessions de terres furent effectuées et la seigneurie se développa rapidement. On assista à l'érection canonique de la paroisse en 1830 sous le nom de Sainte-Cécile, Cécile étant le prénom de l'épouse d'Archibald Campbell. Le Bic fut érigé en municipalité en 1835 et incorporé en 1855.

À la mort d'Archibald Campbell en 1852, son fils, William Darling Campbell, le remplaça peu avant que le régime seigneurial ne soit aboli en 1854. La période des Campbell fut un tournant puisque la population passa de 90 en 1832 à 203 en 1842 d'après l'abbé Michaud, historien local. On peut en déduire que la famille Campbell fut activement impliquée dans le développement du Bic.

Références : - Ville de Rimouski, *Le Bic avant 2009*
- Wikipédia, *Le Bic*
- Trouilhas, Anthony, *La seigneurie du Bic : villégiature actuelle et historique dans le Bas-Saint-Laurent*, Université de Sherbrooke

L'ÉPIPHANIE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de L'Épiphanie

Les armoiries de L'Épiphanie ont été préparées et exécutées par le révérend père Charles-Édouard Lajeunesse, o.m.i., dont les parents sont nés et ont demeuré dans la paroisse après leur mariage.

Bien que la municipalité utilise maintenant un logo comme signature visuelle, ses armoiries sont toujours décrites sur son site Web.

Les armoiries de la ville n'ont pas de blasonnement.

Le symbolisme

Les armoiries

La **meule de moulin** évoque le moulin des Messieurs de Saint-Sulpice qui s'élevait dans leur seigneurie. Elle symbolise l'activité agricole de L'Épiphanie.

Le **poisson achigan** symbolise la rivière au même nom qui contourne L'Épiphanie autrefois nommée le « Bourg L'Achigan ».

La **roue à aubes** du moulin rappelle l'ancienne vocation industrielle de L'Épiphanie.

Les trois **couronnes** évoquent des trois rois mages, Gaspard, Balthazar et Melchior.

L'**étoile** de Bethléem représente aussi les trois rois mages et rappelle les Messieurs de Saint-Sulpice qui venaient chaque année recevoir les cens et rentes seigneuriaux le jour des Rois.

Les **lignes horizontales et verticales croisées** symbolisent l'intersection des chemins de fer du Canadien National et du Canadien Pacifique.

Les supports

Les **anges** annoncèrent au monde la naissance d'un Dieu sauveur et guidèrent les trois Rois mages vers l'Enfant divin.

La devise

Elle se traduit par « Nous avons vu l'Étoile ». Elle faisait partie des anciennes armoiries de L'Épiphanie et elle a été conservée dans les nouvelles à cause de l'à-propos de l'étoile des armoiries. L'étoile qui représente le Christ nouveau-né, qui est lié aux trois couronnes, emblèmes des rois mages, en souvenir desquels la municipalité de L'Épiphanie a été nommée.

L'histoire

Origine et signification

En 1732, les sulpiciens, propriétaires de la seigneurie de Saint-Sulpice située sur la rive nord du Saint-Laurent, nommèrent cette partie de terre L'Achigan. Ils la colonisèrent en y concédant des terres de leur immense seigneurie.

En raison de la présence des rapides, la rivière de l'Achigan offrait un endroit propice pour l'établissement de moulins à eau. Les seigneurs firent construire un barrage en maçonnerie, un moulin à scie et deux moulins à farine. L'Achigan devint le centre d'activités de leur seigneurie.

Vers 1850, le village était devenu assez peuplé, mais l'église de la paroisse de L'Assomption était située trop loin. À l'été de 1853, une délégation fit la demande d'une église à Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. Le 26 septembre 1853, Mgr Bourget érigea L'Achigan en paroisse et lui attribua le nom de L'Épiphanie, en référence à la fête des Rois.

L'avènement des chemins de fer à la fin du XIX^e siècle accéléra le développement agricole et industriel de L'Épiphanie. La présence de la compagnie Grand Nord, devenue le Canadien National, et celle de la North Shore Railway Company, aujourd'hui le Canadien Pacifique, y ont contribué largement.

Malgré une économie florissante, les besoins et les attentes différaient pour les résidents de la campagne et ceux du village. D'un commun accord, les deux parties devinrent autonomes en 1921. Naquirent alors la paroisse et le village de L'Épiphanie. En 1967, le village devint la Ville de L'Épiphanie.

Fait à noter, L'Épiphanie est l'un des seuls endroits au Québec où se croisent deux lignes de chemin de fer.

Références : - Ville de L'Épiphanie, nos armoiries
- Ville de L'Épiphanie, notre histoire
- Orgues au Québec, Église de L'Épiphanie, son histoire

Les armoiries de la ville de L'Épiphanie ont été inspirées des anciennes armoiries de la paroisse.

Elles se blasonnent ainsi :

« Coupé-cousu d'azur sur gueules à la fasce ondée d'argent chargée de trois couronnes d'or posées 1 et 2, accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une charrue d'argent associée à une roue dentelée de sable ».

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Charles-Édouard Lajeunesse, o.m.i.



L'ÎLE-PERROT (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de L'Île-Perrot.

Les armoiries de la ville de L'Île-Perrot furent transmises en 1986 à la ville par l'Institut généalogique Drouin. Elles sont tirées directement des armoiries du sieur François-Marie Perrot, premier seigneur de L'Île-Perrot.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur à deux croissants d'argent, l'un sur l'autre, celui du bas renversé, au chef d'or chargé de trois aiglettes de sable ;*

Cimier *Une fleur de lis d'argent accostée de feuilles d'érable de sinople nervurées de sable ;*

Support *Un anneau d'azur liséré d'or et inscrit « VILLE DE L'ÎLE-PERROT » en lettres de même.*

Le symbolisme

Les armoiries

L'**azur**, la couleur céleste, est l'emblème de la perfection. Elle symbolise le goût du fini, du travail bien fait, la conscience professionnelle.

Le **croissant** est l'emblème du devenir, il symbolise le progrès, l'effort tendu vers l'accomplissement, vers l'épanouissement.

L'**argent**, la couleur blanche, est l'emblème de l'honneur sans tache.

L'**or** symbolise la générosité. Inaltérable, conservant indéfiniment ses remarquables propriétés, l'or est aussi l'emblème de la loyauté.

L'**aigle** est le symbole de l'empire, de la majesté et de la victoire. En héraldique, lorsqu'il a plusieurs aigles dans un écu, ils sont souvent appelés « aiglettes ».

L'histoire

Origine et signification

L'île Perrot doit son nom à François-Marie Perrot, deuxième gouverneur de Montréal. Arrivé en Nouvelle-France en 1669, le gouverneur Perrot reçut l'île en concession de l'intendant Jean Talon en 1672.

D'abord connue comme un lieu illégal de traite de la fourrure, l'île Perrot accueillit rapidement les premiers fermiers qui établirent des fermes et cultivèrent le domaine du seigneur Perrot.

Au nord-ouest, un magasin de traite ouvert en 1675 demeura en opération jusqu'à ce qu'il soit brûlé lors d'une attaque iroquoise après 1684.

Nommé gouverneur de l'Acadie en 1684, le sieur Perrot vendit l'île à Charles LeMoine, qui décéda peu après. La succession LeMoine vendit la seigneurie au marchand Joseph Trottier dit Desruisseaux en 1703. Celui-ci y fit construire un manoir de pierre vers 1705 et un moulin à vent en 1708.

Au décès de Joseph Trottier en 1714, sa veuve, Françoise Cuillierier, devenue seigneresse de l'île Perrot, assurera le développement de l'île jusqu'en 1750. La seigneurie fut rachetée en 1751 par Jean-Baptiste Leduc, gendre de Françoise Cuillierier.

La seigneurie fut vendue en 1785 à Thomas Dennis père, marchand de Soulanges. Il décéda en 1792 après avoir rétabli le moulin à vent et le manoir seigneurial. Son fils Thomas lui succéda, mais décéda peu après. Archange Campeau, sa veuve, ses jeunes enfants, et sa mère cohéritent de la seigneurie. Les veuves et les enfants décédèrent entre 1799 et 1808. Sans héritiers directs, la seigneurie fut finalement divisée en deux parties entre Pierre-Amable Dézery et Régis-Maurice Mongrain en 1817.

L'abolition du régime seigneurial en 1854 donna naissance à la Corporation de la municipalité de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Isle Perrot, dont le premier conseil municipal commença à siéger en 1855.

Références : - Société d'histoire et de généalogie de L'Île-Perrot
- Wikipédia – Seigneurie de l'Île-Perrot

La ville de L'Île-Perrot utilise depuis 2008 un logo comme signature visuelle. Sur son site Web, ses armoiries sont décrites de la même façon que l'Institut généalogique Drouin l'a fait en 1986. Cependant l'image de leurs armoiries diffère légèrement.



Les armes de François-Marie Perrot :

« D'azur, à deux croissants d'argent, l'un sur l'autre, celui du bas renversé ; au chef d'or chargé de trois aiglettes de sable. »

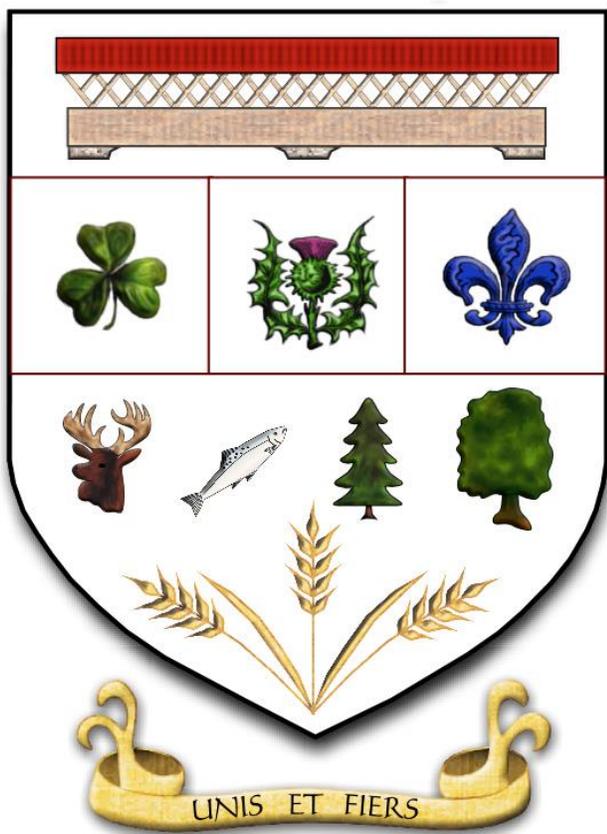


Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Institut généalogique Drouin

LINGWICK (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation
du canton de Lingwick

Les armoiries du canton de Lingwick ont été conçues et réalisées par Jacqueline Bouffard, Marcelle Morin et Ghislaine Pezat, toutes trois de la municipalité.

Les armoiries furent adoptées par le conseil municipal le 2 avril 1991.

Elles ne possèdent pas de blasonnement.⁵³

Le symbolisme

Les armoiries

Le **pont**, un ouvrage humain pour faciliter les communications, symbolise notre force, notre ténacité, notre fierté ainsi que l'union de trois communautés qui ont fondé et compose la municipalité.

Le **trèfle** représente les Irlandais.

Le **chardon** représente les Écossais.

L'emblème **fleur de lis** représente les Canadiens français.

Le **chevreuil** et la **truite** représentent l'aspect touristique, la chasse et la pêche.

Le **sapin** et l'**érable** représentent l'industrie agroforestière, le bois de sciage et de pâte ainsi que l'acériculture.

Les **épis de blé** symbolisent l'agriculture, les producteurs laitiers et les producteurs bovins.

La devise

La devise « Unis et fiers » veut réunir les habitants du Canton malgré les différences dans un but commun : progresser. La fierté est le premier sentiment qui doit animer les gens quand nous pensons au canton de Lingwick.

⁵³ Les armoiries présentées ne satisfont pas les critères d'une composition héraldique formelle.

L'histoire

Origine et signification

La municipalité de Lingwick, qui tire son nom du canton proclamé en 1807, a vu, comme bien des villages de l'Estrie, son territoire occupé par une vague de colons écossais à compter des années 1840.

Créée officiellement d'abord en 1845 sous le nom de Bury, la municipalité fut abolie en 1847 et finalement rétablie en 1855 à titre de municipalité du canton de Lingwick. Ce nom viendrait d'un village d'Écosse, même si certaines sources croient qu'il s'agit d'une agglomération de l'Angleterre.

La British American Land Company fut créée notamment pour promouvoir la colonisation des Cantons-de-l'Est. Vers 1838, environ deux cents Highlanders de l'île de Lewis en Écosse s'installèrent dans le canton de Lingwick. Ces colons furent expulsés de leurs fermes de l'île de Lewis en Écosse lorsque les propriétaires fonciers décidèrent de transformer leurs terres agricoles en pâturages. En 1841, un autre contingent de plus de deux cents immigrants pauvres de l'île de Lewis arriva au hameau de Gould, un village du canton.

Le nom de Gould rappelle le souvenir de Nathaniel Gould, administrateur de la British American Land Company. Gould, premier village du pays gaélique des cantons, se développa rapidement grâce, entre autres, à la détermination de M. James Ross. Territoire agricole et forestier, propice à la construction de moulins en raison des confluent de la rivière aux Saumons et du ruisseau Moffat, le village devint le chef-lieu du canton en 1855.

Au début des années 1900, c'est un prêtre missionnaire qui célébrait la messe dans une maison d'un paroissien. Le 25 novembre 1908, la paroisse de Sainte-Marguerite fut constituée et son église fut construite en 1911.

En 2016, la population du canton s'élevait à 464 personnes établies sur un territoire agricole et forestier de 234 kilomètres carrés.

Références : - Canton de Lingwick, présentation et histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lingwick

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Jacqueline Bouffard, Marcelle Morin et Ghislaine Pezat.

LORRAINVILLE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Lorrainville.

Le 29 août 1989, la municipalité du village de Lorrainville demanda à l'Autorité héraldique du Canada de lui concevoir des armoiries. C'est Robert D. Watt, héraut d'armes, assisté par les hérauts de l'Autorité héraldique qui les a conçues. Elles ont été dessinées par Anatol Kozlowski, artiste-peintre et par le calligraphe John Whitehead.

Le conseil municipal les adopta le 12 juin 1990 et elles furent inscrites au Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada le 31 août 1990.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries D'or à une croix de Lorraine de gueules mouvante d'une champagne burelée-ondée d'argent et d'azur sommée d'un dauphin nageant d'azur brochant sur la croix ;

Cimier Un bras armé d'argent la main de carnation empoignant une épée de gueules garnie d'or posée en barre et enfilant une couronne fleurdelisée d'or ;

Supports Deux cerfs d'azur ramés et onglés d'or debout sur une terrasse herbeuse, celui à dextre chargé sur l'épaule d'une fleur de lis d'argent et celui à senestre d'une croix de Lorraine d'or ;

Devise « O CRUX AVE SPES UNICA ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**or** du blason symbolise la découverte de la première mine d'or en 1686, par le chevalier de Troyes.

La **croix de Lorraine** est tirée des armoiries de Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, en mémoire de qui la municipalité fut nommée. C'est aussi une figure parlante qui évoque le nom de la ville.

Le **dauphin** nageant sur une rivière est une allusion aux noms Abitibi et Témiscamingue, qui sont des mots algonquins signifiant respectivement : « là où les eaux se séparent » et « au lac profond ».

Le cimier Le **bras armé**, l'**épée** et la **couronne fleurdelisée** symbolisent l'expédition militaire à la baie d'Hudson entreprise en 1686 sous le commandement du chevalier Pierre de Troyes, capitaine d'infanterie pour le compte du roi de France.

Les supports Les **cerfs**, pour celui à la fleur de lis, symbolise aussi le chevalier de Troyes et l'expédition française à la baie d'Hudson. Celui à la croix de Lorraine représente la Compagnie de la Baie d'Hudson qui, au cours des siècles, a participé au développement de l'Abitibi.

La devise

O CRUX AVE SPES UNICA. Cette phrase latine signifie « Salut Ô Croix, Notre Unique Espoir ».

L'histoire

Origine et signification

En 1884, cet endroit était connu sous le nom de Duhamel, dénomination du canton où il se situe. Une mission y fut fondée en 1892. Les débuts de la municipalité remontent à 1905, alors que les habitants de Duhamel-Ouest unirent leurs efforts pour faire de ce lieu un important centre agricole.

En 1906, les oblats de Marie-Immaculée, ayant la mission d'évangéliser l'Outaouais supérieur, remirent à Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain une de leurs dessertes, le futur village de Lorrainville.

L'église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville fut construite en 1909. Elle est considérée comme la plus ancienne de tout le Témiscamingue.

La paroisse fut canoniquement érigée en 1910. Son nom évoque le célèbre lieu de pèlerinage où se rendent des milliers de personnes entretenant une profonde dévotion à la Vierge. Le nom honore aussi Mgr Lorrain qui fut le premier évêque de Pembroke en 1898.

En 1930, le village se sépara de la municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville et devint le village de Lorrainville.

En 1994, la fusion de la municipalité du village de Lorrainville et de celle de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville donna naissance à la municipalité de Lorrainville.

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Lorrainville
- Progrès du Saguenay, 1887-1964 (Chicoutimi), 15 février 1958, Supplément, Collège canadien des armoiries
- Site d'André Raymond, histoire de Lorrainville

Le village de Lorrainville avait fait faire ses premières armoiries en 1958 par le Collège canadien des armoiries. Elles avaient été blasonnées ainsi :

« D'or au dauphin d'azur, nageant sur la rivière au naturel, devant une croix de Lorraine de gueules. L'écu est surmonté d'une couronne murale et est soutenu à dextre et à senestre par un cerf au naturel ; celui à dextre tenant dans ses pattes une bannière d'azur chargé d'une fleur de lis d'argent, et celui à senestre, une bannière de gueules chargée d'une croix de Lorraine d'or. Sur un listel sous l'écu, la devise : « O Crux Ave Spes Unica »

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Robert D. Watt, héraut d'armes du Canada,

Assisté par

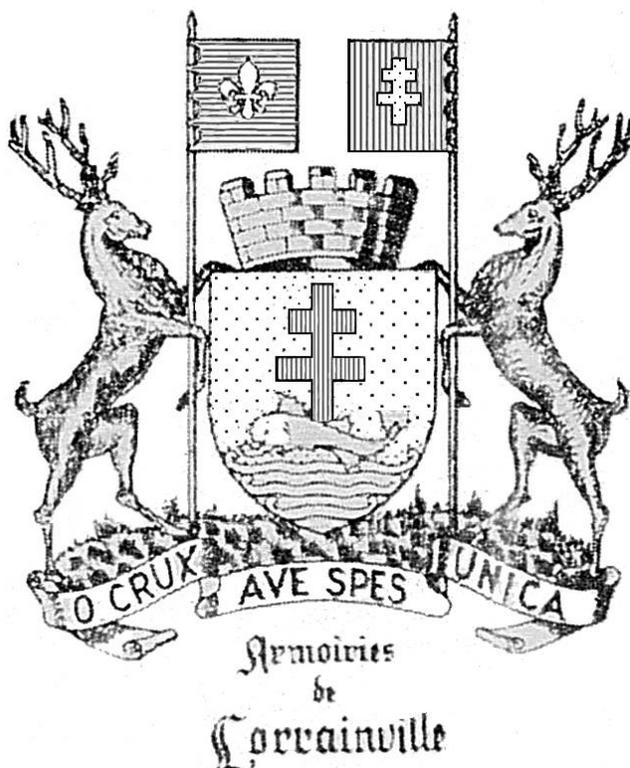
Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre

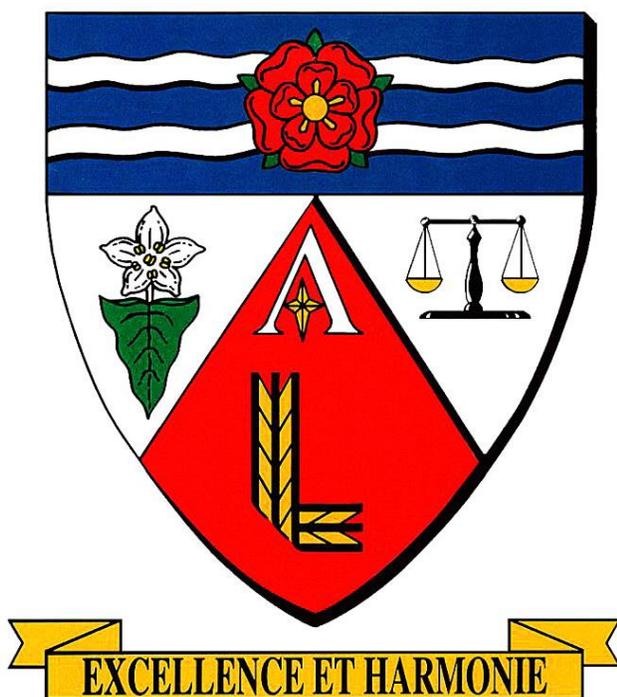
Anatol Kozlowski

Calligraphe

John Whitehead



LOUISEVILLE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Louiseville

Les armoiries de la ville de Louiseville ont été conçues et réalisées par le frère Lévis Fortier F.I.C. en octobre 1993. Elles ont été adoptées par le conseil municipal le 12 juin 1995.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *De gueules à la lettre « A » d'argent, en abîme, à l'intérieur de laquelle rayonne une étoile d'or à 4 branches et au logo de Louiseville or et sable en pointe ; mantelé d'argent portant à dextre une fleur de sarrasin du même boutonnée d'or et une feuille de sinople, à senestre une balance or et sable ; au chef cousu d'azur, à 2 jumelles ondées d'argent, chargées d'une rose de gueules boutonnée d'or et pointée de sinople ;*

Devise « EXCELLENCE ET HARMONIE ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **rose** est empruntée aux armoiries de la princesse Louise.

Les **ondes** représentent les rivières qui traversent la ville.

Le « **A** », pour Antoine, rappelle le patron de la paroisse, dont l'église illustre la beauté somptueuse de l'art religieux.

Le « **L** » en forme de gerbe de blé, logo de la ville, rappelle la présence importante du milieu agricole.

La **fleur** et la **feuille de sarrasin** symbolisent la culture locale et le festival annuel.

La **balance** représente la cour municipale régionale.

Parmi les couleurs utilisées, celles des armoiries de Charles du Jay, sieur de Manereuil, soit l'**azur**, l'**or**, l'**argent** et le **gueules**, ont été choisies en souvenir du fondateur de Louiseville.

L'histoire

Origine et signification

À l'automne 1665, Charles du Jay, sieur de Manereuil, débarqua à l'embouchure de la Rivière-du-Loup (Mahigan-Sipiy) avec une trentaine de soldats de la compagnie de la Fouille pour y établir une forteresse afin de contrer les invasions iroquoises. En 1668, Charles du Jay s'investit dans le développement de ses terres avec dix-sept de ses compagnons d'armes.

En novembre 1672, Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, lui concéda ces terres en fief et seigneurie. Elles furent nommées seigneurie de la Rivière-du-Loup. L'usage en transforma le nom en Rivière-du-Loup-en-Haut pour la distinguer de l'autre seigneurie du même nom au Bas-Saint-Laurent.

La première paroisse fut créée en 1714 par les Récollets et placée sous le patronage de saint Antoine de Padoue. Elle fut officiellement érigée en 1721 sous le nom de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Les Ursulines de Trois-Rivières firent l'acquisition de la seigneurie en 1723, mais il a fallu attendre 1786 pour que la paroisse reçoive son premier curé en résidence : le père Laurent Bertrand. L'église devait être refaite et après un débat de plusieurs années entre les paroissiens, l'ancienne église fut démolie et la nouvelle fut construite de 1803 à 1805 sur un nouvel emplacement.

Le nom de Louiseville fut donné en l'honneur de Louise, fille de la reine Victoria du Royaume-Uni et épouse du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada entre 1878 et 1883. Le village de Rivière-du-Loup a changé son nom pour commémorer une visite du couple vice-royal en Mauricie prévue pour 1880. Bien que cette visite n'eût finalement pas lieu, la municipalité conserva ce nom pour la distinguer de Rivière-du-Loup au Bas-Saint-Laurent.

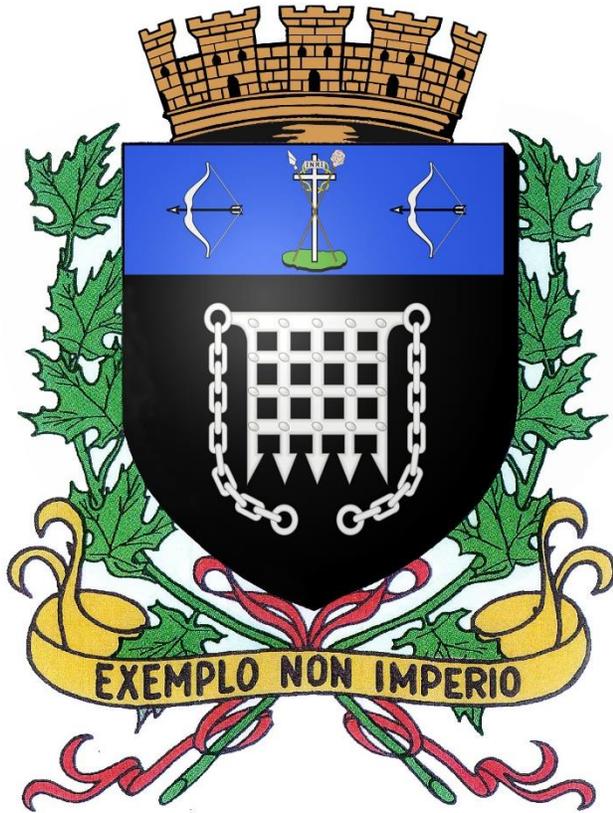
Références : - Le Nouvelliste, 29 avril 2015, Le sieur de Manereuil déménage
- Le 350^e de Louiseville, 1665 – 2015, notre histoire,
- Roy, Pierre-Georges, Inventaire des concessions en fief et seigneurie, volume 2, p. 61-64
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Louiseville
- Wikipédia – Louiseville
- Dictionnaire biographique du Canada – Bertrand, Laurent

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Frère Lévis Fortier

MANIWAKI (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Maniwaki

Les armoiries ci-contre, sont celles de la ville de Maniwaki illustrées sur le site Wikipédia. Elles sont une version conforme à son blasonnement. Elles ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950.

La ville utilise un logo comme signature visuelle, mais en 2021 elle décrivait encore ses armoiries sur une des pages de son site Web.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *De sable à la herse sarrasine d'argent liée à deux chaînes du même, au chef cousu d'azur à la croix de calvaire d'argent chargée d'une couronne d'épines au croisillon surchargée de la sainte lance et du bâton et l'éponge passés en sautoir, posés sur un tertre, le tout au naturel ; la croix est accompagnée de deux arcs d'argent ;*

Cimier *Une couronne murale de cinq tours d'or ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, croisées en pointe en sautoir liées par un ruban de gueules ;*

Devise « EXEMPLO NON IMPERIO »

Le symbolisme

Les armoiries

La couleur **noire** qui est la couleur principale des armoiries de Maniwaki symbolise le premier nom de la mission Notre-Dame-du-Désert. Le noir représente la terre.

La **herse** servait autrefois à fermer l'entrée d'un château fort et représente ici le fort construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La **croix** et ses **ornements** font partie de l'emblème officiel des oblats de Marie-Immaculée. Elle rappelle aux oblats leur devoir de prédicateurs et de missionnaires. L'inscription **Inri** rappelle la royauté du Christ.

La **couronne d'épines** rappelle l'explication du Christ pour la perte de la couronne de notre innocence ;

Le **roseau** et **l'éponge** rappellent la soif du Christ, symbole de son ardent désir du salut des âmes.

La **lance** rappelle le péché.

Les **deux arcs** d'argent rappellent les premiers habitants de Maniwaki, les Algonquins, qui y demeurent encore d'ailleurs. La disposition de la croix et des arcs évoque le voisinage côte à côte des fondateurs de Maniwaki, les pères oblats, et des premiers habitants, les Algonquins.

Le cimier : La **couronne murale** à cinq tours est une représentation qui indique la ville.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada

La devise : « Exemplo Non Imperio » se traduit par « J'entraîne par l'exemple, non par le commandement. »

L'histoire

Origine et signification

Les Oblats de Marie-Immaculée sont à l'origine de la fondation de cette municipalité outaouaise. Ils ont créé la mission de Notre-Dame-du-Désert au milieu du XIX^e siècle. Ce nom provient du fait que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait autrefois construit un fort dans une clairière à laquelle les Algonquins avaient donné le nom de « désert ».

Quant à « Maniwaki », il signifie en algonquin « Terre de Marie ». La mission des pères oblats, le poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson installé dès 1826 et la richesse de la forêt ont rapidement attiré marchands de bois, agriculteurs, gens de métiers, commerçants et professionnels.

Les registres de la paroisse furent ouverts en 1851 et la paroisse fut érigée canoniquement le 15 avril de la même année sous le nom de « l'Assomption de Maniwaki ». Maniwaki a d'abord été connue comme municipalité de canton en 1904, puis village en 1930 et finalement ville en 1957.

L'activité économique florissante fondée sur l'industrie du bois, le tourisme et la position géographique stratégique de la ville à la confluence des rivières Gatineau et Désert n'est sans doute pas étrangère aux titres de Reine de la Gatineau et de Capitale régionale de la Haute-Gatineau que porte la ville. On note la présence d'une réserve indienne d'Algonquins à proximité de la ville.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Maniwaki

Les armoiries de la ville de Maniwaki, telles qu'elles étaient présentées sur son site Web en 2021, ont probablement été colorées à partir d'une version en noir et blanc qui comportait des hachures pour représenter les couleurs. Les armoiries de la ville avaient conservé ces hachures.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries



MARSTON (CANTON)



Reproduites avec l'autorisation de
la municipalité du canton de Marston

La municipalité du canton de Marston a mis sur pied un comité en 2009 pour obtenir un emblème héraldique représentant la municipalité.

En 2010 Manon Labelle, héraut Miramichi, assistée par les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada, créa les armoiries de la municipalité du canton de Marston. Elles furent dessinées par Linda Nicholson, artiste peintre et rédigées par la calligraphe Shirley Mangione.

Le conseil municipal les adopta le 11 août 2010. Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *De sinople au sautoir noué d'argent chargé d'une fleur de lis de sinople accompagné de quatre hydrangées paniculées d'argent tigées et feuillées du même ;*

Cimier *Un huard jodlant au naturel naissant d'une couronne érablée d'or ;*

Devise « NATURE ET PAIX ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **vert** évoque la nature et le **blanc** la paix, rappelant ainsi la devise.

Le **sautoir** honore les premiers colons écossais qui peuplèrent le canton de Marston.

L'emblème **fleur de lis** rappelle les origines françaises des habitants actuels de la municipalité, en plus de situer celle-ci au Québec.

L'**hydrangée paniculée** est l'emblème floral de la municipalité.

Le cimier

Le **huard** niche dans un secteur du lac Mégantic en bordure du canton de Marston. Son cri évoque la nature et la paix et rappelle la devise.

La **couronne** à l'ancienne évoque la rivière Victoria qui traverse la municipalité et qui a été nommée en l'honneur de la reine Victoria.

Les **feuilles d'érable** rappellent l'importance de la forêt et de l'acériculture pour les habitants de la municipalité.

La devise

Elle est utilisée par la municipalité depuis de nombreuses années.

L'histoire

Origine et signification

Le canton de Marston tire son nom du village de Marston Moor en Angleterre. Ce lieu est célèbre par la victoire des généraux Fairfax et Leslie sur les troupes royales en 1644. Il s'agit d'un épisode de la Révolution anglaise qui opposait les royalistes, soutenant Charles Ier, et les parlementaires réclamant son abdication.

Le canton de Marston fut proclamé en 1792. Il resta cependant inhabité jusqu'en 1852, alors qu'arrivèrent les premiers colons, pour la plupart originaires de l'île de Lewis dans le nord de l'Écosse.

Cette municipalité fut créée à la suite du démembrement de la municipalité du canton de Whitton, établie en 1861, qui a aussi donné naissance à la municipalité de Hampden, ainsi qu'à celle renouvelée de Whitton, amputée d'une bonne partie de son territoire initial.

Le canton de Marston est resté durant presque 20 ans peuplé uniquement par les Écossais. Il fut constitué civilement en 1874.

En 1949, l'église Saint-René-Goupil de Marston fut ravagée par un incendie. Elle fut reconstruite l'année suivante, mais la baisse de la pratique religieuse força la Fabrique à se départir de l'église devenue trop onéreuse à entretenir.

En 2007, deux promoteurs décidèrent de l'acquérir pour en faire un théâtre d'été. Par la suite, une coopérative de solidarité prit en main les destinées du futur « Théâtre de la Première Scène ». Ce théâtre d'été a vu le jour à l'été 2008. C'est ainsi que la défunte église de Marston connut une deuxième vie...

Références : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Marston
- Histoire du Québec, Marston
- Municipalité de Marston, un brin d'histoire

La municipalité a fait faire une épinglette à l'image de ses armoiries.

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Manon Labelle, héraut Miramichi,

Assistée par

Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre

Linda Nicholson

Calligraphe

Shirley Mangione



MATANE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Matane

Les armoiries de la ville de Matane ont été conçues et préparées en 1956 par Charles-É. Vézina, fondateur et archiviste de la Société d'histoire de Matane avec la collaboration de l'Institut généalogique Drouin de Montréal.

Elles ont été présentées et adoptées par le conseil municipal le 22 janvier 1957.

Elles se blasonnent ainsi : ⁵⁴

Armoiries D'argent à un castor couché sur une bûche, le tout au naturel, surmonté d'un lambel de gueules, accompagné en pointe de trois fers de lance de sable rangés en fasce ;

Supports Deux rinceaux de feuilles d'érable de sinople marquées de nervures de sable croisés en pointe en sautoir ;

Devise « LE SUCCÈS DANS L'EFFORT ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **castor** symbolise l'ardeur au travail, la ténacité, le courage et le succès. Il représente aussi l'industrie du bois et les premiers barrages érigés sur la rivière Matane. Dans sa simplicité, le castor incarne l'idéal le plus pur, le plus noble, prenant racine aux origines mêmes de sa fondation. En effet, Matane provient du mot Micmac *mtctan*, qui signifie « vivier de castors ». Il se prononce « mactane ». Le castor symbolise aussi le premier poste de traite de fourrures avec les Micmacs, à l'origine de Matane.

La **bûche**, ou tronc d'arbre, symbolise notre première et principale industrie, le bois.

Le **lambel à trois pendants de gueules**, un bâton à trois pendants de couleur rouge, est tiré des armoiries du sieur D'Amours des Chauffours, premier seigneur de Matane.

Les **trois fers de lance de sable** évoquent les trois clous de la passion. Ces pièces sont aussi empruntées aux armoiries du premier seigneur de Matane.

Les supports : L'écu est soutenu par deux **rinceaux de feuilles d'érable**. La feuille d'érable symbolise le caractère géographique, ethnique et historique du citoyen canadien ; elle symbolise aussi la beauté et la splendeur de nos forêts. Élément de beauté, elle invitera nos concitoyens à embellir sans cesse leurs domaines.

La devise : Elle montre bien la détermination de nos gens à travailler, comme le castor, avec fermeté et opiniâtreté pour atteindre le succès. Cette devise reflète très bien l'esprit d'entreprise et de persévérance qui anime nos chefs d'industries et nos administrateurs municipaux.

⁵⁴ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

En 1677, le roi de France accorda la seigneurie de Matane au sieur Mathieu D'Amours de Chauffours. À partir de 1781, sous le régime anglais, les seigneurs Donald McKinnon, Simon Fraser, Jane McCallum et Dugald Fraser lui succédèrent jusqu'en 1854. Pendant la même période, les activités de cabotage entre Matane, Gaspé et Québec s'intensifièrent.

Comme pour plusieurs toponymes d'origine autochtone, le nom « Matane » suscite des interprétations divergentes. Ce qui fait l'unanimité, c'est que la rivière a d'abord reçu ce nom de Champlain en 1603, sous la forme « Mantanne ». Selon la version la plus communément admise, il faudrait considérer qu'il s'agit du micmac *mtctan*, « vivier de castor », d'autant que selon des sources anciennes le castor, là aussi, y abondait autrefois.

Matane fut créée en 1893 et d'abord connue comme le village de Saint-Jérôme-de-Matane, tiré du nom de la paroisse établie en 1861. Le nom Jérôme était en l'honneur de l'abbé Jérôme Demers, vicaire général de Québec de 1825 à 1853.

À la fin du XIX^e siècle, on fabriquait à Matane des rouleaux, fuseaux et bobines de bois qu'on exportait en Europe. L'avènement du XX^e siècle donna à Matane les attributs de la modernité industrielle avec le chemin de fer et la construction d'un port de mer dans l'estuaire de la rivière.

C'est en 1937 que la municipalité devint une ville, avec son appellation actuelle : Matane. Après la Seconde Guerre mondiale, les marchands de Matane tissent des liens économiques avec la côte nord du fleuve Saint-Laurent. Ils créèrent en 1962 un service de traversier pour les piétons et véhicules, puis, en 1978, un traversier-rail.

Références : - Ville de Matane, histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Matane

Ci-contre, les armoiries de Mathieu D'Amours, sieur de Chauffours et premier seigneur de Matane. Elles se blasonnent ainsi :

D'argent au sanglier de sable accompagné en chef d'un lambel de gueules et, en pointe, de trois fers de lance de sable rangés en fasce.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Charles-É. Vézina

Assisté par

L'Institut généalogique Drouin de Montréal

MAYO (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Mayo

Les armoiries de la municipalité de Mayo furent conçues et réalisées par la firme Socrate en 1994. Elles furent adoptées par le conseil municipal la même année.

Elles pourraient se blasonner ainsi ⁵⁵:

Armoiries *D'azur, à la croix d'argent chargée des lettres MAYO d'or, cantonnée au 1, d'une fleur de lis d'argent, au 2, d'un trèfle à quatre feuilles de sinople, au 3, de quatre tiges de blé d'or, et au 4, de trois conifères de sinople surmontant un lac ondé d'argent ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches de chêne de sable feuillées de sinople ;*

Devise « HONESTI ET DECORI DIFFERENTIA ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **bleu** correspond à la tradition française du fleurdelisé ainsi qu'à la beauté des cours d'eau enrichissant la municipalité; le **vert** maintient la tradition irlandaise fière des teintes des vallons et montagnes de Mayo.

Le **trèfle** à quatre feuilles renoue avec les légendes des druides ancestraux et l'arrivée des audacieux colons venus de l'Irlande aux prises avec les famines. Ils furent près de 100 000, après le typhus meurtrier de 1846, à gagner l'Amérique. Plusieurs découvrent alors La Lièvre, La Blanche, le Lochaber et finalement Mayo.

L'emblème **fleur de lis** souligne la présence croissante de familles de langue française vivant à Mayo en toute harmonie multiculturelle.

Les **tiges de blé entrecroisées** rappellent la vocation initiale des années 1850 avec l'arrivée des premiers bâtisseurs et défricheurs autant que la continuité modifiée de la vocation agricole de la région.

Le **triple conifère stylisé** souligne d'une part la ténacité des premières familles qui durent abattre chênes, noyers et pins gigantesques pour bâtir leurs lots et leurs maisons, et d'autre part, leur ingéniosité à utiliser la forêt afin de réduire le bois en cendres et le vendre à Bytown (Ottawa); finalement, le troisième rappelle la transformation contrôlée de la vocation forestière en vocation touristique. Lacs et boisés attirent et comblent de nombreux nouveaux résidents.

⁵⁵ Le blasonnement a été rédigé par le comité d'héraldique, la municipalité n'ayant pas de blasonnement pour ses armoiries.

La **croix** souligne l'esprit de foi des fondateurs de Mayo, la fidélité à leurs racines, leur fierté patrimoniale. Ils apportèrent avec eux leur dévotion pour Our Lady of Knock depuis le comté irlandais de Mayo. (1879)

Le cimier

La **couronne murale** symbolise la municipalité.

Les supports

La **feuille de chêne** fait écho à l'histoire de tout l'Outaouais dont les grands arbres centenaires alimentèrent jadis l'Europe avant que les bâtisseurs de Mayo les réduisent en cendres pour soutenir leur propre économie familiale.

La devise

Une citation du poète Virgile adaptée en langue moderne : Diversité dans l'Harmonie et la Dignité.

L'histoire

Origine et signification

Les premiers habitants de cette municipalité outaouaise s'y établirent vers 1807. Ils provenaient en grande majorité de l'Irlande et de l'Écosse. La mission de Saint-Malachie fut desservie par des missionnaires de 1854 à 1887, date de la nomination du premier curé en titre et de l'ouverture des registres de la paroisse.

C'est le 1^{er} août 1864 que fut érigée la municipalité de la paroisse de Saint-Malachie. Ses habitants la nommaient cependant « Municipality of the Parish of St. Malachy ». Son nom vient d'un des primats d'Irlande, le premier irlandais à être canonisé. Des colons canadiens, mais aussi des Irlandais catholiques ont développé cette petite communauté rurale dans une superbe vallée au cœur de la forêt.

En Irlande, dans le comté de Mayo, la Vierge serait apparue en 1879 dans l'église du petit village de Knock. Depuis, la petite église irlandaise est devenue un haut lieu de pèlerinage : « Our Lady of Knock ». En 1949, après un voyage au pays ancestral, le curé de Mayo, l'abbé Clément Braceland, fit construire à Saint-Malachie une réplique du célèbre sanctuaire et lui donna le même nom. On peut encore le visiter aujourd'hui.

C'est durant les travaux d'érection de cette église que les membres du conseil municipal ont décidé de modifier le nom de la municipalité. Le 18 septembre 1954, la municipalité nonagénaire de Parish of Saint Malachy devient la municipalité de Mayo. En irlandais, Magh-eo, devenu Mayo, a pour sens : la plaine des ifs.

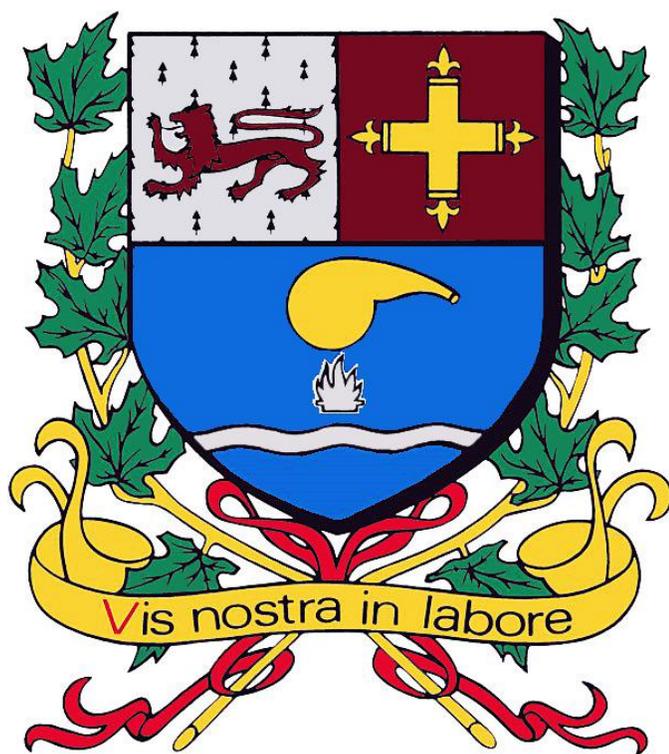
Références : - Municipalité de Mayo, histoire
- Originis - Mayo (Paroisse de Saint-Malachie)
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Mayo

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

La firme Socrate

MCMASTERVILLE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de la
municipalité de McMasterville

Les armoiries de la municipalité de McMasterville ont été composées et réalisées par le Collège canadien des armoiries en 1956.

Elles ont été adoptées par le conseil municipal la même année.

Elles se blasonnent ainsi :⁵⁶

Armoiries Coupé au premier parti d'hermine au lion léopardé de gueules, et de gueules à la croix fleurdelisée d'or, au second d'azur à la flamme d'argent surmonté d'une cornue d'or, en pointe une rivière courante en fasce ;

Supports Deux branches d'érable d'or, tigées du même et feuillées de sinople, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules ;

Devise « Vis nostra in labore ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **lion léopardé** représente la famille McMaster ; un des deux lions léopardés provient des armes de la famille McMaster.

La **croix fleurdelisée** souligne le rôle joué par les pionniers.

La couleur rouge (**gueules**) symbolise la justice, la force de caractère et la loyauté.

La couleur jaune (**or**) est le symbole de la générosité.

La **rivière** évoque la situation de la municipalité en bordure du Richelieu.

La **flamme** et la **cornue** représentent l'industrie de chimie de McMasterville.

Les supports

Les **branches de feuilles d'érable** soutenant l'écu représentent le Canada.

La devise

Elle signifie : notre force est dans le labeur.

⁵⁶ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

Les premiers habitants du territoire de la future municipalité de McMasterville étaient des colons de la seigneurie de Beloeil. Dès 1754, toutes les terres avaient été concédées et la collectivité s'enrichissait grâce à l'exploitation agricole.

Dans les années 1870, le Canadien Pacifique devait construire un chemin de fer transcontinental. L'homme d'affaires Thomas Chalmers Brainerd acheta plusieurs fermes le long du Richelieu et en 1878, y construisit une usine de fabrication de nitroglycérine et de dynamite. Il avait auparavant acheté la Hamilton Powder Compagny (HPC) dans ce but. La demande en explosif était grande et l'usine communément appelée « la poudrière » s'agrandit.

En 1910, cinq compagnies d'explosifs fusionnèrent, dont la HPC. Elles devinrent la Canadian Explosives Limited (CXL). La production de gélinite, une dynamite à base de gélatine, s'intensifia.

En 1914, le Canada entra dans la Première Guerre mondiale et les commandes d'explosifs militaires affluèrent. Dès 1915, l'usine fut en mesure de produire un million de livre d'explosifs pour les gouvernements américain et britannique. Une seconde usine s'ajouta l'année suivante, de même qu'une troisième en 1917. La compagnie fit venir beaucoup de travailleurs étrangers, dont plusieurs écossais et britanniques.

Le 31 juillet 1917, le territoire occupé par la compagnie se sépara de Beloeil et devint la municipalité de McMasterville, nom qui fut donné en l'honneur du premier président de la CXL, monsieur William McMaster.

McMasterville se dota par la suite d'un bureau de poste, d'une scierie, d'un hôtel, d'un commerce de foin et de grains et d'un magasin général. En 1929, à la suite d'une fusion et d'une diversification, la compagnie changea son nom pour la Canadian Industries Limited (C-I-L).

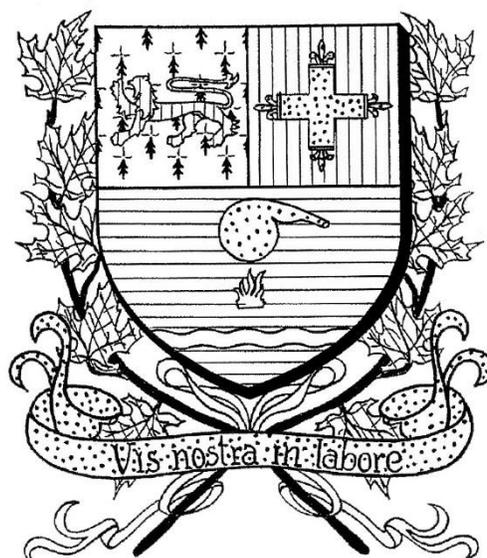
Références : - Cahier d'histoire, 31e année, No 93, octobre 2010, McMasterville d'hier à aujourd'hui.
- Thomas Chalmers Brainerd et la poudrière de McMasterville
- Beloeil, historique
- Commission de toponymie, banque de noms de lieux, McMasterville

Les armoiries telles qu'elles ont été illustrées par le Collège canadien des armoiries à la municipalité dans leur document explicatif de 1957.

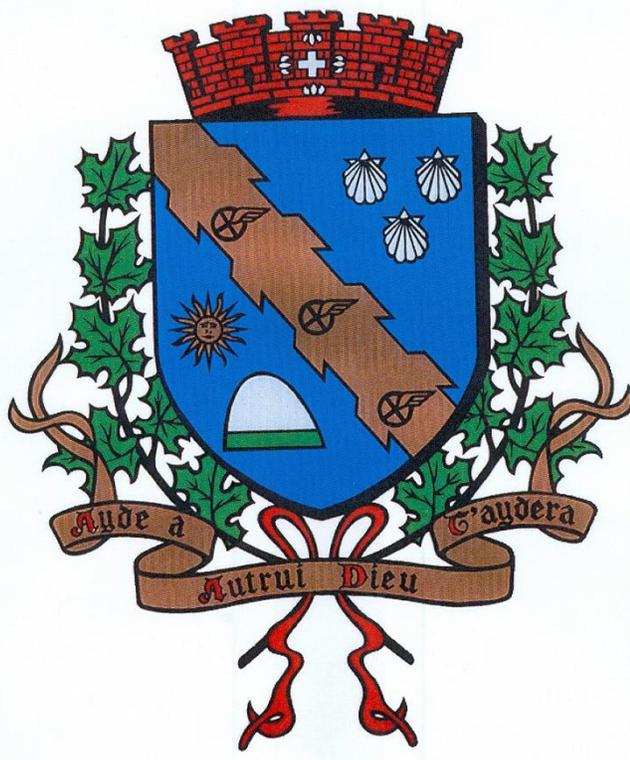
Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries



MONT-JOLI (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Mont-Joli

Les armoiries de la ville de Mont-Joli ont été initialement créées par la Jeune Commerce⁵⁷ avec la collaboration de citoyens de la ville. La première version des armoiries fut adoptée par le conseil municipal le 1^{er} juin 1954.

Elles furent refaites en 1955 par le Collège canadien des armoiries et remises à la ville le 23 octobre 1955 lors du 75^e anniversaire de la ville.

Elles se blasonnent ainsi : ⁵⁸

Armoiries D'azur à la bande écotée d'or chargée de trois roues ailées de sable accompagnée en chef de trois coquilles d'argent et en pointe d'une montagne d'argent sur une terrasse de sinople, qui est le mont joli, surmonté d'un soleil d'or ;

Cimier Une couronne murale de gueules, crénelée à cinq tours, ouvertes et maçonnées de sable, chargée d'une croix fleurdelisée d'argent ;

Supports Deux branches d'érable de sable, tigées du même et feuillées de sinople croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;

Devise « Aude à Autrui, Dieu T'aydera ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **bande écotée** représente la voie ferrée de l'Intercolonial Railway qui a séparé la municipalité de Mont-Joli de celle de Sainte-Flavie. Cette séparation amena l'érection civile de la « Municipalité du Village de Mont-Joli », le 23 octobre 1880.

Les **roues ailées** sont un symbole du centre de transport ferroviaire et aérien qu'est Mont-Joli.

Les **coquilles** représentent la paroisse de Sainte-Flavie, située sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Leur utilisation aux armoiries vient du fait que la municipalité du village de Mont-Joli est un démembrement de la paroisse de Sainte-Flavie.

Le **mont rayonné d'un soleil d'or** représente la principale caractéristique des armoiries, puisque notre municipalité, en plus d'être située sur un mont, porte le nom de Mont-Joli. Le soleil, en plus de venir éclairer le mont et de le mettre en évidence, indique que la nature elle-même promet un avenir souriant à notre municipalité.

⁵⁷ De 1954 à 1962 l'organisme portait le nom de Jeune Commerce avant de devenir en 1963 la Jeune Chambre de Rimouski.

⁵⁸ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

Le cimier : La **couronne murale** représente la dignité d'une ville.

La **croix fleurdelisée** représente la foi catholique et les origines françaises des pionniers de notre municipalité, de même que le caractère ethnique actuel de la majeure partie de la population de Mont-Joli.

Les supports : Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada.

La devise : « Ayde à Autrui, Dieu T'aydera » est un appel à la générosité et à la solidarité.

L'histoire

Origine et signification

En 1867, une condition pour l'entrée du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse dans la Confédération canadienne était d'être reliés au pays par un chemin de fer. Les travaux débutèrent en 1868. Le choix de Saint-Octave-de-Métis, en Gaspésie, pour faire tourner le chemin de fer fut abandonné à cause de son relief accidenté. Les ingénieurs se tournèrent alors vers le haut du 2e rang de Sainte-Flavie et la gare de réparation et d'entretien fut nommée Sainte-Flavie-Station.

En 1874, le chemin de fer se rendit jusqu'à Sainte-Flavie et on ouvrit un bureau de poste sous le nom de Sainte-Flavie-Station en 1977.

En 1880, Sainte-Flavie-Station se sépara et fut renommée Mont-Joli, surnom qu'utilisaient déjà les premiers habitants. Le 1^{er} janvier 1881, Mont-Joli obtint le statut de municipalité de village.

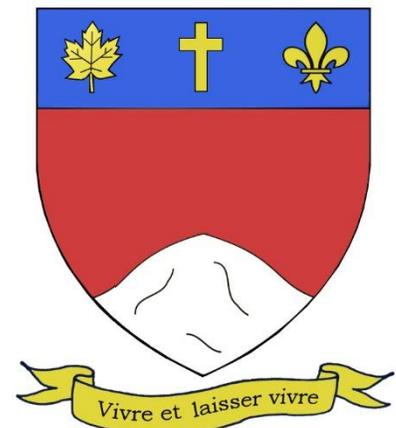
La paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes fut une mission jusqu'en 1889. En 1891, l'église de bois fut remplacée par une église de pierre. Celle-ci fut édifiée sur la colline qui domine le Saint-Laurent, le tout formant un joli site rappelant le décor de Lourdes.

En 2001, la ville de Mont-Joli et la municipalité de Saint-Jean-Baptiste se regroupaient pour constituer la nouvelle ville de Mont-Joli.

Références : - Wikipédia – Mont-Joli
- Wikipédia - Église Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Mont-Joli

Ci-contre, une représentation libre des armoiries de Mont-Joli de 1954 basée sur son blasonnement :

« De gueules avec un mont d'argent et chef d'azur meublé d'or avec une croix latine au centre, une feuille d'érable à gauche et une fleur de lys à droite ; sous l'écu un listel d'or chargé de la devise : Vivre et laisser vivre ».



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

MONT-LAURIER (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Mont-Laurier

Les armoiries de la Ville de Mont-Laurier ont été établies, dressées et peintes par l'Institut généalogique Drouin en 1951. Elles ont été adoptées par le conseil municipal en mars de la même année.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'or à la bande écotée de gueules accompagnée en chef d'une rencontre d'original de sable surmontée d'une étoile d'azur, en pointe d'une montagne à trois coupeaux de sable soutenue d'une onde alésée d'azur ;*

Cimier *Une couronne murale d'or à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Supports *Deux branches de laurier munies de ses fruits, des baies rouges, croisées en pointe et en sautoir ;*

Devise « LAURUS ELATIONIS PRAEMIUM ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**or** de l'écu rappelle à la fois la beauté du site et la prospérité de la ville dont les habitants ont su mettre en valeur les ressources naturelles.

La **bande « écotée »** affectant la forme d'un écot (tronc d'arbre ébranché ; rameau imparfaitement élagué). L'écot évoque ici la principale industrie de la région : le bois, l'exploitation forestière.

Le **gueules**, couleur de la bande, est l'emblème du sacrifice. Il rappelle ici ce que la ville doit aux pionniers qui, à partir de 1885, défrichèrent et colonisèrent la région.

La **tête d'original** représente ici le rapide de l'Original, qui est à l'origine même de Mont-Laurier. L'original est aussi le plus apprécié de tous les trophées de chasse. La ville de Mont-Laurier souligne qu'elle est le centre d'un territoire de chasse réputé.

L'**étoile** est l'emblème du nord. Elle rappelle que la ville est souvent nommée « La Reine du Nord-du-Québec ».

La présence de la nature dans la région est ici représentée par les **sommets montagneux** et une **rivière à leurs pieds**. L'onde d'azur symbolise la rivière du Lièvre et les nombreux cours d'eau et lacs qui l'alimentent.

Le cimier

La **couronne murale** symbolise la dignité de la ville.

Les supports

Comment mieux présenter l'emblème de Mont-Laurier qu'entouré de **feuilles de laurier** ? Le laurier est un arbuste des régions chaudes et tempérées, aux feuilles allongées, vert foncé au-dessus et vers pâle en dessous. Les branches de laurier sont représentées avec ses fruits, des baies rouges.

La devise

Elle signifie « Soulevez les lauriers de la récompense ». Cette devise est aussi l'expression d'un noble idéal : les lauriers de la victoire ne récompensent que ceux qui savent se dépasser, s'élever toujours plus haut.

L'histoire

Origine et signification

En 1866, les premiers pionniers, venus de Sainte-Adèle et de Waterloo, s'installent à cet endroit qu'ils ont appelé Rapide-de-l'Original, car, selon la légende, un orignal pris de panique aurait effectué un bond prodigieux au-dessus de la chute de la rivière du Lièvre.

En 1885, d'autres colons vinrent s'établir sur la rive gauche de la rivière du Lièvre. Ils nommèrent cet endroit Mont-Laurier.

En 1894, la paroisse de Notre-Dame-de-Fourvières fut créée à Rapide-de-l'Original. Le premier curé résidant y fut nommé et ses registres furent ouverts. Elle succéda à la mission ouverte douze ans plus tôt. La première église y fut construite en 1903.

En 1909, le chemin de fer se prolongea jusqu'à Mont-Laurier qui devint cette année-là une municipalité de village. En 1915, la paroisse de Notre-Dame-de-Fourvières fut intégrée à Mont-Laurier. L'agriculture s'intensifia et la population augmenta rapidement de telle sorte que le nouveau diocèse de Mont-Laurier fut créé en 1918. Une cathédrale fut construite de même qu'un palais de justice et un séminaire.

L'électricité et l'automobile transformèrent, par la suite, la vie quotidienne des habitants. La route nationale vers l'Abitibi permit une relance économique après la crise de 1930. Mont-Laurier poursuit par la suite son industrialisation et son urbanisation.

La croissance de Mont-Laurier se poursuivit. En 1951, Mont-Laurier obtint le statut de ville et se dota d'armoiries. Ce statut de ville propulsa Mont-Laurier vers de nouveaux horizons.

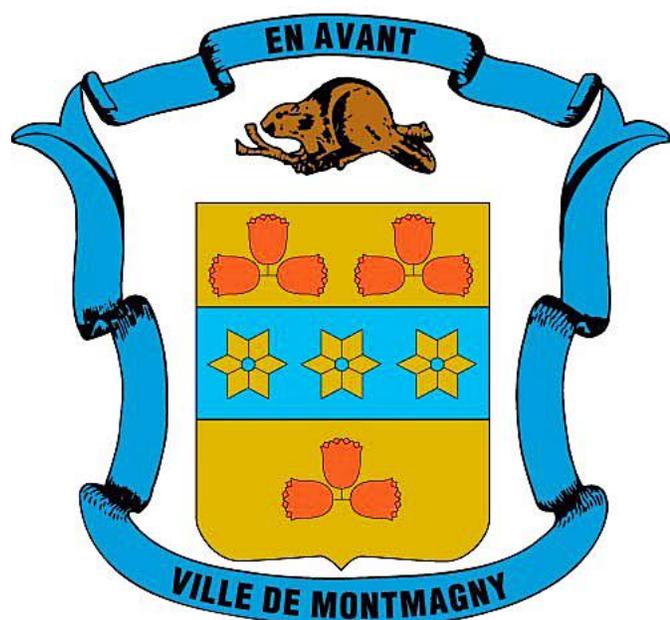
Références : - Mont-Laurier, histoire de la ville
- Mémoire du Québec, Mont-Laurier
- Wikipédia, Mont-Laurier
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Mont-Laurier

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Institut généalogique Drouin

MONTMAGNY (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Montmagny

Le concepteur des armoiries de la ville de Montmagny est inconnu. Elles ont probablement été réalisées au début de l'année 1966 puisque le conseil municipal les a adoptées le 2 mai 1966.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries D'or à la fasce d'azur chargé de trois molettes d'éperons d'or et accompagné de trois coquerelles de gueules deux en chef et une en pointe ;

Cimier Un castor détaché au naturel ;

Supports Un listel enveloppant d'azur chargé du titre et du nom de la ville ;

Devise « EN AVANT ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les armoiries de la ville de Montmagny rappellent les armoiries familiales du sieur Charles Huault de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, à qui les territoires appelés à former la seigneurie de la Rivière-du-Sud ont été concédés par ordonnance royale le 5 mai 1646.

Les **molettes d'éperon** représentent celles des anciens chevaliers. L'usage voulait ce que les rois fassent mettre des éperons aux gentilshommes et écuyers qu'ils adoubaient Chevalier.

Les **coquerelles** sont les noisettes dans leurs gosses, jointes ensemble au nombre de trois, telles qu'on les trouve sur les noisetiers.

Le cimier

Le **castor**, en tant qu'emblème, symbolise le Canada.

La devise

La devise « En avant » constitue un témoignage de foi en l'avenir, symbolisant les vertus morales et sociales de la population active, fière et courageuse de Montmagny.

L'histoire

Origine et signification

La colonisation de la région de Montmagny débuta en 1645 lorsque Charles Huault de Montmagny mit sur pied une ferme sur l'Île-aux-Oies sur le fleuve Saint-Laurent. Le 5 mai de l'année suivante, il se vit concéder la seigneurie de la Rivière-du-Sud.

Huault de Montmagny exploita peu son domaine. Il fut rappelé en France en 1648. Louis Couillard de Lespinay, petit-fils de Louis Hébert, acquit la seigneurie en 1655, mais son exploitation ne débuta vraiment qu'en 1678.

La Pointe-à-la-Caille, du nom de la rivière à la Caille, reçut cette année-là ses premiers colons. À marée haute, la rivière permet aux barques d'entrer dans les terres et elle favorise ainsi le commerce et le ravitaillement.

L'année suivante, on ouvrit les registres de la paroisse Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille. Elle fut érigée canoniquement en 1714. Cependant, l'érosion des berges du Saint-Laurent et l'envasement progressif des terres forcèrent les villageois à migrer vers l'intérieur des terres. Le village de Saint-Thomas fut donc déménagé en entier.

Cependant, le développement du village fut interrompu par la guerre des Sept Ans : le 9 septembre 1759, deux corps de rangers écossais débarquèrent dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud pour brûler presque toutes les maisons.

Montmagny développa sa construction navale dès le début du XVIII^e siècle et elle connut son apogée avec le commerce du bois au XIX^e siècle.

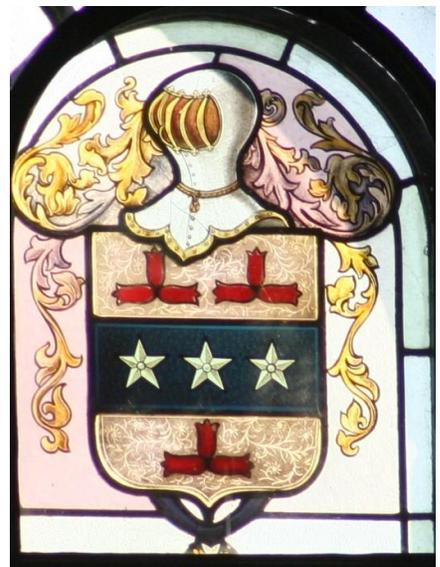
En 1855, peu de temps après la disparition du régime seigneurial, la paroisse de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille et la ville de Montmagny furent constituées civilement. Le 2 avril 1966, les deux mêmes municipalités fusionnèrent pour devenir la nouvelle Ville de Montmagny.

- Références :
- Ville de Montmagny – histoire et armoiries
 - Histoire du Québec – histoire et armoiries
 - Société d'histoire de Montmagny
 - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Montmagny.

Les armoiries de Charles Huault de Montmagny sont illustrées sur un vitrail à la gare du palais de Québec.

Elles se blasonnent ainsi :

D'or, à la fasce d'azur chargée de trois molettes d'éperon d'or et accompagnée de trois coquerelles de gueules.



Source : Blogue Passion héraldique
Texte du mardi 16 juillet 2013

MONTRÉAL-EST (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Montréal-Est

Les armoiries de Montréal-Est ont été créées le 26 octobre 1967 par le père Charles Lajeunesse, expert en science héraldique. Elles ont été par la suite enregistrées comme marque de commerce le 6 mai 1968.

Elles ont été légèrement modifiées en 2013 et ont été officiellement enregistrées au Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada le 20 juin 2013.

Elles se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur à une croix ancrée d'argent rayonnante de flammes d'or chargée d'une roue d'engrenage de gueules, au chef d'or chargé d'une feuille d'érable au naturel accostée de deux fleurs de lis d'azur ;*

Cimier *Une couronne murale de cinq tours d'argent ;*

Devise « PEUX CE QUE VEUX ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les **fleurs de lis** rappellent celles des armoiries de la province de Québec.

La **feuille d'érable** symbolise l'appartenance au Canada.

La couleur **verte** de la feuille d'érable indique l'aspiration du fondateur de Montréal-Est, Joseph Versailles, à en faire une cité-jardin.

La **croix blanche** indique la prospérité temporelle et spirituelle de la ville. Les extrémités ancrées de la croix évoquent le port maritime.

La **roue d'engrenage** symbolise les industries mécaniques et les **flammes**, les industries du ciment et les pétrolières situées sur le territoire de la ville.

Le cimier

La **couronne à cinq tours** représente l'autorité civile attribuée aux villes.

La devise

Par sa devise « Peux ce que veux », la ville de Montréal-Est souligne que les limites du progrès de l'homme dans ses activités les plus diverses sont en proportion de sa bonne volonté.

L'histoire

Origine et signification

À l'origine, la ville faisait partie de Pointe-aux-Trembles et de Saint-Joseph-de-la-Rivière-des-Prairies, dont elle se détacha en 1910. C'est grâce à l'initiative d'un homme d'affaires de Montréal, Joseph Versailles, que Montréal-Est prit son essor. Joseph Versailles vendit sa quincaillerie en 1908 afin d'acquérir des terrains à Pointe-aux-Trembles. Ses achats furent dictés par sa vision de créer une cité-jardin. Il s'agit d'un ensemble résidentiel doté de plusieurs parcs et entouré de champs dont le développement économique et industriel est planifié dans une vision à long terme.

En 1911, le bureau de poste ouvrit sous le nom de Montreal East. Il fut fermé à une date inconnue, alors que la paroisse de Saint-Octave vit le jour en 1919.

De 1910 à 1914, la ville connut d'importants progrès, mais la Première Guerre mondiale paralysa son économie. Elle survécut par l'industrie pétrolière, avec l'installation de la Queen's Oil, devenue l'Imperial Oil et, plus récemment, la Pétrolière Impériale.

Montréal-Est fut un centre de raffineries de pétrole occupant un rang enviable parmi les villes industrielles du Canada. Mais elle fut durement frappée au cours des années 1980 par les problèmes mondiaux de cette industrie. La ville a dû se tourner du côté des gouvernements pour éviter que le vaste marché de l'emploi qu'elle assurait ne se retrouve dans une situation catastrophique.

Références : - Ville de Montréal-Est – histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Montréal-Est.

Les armoiries ci-contre sont celles créées pour la ville de Montréal-Est en 1967.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Père Charles Lajeunesse, o.m.i.

Assisté par

Les hérauts de l'Autorité héraldique du Canada

Artiste-peintre

D. Robert Tunstall

Calligraphe

Doris Wionzek

MONT-SAINT-MICHEL (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation de
la municipalité de Mont-Saint-Michel

Les armoiries de la municipalité de Mont-Saint-Michel furent créées par Jean-Paul Raby. Elles furent adoptées par le conseil municipal avec une légère modification en 2018.

Elles se blasonnent ainsi :⁵⁹

Armoiries Écartelé en sautoir d'azur et de sinople à l'écusson d'or à la fleur de lis d'azur accompagné en chef d'un vol au cèdre futé, en pointe d'un canot à deux voyageurs ramant sur l'eau, à dextre d'une faux et d'une hache passées en sautoir, à senestre d'un lièvre sautant, le tout d'or ;

Devise « VAILLANTS COMME NOS PIONNIERS ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les **ails** représentent notre patron saint Michel Archange.

Le **cèdre** fait référence à l'ancien nom de la municipalité, Saint-Michel-des-Cèdres, ainsi qu'au Rapide des Cèdres sur la rivière du Lièvre.

Le **lièvre** symbolise la rivière du Lièvre et rend hommage aux premiers occupants de cette vallée de la Lièvre.

Le **canot d'écorce** est l'embarcation qu'utilisèrent les premiers colons arrivés par la rivière du Lièvre puisque, durant les premières décennies, c'était le seul moyen de transport.

La **faux et la hache** rappellent l'occupation majeure des pionniers et la raison d'être de ce village. Le curé Labelle avait désigné la municipalité terre de colonisation en 1885.

L'emblème **fleur de lis**, symbole des Québécois, rappelle aussi notre origine française.

Les couleurs

- **Azur** (bleu) : C'est la couleur de la France et celle du ciel, c'est la couleur la plus profonde et qui apporte la paix, le calme et le repos. Elle rappelle que les pionniers étaient des pacifiques et des travailleurs.
- **Sinople** (vert) : Il symbolise la nature, le règne végétal, la franchise et l'espérance. Cet émail s'applique à cette municipalité à la forêt et au réseau hydrographique très riches.
- **Or** (jaune) : Il symbolise les valeurs spirituelles comme la foi, le courage, l'esprit de travail et d'entreprise et la vaillance, comme celle des pionniers. Il est symbole de lumière et de vie.

⁵⁹ Rédigé par le comité d'héraldique, la municipalité n'ayant pas de blasonnement pour ses armoiries.

La devise

« VAILLANTS COMME NOS PIONNIERS ». C'est une très belle devise qui résume l'esprit d'entreprise de courage et de fidélité des pionniers. Elle est une invitation pressante à travailler avec ardeur et courage pour assurer le bien-être de la population et le progrès constant de la municipalité de Mont-Saint-Michel.

L'histoire

Origine et signification

L'histoire de la municipalité de Mont-Saint-Michel est liée à celle de l'exploitation forestière le long de la rivière du Lièvre. La richesse des forêts incita plusieurs marchands de bois à exploiter les rives de la rivière et à y implanter de grandes fermes de chantiers.

La qualité des terres à proximité de ces fermes attira aussi les premiers colons. Depuis le rapide de l'Original, les rangs du canton Würtele en accueillirent à partir de 1890. Rapidement, des billets de location furent aussi demandés pour les cantons de Gravel et de Moreau. Ces deux derniers étaient sur le territoire de la future municipalité de Mont-Saint-Michel.

En 1915, on ouvrit la mission Saint-Michel-Archange également appelée le Mont-Saint-Michel, nom que portait le bureau de poste, ouvert en 1912.

En 1917, la municipalité des cantons unis de Würtele, Moreau et Gravel céda une partie des cantons de Gravel et de Moreau pour permettre la création de nouvelles municipalités, dont Lac-Saint-Paul et Mont-Saint-Michel.

Cette dernière était connue sous la dénomination de Saint-Michel-des-Cèdres. En 1922, à la demande des paroissiens, le nom fut changé pour Mont-Saint-Michel en raison de nombreuses erreurs causées par la similitude avec le nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

Le nom Mont-Saint-Michel évoque l'abbaye de Normandie et rappelle également le père Joseph-Michel Martin, curé de la paroisse de Très-Saint-Sacrement-de-Ferme-Neuve entre 1908 et 1932, qui contribua à l'essor de Mont-Saint-Michel. Le nouveau nom ne fut officialisé qu'en mai 1968.

En 1949, une nouvelle église fut construite grâce à une corvée. Les paroissiens donnèrent 1200 jours de travail pour leur nouvelle église.

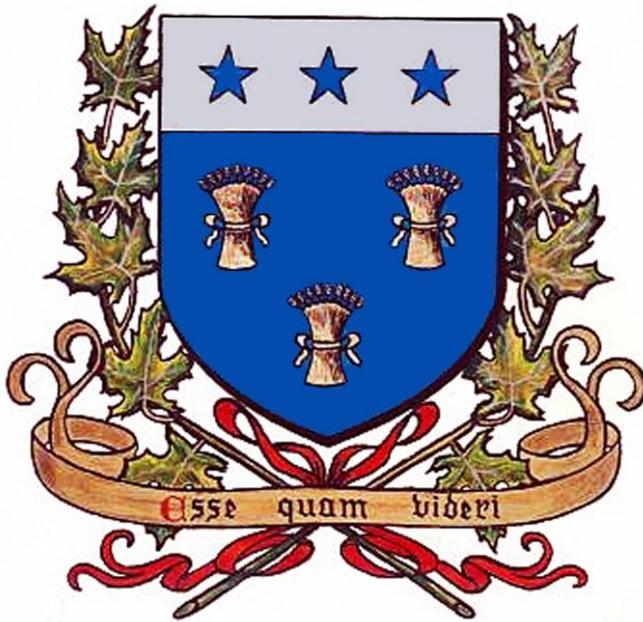
Références : - Municipalité de Mont-Saint-Michel - histoire et patrimoine
- Histoire du Québec – Mont-Saint-Michel
- Municipalité de Ferme-Neuve - Une région forestière à découvrir

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Jean-Paul Raby

NAPIERVILLE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de Napierville

Les armoiries de la municipalité de Napierville furent conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries en 1957.

Elles furent adoptées par le conseil municipal la même année.

Elles se blasonnent ainsi : ⁶⁰

Armoiries D'azur à trois gerbes à neuf épis d'or, au chef d'argent à trois étoiles du champ ;

Supports Deux branches d'érable au naturel croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules ;

Devise « *Esse quam videri* ».

Le symbolisme

Les armoiries

Les **trois gerbes de blé** représentent la région agricole par excellence de Napierville.

Les **trois étoiles** représentent les trois noms du seigneur de Léry : Napier, Christie, Burton ainsi que les trois villages seigneuriaux Napierville, Christieville et Henryville.

Les couleurs

- L'**azur**, la couleur bleue en héraldique, symbolise la pureté. Il est aussi l'emblème de la loyauté, de la fidélité et de la bonne réputation.
- L'**or**, la couleur jaune, symbolise le rayonnement au milieu duquel, autrefois, les artistes représentaient les saints et les héros. L'or signifie aussi : l'éclat, la justice, la foi, la force et la constance.
- L'**argent**, la couleur blanche, est le symbole de la virginité, de la chasteté, de la pureté, de l'innocence et de l'humilité.

Les supports

Les **branches d'érable** symbolisent l'appartenance au Canada.

La devise

Elle signifie : « Mieux vaut être que paraître »

⁶⁰ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

En 1733, le territoire actuel de la municipalité de Napierville faisait partie de la seigneurie de Léry. Elle avait été concédée par le marquis de Beauharnois et Gilles Hocquart, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry.

Le 2 avril 1766 Marie-Madeleine Chaussegros de Léry, épouse et chargée de pouvoir du sieur de Léry, vendit la seigneurie à Gabriel Christie, lieutenant-colonel des armées du Roi.

En 1799, Napier Christie Burton hérita de son père la seigneurie de Léry. Il s'en occupa lui-même jusqu'en 1801, alors qu'il retourna en Angleterre à la suite du décès de son épouse. Il nomma Samuel Potts comme agent temporaire puis, en 1815, le remplaça par le notaire Edme Henry qui géra des seigneuries de Christie pendant vingt ans.

Edme Henry décida en 1815 de créer trois villages seigneuriaux soit : Napierville, Christieville (aujourd'hui Iberville) et Henryville.

En 1822, il donna un terrain à Napierville pour la construction d'une chapelle-presbytère qui fut inaugurée en 1825. La paroisse de St-Cyprien prit forme le 1^{er} janvier 1823. En 1844 on construisit la première église, qui fut reconstruite en 1887 à la suite d'un incendie.

Napierville fut le témoin de l'insurrection des Patriotes de 1837-1838. La détermination de ces hommes et de ces femmes a marqué notre histoire et façonné notre démocratie.

La municipalité du village de Napierville fut érigée en 1855 ; ce nom était déjà attribué au bureau de poste depuis 1832. Elle fut abolie en 1857 et rattachée à la municipalité de la paroisse de Saint-Cyprien, puis elle fut rétablie en 1873. Elle obtint le statut de municipalité en 2009.

Références : - Roy, Pierre-Georges, Inventaire et des concessions en fief et seigneurie, vol 4, pages 260-262
- Municipalité de Napierville - Un peu d'histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Napierville

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries

NEUVILLE (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de Neuville

Les armoiries de la ville de Neuville furent conçues en 1998 par Lucien Godbout, membre de la Société héraldique du Canada. Elles furent réalisées par Louis Gosselin enseignant au CÉGEP Limoilou.

Elles ont été adoptées par le conseil municipal le 6 juillet 1998.

Les armoiries se blasonnent ainsi :

Armoiries *D'azur au chevron d'argent accompagné à dextre d'un marteau en pal, d'une gouge et d'un ciseau à bois en sautoir et à senestre de trois épis de blé d'Inde, un en pal, deux en sautoir ; en pointe d'un navire à trois mâts, le tout d'or ;*

Devise « FIER DU PASSÉ, FOI EN L'AVENIR ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**azur**, la couleur bleue, symbolise la paix. Cette couleur caractérise fort bien la Ville de Neuville. C'est un endroit calme et reposant où il fait bon de vivre et de travailler.

Le **chevron** vise à rendre hommage à tous les charpentiers, sculpteurs et hommes de tout métier qui ont construit nos anciennes demeures au toit si fin et si beau.

Le **marteau de tailleur de pierre** symbolise les tailleurs de pierre et maîtres maçons de Neuville qui excellaient dans leur métier.

Le **ciseau** et la **gouge de menuisier** représentent l'importance qu'ont prise, au fil des générations, l'architecture rurale et le métier de menuisier.

Les **épis** représentent la culture du blé d'Inde, qui remonte aux Autochtones et aux premiers colons et qui, aujourd'hui, est reconnue dans la région de Québec pour sa qualité supérieure.

Le **navire** évoque les chantiers navals dont le plus important fut celui de Hippolyte Dubord, qui opéra de 1840 à 1870.

L'histoire

Origine et signification

Les terres de la future ville de Neuville furent concédées en 1653 par Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, à Jean Bourdon dont le fils, Jean-François Bourdon, sieur de Dombourg, est considéré comme le fondateur de Neuville. Les premiers colons s'y installèrent dès 1667. La construction du moulin à farine en 1668 attira des familles dont plusieurs provenaient de mariages avec des filles du Roy.

Au début de 1669, une église-chapelle fut construite et le 25 mai, l'évêque de Québec, Mgr Laval, y célébra la confirmation. Ce furent des missionnaires de Québec qui offrirent les services religieux à Dombourg.

En 1680, Nicolas Dupont, sieur de Neuville, fit l'acquisition de la seigneurie et lui donna le nom de seigneurie de Neuville dite de la Pointe-aux-Trembles. La paroisse de Saint-François-de-Sales de Neuville fut fondée en 1684 et Jean Basset en fut le premier curé.

Jean Lorient, maître maçon, obtint en 1682 un contrat avec l'architecte Claude Bailiff pour construire la maison de Louis Jolliet et agrandir la cathédrale de Québec. Ceci favorisa l'établissement, à Neuville, de plusieurs familles de maçons.

Les chantiers navals se développèrent vers 1840. En 40 ans d'opération, les chantiers de Neuville mirent en œuvre près de 80 navires dont plusieurs furent vendus en Angleterre. Ils furent parmi les cinq plus gros chantiers de la région de Québec.

Les riches terres de Neuville ont permis une agriculture florissante, notamment la culture du maïs, qui est célèbre.

La paroisse de Saint-François-de-Sales de Neuville était connue aussi sous l'appellation de Pointe-aux-Trembles. Ce dernier toponyme concernait plus, selon l'usage, la municipalité de paroisse que la paroisse ecclésiastique. Finalement, en 1996, les municipalités du village de Neuville et celle de la paroisse de Pointe-aux-Trembles fusionnèrent pour former la ville de Neuville.

Références - Société d'histoire de Neuville, histoire de Neuville
- Ville de Neuville – histoire
- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Neuville

Renseignements artistiques

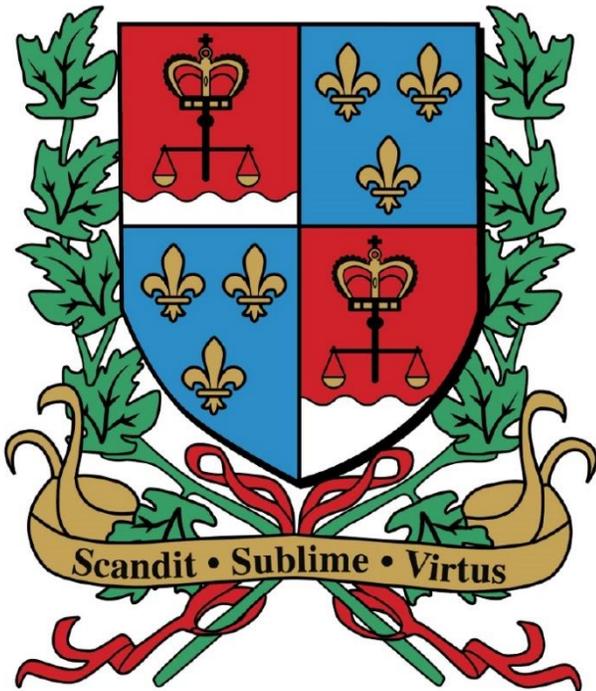
Conception et réalisation :

Lucien Godbout, société héraldique du Canada

Artiste :

Louis Gosselin, enseignant au CÉGEP Limoilou

NEW CARLISLE (MUNICIPALITÉ)



Reproduites avec l'autorisation
de la municipalité de New Carlisle

Les armoiries de la municipalité de New Carlisle ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries à la fin des années 1950 ou au début des années 1960.

Elles ont été adoptées par le conseil municipal en 1961 ou 1962.

Elles se blasonnent ainsi : ⁶¹

Armoiries Écartelé cousu de gueules et d'azur, aux 1 et 4 une balance d'or sommée d'une couronne impériale anglaise du même et à une mer d'argent en pointe ; aux 2 et 3 trois fleurs de lis d'or ;

Supports Deux branches d'érable de sinople, tigées et feuillées de même, croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules ;

Devise « Scandit • Sublime • Virtus ».

Le symbolisme

Les armoiries

La **mer** symbolise la situation physique de la municipalité.

La **balance** symbolise la justice, car New Carlisle est le chef-lieu du comté.

La **couronne impériale anglaise** rappelle les loyalistes anglais fondateurs de New Carlisle.

Les trois **fleurs de lis** représentent la population française de la ville.

Les supports

Les **branches d'érable** signifient l'appartenance au Canada.

La devise

La devise en latin signifie : « La vertu atteint les sommets »

⁶¹ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

En juin 1784, 315 loyalistes, accompagnés de 67 soldats et marins, arrivèrent par bateaux à Paspébiac. Considérés par le gouvernement anglais comme des réfugiés politiques, ils se firent accorder des terres et des biens de subsistance.

Ils s'installent à « Petit Paspébiac », qu'on nommera plus tard Carlisle, puis New Carlisle. Dès leur arrivée à « Petit Paspébiac », les nouveaux colons commencèrent à construire leur maison et à défricher leur terre.

Nicholas Cox, lieutenant-gouverneur de la Gaspésie, vint s'installer à Carlisle. Le village devint rapidement le siège du comté de Bonaventure et le centre administratif de la Gaspésie. Sa position de chef-lieu entraîna l'établissement de plusieurs membres de l'administration de la justice, d'avocats, de procureurs, de notaires et d'un shérif. Cette classe bourgeoise légua à New Carlisle un riche patrimoine bâti.

La communauté anglophone se dota de la Knox Presbyterian Church en 1805, de la Zion United Church en 1820 et la Saint Andrew's Anglican Church. Du côté catholique, la paroisse de Saint-Étienne-de-New Carlisle fut érigée en 1887.

Au début du XX^e siècle, l'arrivée du chemin de fer amena la municipalité à se doter de la plus grande infrastructure ferroviaire en Gaspésie. L'économie se diversifia et la municipalité resta non seulement le centre administratif de la Baie-des-Chaleurs, mais devint aussi le centre commercial le plus important de la région.

- Références :
- Municipalité de New Carlisle, histoire
 - Le Centre culturel et d'interprétation Kempffer, histoire de New-Carlisle
 - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, New Carlisle

Les armoiries de la municipalité ont été reproduites sur un vitrail et installées à l'hôtel de ville.

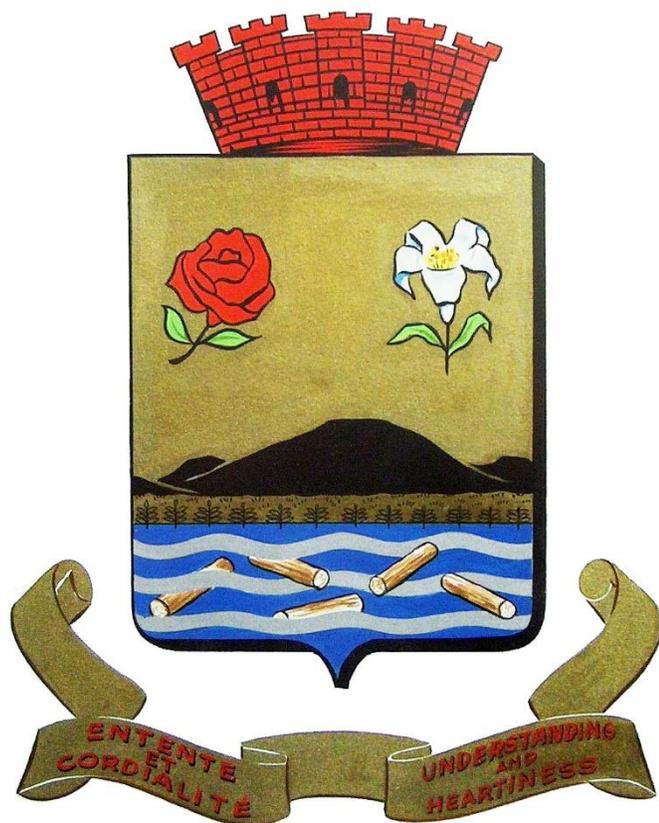
Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries



NEW RICHMOND (VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville de New Richmond

Les armoiries de la ville de New Richmond ont été conçues et réalisées par l'abbé Jean-Paul Gélinas. Elles ont été adoptées par le conseil municipal le 17 juin 1985.

Elles se blasonnent ainsi : ⁶²

Armoiries *D'or à la silhouette de montagnes de sable soutenues d'une divise du champ chargée d'épis de blé du second, accompagnée en chef à dextre d'une rose tigée de gueules feuillée de sinople et à senestre d'un lis au naturel et en pointe d'une champagne d'azur à la tierce ondée d'argent chargé de cinq billots de bois flottant au naturel ;*

Cimier *Une couronne murale de gueules à cinq tours crénelées ouvertes et maçonnées de sable ;*

Devise « ENTENTE ET CORDIALITÉ » et
« UNDERSTANDING AND HEARTINESS ».

Le symbolisme

Les armoiries

Le **fond d'or** symbolise l'entente et la cordialité de la population

La **silhouette des montagnes** représente le site enchanteur de la région.

La **rose de gueules** (rouge) représente les diverses origines anglophones de la ville, soit anglaise, écossaise, irlandaise ou loyaliste. Elle évoque aussi Charles Lennox, 4^e duc de Richmond et Lennox, qui fut gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique et général de 1818 à 1819. Les armoiries du 4^e duc de Richmond comportent sur sa bordure 12 roses Tudor.

Le **lis de jardin** au naturel est l'emblème floral de la province de Québec, il représente les populations françaises de la ville et leurs origines, soit française, canadienne-française ou acadienne.

La **champagne d'azur à la tierce ondée d'argent** symbolise la Baie-des-Chaleurs et les rivières petite et grande Cascapédia.

Les **billots de bois flottants** au naturel évoquent la principale industrie de New Richmond.

⁶² Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries et respecter au mieux les règles héraldiques.

Le cimier

La **couronne murale** représente la ville de New Richmond.

La devise

« *Entente et cordialité* » est inspirée par la paisible harmonie qui règne parmi les citoyens de New Richmond.

L'histoire

Origine et signification

Le territoire de la future ville de New Richmond n'a pas vécu de grande colonisation sous le régime français. À l'instar de la Gaspésie, les activités de développement étaient centrées sur la pêche. Les quelques rares familles qui vivaient dans la région s'adonnaient à la pêche au saumon et à une agriculture de survivance.

À compter de 1756, plusieurs Acadiens, victimes du Grand Dérangement, s'installèrent à l'embouchure de la rivière Cascapédia, là même où, près d'un siècle plus tard, fut érigée la municipalité de New Richmond.

Après la Conquête, la région accueillit des Écossais et des Irlandais. Puis, avec l'indépendance américaine, plusieurs loyalistes vinrent s'établir dans le secteur.

En 1784, la Baie-des-Chaleurs n'est pas vraiment colonisée. Le gouverneur de la province de Québec, Frederick Haldimand, fut donc heureux d'accueillir ces loyalistes en leur offrant des terres.

Le toponyme « New Richmond » apparut pour la première fois en 1815 sur une carte géographique de Joseph Bouchette. Ce nom vient soit des loyalistes, soit de la coutume de la nouvelle colonie britannique d'emprunter des noms à la géographie britannique.

New Richmond ne connut cependant son véritable début qu'un peu plus tard au XIX^e siècle, grâce à l'initiative de William Cuthbert qui y construisit en 1833 un important moulin à scie, à l'embouchure de la Petite rivière Cascapédia. La Saint Andrew's United Church s'implanta en 1839 et la paroisse de Saints-Anges-Gardiens-de-Cascapédia fut créée en 1860. New Richmond fut érigé en canton en 1855.

New Richmond fut, en 1969, la première municipalité de la baie des Chaleurs à obtenir le statut de ville.

Références :- Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, New Richmond
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Site patrimonial de New Richmond
- L'encyclopédie canadienne, New Richmond
- La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine hier et aujourd'hui

Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Abbé Jean-Paul Gélinas

VAL-DES-SOURCES (ASBESTOS, VILLE)



Reproduites avec l'autorisation
de la ville d'Asbestos

Les armoiries de la ville de Val-des-Sources ont été conçues et réalisées par le Collège canadien des armoiries dans les années 1950. À cette époque, la ville s'appelait : Asbestos. Les armoiries ont été adoptées par le conseil municipal à la même période.

Elles se blasonnent ainsi :⁶³

Armoiries D'azur à deux pics d'argent passés en sautoir soutenus par un fanal d'or ; à un chef d'argent chargé d'une salamandre d'or dans sa patience de gueules ;

Cimier Une couronne murale d'or à cinq tours ;

Supports Deux branches d'érable de sinople, feuillées et tigées de même, croisées en pointe en sautoir liées par un ruban de gueules ;

Devise « NON DESERIT ALTA ».

Le symbolisme

Les armoiries

L'**azur**, couleur bleue, symbolise la pureté.

Les **deux pics**, signe caractéristique des mineurs et de tout ce qui touche aux mines.

Le **fanal** est la lampe du mineur qui avec des pics, représente l'emblème des travailleurs des mines.

L'**or** évoque le rayonnement, au milieu duquel, autrefois les artistes représentaient les saints et les héros. L'or signifie : éclat, justice, foi, force et constance.

La **salamandre** est un animal chimérique présenté avec la tête contournée, la langue terminée en pointe de dard avec quatre pattes de griffon, environné de hautes flammes. C'est l'emblème de François 1er qui orne souvent les châteaux sous son règne avec la devise : « Je nourris et j'éteins ». On croyait la salamandre incombustible et qu'elle éteignait les flammes. La salamandre est placée pour symboliser l'amiante, substance minérale inaltérable au feu.

La **patience** de la salamandre est le feu. On la représente presque toujours dans les flammes qui sont sa patience. Le **gueules**, couleur rouge, symbolise la charité et la justice.

Le cimier : La **couronne murale** à cinq tours est une représentation qui indique la ville.

Les supports : Les **feuilles d'érable** symbolisent le Canada.

La devise : « Non deserit alta » se traduit en français : « Tiens-toi à la hauteur ». Cette devise invite les citoyens de Val-des-Sources et les générations futures à l'action progressive pour leur ville ainsi que pour l'avenir de tous.

⁶³ Le blasonnement a été corrigé pour bien décrire les armoiries actuelles et respecter au mieux les règles héraldiques.

L'histoire

Origine et signification

La ville d'Asbestos fut créée le 8 décembre 1999 lors du regroupement de l'ancienne ville d'Asbestos et de la municipalité de Trois-Lacs.

Le bureau de poste créé en 1884 fut le premier à s'appeler Asbestos. La municipalité de village, située à environ 50 kilomètres de Sherbrooke et érigée en 1899 prit aussi ce nom. Elle obtient le statut de ville en 1939.

Le nom choisi par des propriétaires de mines d'amiante, et duquel on a tiré le gentilé Asbestrien, souligne l'importante ressource que constitue l'amiante. En effet, dès 1879, Evan William découvre l'existence de la fibre d'amiante sur les terres de Charles Webb. Sa mise en exploitation, par la compagnie Canadian Johns-Manville, remonte à 1881.

Le puits minier s'étend sur près de 6 kilomètres carrés et sa profondeur atteint 350 mètres, ce qui en fait la plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du monde.

Asbestos est un mot anglais dérivé du grec et signifiant incombustible. Au cours des dernières années, la fibre d'amiante, malgré sa propriété de résister à la chaleur, a connu d'importants problèmes dus à l'amiantose, la maladie qu'elle provoque chez les mineurs. Ces difficultés, combinées à une baisse de la demande mondiale, ont contribué au ralentissement de la production.

En 2019 la ville entreprit de changer de nom et après une consultation populaire, la ville adopta le nouveau nom de Val-des-Sources qui fut approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 décembre 2020.

Référence : - Commission de toponymie du Québec, banque de noms de lieux, Asbestos

Les armoiries telles que parues dans le journal l'Action Catholique du 15 septembre 1957 et fournies par le Collège canadien des armoiries.

Elles ont été blasonnées d'une façon un peu différente :

D'azur, à deux pics croisés en sautoir, d'argent, soutenu par un fanal d'or ; à un chef du deuxième, chargé d'une salamandre d'or dans sa patience de gueules.

L'écu timbré d'une couronne murale d'or. Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un listel d'or chargé de la devise : NON DESERIT ALTA.



Renseignements artistiques

Conception et réalisation :

Collège canadien des armoiries de Montréal

LES MUNICIPALITÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Abitibi-Témiscamingue

Amos (Ville)	7
La Motte (Municipalité)	133
La Sarre (Ville)	143
Lorrainville (Municipalité)	167

Bas-Saint-Laurent

Baie-des-Sables (Municipalité)	11
La Pocatière (Ville)	139
Le Bic (Municipalité)	159
Matane (Ville)	175
Mont-Joli (Ville)	181

Capitale-Nationale

Baie-Saint-Paul (Ville)	15
Beauport (Ville)	17
Cap-Santé (Ville)	39
Clermont (Ville)	55
Donnacona (Ville)	69
Fossambault-sur-le-Lac (Ville)	79
La Malbaie (Ville)	129
Lac-Sergent (Ville)	123
L'Ancienne-Lorette (Ville)	135
Neuveville (Ville)	193

Centre-du-Québec

Fortierville (Municipalité)	77
Ham-Nord (Canton)	97
L'Avenir (Municipalité)	153

Chaudière-Appalaches

Berthier-sur-Mer (Municipalité)	23
Cap-Saint-Ignace (Municipalité)	37
Frampton (Municipalité)	81
Honfleur (Municipalité)	105
Lac-Etchemin (Municipalité)	119

Montmagny (Ville)	185
-------------------------	-----

Côte-Nord

Baie-Comeau (Ville)	9
Gallix (Municipalité)	83
Havre-Saint-Pierre (Municipalité)	101

Estrie

Cleveland (Canton)	57
Hampden (Canton)	99
Lac-Mégantic (Ville)	121
Lambton (Municipalité)	131
Lingwick (Canton)	165
Marston (Canton)	173
Val-des-Sources (Asbestos) (Ville)	199

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Cap-Chat (Ville)	35
Cloridorme (Canton)	59
Grande-Rivière (Ville)	91
L'Ascension-de-Patapédia (Municipalité)	145
New Carlisle (Municipalité)	195
New Richmond (Ville)	197

Lanaudière

Berthierville (Ville)	25
Joliette (Ville)	111
La Visitation-de-l'Île-Dupas (Municipalité)	155
Lanoraie (Municipalité)	137
L'Assomption (Ville)	147
L'Épiphanie (Ville)	161

Laurentides

Bois-des-Filion (Ville)	27
Deux-Montagnes (MRC)	65
Estérel (Ville)	71
Ferme-Neuve (Municipalité)	73

Gore (Canton)	87	L'Île-Perrot (Ville).....	163
Grenville (Village).....	93	McMasterville (Municipalité)	179
Grenville-sur-la-Rouge (Municipalité).....	95	Napierville (Municipalité).....	191
Labelle (Municipalité)	113	Montréal	
Mont-Laurier (Ville).....	183	Baie-D'Urfé (Ville).....	13
Mont-Saint-Michel (Municipalité)	189	Dollard-Des Ormeaux (Ville).....	67
Laval		Montréal-Est (Ville)	187
Laval (Ville).....	151	Nord-du-Québec	
Mauricie		Chibougamau (Ville)	53
Champlain (Municipalité).....	47	Lebel-sur-Quévillon (Ville).....	157
Charette (Municipalité).....	49	Outaouais	
Hérouxville (Paroisse)	103	Bristol (Municipalité).....	31
La Tuque (Ville)	149	Cayamant (Municipalité).....	43
Louiseville (Ville)	169	Fort-Coulonge (Village).....	75
Montérégie		Gatineau (Ville).....	85
Acton Vale (Ville).....	1	Lac-des-Plages (Municipalité).....	117
Bedford (Ville)	19	Lac-Simon (Municipalité).....	125
Beloeil (Ville)	21	Maniwaki (Ville).....	171
Boucherville (Ville)	29	Mayo (Municipalité)	177
Brossard (Ville).....	33	Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Carignan (Ville).....	41	Albanel (Municipalité)	3
Châteauguay (Ville).....	51	Alma (Ville)	5
Cowansville (Ville).....	61	Chambord (Municipalité)	45
Granby (Ville)	89	Desbiens (Ville).....	63
Howick (Municipalité).....	107	La Doré (Paroisse).....	127
Huntingdon (Ville).....	109	Lac-Bouchette (Municipalité)	115
La Prairie (Ville)	141		

INDEX DES PIÈCES ET FIGURES

A	
Agneau	
auréolé.....	25
passant.....	131
Aigle	
alérion, azur.....	151
argent.....	15
azur.....	99
essorante, or.....	129
sable.....	27, 163
tête.....	43
Ancre de bateau.....	9, 11
Ange	
au naturel.....	161
Anille	
argent.....	157
Anneau	
azur, liséré d'or.....	163
Annelet	
entrelacé, gueules.....	105
Arbre	
argent.....	57
arraché.....	27
cèdre.....	189
chêne, or.....	15
conifère.....	43, 103
conifère, sinople.....	177
épinette arachée, or.....	157
épinette, sinople.....	133
mélèse, sinople.....	123
pin, sinople.....	123
sapin arraché, or.....	149
sapin arraché, sinople.....	91
sapin stylisé.....	49, 59
sapin, argent.....	121
sapin, au naturel.....	165
sapin, sinople.....	35, 53, 85, 93, 117
semé de sapins, argent.....	75
Arme	
arc, argent.....	171
carabine.....	43, 67
Autochtone	
pictogramme du Cap Manitou.....	125
Aviron	
argent.....	147
or.....	125
<hr/>	
B	
Balance	
or.....	195
sable et or.....	169
Bande	
argent.....	137
courbée, argent.....	49
écotée, gueules.....	183
écotée, or.....	181
ondée.....	95
ondée, argent.....	21, 61
sable.....	55
Besant	
or.....	119
Bille tournée.....	<i>Voir</i> Pièce de bois
Billette	
or.....	85
sinople.....	99
Blason.....	<i>Voir</i> : Écu ou Écu, partition de
Blé	
épi.....	65
épi, feuillé de sinople.....	111
épi, or.....	37, 177
gerbe.....	3
gerbe, argent.....	141
gerbe, or.....	11, 35, 45, 51, 131, 191
Bleuet	
pied.....	5
plant, au naturel.....	83
Bleuetier	
branche.....	83
Bordure	
nébulée, azur.....	143
sinople.....	85
Bouleau	
ramure, sinople.....	125
Bras	
armé, argent.....	167
Bûche	
au naturel.....	175

Burelé-ondé	
argent et azur	23, 131
Burelle	
ondée d'argent	123

C

Caducée	
sable.....	89
Calumet de paix	
au naturel	65
Canne	
à pêche	43
Canon	
sable.....	93
Cap	
or	37
Caribou	
gueules.....	119
Carreau	
gueules.....	33
Castor	
au naturel	115, 175, 185
Cerf	
azur	167
tête	37
Chaîne	
argent	171
Champagne	
argent	35, 99
burelée-ondée, argent et azur	167
or	83
sinople	115
Chardon	
au naturel	165
gueules.....	11
Charrue	3
or	7
Chef	
argent	35, 191
azur	55, 113, 169, 171
azur ondé d'argent.....	51, 93
coupé, sinople sur or	45
gueules.....	47, 61, 105, 121, 129
or	117, 163, 187
or rempli de gueules	123
Chêne	
branche, sinople	177
feuille	23
gland	1, 29
Cheval	
argent	131

Chevreuil	
tête, au naturel.....	165
Chevron	39
argent	29, 193
azur.....	41
gueules	51
renversé ployé alésé, or	123
renversé ployé alésé, sinople	123
Ciseau	
à bois, or	193
Cloche	
sable	131
Contre-écartelé	
sable et gueules.....	143
Coquerelle	
gueules	185
Coquillage	
or	159
Coquille	
argent	181
or	151
Cor	
argent	61
de chasse, argent.....	73, 109
Cornue	
argent	25
or	179
Couronne	
antique, or	113
au profil d'une mine	53
de laurier	113
d'épines	13
ébrilé, or	173
fleurdelisée, or.....	167
impériale anglaise, or	195
Marquis	13
or	161
sinople	95
Couronne murale	
argent	27, 69, 109, 187
gueules	181, 197
or ... 1, 5, 17, 19, 21, 33, 51, 61, 71, 85, 89, 93, 105, 111, 121, 141, 143, 149, 157, 171, 177, 183, 199	
silhouette, azur.....	29
silhouette, sinople	147
sinople	131
Croisette	
argent	73
Croissant	
argent	27, 163

Croix	
alaisée.....	33
ancrée, argent.....	187
argent.....	45, 93, 143, 177
azur.....	35
de calvaire, argent.....	171
de Lorraine, gueules.....	167
de Lorraine, or.....	167
fleurdelisée, argent.....	181
fleurdelisée, or.....	179
gueules.....	133, 151
gueules, fleurdelisé d'azur.....	105
latine, argent.....	29
latine, azur.....	47
latine, gueules.....	155
latine, or.....	49, 65
latine, sinople.....	131
or.....	103, 157
patonnée, sable.....	81
patriarcale, argent.....	147
sable.....	17
saint-André, sable.....	159

D

Dard	
viré, gueules.....	149
Date	
1899.....	3
1906.....	43
Dauphin	
nageant, azur.....	167
Dragon	
volant, or.....	25
Drapeau	
argent.....	75
canadien flottant.....	59
saguenay.....	45
sinople.....	75

E

Éclair	
gueules.....	19
or.....	5, 9
Écot	
or.....	77, 113

Écu	
argent.....	1, 19, 35, 47, 51, 59, 119, 151, 165, 175
azur 5, 11, 29, 37, 61, 63, 65, 83, 99, 117, 121, 123, 129, 135, 137, 149, 163, 177, 181, 187, 191, 193, 199	
gueules.....	15, 33, 69, 79, 93, 113, 157, 169
or.....	39, 41, 53, 55, 85, 95, 105, 111, 133, 167, 183, 185
sable.....	171
sinople.....	7, 109, 147, 159, 173
vair.....	13
Écu, partition de	
coupé, azur sur gueules.....	91, 125
coupé, azur sur sable.....	73
coupé, gueules sur sinople.....	141
coupé, or sur gueules.....	77
coupé, parti d'hermine et de gueules sur azur.....	179
coupé, parti gueules et sinople sur azur.....	115
coupé-voûté, azur sur burlé-ondé d'argent.....	23
écartelé.....	49, 89, 103, 143
écartelé en sautoir, argent et sinople.....	131
écartelé en sautoir, azur et or héminé d'argent.....	71
écartelé en sautoir, azur et sinople.....	189
écartelé en sautoir, gueules et azur.....	27
écartelé, argent.....	81
écartelé, azur et sinople.....	57
écartelé, gueules et azur.....	195
écartelé, gueules et sinople.....	161
palé, d'azur et d'argent.....	17
parti, sinople et gueules.....	45
tiercé en pal, gueules, sinople et or.....	25
tranché, gueules et azur.....	21
Écureuil	
grignotant, or.....	69
Écusson.....	95, 99
argent.....	71
gueules.....	131
or.....	189
Édifice	
complexe municipal.....	43
Église.....	43
clocher.....	37, 63
clocher, argent.....	115
Épée	
argent.....	25, 141
gueules garnie d'or.....	167

Érable	
branche, argent	29
branche, au naturel ...	11, 39, 77, 85, 127, 137, 143, 149, 153, 191
branche, automne	61
branche, or	17, 135, 179
branche, sable.....	181
branche, sinople	1, 15, 19, 33, 55, 73, 113, 119, 121, 129, 133, 139, 141, 157, 171, 195, 199
disamare, or.....	131
feuille	43, 50, 95
feuille, argent.....	51, 67, 71
feuille, au naturel.....	187
feuille, gueules.....	105
feuille, or.....	89
feuille, sinople.....	91, 117, 147, 163, 179, 181
rinceau, sinople.....	7, 53, 99, 175
Étoile	
acadienne, or	145
argent	9, 11, 83, 135
azur	183, 191
cinq branches, argent	161
gueules.....	157
or	39, 65
quatre branches, or	169

F

Fasce	
abaissée, azur	35
azur	185
engrêlée, gueules.....	53
ondée, argent	149
ondée, azur	85, 99, 109, 111
ondée, or	91
or	119
voutée.....	23
Faucille	
entrelacée, or	105
Faux	
or	189
Fer	
de moulin, or	105
Fer à cheval	
sable.....	93
Fer de lance	
sable.....	175
Feu	

flamme	131
flamme, argent	179
flamme, gueules	25
flamme, or	187
patience, gueules.....	199
Flèche	
appointée	33
Fleur	
chardon, au naturel	81
hydrangée, argent	173
iris tige et feuillé , azur	47
lis de jardin	29
lys blanc au naturel.....	131
potentille	117
quartefeuille, argent.....	5
quintefeuille, or	79
rose, argent	51
rose, au naturel	81
rose, gueules	71, 169
sarsin, argent	169
Fleur de lis	95
argent	17, 27, 47, 49, 51, 89, 135, 163, 167, 177
azur.....	81, 117, 131, 133, 157, 165, 187, 189
or	1, 21, 33, 39, 55, 71, 99, 125, 129, 195
silhouette à feuilles détachées	103
sinople	109, 173
stylisée, or	67
Fleuve Saint-Laurent	
ondé	37
Foi	
de carnation	63
de carnation, parée d'argent	121
de carnation, parée d'or	61
Franc-quartier	
azur.....	119
Fusée	
gueules	137

G

Glaive	
argent	15
Gouge	
or	193
Grange	
argent	57

H

Hache	
or	189
sable.....	7
Haume	57
Herse	19
argent	21, 171
sable.....	133
Homme	
au naturel	67
tête	113
Humain	
tête du chef Donnacona	69

J

Jumelle	
ondée.....	5
ondée, argent	169

L

Lac	
azur	57, 65
ondé.....	103
ondé, argent	177
Lambrequin	57
Lampe	
fanal de mineur.....	199
Laurier	
baie, gueules.....	183
branche, sinople	183
Lettre	
A, argent	169
L, en forme de germe de blé.....	169
V.....	99
Lièvre	
sautant, or	189
Ligne	
horizontale et verticale, or	161
pointillée, sable.....	49
Lion	
léopardé, gueules	179
passant, or	89
queue léopardée.....	79
rampant, gueules.....	19
Livre	
ouvert, argent	89
Losage	
sinople	75

Lyre	
or	159

M

Madrier	
plançon, argent.....	115
Main	
au naturel	167
Maïs	
épi, or	193
plant, or	125
Mantelé	
argent	169
Marteau	
de géologue	53
or	193
Mer	
agitée, argent	83
argent	195
ombrée d'argent, sinople	129
ondée, argent	157
ondée, azur et argent	69
Meule	
de moulin.....	161
Molette d'éperon	
or	185
Monde	
or	15
Monogramme	
Vierge Marie	115, 147
Mont	
or	65
Montagne	
à deux coupeaux, sable	129
à trois coupeaux, azur	55
à trois coupeaux, sable	183
à trois coupeaux, sinople	123
argent	181
pic Champlain, or.....	159
Monticule	
herbeux, sinople	131
Moulin à vent	
au naturel	51

N

Navire	
à trois mâts, or.....	17, 193
à un mât, azur.....	47
canot, argent.....	57
canot, or.....	189
de pêche, argent.....	35
silhouette, voguant.....	59
voilier voguant.....	117
voilier, argent.....	103
voilier, or.....	79

O

Oiseau	
canard nageant, argent.....	125
huard jodlant, au naturel.....	173
merlette, sable.....	111
oie en vol.....	37
Onde	
alésée, azur.....	183
argent.....	125
Orignal	
passant.....	55
rencontre, sable.....	183
Orme	
branche, au naturel.....	115
Ours	
passant, sable.....	77

P

Pairle	
renversé, argent.....	125
Pal	
azur.....	35
Pal canadien	
ondé.....	75
Palissade	
argent.....	67
gueules.....	75
Perdrix	
or.....	77, 113
Phénix	
or.....	131
Pic de mineur.....	7, 199
sable.....	93
Pièce de bois	
bille tournée, argent.....	115

Pin	
branche et cône.....	107
Pioche	
sable.....	57
Plaine	
sinople.....	111
Plançon.....	<i>Voir Madrier</i>
Poisson	
achigan, au naturel.....	161
au naturel.....	115
or.....	91, 121
ouananiche.....	63
sautant, argent.....	117
truite sautant, au naturel.....	165
Pommier	
feuille.....	65
Pont	
structure.....	165
Poutre	
de métal.....	109

R

Réservoir	
château d'eau.....	63
Rivière	
argent.....	141
courante, argent.....	179
Rocher	
argent.....	29
de Cap-Chat, or.....	35
Roue	
à aubes.....	161
ailée, sable.....	181
d'engrenage, argent.....	49
d'engrenage, gueules.....	187
d'engrenage, azur.....	111
dentée.....	3, 5, 19
dentée, argent.....	51
dentée, or.....	61
dentée, sable.....	93
dentelée, argent.....	49
émergente, or.....	69

S

Sac	
de laine.....	109
Salamandre.....	199
Sarasin	
feuille, sinople.....	169

Saumon	
argent	99
Sautoir	
argent	99
engrêlé.....	1
gueules.....	99
noué, argent	27, 173
or	79
Semé	
fleur de lis	137
Serpent	
glissant, azur	25
Soldat	
Blacks Watch.....	109
voltigeur.....	109
Soleil	
demi et rayonnant, or	50
émergeant, or	73
or	3, 23, 181
orangé.....	59
radieux, or.....	47, 117
Souche	3

T

Tabac	
feuille, sinople.....	111
Taureau	
tête	23
Tente	
campring, sinople	117

Terrasse	
herbeuse.....	167
or	11
sinople	51, 181
Terre	
agricole	37
Torque	
or et gueules.....	95
Tour	
argent	33
or	141
Touriste	
argent	57
Tracteur	
de ferme	103
Train	
centre ferroviaire.....	45
voie ferrée, argent	115
Trèfle	
au naturel	165
quatre feuilles, sinople	177
sinople	81
Trompette	
or	135
Tuque	
or	149

V

Vague	
gerbe de blé.....	47
Vol	
or	189